N° 635 35e Année. Tome CLXXVI 1er Décembre 1924

MERCVRE

DE

FRANCE

Paraît le 1er et le 15 du mois

DIRECTEUR ALFRED VALLETTE



PRIX DU NUMÉRO

France....... 3 fr. 50 | Étranger .... 4 fr.

XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

PARIS-VIe

L'OFFICE DE LIVRES
du "CRAPOUILLOT"
APPORTE



Les Nouveautés Littéraires Parisiennes

AU MONDE ENTIER

LE CRAPOUILLOT

Revue Parisienne illustrée *: Arts, Lettres, Spectacles*

Directeur : JEAN GALTIER-BOISSIÈRE

Jeune, vivant, combatif, le *Crapouillot* publie, tous les quinze jours, une livraison illustré comprenant : une nouvelle, une traduction étrangère, des poèmes, des articles de fond sur l'Art, les Lettres, le Cinéma, et l'analyse de tous les livres, de toutes les expositions, de toutes les pièces et films qui font sensation à Paris.

son équipe :

Dominique BRAGA : *Littérature européenne*, Alexandre ARNOUX : *Le promeneur accompagné*, Gus BOFA : *Les livres à lire... et les autres*, Robert REY : *Poil et plume* (la vie artistique), Paul FUCHS : *Les premières*, Lucien MAINSSIEUX : *La musique*, Léon MOUSSINAC : *Le cinéma*, L. CHÉRONNET : *Le music-hall*, Claude BLANCHARD : *Courrier parisien*.

ses conteurs :

ANDRÉ MAUROIS, PAUL MORAND, LOUIS-LÉON MARTIN, ROLAND DORGELÈS, RAMON GOMEZ DE LA SERNA, ALEXANDRE KOUPRINE, JEAN ROSTAND, J. KESSEL, BERNARD ZIMMER, JANE CALS, ÉMILE HENRIOT, JEAN-LOUIS VAUDOYER, G. IMANN, ANDRÉ OBEY.

SA COLLECTION DES SIX ANNÉES PARUES est indispensable DANS TOUTE BIBLIOTHÈQUE

LE CRAPOUILLOT : 3, place de la Sorbonne, PARIS

(CHÈQUE POSTAL 417-26)

ABONNEMENT D'UN AN (**24** n°ˢ **2** fr. et **3** fr. **50**) France, **50** fr.; Etranger, **60** fr.

LA COLLECTION RELIÉE des SIX premières années du "*Crapouillot*" (1919-20-21-22-23-24), comprenant plus de 3.000 pages grand format et des milliers d'illustrations, est vendue :

France : **250** fr. ; Etranger : **280** fr. (*port compris*).

L'OFFICE DE LIVRES
du « Crapouillot »

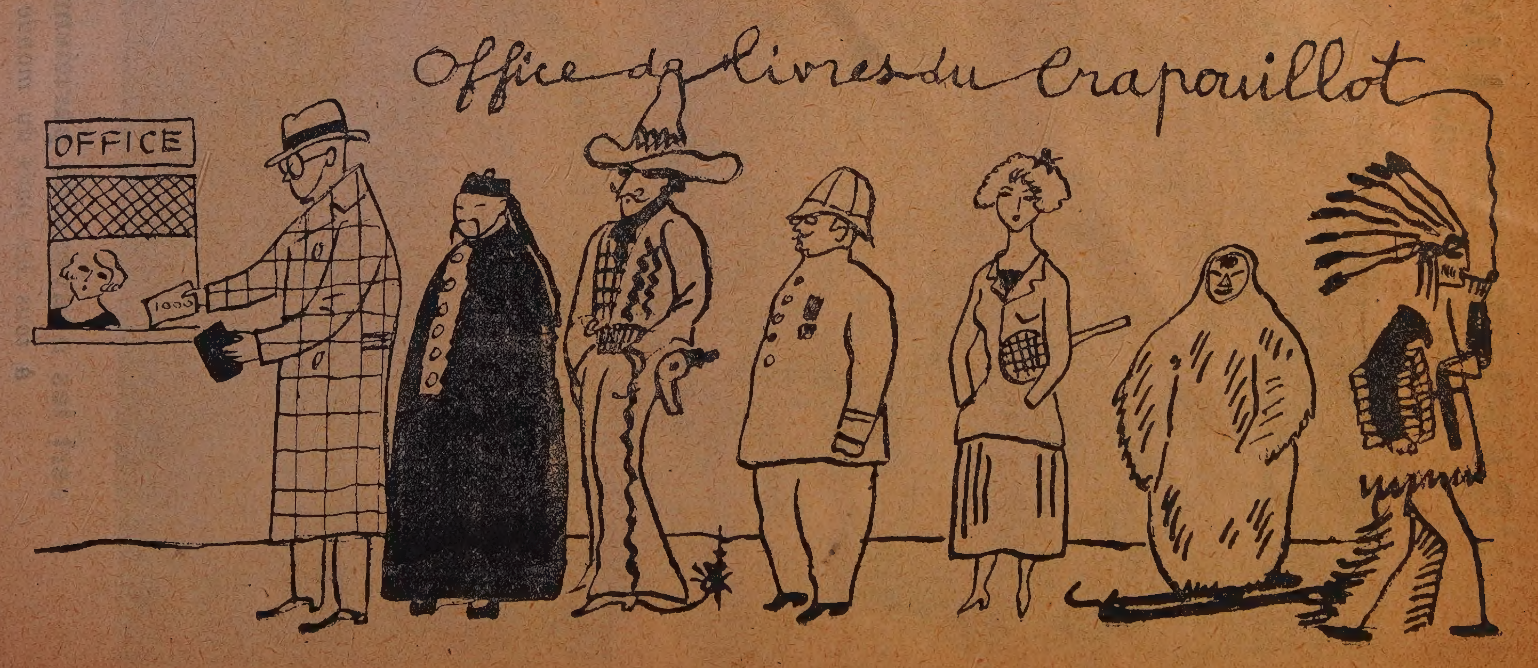


sert les nouveautés parisiennes

à tous les pays du monde

AVANT de PARTIR aux COLONIES ou à L'ÉTRANGER

Souscrivez à l'



L'OFFICE DE LIVRES

du " CRAPOUILLOT "

POUR LA PROVINCE, LES COLONIES ET L'ÉTRANGER

Certains lettrés qui habitent en province, aux colonies ou à l'étranger, des pays dénués de librairies ou fort mal desservis, regrettaient amèrement de devoir attendre des semaines, sinon des mois, les nouveautés que les critiques de revues leur avaient donné le désir de connaître.

L'OFFICE DE LIVRES, créé à leur intention, est basé sur le principe suivant :

Moyennant le dépôt d'une provision, nos correspondants se font ouvrir un compte courant (comme en banque) à notre Service de Librairie, et reçoivent chaque mois un colis de livres nouveaux, choisis très soigneusement d'après les goûts exprimés dans le bulletin de souscription ci-joint et en accord avec la critique particulièrement intransigeante de la Revue.

L'abonné qui réside dans un pays éloigné, au lieu d'avoir besoin de commander en France les livres qui l'intéressent et d'attendre l'aller et le retour des courriers, reçoit les nouveautés de ses auteurs favoris en même que les revues qui en donnent l'analyse.

Le dossier de chaque abonné est continuellement tenu à jour d'après son courrier et « l'office » tient scrupuleusement compte de tous les désirs et de toutes les nouvelles directives données.

Grâce au système du compte courant, plus de frais de chèques ou de mandats multiples et grâce à notre service de recherches, aucun temps perdu à chercher le nom d'un éditeur, à rédiger des commandes, etc... En dehors du colis mensuel, notre office centralise tous vos achats de librairie et se charge automatiquement de tous vos abonnements et réabonnements aux journaux et revues.

Économie de temps, et économie d'argent.

Pour recevoir une moyenne de quatre livres nouveaux par mois, l'abonné doit tabler sur une provision de 360 francs par an (quatre livres à 6 fr. 75 et 3 francs de port, soit 30 francs par mois) pour la France, de 400 francs pour l'étranger. Pour recevoir huit livres par mois : 720 francs (France et Colonies), 800 francs (Etranger).

A chaque envoi, l'abonné est averti, par un relevé, du solde créditeur de son compte courant.

L'Office accepte également le dépôt d'une provision et l'ouverture d'un compte courant sans envois *d'office* et seulement sur commandes du souscripteur.

AU DESSUS DU CERCLE POLAIRE



aussi bien que

SOUS L'ÉQUATEUR



LE CRAPOUILLOT

est le bienvenu

Bulletin de souscription à l'abonnement du
" CRAPOUILLOT " et à " L'OFFICE DE LIVRES " du Crapouillot

3, place de la Sorbonne, PARIS-Ve

NOM ET ADRESSE : ....

....

1. — Je vous adresse ci-joint { **50 fr.** (France) / **60 fr.** (Étranger) } pour un abonnement d'un an au " Crapouillot "

2. — Je vous adresse ci-joint { **250 fr.** (France) / **280 fr.** (Étranger) } pour recevoir la collection reliée des six premières années du Crapouillot (1919-1924)

OFFICE DE LIVRES DU CRAPOUILLOT

3. — Je vous adresse ci-joint une provision de ...., destinée à couvrir les frais d'achat et d'envoi de 3, 4, 5, 6, 10, 12, ... livres par mois, les plus intéressants à votre choix et d'accord avec votre critique littéraire — ainsi que tous les ouvrages que je vous commanderai personnellement.

INDICATIONS SPÉCIALES

I. Je désire, en principe, recevoir, dès leur apparition, les grands prix littéraires :

....

II. Les œuvres de mes auteurs préférés (à savoir) : ....

....

III. Ma maison d'édition favorite est : ....

IV. J'aime : les romans psychologiques ; d'aventures ; les livres de voyage ; les livres d'histoire ; les pièces de théâtre ; les livres de critique littéraire, artistique, théâtrale ; les livres sur la guerre et sur l'histoire de la guerre ; les livres de vers ; les romans coloniaux ou exotiques ; les livres gais ou satiriques ; les traductions inédites d'auteurs étrangers.

V. Je désire des livres d'art illustrés d'un prix ne dépassant pas ....

VI. Prière de ne pas m'adresser les romans parus précédemment dans les revues suivantes, auxquelles je suis abonné :

MONTANT DES PROVISIONS A " L'OFFICE "

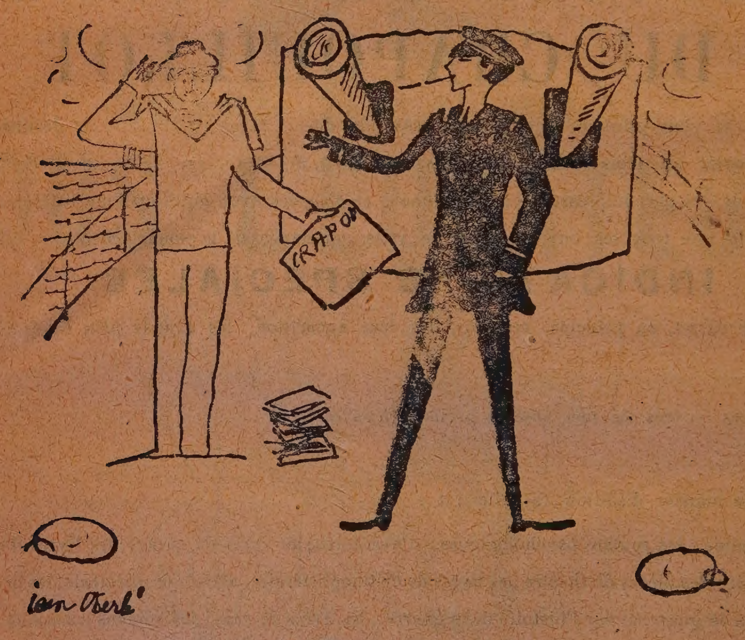
(en dehors de l'abonnement au " Crapouillot" le port recommandé étant compris)

Provision de **360** fr. par an (Étranger : **400** fr.) 4 livres nouveaux par mois.
— **720** fr. par an (Étranger : **800** fr.) 8 livres nouveaux par mois.
— **1200** à **3000** fr...... 10 à 12 livres nouveaux par mois, des éditions originales (susceptibles de doubler de valeur), des éditions d'art et de luxe.

LES OFFICIERS DE MARINE

en croisière

se tiennent au courant des nouveautés littéraires parisiennes



grâce au

CRAPOUILLOT

et à son Office de Livres

LES CENDRES DE VOLTAIRE ET DE ROUSSEAU SE TROUVENT-ELLES AU PANTHÉON ?

—

Les différentes affectations du Panthéon

Le gouvernement vient de décerner les honneurs du Panthéon à Jaurès ; son corps vient d'être inhumé dans le Temple que la Convention nationale a consacré aux Grands Hommes.

Cet hommage, rendu par la Patrie reconnaissante à ceux de ses enfants dont le génie ou le grand talent a rayonné sur la France et s'est souvent aussi répandu sur le monde entier, est une des formes les plus élevées du culte voué à la mémoire de ceux qui ont servi glorieusement leur pays. On ne saurait trop rendre hommage à la Convention, qui a voulu consacrer à ce culte un des plus majestueux et des plus harmonieux monuments de Paris, situé au sommet de la colline qui domine le quartier latin, ce foyer de travail intellectuel, de labeur cérébral intense, où tant de générations de Français et d'étrangers sont venues développer leur intelligence dans le sein de l'Université.

Cependant, je ne conseillerai jamais à ceux de nos grands hommes, qui se préoccupent de leur vivant de la tranquillité et de la paix de leur future dépouille mortelle à travers les âges, de choisir — aussi géniaux qu'ils soient — le Panthéon comme dernière demeure, cette prédilection dût-elle être ratifiée par le gouvernement en

exercice au moment de leur mort. Ils risqueraient fort d'avoir à subir des tribulations nombreuses, de ne voir jamais s'achever le monument que la juste appréciation de leur valeur leur donne le droit d'ambitionner, heureux encore si leurs restes ne finissent pas par échouer dans les égouts parisiens, ou dans les terrains vagues qui entourent la grande ville.

L'histoire du monument n'est guère moins mouvementée que celle de certains des hôtes illustres qu'il a abrités. Commencé en 1758, sur l'ordre de Louis XV, pour remplacer l'église croulante de Sainte-Geneviève, il semble que Soufflot, l'architecte qui en conçut le plan, eut la prescience de ses futures destinées ; il ne fit entrer aucune pensée chrétienne dans ses plans et puisa uniquement son inspiration dans la Grèce antique ; en effet, le monument en forme de croix grecque est précédé d'un vaste portique de style corinthien, et son ensemble rappelle beaucoup plus les temples païens que les édifices consacrés au culte catholique ; la disposition cruciale de l'édifice ne peut même être invoquée comme un indice religieux ; tout le monde sait que cette forme, adoptée dans les premiers siècles par l'église catholique comme son principal symbole, était depuis longtemps utilisée en architecture dans l'antiquité. Le Panthéon fut seulement terminé en 1790 ; et, l'année suivante, la Convention décréta qu'il serait consacré au culte des grands hommes, au moment de la mort du grand Mirabeau, dont la dépouille eut l'honneur d'inaugurer la série des hommes illustres dont les restes devaient être inhumés dans ses murs par les soins de la Patrie reconnaissante. Hélas ! les restes du grand tribun ne devaient pas tarder à subir les effets de la versatilité des foules ; deux années à peine après leur translation au Panthéon, ils étaient profanés et jetés à la voirie. Les cendres de Marat étaient appelées à leur succéder ; elles devaient, elles aussi, subir les dures épreuves de l'ingratitude humaine, faisant suite

à l'enthousiasme. Cependant, les purs, qui avaient considéré qu'il était indigne de laisser demeurer le corps de Mirabeau dans le Panthéon, auraient dû se souvenir qu'à côté des faiblesses de l'homme, des défaillances du politicien, se dressaient tout entiers les actes de ce puissant ouvrier de la première heure de la Révolution, qui avait su dégager toute la puissance du tiers état et l'opposer à la coalition de la noblesse et du clergé ; ils auraient dû également se remémorer l'œuvre oratoire incomparable de cet homme, qui avait tant de fois échauffé l'Assemblée Constituante de sa splendide éloquence. Cependant aussi les séides du Consulat, vautré dans la corruption et la débauche, auraient dû se rappeler qu'ils avaient tous participé à la Tereur, tandis que Marat avait été assassiné avant que le règne sanglant de dame guillotine ait pris naissance, et que derrière le pamphlétaire virulent, dont je n'entreprendrai pas de discuter ici les opinions, il y avait un profond philosophe et un des plus grands savants du XVIIIe siècle.

La Convention Nationale s'honora en faisant transporter solennellement au Panthéon les cendres de Voltaire et de Jean-Jacques Rousseau. Mais bientôt la Révolution fit place à l'Empire, et, en 1806, la destination du monument fut en partie modifiée ; il demeura dédié aux grands hommes, mais le culte y fut rétabli ; il devint alors une nécropole bureaucratique où vinrent foisonner les dépouilles de toutes les solennelles médiocrités. Enfin, la coalition étrangère nous ramena en France une dynastie complètement oubliée par le peuple et totalement ignorante de la mentalité française. Elle s'empressa d'abandonner, sans la moindre hésitation, toutes les glorieuses conquêtes de la Révolution et de l'Empire et elle ne songea qu'à éteindre le rayonnement de la gloire française. La Restauration pensa qu'il était d'une habile politique de s'appuyer sur la congrégation ; je dis la congrégation, et non le clergé. La congrégation était la

Société de Jésus, et elle avait dressé contre elle presque toute la masse du clergé séculier. La congrégation entreprit une campagne de missions dans toute la France ; ses exhibitions publiques se terminaient toujours, en 1819, par un *autodafé* des œuvres de Voltaire et de Rousseau. Les jésuites les considéraient comme les deux plus grands fauteurs des idées révolutionnaires. C'est aux membres de la congrégation que la Restauration eut l'étrange pensée de confier la garde des sépultures de Voltaire et de Rousseau, en consacrant exclusivement au culte catholique le Panthéon, redevenu, en 1821, église Sainte-Geneviève. Nous verrons, dans les pages qui vont suivre, que nous ne sommes pas forcés de considérer les jésuites comme de bien respectueux gardiens de sépulture.

La Révolution de 1830 rendit le Panthéon à sa destination première. Au lendemain des trois journées de juillet, il était de nouveau possible de parler des gloires françaises. Qu'il me soit permis de rappeler la façon pittoresque dont le culte des grands hommes y fut rétabli ; j'ai à cela une raison particulière : le fait est peu connu, et mon grand-père y joua un rôle prépondérant.

Le triomphe des révolutionnaires et la fuite de Charles X avaient mis fin à l'exercice du culte dans le Panthéon, dont les portes majestueuses étaient demeurées closes depuis le premier août. D'abord peu assurée de sa stabilité, la nouvelle royauté citoyenne ne tarda pas à laisser croître son audace à mesure qu'elle croyait voir sa sécurité augmenter ; elle pensa que le 15 août, jour de l'Assomption, serait une date favorable au rétablissement subreptice du culte dans le Panthéon. Ce jour-là, F.-V. Raspail, qui habitait en face du monument, passa devant, avec deux de ses élèves, et tous trois furent étonnés d'y voir un mouvement insolite :

« Dieu nous pardonne ! lui dirent ses élèves, les portes en sont ouvertes à deux battants et la foule, qui s'y porte en

silence, a toute la physionomie de bons et fervents catholiques ; suivons-la. » Effectivement, nous voyons en entrant les fidèles à genoux ; l'étendard de sainte Geneviève déployé à sa place ordinaire ; son chiffre en lettres d'or suspendu à droite et à gauche, à la voûte du dôme ; six candélabres dressés sur le modeste autel que la Restauration avait projeté de remplacer par un autel d'or et de porphyre, du prix d'un million de francs ; mais les cierges étaient restés éteints, comme par un temps d'excommunion majeure, et le prêtre ne se montrait nulle part.

« C'est une expiation », me dirent mes deux élèves.

« Non pas, leur répondis-je, c'est un piège de police et nous ne devons pas permettre que la révolution de 1830 tende des pièges à la piété des hommes, même à celle que nous ne partageons pas ; respect, respect, aujourd'hui plus que jamais à la plus pure des illusions humaines ; il y a ici une foule pieuse qu'il ne faut pas scandaliser, mais il y a aussi des marchands occultes qu'il nous faut chasser du temple, et de telle sorte qu'ils n'y reviennent plus ; le plus difficile est de les démêler.

« A vous, Docteur M..., le plus fécond en expédients espiègles de la révolution de 1830, à vous la solution du problème. »

Le Docteur ne nous fit pas attendre. Il ouvrit la porte du vaste sanctuaire désert ; on le prit sans doute pour le sacristain, car personne ne releva la tête ; en un clin d'œil, les deux chiffres d'or de la vierge tombent sur les dalles, avec un fracas qui tenait du tonnerre, et, éveillés par ce bruit, les fidèles aperçoivent, debout devant l'autel, un être à face humaine et en habit de bourgeois ; c'était le Docteur, qui, avec une âme douée de toutes les vertus d'un ange de dévouement, ne laissa pas que d'avoir, dans les traits de la physionomie, quelque chose de l'ange des ténèbres.

Je n'ai pas eu le temps de remarquer l'impression que ce tableau produisit sur l'assistance, car j'aperçus à l'instant, accourant vers le sanctuaire, un homme qui me paraissait agité de colère, comme doit l'être tout bon surveillant à la vue d'un dégât commis à la barbe de son autorité. Il allait certainement pour appréhender le coupable ; je l'arrêtai au passage en lui disant :

— C'est vous que je cherchais, ce jeune homme a agi par

mon ordre, ne vous en occupez plus ; mais par quel ordre, vous, avez-vous ouvert le Panthéon à ces fidèles ?

— Eh ! mais, Monsieur, me répond notre homme, la main au chapeau, et reprenant envers moi l'attitude d'un employé aux gages, je n'ai agi que d'après l'ordre du commissaire de police du quartier.

— Allez dire à ce commissaire de police qu'il vienne me parler.

— Mais, Monsieur, ajoute le surveillant, il n'en est pas besoin ; si vous avez des ordres à me donner, parlez, je vais les exécuter.

— C'est bien : vous allez donc m'aider à faire sortir poliment ces braves gens, qu'une mauvaise intention que vous n'avez pas devinée voulait rendre dupes de quelque piège ; ces deux messieurs nous seconderont dans cette mission.

Aussitôt, nous nous mettons à avertir, un à un, tous ces fidèles de la méprise qui les avait amenés dans un temple que Dieu venait de léguer à la liberté des cultes.

— Le tabernacle des catholiques est à Saint-Etienne-du-Mont, c'est là votre église paroissiale ; la Révolution a arraché cet autel à l'usurpation des missionnaires.

Nous donnâmes le bras aux dames les plus âgées, jusqu'à la porte de Saint-Etienne ; et en rentrant au Panthéon pour en fermer les portes, nous trouvâmes les familiers de la nouvelle cour qui inscrivaient au pinceau, sur une planche suspendue entre les deux colonnes du péristyle, ces mots effacés par la Restauration : « Aux grands hommes, la Patrie Reconnaissante ».

La royauté bourgeoise comprit la leçon. Elle n'osa plus tenter à nouveau de rendre le Panthéon au culte. Mais elle se garda bien d'y ensevelir aucune gloire française.

Il était réservé au second Empire de changer encore une fois la destination du monument. En effet, si l'influence ultramontaine était demeurée assez stérile sous le règne de Louis-Philippe, malgré les préférences personnelles du couple royal, cette influence devint prépondérante sous le règne de Napoléon III, surtout après son mariage ; c'est elle qui nous entraîna dans les guerres néfastes de Crimée, d'Italie, du Mexique ; je considère la campagne d'Italie comme néfaste pour la

France, car l'Empereur, sous la pression de la cour de Rome, s'opposa toujours à l'entrée dans cette ville des troupes italiennes et garibaldiennes ; ce qui empêcha la réalisation intégrale de l'unité italienne et nous aliéna les sentiments de gratitude des peuples de la péninsule. Cette politique nous fut plus néfaste encore ; elle fit refuser par la France, en juin 1869, la proposition du ministre autrichien de Beust, de laisser Rome à l'Italie et de sauvegarder les intérêts religieux par la loi des garanties ; grâce à cette combinaison, l'Autriche catholique espérait pouvoir prendre sa revanche de Sadowa.

Après la déclaration de guerre de 1870, le prince de Metternich, ambassadeur d'Autriche à Paris, et Vimercati, vieil agent de Cavour auprès de Napoléon, vinrent déclarer à celui-ci que, s'il acceptait les propositions de juin 1869, l'Autriche et l'Italie étaient prêtes à marcher avec la France contre la Prusse. *Napoléon refusa,* et il eut l'inconscience d'écrire le 3 août à l'impératrice : « Je ne cède pas sur Rome », ce qui justifie le propos que l'on prête à l'impératrice : « Mieux vaut les Prussiens à Montmartre que les Piémontais à Rome. »

Quoi qu'il en soit, un des premiers actes de l'évolution de la politique religieuse en France fut le décret du 22 mars 1852, qui rétablissait le culte de sainte Geneviève dans le Panthéon. Cette affectation demeura inchangée pendant toute la durée de l'Empire et les premières années de la troisième République, sous l'Ordre moral.

Ce fut Benjamin Raspail, fils aîné de F.-V. Raspail, qui déposa, peu de temps après la victoire républicaine remportée contre les hommes du 16 mai, une proposition de loi tendant à rendre le Panthéon à la destination glorieuse que lui avait donnée la Convention nationale. A cette époque, déjà lointaine, les partis conservateurs étaient encore fort puissants ; la proposition sommeilla longtemps dans les bureaux. Il fallut la mort de Victor Hugo, en 1885, pour que la reconnaissance nationale

balayât tous les obstacles et pour que le Panthéon fût rendu au culte des grands hommes ; la dépouille du grand poète fut transportée directement dans ses cryptes.

La troisième République a-t-elle mieux entretenu le culte des grands hommes que les gouvernements qui l'ont précédée ? Cela est fort discutable, et pour preuve nous ne retiendrons que ce qui est advenu des cendres de Voltaire et de Rousseau, dont nous allons retracer les avatars dans les pages suivantes. Depuis cinquante-quatre ans, on n'a pas trouvé moyen d'élever à la mémoire de ces deux grands génies des monuments dignes d'eux. Leurs cercueils sont encore recouverts par de lamentables monuments provisoires en bois peint qu'on avait édifiés rapidement et provisoirement, au moment du transfert de leurs cercueils, et que la Restauration mit à pourrir dans un coin des sous-sols.

§

L'ouverture des tombes de Voltaire et de Rousseau au Panthéon en 1897

Cette hésitation proviendrait-elle de l'indécision qui plane encore sur l'authenticité des restes de ces deux grands hommes ? C'est possible et c'est ce que nous allons étudier dans les pages qui vont suivre.

Dans un article que j'ai publié dans la *Grande Revue* (1), j'ai démontré que l'étude du masque mortuaire de Jean-Jacques Rousseau, moulé moins de vingt-quatre heures après la mort par le grand sculpteur Houdon — masque qui était alors depuis de très longues années la propriété de ma famille et dont l'authenticité a été mise hors de doute par les documents qui l'accompagnaient et par une étude approfondie faite par des spécialistes éminents, — que cette étude démontrait l'existence de lésions osseuses du crâne et du squelette de la face, qui

(1) *Grande Revue*, 10 août 1912.

avaient été produites criminellement au moment même de la mort du grand philosophe. Il fut procédé, en 1897, à l'ouverture des cercueils de Voltaire et de Rousseau dans les caveaux du Panthéon, par des gens absolument incompétents ; ceux qui dirigeaient cette opération ne se servirent d'aucun des procédés scientifiques d'identification qui auraient permis une reconnaissance absolument indiscutable.

Aucun anthropologiste, aucun médecin légiste n'assistaient à cette opération qui fut conduite d'une façon déplorable.

Deux cadavres étaient sous nos yeux, raconte Cabanès (1), intacts ou à peu près... Ces constatations manquaient de base scientifique : il ne s'agissait pas seulement, en effet, de reconnaître la présence réelle de deux cadavres dans leur enveloppe dernière ; il eût fallu les identifier, et cette identification, nul ne songea à s'en inquiéter. Un anthropologiste seul, pratiquant des mensurations selon toutes les règles de l'art, aurait pu, d'une manière positive et définitive, authentifier notamment le crâne de Rousseau, en le comparant avec le masque du philosophe, moulé au lendemain de sa mort.

Un des assistants déplorait également que l'on ne se fût entouré d'aucune garantie scientifique, à défaut de laquelle toute tentative d'identification demeurait absolument vaine. Il s'était efforcé d'y remédier personnellement, mais, dépourvu des instruments nécessaires, il se rendait bien compte de l'inutilité de sa tentative. Voici ce qu'il écrivait à ce sujet au docteur Cabanès :

11 février 1898.

Mon cher confrère,

Vous regrettez, avec juste raison, que l'examen scientifique des squelettes de Voltaire et de Rousseau n'ait pas été fait lors de l'ouverture de leurs cercueils au Panthéon.

Mais vous savez mieux que personne dans quelles conditions cette découverte s'est produite et combien il eût été

(1) Cabanès : *Les indiscrétions de l'histoire,* VI[e] série. *J.-J. Rousseau s'est-il suicidé ?*

difficile, sinon impossible, de faire à ce moment des recherches exactes.

Il avait été d'ailleurs entendu que les cercueils provisoirement refermés, mis sous scellés, seraient rouverts plus tard pour l'examen qui s'imposait.

J'avais donné le conseil que pour cela il fût fait appel à des hommes compétents, tels que M. Laborde ou M. Manouvrier, devant lesquels je pensais m'effacer complètement ; mon assistance au Panthéon n'ayant été d'ailleurs réclamée que pour vérifier l'hypothèse de la mort de Rousseau par coup de feu.

J'avais eu soin cependant, en l'absence de collègues plus autorisés, de prendre, séance tenante, avec mon cousin, le docteur Louis Monod, quelques mesures à l'aide des moyens très imparfaits dont nous disposions.

Je n'avais pas publié ces chiffres, pensant qu'ils devaient être vérifiés par des procédés plus précis.

Mais aujourd'hui, — comme nous l'apprend mon excellent collègue et ami, M. le docteur Laborde, dans la *Tribune médicale*, — M. le ministre de l'instruction publique s'oppose à l'examen anthropologique des squelettes de Voltaire et de Rousseau, il me semble que ces mensurations méritent d'être connues, telles quelles, et faute de mieux.

Veuillez, mon cher confrère, croire à mes meilleurs et distingués sentiments.

CHARLES MONOD (1).

VOLTAIRE

Crâne. Diamètre antéro-postérieur	16
— — transversal	13
Fémur	43
Tibia	35
Humérus	32

ROUSSEAU

Crâne. Diamètre antéro-postérieur	17
— — transversal	14,5
Fémur	41
Tibia	34
Humérus	29

(1) *Chronique médicale*, 15 février 1898.

En étudiant, dans d'autres relations de la cérémonie du 18 décembre 1897, les phases de cette opération incohérente, relations dans lesquelles les auteurs ont déclaré avoir constaté l'intégrité absolue, non seulement du squelette, mais aussi du crâne de Rousseau, nous avons été forcé de mettre en doute l'authenticité de ces restes mortels.

Nous allons, dans cet article, établir que de très nombreux arguments secondaires viennent se grouper pour corroborer cette opinion ; et tant que l'on ne se décidera pas en haut lieu à procéder à une identification rigoureusement scientifique des restes de Voltaire et de Rousseau, les doutes qu'ont suscitées les accusations de profanation portées contre la Restauration continueront à planer et l'on sera en droit de se demander si les corps de Voltaire et de Rousseau se trouvent réellement au Panthéon. Je baserai surtout mon argumentation sur le squelette de Rousseau pour lequel j'ai possédé des éléments de comparaison et d'argumentation tout à fait particuliers ; mais il est évident que, s'il est démontré qu'on a substitué au squelette de Rousseau une dépouille humaine quelconque, il n'y a aucune raison de supposer que l'on ait été plus respectueux pour les restes de Voltaire.

Dans notre travail de la *Grande Revue*, nous avons démontré que le masque mortuaire de Jean-Jacques laissait apparaître nettement trois lésions traumatiques, qui n'avaient pu être produites que par un instrument contondant ; ces trois lésions étaient situées respectivement sur la partie droite du front, au-dessus de l'angle externe de l'œil droit et sur la partie latérale gauche du nez. Pour moi, ces trois traumatismes avaient déterminé trois fractures osseuses. On a, par la suite, contesté la fracture du frontal droit. J'estime que c'est à tort, puisque seule cette lésion était mortelle et qu'elle seule était capable d'expliquer la mort rapide du philosophe. Mais même si l'on admet que la lésion frontale avait seulement inté-

ressé les parties molles, il n'en demeurait pas moins une fracture de l'os malaire et des os propres du nez. Voyons si rien de semblable a été retrouvé sur le crâne que contenait le cercueil prétendu de Rousseau.

A l'ouverture du cercueil on a trouvé :

le squelette de Jean-Jacques Rousseau, en parfait état de conservation, les bras croisés sur la poitrine, la tête légèrement inclinée à gauche, comme un homme endormi ; il était couché sur le linceul encore reconnaissable. Le crâne était intact, sans aucune trace de perforation ni de fracture, dit le procès-verbal officiel.

Cette description est un peu sommaire, un peu administrative ; on en trouve une beaucoup plus détaillée dans le compte rendu de la cérémonie publié par M. Auguste Castellan, dans la *Tribune de Genève* du 2 février 1905 ; l'auteur nous dépeint l'état des ossements avec une minutie toute particulière.

Quel spectacle, lorsque, pour la première fois depuis cent dix-neuf ans, c'est-à-dire depuis le 4 juillet 1778, la lumière des lampes pénétra dans ces ténèbres de la tombe.

Le squelette de Jean-Jacques Rousseau, admirablement conservé, nous apparut tout entier. Ici, nulle désarticulation, nul dérangement d'aucune partie. A peine dans sa partie médiane et par le haut était-il rendu un peu vague et légèrement vaporeux par le réseau, d'une ténuité et d'une diaphanéité extrême, de ce qui fut le linceul, et qui, en un clin d'œil, sous l'action de l'air, tomba en une invisible poussière dont il fut impossible de toucher le moindre vestige.

Les bras étaient croisés sur la poitrine, et la tête légèrement inclinée à gauche, en l'attitude d'un homme plongé dans la méditation et en la contemplation des choses éternelles, des au-delà du temps et de l'espace.

Les carpes, métacarpes, phalanges, phalangines et phalangettes des mains étaient pour la plupart tombés partie dans le thorax, partie sur les côtes. Les os correspondants des deux pieds étaient également tombés de chaque côté des calcanéums et y formaient de petites pyramides d'ossements.

L'examen méticuleux du crâne et de toutes les parties de

la tête avait ici une importance extrême, à cause de la légende du suicide de Jean-Jacques Rousseau au moyen d'une arme à feu. Aussi ne fut-ce pas sans une anxiété extrême que, sitôt l'ouverture de la troisième enveloppe du cercueil, tous les regards se tournèrent vers la tête. Comme je m'en trouvais le plus rapproché, M. Berthelot me pria de la détacher pour la lui remettre. Ce que je fis.

Il me faudrait la plume et le cœur de Jean-Jacques Rousseau pour dire ce que j'éprouvai au moment où je sentis dans mes mains tremblantes cette tête, laboratoire aujourd'hui inerte et vide, mais où avait bouillonné la genèse d'un monde nouveau.

Le crâne qui, comme celui de Voltaire, avait été scié pour l'autopsie, était d'une netteté parfaite, absolue ; pas le moindre indice d'une fracture ou perforation quelconque. Ainsi tombait encore, et à plat, une légende atroce, chère aux ennemis de Jean-Jacques et tant exploitée par eux.

Malheureusement, toutes ces constatations avaient été faites hâtivement, imparfaitement, aucun esprit scientifique n'avait guidé cet examen sommaire. Tous les acteurs de cette scène s'étaient laissés envahir par une sorte de sentimentalisme étrange ; même les savants, qui avaient l'habitude d'apporter le plus de rigueur scientifique dans leurs travaux, n'avaient pas échappé à cet entraînement ; je donnerai pour preuve de cet état d'esprit la lettre suivante que Berthelot me fit l'honneur de m'écrire au sujet de cette cérémonie d'exhumation.

Bellevue, le 8 juillet 1905.

Monsieur,

Je m'empresse de répondre à votre lettre relative aux restes de Voltaire et de Rousseau. Les faits rapportés dans mon volume *Science et Education* ont été constatés par moi-même et publiés presqu'aussitôt dans des journaux. J'ai eu en main les crânes de Voltaire et de Rousseau et je les ai examinés avec soin pendant plusieurs minutes, avec la précision que comportait mon éducation médicale et anatomique. En ce qui touche Rousseau, le cercueil de plomb qui contenait ses restes portait toutes les marques d'authenticité signalées à l'époque de ses funérailles et à l'époque du

transfert de ce cercueil au Panthéon. Il n'avait jamais été ouvert.

Les corps de Voltaire et de Rousseau avaient disparu, laissant seulement leurs squelettes. Celui de Rousseau était intact et, en examinant son crâne, fort bien conservé, je n'y ai aperçu aucune trace de perforation, de fracture ou de lésion quelconque : il ne saurait subsister aucun doute sur ce fait, qui résulte de l'examen direct du crâne et non de celui de quelque moulage ou de reproduction quelconque, dont l'origine et les caractères ne sauraient comporter la même certitude.

Veuillez, Monsieur, agréer l'assurance de ma haute considération et sympathie.

M. BERTHELOT.

Je connaissais parfaitement le passage auquel me renvoyait le grand savant, mais comme je n'y avais pas trouvé les précisions scientifiques désirables, je m'étais permis de lui demander un supplément d'informations.

J'avoue avoir été profondément étonné en lisant sa lettre ; ce chimiste admiré du monde entier ne craignait pas d'y déclarer qu'il s'en était rapporté *à son éducation médicale et anatomique*, pour identifier d'un simple coup d'œil les squelettes de Voltaire et de Rousseau. Par quelle étrange illusion cet homme devenu un des maîtres illustres d'une science exacte, qui confine souvent à la minutie, pouvait-il en arriver à dédaigner les principes les plus essentiels et les plus élémentaires de l'anthropologie, quand il s'agissait d'identifier des ossements dont l'authenticité avait été contestée à plusieurs reprises ?

Voici comment Berthelot nous a dépeint l'état des squelettes de Voltaire et de Rousseau dans *Science et Education*.

EXAMEN DES CERCUEILS

Le cercueil de *Voltaire* a été l'objet du premier examen. Il se trouve dans un caveau au midi, éclairé par une fenêtre. La statue de Voltaire est placée en face dans une niche.

Un sarcophage en menuiserie peinte, avec emblèmes et inscriptions, recouvre le cercueil. Ces inscriptions sont celles

qui figurent au *Moniteur* du 13 juillet 1791, dans le récit du transfert du corps de Voltaire au Panthéon, que je résumerai plus loin.

J'ai lu notamment celle-ci : « Il défendit Calas, Sirven, de la Barre, Montbailly, etc. ».

Ce sarcophage ayant été renversé sur le côté, on en a retiré, en la faisant glisser sur deux barres transversales de bois, une grande caisse en bois rectangulaire, fermée par deux plates-bandes en fer formant équerre et rattachant la planche de dessus aux deux côtés auxquels cette planche était assujettie par une série de forts clous.

La jonction du couvercle aux côtés était autrefois garantie à l'aide de bandes de toile, fixées par des sceaux de cire ; mais les bandes ont disparu peut-être par vétusté, et les sceaux de cire subsistent seuls ; ils portent les empreintes de fleurs de lis.

Des ouvriers, sous les ordre de l'architecte du monument, ont détaché le couvercle sous nos yeux, et l'on a trouvé à l'intérieur de la caisse une bière en bois, dont le dos était en forme de toit, séparé des parties latérales correspondantes, lesquelles étaient distinctes de la grande caisse qui renfermait le tout. Le toit étant soulevé à son tour, on vit apparaître un squelette.

Ce squelette reposait au fond de la caisse, sur une planche isolée, toute entourée de brindilles de bois. C'était celui d'un homme de taille médiocre, dont les os principaux existaient et avaient conservé leurs relations générales.

La tête se trouvait à un bout, divisée en trois parties, savoir :

La calotte du crâne renversée, le crâne ayant été scié horizontalement, comme on a coutume de le faire dans les autopsies ;

Le reste du crâne uni aux os de la face, placé à côté de la calotte ;

Un peu plus loin, le maxillaire inférieur, en partie engagé sous les côtes.

En réunissant ces diverses parties, on reconstituait une tête de petites dimensions, fort semblable à celle de la statue de Voltaire par Pigalle, exécutée dans la dernière année de la vie de Voltaire ; laquelle existe dans la bibliothèque de l'Institut et offre déjà l'aspect d'un squelette.

Au-dessous de cette tête se trouvaient les os des bras et

du thorax, côtes et vertèbres d'aspect grêle, le tout un peu en désordre ; puis les parties lombaires de la colonne vertébrale et le bassin. Les os des jambes étaient à la suite. Le fémur et le tibia avaient des dimensions relatives assez fortes, en tenant compte de la taille du squelette. Les os des jambes se trouvaient dans un grand état de confusion : par exemple, un fémur et deux tibias étaient juxtaposés.

En somme il semblait que ces restes eussent été glissés et transvasés, à un certain moment, d'une bière dans une autre.

Les os étaient secs et blanchis en partie à cause de l'âge du défunt et en partie à cause des conditions de leur conservation, les chairs et les téguments ayant disparu. Il restait seulement dans le thorax, dans la région abdominale et surtout dans le bassin, une grande quantité de matière brune et élastique que la commission m'a prié d'examiner.

D'après étude et examen microscopique, cette matière, telle qu'elle subsiste aujourd'hui, est constituée principalement par de la sciure de bois, placée autrefois dans le cercueil afin d'absorber les liquides.

Je n'ai reconnu, dans les portions qui m'ont été remises, ni sels mercuriels, ni sels métalliques ou alcalins, en dose notable, ni substances résineuses, aromatiques ou bitumineuses ; bref, aucun composé inaltérable qui ait pu être employé à l'origine pour embaumer ou conserver le cadavre d'une manière durable.

Le cercueil de Rousseau se trouve dans un autre caveau, situé parallèlement au côté opposé du monument. Il est également recouvert par un sarcophage en menuiserie peinte, avec emblèmes, en assez mauvais état. Ce sarcophage étant soulevé, on aperçut aussitôt un cercueil de plomb, portant en caractères majuscules et en toutes lettres l'inscription suivante :

Hic Jacent ossa Johannis Jacobi Rousseau
1778.

Après ouverture de ce cercueil et de deux autres emboîtés, l'un de chêne, l'autre de plomb, dont aucun n'avait été rouvert depuis l'époque de la sépulture, on a trouvé les restes de Rousseau, couché dans la position d'un homme endormi.

Ils gisaient au fond du cercueil, les ossements ayant conservé les relations normales, sans trouble sensible et dans un meilleur ordre que ceux de Voltaire. Le crâne, de

dimensions plus fortes, aussi bien que la taille elle-même du squelette, avait été également scié en vue de l'autopsie. Ce crâne ne portait aucune perforation, fracture ou lésion anormale, telles que celles qu'aurait pu produire une balle de pistolet : ce qui réfute l'une des opinions émises sur le prétendu suicide de Rousseau.

Il n'y avait ni sciure de bois, ni matière analogue accumulée dans le cercueil.

Les chairs et les tégumentes avaient disparu ; ce qui coïncide avec l'absence d'agents conservateurs ou antiseptiques d'action durable. Il n'y avait non plus aucun liquide, mais seulement au fond de la bière une couche brune rougeâtre, de quelques millimètres d'épaisseur, sur laquelle reposaient les ossements, ceux-ci de couleur jaunâtre et gras au toucher.

La disparition des portions aqueuses du cadavre, par évaporation ou évacuation, aussi bien que celle des chairs et téguments sous forme de gaz et de produits volatils, développés par les effets réunis de la fermentation et des oxydations, montre que la clôture du cercueil de plomb n'était pas demeurée parfaite.

En raison des variations incessantes de pression atmosphérique et de celles des gaz intérieurs, il s'est produit, à travers les fissures du métal, une circulation et des échanges progressifs avec l'atmosphère : les gaz intérieurs s'échappant, tandis que les gaz atmosphériques, l'oxygène surtout, pénétraient et exerçaient des réactions destructives bien connues. Il est remarquable que ces actions lentes aient suffi en l'espace de cent-vingt ans pour réduire le cadavre presque entièrement à l'état de squelette au sein d'un espace clos, tel qu'un cercueil de plomb, suspendu dans l'air où le corps était maintenu, à la fois à l'abri du contact de la terre et des insectes.

Après cette description et cette dissertation très savante sur les différents phénomènes de la décomposition cadavérique qui aboutissent finalement à la disparition des parties molles du cadavre, Berthelot rappelle par quelles vicissitudes les restes de Voltaire sont passés et les tribulations qu'ils ont subies depuis la mort du philosophe jusqu'au moment où ils ont été déposés, en 1791, dans les caveaux du Panthéon.

Voltaire est mort le 30 mai 1778, dit-il. Son autopsie fut faite le jour suivant...

On sait que le clergé s'opposa à ce que la sépulture de Voltaire eût lieu à Paris. Elle se fit à Scellières, près de Romilly-sur-Seine, aux environs de Troyes. Les détails nous en ont été conservés dans les *Œuvres de Grosley*, tome II, p. 450 (1813). Ils ont été reproduits en partie dans le *Magasin encyclopédique*, en 1814, tome I, p. 229 et suivantes. On lit notamment dans Grosley une lettre de l'abbé Mignot, neveu de Voltaire et abbé commandataire de Scellières. Il y raconte comment le transfert du corps fut autorisé au point de vue civil par le ministre Amelot, ainsi que par ce même curé de Saint-Sulpice, qui refusait de l'enterrer à Paris. J'ai lu moi-même, chez le notaire, la dernière autorisation manuscrite. On voit que la sépulture, quoique refusée en principe, put avoir lieu, par une certaine tolérance et dans des conditions demi-secrètes. Les choses se passaient souvent ainsi à la fin du XVIIIe siècle.

Le corps de Voltaire, revêtu d'une robe de chambre et la tête couverte d'un bonnet de nuit, fut assis dans un carosse et transporté, dans la nuit du 31 mai au 1er juin, de Paris à Scellières. Ce carosse était suivi par un deuxième, occupé par M. Dampierre de Hornoy, conseiller au parlement de Paris, son petit-neveu, et par deux autres parents du défunt : M. Marchant, maître d'hôtel du roi, et M. de la Houlière, brigadier des armées. Le transport eut lieu dans un profond secret, sans arrêt, et la voiture fermée arriva à l'abbaye le 1er juin, à midi.

Le corps fut mis en bière dans un cercueil de bois, par un fossoyeur de Romilly. Présenté à l'église à trois heures de l'après-midi, il y fut gardé toute la nuit par un religieux et par le fermier et le menuisier de l'abbaye.

A onze heures du matin, le 2 juin, eut lieu un service solennel, auquel assistèrent divers curés, entre autres M. Bouillerot, curé de Romilly-sur-Seine.

Le corps fut inhumé, c'est-à-dire reçu en dépôt près la porte du chœur, dans le caveau de l'église du monastère, en attendant, disait-on, qu'on pût le transporter à Ferney.

Cependant, le 3 juin, arriva une lettre de l'évêque de Troyes, pour interdire la sépulture de Voltaire ; mais il était trop tard. Tout se borna à une réponse du prieur de l'abbaye de Scellières.

Le corps de Voltaire resta là jusqu'en 1791. A cette époque, l'abbaye de Scellières et ses terres furent mises en vente, conformément à la loi. Cependant, le 8 mai, l'Assemblée nationale rendit un décret pour ordonner le transfert du corps de Voltaire, de l'abbaye de Scellières dans l'église paroissiale de Romilly, jusqu'à ce qu'il eût été statué sur une pétition renvoyée au Comité de constitution.

Cette première exhumation eut lieu le 10 mai, en présence du même curé et de son clergé, des officiers municipaux, du juge de paix du canton, de deux chirurgiens de Romilly et de témoins pris en dehors de la municipalité. Elle est décrite en détail par un procès-verbal de la municipalité de Romilly, qui a été imprimé dans une brochure de M. Babeau, publiée à Troyes en 1874 ; nous possédons en outre à cet égard (*Œuvres de Grosley*) une lettre de M. Bouillerot, curé de Romilly-sur-Seine, qui fut témoin et officia chaque fois, lors de la première inhumation à Scellières, de l'exhumation précédente, de la déposition du corps dans l'église de Romilly et de sa translation ultérieure à Paris, en juillet de la même année.

D'après le procès-verbal officiel, les témoins ont trouvé le cercueil presque entier, ils l'ont fait tirer de terre, ont fait détacher les planches de dessus et des côtés. Les chirurgiens ont visité le corps, ont déclaré qu'il était entier, à cela près des parties des pieds dont il n'est paru aucun vestige (1) ; que le cercueil était pourri, noir et collé au corps, les chairs desséchées et cependant conservées à peu près dans leur grosseur naturelle. Lesdits officiers municipaux ont fait mettre ledit corps avec la planche de dessous son cercueil, à laquelle il est comme collé, dans un sarcophage (*sic*) qu'ils ont fait apporter ; on a laissé ledit sarcophage ouvert environ une heure, aux yeux du peuple et couvert de sabres croisés. M. le Commandant a fait défiler la garde autour du corps, il y a préposé quatre sentinelles, etc... Cela fait, le corps a été conduit processionnellement, couvert d'un drap mortuaire, de branches et de fleurs, accompagné de chants lugubres, de ladite église en celle de Romilly. Après la cérémonie, les officiers municipaux ont fait fermer le sarcophage, ont apposé sur celui-ci un sceau,

(1) M. Babeau observe que cette rédaction semble avoir eu pour but de dissimuler l'enlèvement de quelques os du pied par ses admirateurs, tels que le calcanéum et le premier os du métatarse.

ont laissé ledit sarcophage déposé dans l'église et préposé une garde à sa conservation... ».

M. Bouillerot dit de même que, lors de l'exhumation, on trouva un cadavre décharné, desséché en entier, dont toutes les parties étaient jointes, etc.

On voit que ces détails sont conformes à l'état présent dans lequel nous avons trouvé les ossements déposés sur la planche à laquelle ils adhéraient en 1791. Mais le reste du premier cercueil étant pourri a été remplacé à cette époque par un autre, qui est évidemment celui dont la partie supérieure est en forme de toit, et qui est renfermé maintenant dans une troisième caisse. Ces circonstances particulières sont en parfaite harmonie avec l'état actuel des restes et du cercueil. Quant à la disparition complète des chairs desséchées, qui subsistaient encore en 1791, c'est l'effet naturel du temps et des phénomènes d'oxydation lente, attribuables à l'air circulant à travers les jointures d'un cercueil de bois, pendant un siècle.

Le désordre que l'on observe aujourd'hui dans ces restes est la conséquence presque inévitable des transports qui ont eu lieu successivement et à plusieurs reprises d'un cercueil dans un autre... . . . .

La description de l'état dans lequel on a trouvé les squelettes contenus dans les cercueils de Voltaire et de Rousseau au Panthéon et les considérations qu'en tire Berthelot suggèrent plusieurs réflexions.

Il dit que : « Il restait seulement dans le thorax, dans la région abdominale et surtout dans le bassin de Voltaire une grande quantité d'une matière brune et élastique que la commission m'a prié d'examiner. D'après l'étude et l'examen microscopique, cette matière, telle qu'elle subsiste aujourd'hui, est constituée principalement par de la sciure de bois placée autrefois dans le cercueil afin d'absorber les liquides. » A mon avis l'explication de cette particularité est un peu différente. Cette sciure de bois n'avait certainement pas été placée dans le fond de la bière pour absorber les liquides qui se produiraient au moment de la décomposition cadavérique ; on aurait trouvé dans ce cas une couche uniforme sur laquelle

aurait reposé le cadavre. L'accumulation de sciure dans le thorax, dans la région abdominale et surtout dans le bassin montre que l'on avait retiré, de ce corps, les viscères contenus dans le thorax et la cavité abdominale, pour les remplacer par cette sciure. L'opération qui consistait à enlever les organes les plus putrescibles du corps et à les remplacer par une poudre absorbante, explique facilement comment le cadavre d'un homme, aussi chétif et aussi amaigri que l'était Voltaire au moment de sa mort, ait pu présenter l'aspect qu'il avait quand on l'exhuma pour la première fois en 1791. Dans les dernières années de sa vie, Voltaire était parvenu au dernier degré de la maigreur, nous en avons un témoignage irrécusable dans la statue de Pigalle, ses muscles étaient réduits à un volume très minime, le tissu adipeux, qui est situé ordinairement entre les masses musculaires et la peau, avait entièrement disparu. Au moment de l'autopsie, les viscères avaient été retirés ; dans ces conditions, la dessiccation des parties molles du cadavre devait se faire avec la plus grande facilité.

Lors de l'exhumation de 1791, on substitua au cercueil primitif, déjà très altéré, un second cercueil de chêne ; mais on eut grand soin de ne pas toucher au corps de Voltaire. On se borna à détacher les côtés de la première bière et à glisser la planche qui en formait le fond dans la nouvelle caisse ; cette opération se fit avec la plus grande facilité, car le corps était *collé* à la planche. La cérémonie du 10 mai 1791 avait un caractère officiel : elle était faite par ordre de la Convention ; toutes les précautions nécessaires furent prises pour que les restes de Voltaire ne fussent pas malmenés et les ossements ne furent certainement pas déplacés à ce moment.

Le procès-verbal officiel de l'ouverture du cercueil de Voltaire, faite le 10 mai 1791, dit que : « Les officiers municipaux ont fait fermer le sarcophage, ont apposé sur celui-ci un sceau... » ; qu'est devenu ce sceau, dont on n'a

retrouvé aucune trace en 1897 ? Les sceaux de cire fleurdelysés apposés en 1821 sont encore visibles sur le cercueil, pourquoi celui qui fut mis en 1791 aurait-il seul disparu ? Nous l'expliquerons plus loin.

Le corps de Voltaire était momifié en mai 1791 ; toutes les parties molles et par conséquent tous les ligaments articulaires étaient encore conservés. Les ossements contenus dans son cercueil furent retrouvés dans le plus grand désordre en 1897. Berthelot admet que ce bouleversement résulte du transfert des cendres de Scellières au Panthéon en juillet 1791 ; pourquoi ces mêmes désordres ne se seraient-ils pas produits pour les restes de Rousseau ?

Comparons l'état des restes de Voltaire avec celui que présentaient les ossements de Rousseau en 1897 ; le squelette de ce dernier était disposé dans un ordre admirable ; aucune pièce osseuse n'avait été déplacée. Berthelot spécifie bien qu'on n'a trouvé aucune parcelle de sciure de bois ou de poudre absorbante quelconque dans le cercueil de Rousseau. Les processus de décomposition cadavérique ont dû s'opérer très différemment chez Voltaire et chez Rousseau. Jean-Jacques est mort en plein été et non pas au printemps ; la décomposition du corps devait être très avancée quand on le mit en bière, environ 60 heures après le décès. Rousseau était loin d'être amaigri et décharné comme Voltaire au moment de sa mort ; il avait été, toute sa vie, pourvu d'un certain embonpoint. Ainsi qu'il arrive toujours quand un cadavre est enfermé dans une bière plombée, après l'inhumation, son cadavre subit en quelques mois une dégénérescence graisseuse et, peu d'années après, les tissus devaient être totalement détruits et transformés en un liquide visqueux, noirâtre, au milieu duquel les os nageaient. Comme les différences successives de pression produite par les gaz, dégagés par la putréfaction, avaient certainement déterminé des fissures dans le cercueil de plomb, l'évaporation lente

de ce liquide commença rapidement. Ces phénomènes d'oxydation et d'évaporation furent facilités par ce fait que le cercueil de Rousseau n'avait pas été *enterré*, mais déposé dans un caveau de l'île des peupliers, où l'air circulait librement, puis transporté dans les sous-sols du Panthéon, où l'atmosphère était aussi humide.

Les processus d'altération cadavérique furent donc différents pour les corps de Voltaire et de Rousseau, mais la destruction des parties molles était certainement aussi avancée chez Rousseau en 1794 que chez Voltaire en 1791, et si l'on attribue le bouleversement du squelette de Voltaire au transfert de ses restes de Scellières à Paris, il n'y a pas de raison pour que certaines parties osseuses du squelette de Jean-Jacques ne se soient aussi déplacées dans le transport du cercueil d'Ermenonville au Panthéon en 1794.

§

Les vicissitudes des restes de Rousseau

Retraçons maintenant les différentes péripéties par lesquelles le cercueil contenant les restes de Rousseau est passé depuis le 4 juillet 1778, date de son inhumation dans l'île des peupliers à Ermenonville, jusqu'au 18 décembre 1897 ; elles rendent invraisemblables les constatations faites par la commission qui a présidé à l'ouverture des tombes de Voltaire et de Rousseau.

Rousseau est mort le 2 juillet 1778, en pleine saison chaude ; la mise en bière a seulement été faite dans la soirée du 4 juillet ; la décomposition du corps devait être déjà fort avancée et elle a dû se poursuivre activement dans le cercueil ; car, quoiqu'en aient dit certaines publications de l'époque, il ne fut procédé à aucun embaumement. Si on avait embaumé le corps de Jean-Jacques, le fait aurait été consigné dans le procès-verbal d'autopsie et dans les relations de Le Bègue de Presles

et de M. de Girardin ; ces documents n'en font aucune mention. Il ne devait donc plus rester de parties molles capables de maintenir les pièces osseuses en place, quand on procéda à la translation des cendres de Rousseau au Panthéon en 1794. La cérémonie eut lieu le 20 Vendémiaire de l'An III.

Le 18, on avait enlevé de l'île des peupliers son urne funéraire ; les citoyens d'Ermenonville l'avaient accompagnée jusqu'à la commune d'Emile, ci-devant Montmorency... les citoyens... voulaient du moins le posséder encore quelques instants. Le corps de Rousseau y resta jusqu'au lendemain à midi.

Le 19, le cortège se mit en marche pour Paris et arriva vers 6 heures 1/2 du soir à la place de la Révolution ; il s'arrêta au pont tournant au pied de la Renommée qui semblait, comme on l'a déjà observé, annoncer à l'Univers l'apothéose d'un grand homme (1).

Ce transfert d'Ermenonville à Paris fut fait *seize ans après la mort* de Rousseau ; on ne prit aucune précaution spéciale ; le cercueil fut convoyé sur de mauvaises routes. Il fallut incliner très fortement la bière pour la sortir du tombeau de l'île des peupliers ; on déchargea et on rechargea le cercueil par deux fois en cours de route ; une première fois à Montmorency ; une seconde sur la place de la Révolution, où un monument provisoire avait été préparé pour le recevoir pendant la nuit du 19 au 20 Vendémiaire ; il fallut encore descendre un escalier assez raide pour atteindre la partie souterraine du Panthéon.

Sous la Restauration, les prêtres étaient redevenus maîtres de l'édifice qui avait été placé sous l'invocation de sainte Geneviève ; ils furent offusqués par la présence des tombes d Voltaire et de Rousseau dans les cryptes du monument, et ils obtinrent du gouvernement que les restes de ces grandes gloires françaises seraient déplacés et relégués dans un coin reculé des sous-sols, sous le péristyle d'entrée. Cette profanation fut accomplie le

(1) Réimpression de l'ancien *Moniteur*.

21 décembre 1821, c'est-à-dire 43 *ans après la mort de Rousseau*. Etant donné le sentiment qui présidait à cette cérémonie, on ne prit certainement aucun luxe de précautions ; voici le procès-verbal rédigé par les autorités à la suite de cette translation :

PROCÈS-VERBAL DU DÉPLACEMENT DES SARCOPHAGES DE VOLTAIRE ET DE ROUSSEAU

L'an 1821, le 29 décembre, 10 heures du matin. En exécution de S. Exc. Mgr le ministre de l'intérieur en date du 25 de ce mois, à nous transmise par M. le conseiller d'Etat, directeur des travaux de Paris, et relative aux dispositions à faire dans la chapelle souterraine de la nouvelle église Sainte-Geneviève, où se trouvent déposés provisoirement depuis plusieurs années les deux sarcophages de Voltaire et de Jean-Jacques Rousseau ; la décision portant que M. le maire du XII[e] arrondissement et le commissaire de police du quartier Saint-Jacques seront appelés à présider au déplacement de ces deux monuments, qui seront sur le champ rétablis dans les deux caveaux d'une salle voûtée, qui se trouve à l'extrémité de la principale galerie souterraine, et qu'il sera dressé procès-verbal de cette opération. — Nous, C.-E. Delvincourt, adjoint au maire du XII[e] arrondissement, doyen de la faculté de droit, membre de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, etc., et H.-N. Marrigue, commissaire de police, etc., nous sommes transportés en la nouvelle église Sainte-Geneviève, où étant, nous avons trouvé le sieur L.-P. Baltard, architecte de ladite église, et le sieur P.-J.-A. Boucault, inspecteur des travaux, F.-M. Jay, inspecteur adjoint, et J. Etienne, gardien des souterrains, lequel nous a conduits de suite dans la chapelle souterraine, dont la porte d'entrée se trouve placée en face des bâtiments du collège Henri-IV. — Là, ledit sieur Baltard nous a représenté deux sarcophages en menuiserie, que nous avons reconnus pour être ceux de Voltaire et de Jean-Jacques Rousseau par les emblèmes, bas-reliefs et inscriptions qui les décorent, et dont plusieurs sont dégradés par le temps. Ayant invité le chef ouvrier qui accompagnait ledit sieur Baltard à procéder à l'enlèvement du sarcophage de Voltaire, qui était posé du côté du midi, et ayant sa statue en marbre blanc placé en face dans une niche, il a fait renverser ce sarcophage sur le

côté, et on a retiré de dedans une caisse en chêne, longue de 1 m. 92 c., large de 56 c., fermée par deux plates-bandes en fer formant équerre, et rattachant le dessus aux deux côtés, ainsi que par 17 forts clous, les extrémités des côtés de ladite caisse assemblées à queue d'aronde.

Le sieur Etienne, gardien, nous a dit que cette caisse *renferme les ossements de Voltaire.*

En conséquence, nous avons reconnu qu'il était impossible, à raison de la dimension, de faire transporter ce sarcophage au travers des galeries souterraines ; nous l'avons fait démonter avec soin, et l'avons fait transporter par parties dans la salle voûtée qui se trouve à l'extrémité de la principale galerie souterraine. Là, nous l'avons fait remonter, et poser de suite dans le caveau à gauche pratiqué dans la salle, et avons fait replacer dessous, *sans qu'elle ait été ouverte,* la caisse qui a été reconnue *pour contenir les ossements de Voltaire.*

Cette première opération terminée, nous sommes entrés dans la chapelle souterraine, et nous avons fait procéder à l'ouverture du sarcophage de J.-J. Rousseau, qui était placé au côté nord de ladite chapelle, par un ouvrier du sieur Meulen, serrurier, demeurant enclos du Panthéon, la clef de ce sarcophage n'ayant point été remise entre nos mains. Son ouverture faite, on a retiré de l'intérieur une caisse en plomb ayant sur sa surface une inscription en lettres moulées, gravée dans l'épaisseur du plomb, laquelle est ainsi conçue : *Hic jacent ossa J.-J. Rousseau,* 1778.

Ladite caisse, longue de 1 m. 79, large de 53 c., haute de 36 c., et ayant deux forts anneaux mobiles en fer à ses deux extrémités. Nous avons reconnu qu'il existait sur l'arête, au-dessus de l'inscription, trois gerçures à l'endroit de la soudure. Le sieur Etienne, gardien, nous a dit que cette caisse en plomb renferme les ossements de J.-J. Rousseau ; nous avons donc fait également démonter pièce par pièce le sarcophage de J.-J. Rousseau et l'avons fait transporter dans le caveau de droite, pratiqué dans la salle voûtée où venait d'être déposé celui de Voltaire. Là, nous l'avons fait remonter et avons fait replacer dans son intérieur, sans qu'elle ait été ouverte, la caisse en plomb renfermant les ossements de J.-J. Rousseau ; et avons de suite fait refermer la porte du sarcophage, dont la clef, qui venait d'être faite par le sieur Meulen, a été remise entre nos mains pour être jointe à une

expédition du présent. — De tout ce que dessus, nous, etc..., avons dressé en triple expédition le présent procès-verbal que nous avons signé, etc...

Fait et clos à Paris, les jour, mois et an que dessus à 3 heures de relevée.

DELVINCOURT, H.-N. MARRIGUE, BALTARD,
BOUCAULT, JAY, ÉTIENNE (1).

Dans ce procès-verbal, on a bien relaté tous les détails du déplacement des sépultures de Voltaire et de Rousseau, mais on s'est bien gardé de mentionner une opération beaucoup plus délicate et beaucoup plus importante, qui avait été accomplie quelques heures plus tôt. La cérémonie *officielle* de la translation avait été précédée par une séance *officieuse* et clandestine de profanation du cercueil de Voltaire. Un des correspondants de l'*Amateur d'Autographes*, M. G. Servois, écrivait en effet que :

Une première opération précéda la cérémonie officielle du transport ; à six heures du matin, le commissaire, entouré de quelques personnes qu'il avait officieusement averties, vint se rendre compte de l'état du cercueil de Voltaire, lequel cercueil était en bois ; il fallut lui en substituer un autre, et le squelette de Voltaire apparut aux yeux des témoins de cette scène qui se passait à huis-clos...

Ce témoignage a suggéré à Berthelot les réflexions suivantes :

Ce récit n'est appuyé par le témoignage d'aucun témoin. M. Servois, aujourd'hui (1898) directeur des archives nationales, en m'indiquant le nom de la personne de qui il l'avait tenu, il y a plus de trente ans, m'a dit qu'il ne saurait en garantir l'authenticité : c'est-à-dire qu'il regarde comme possible quelque confusion dans les souvenirs du narrateur. Si le récit était confirmé, il indiquerait l'époque où a été établie la forte caisse qui renferme aujourd'hui les débris des deux bières antérieures de Voltaire. Cependant, à cet égard, sa vraisemblance donne lieu à diverses objections,

(1) Reproduit par l'*Intermédiaire des Chercheurs*, t. I.
(2) L'*Amateur d'Autographes*, 16 décembre 1862.

celle-ci notamment : une caisse de ce genre, avec ses ferrements ajustés de façon à recevoir les cercueils multiples qu'elle doit renfermer, n'existe pas dans le commerce. Elle a dû être fabriquée exprès, et sa fabrication a exigé l'intervention de deux corps de métiers : menuiserie et serrurerie. Il a fallu des mesures préalables et un certain temps, une journée au moins. De semblables opérations n'ont certainement pas pu être exécutées le matin même de l'ouverture du sarcophage et avant six heures. Pour préparer la caisse à l'avance, il aurait fallu que le commissaire de police ou l'architecte vînt, la veille ou l'avant-veille, soulever une première fois le sarcophage et examiner le cercueil intérieur, avec le concours des ouvriers spéciaux. Or, il n'existe aucune trace, souvenir ou procès-verbal de semblables opérations préliminaires.

Reste à savoir cependant à quel moment la grande caisse de bois et ses ferrements ont été fabriqués ; j'inclinerais plutôt à croire que cela eut lieu en 1791, pour éviter tout accident, lors du transfert, en grande cérémonie, des restes contenus dans la petite bière en forme de toit, beaucoup plus fragile.

L'argumentation de Berthelot manque de logique ; d'après lui la troisième bière n'a pas été surajoutée en 1821 parce que le fait n'est mentionné dans aucun procès-verbal, mais il admet que la chose a été accomplie en 1791, bien que le procès-verbal officiel et les relations des témoins n'en fassent aucune mention. Or la translation des cendres de Voltaire, opérée en 1791, fut accomplie au grand jour sous la direction de fervents admirateurs du grand homme. Si une telle modification avait été apportée, à ce moment, dans l'état du cercueil, elle eût été infailliblement consignée. La cérémonie de 1821 fut accomplie dans de toutes autres conditions ; elle fut clandestine ; un adversaire déclaré des philosophes la présida. Delvincourt ! le fameux doyen qui déclancha, en 1819, les troubles survenus dans les cours du professeur Bavoux, considéré comme trop libéral. Il n'y a donc rien de surprenant à ce que les profanateurs des tombes de Voltaire et de Rousseau se soient peu

souciés de laisser des traces écrites de leurs louches tripatouillages. M. Servois dit que le troisième cercueil fut mis en place le 29 décembre 1821, à 6 heures du matin, mais il ne spécifie pas que les mesures de cette caisse n'avaient pas été prises antérieurement. Il est enfin un argument décisif qui montre que cette substitution a bien été faite à cette époque : on n'a retrouvé sur la caisse extérieure aucune trace du cachet de cire qui y avait été apposé par les autorités à Scellières en 1791 ; et, par contre, on y a trouvé adhérents deux cachets fleurdelysés qui donnent date certaine à la substitution. Le troisième cercueil de Voltaire a donc bien été construit en 1821.

Je ne m'appesantirai pas sur la question de l'authenticité du squelette de Voltaire. Je ne possède sur ce point aucun élément particulier de discussion, qui me permette de le faire ; mais je ne puis m'empêcher de trouver bien étrange ce tripatouillage clandestin ; on s'entoure de toutes les garanties officielles pour changer de place un cercueil et quand on l'ouvre, quand on change la bière qui renferme les ossements, on opère subrepticement, sans avertir personne, sans laisser aucune trace écrite de cette modification si importante !

Revenons à notre sujet. Les tombes de Voltaire et de Rousseau ainsi reléguées au fond des cryptes du Panthéon, dans un caveau où elles « pourrissaient », furent abandonnés jusqu'en 1830. Après la révolution de Juillet, on songea à replacer les restes de ces grands hommes dans un endroit digne d'eux, dans les cryptes qu'ils avaient occupées jusqu'en 1821. Cette opération fut accomplie le 4 septembre, ainsi que nous l'apprend le procès-verbal officiel.

PROCÈS-VERBAL DU REPLACEMENT DES SARCOPHAGES DE VOLTAIRE ET DE ROUSSEAU

L'an 1830, le 4 septembre, à 4 heures de relevée, nous, D.-L.-V. Raffeneau, commissaire de police de la ville de Paris, quartier Saint-Jacques, etc... En exécution des instruc-

tions en date du 26 août dernier, par lesquelles M. le conseiller d'Etat, préfet de Police, nous charge de nous concerter avec MM. les délégués de M. le directeur des travaux publics de Paris pour rétablir, conformément aux intentions du ministre de l'intérieur, à la place qu'ils occupaient précédemment dans la nef souterraine du Panthéon, les sarcophages de Voltaire et de Rousseau, qui, en 1821, ont été enlevés et transférés dans les caveaux situés sous le porche de ce monument, nous sommes transportés au Panthéon, où, ayant trouvé M. Baltard, architecte de ce monument, spécialement délégué à cet effet par M. le directeur des travaux publics, nous sommes descendus, accompagnés du sieur Boucault, inspecteur, dans les galeries souterraines, et y avons vu deux sarcophages, l'un contenant le cercueil de Rousseau, placé à la seconde travée de la galerie du nord, et l'autre contenant le cercueil de Voltaire, placé vis-à-vis, à la seconde travée du côté du midi.

M. Baltard nous ayant dit que, d'après les intentions de M. le directeur des travaux publics, ces deux sarcophages ont été, il y a peu de jours, retirés des caveaux où ils pourrissaient et transportés au lieu où ils sont actuellement, et qui est celui où ils étaient antérieurement à 1821, — nous avons procédé à leur examen et avons constaté ce qui suit : le cercueil renfermant les cendres de Rousseau est en plomb, parfaitement soudé, si ce n'est au centre de l'arête supérieure, du côté du nord, une légère crevasse qui provient évidemment d'une rupture faite dans le transport, et ne présente aucune effraction. Sur la plaque supérieure est gravée en creux l'inscription suivante : *Hic jacent ossa J.-J. Rousseau, Anno* 1778. Ledit cercueil est enclavé dans un sarcophage en bois peint et sculpté, mais dans un tel état de dégradation que la moitié du couvercle est tombée en morceaux lors du transport ; l'autre moitié, qui fait face au midi, est dans le plus grand état de délabrement, ainsi que tout le reste de ce monument, aujourd'hui couvert d'une mousse moisie, produite par l'humidité excessive et perpétuelle du caveau dans lequel il est resté si longtemps. Sur chacun des deux côtés du parallélogramme, on aperçoit encore quelques traces de cette inscription : *Ici repose l'homme de la nature et de la vérité.* Le cercueil renfermant les cendres de Voltaire est extérieurement en bois de chêne, parfaitement intact ; deux bandes de scellés, que M. Boucault déclare y avoir apposées

en 1821, existent encore ainsi que cachets ; seulement, la bande placée du côté du midi est légèrement endommagée, mais sans qu'il n'y ait aucune trace d'effraction. Le sarcophage, également en bois, est aussi très dégradé, mais beaucoup moins cependant que celui de Rousseau, parce qu'il était disposé dans un caveau au midi, où les infiltrations sont moins abondantes et l'humidité moins permanente. Le couvercle est surmonté d'une boule et d'une lyre ; presque tous les ornements sont brisés et tombent en vétusté. On lit encore sur les côtés de ce sarcophage les inscriptions ci-après : 1° Sur le petit côté, vers l'est : *Aux mânes de Voltaire ; l'Assemblée nationale a décrété, le 30 mai 1791, qu'il avait mérité les honneurs dus aux grands hommes* ; 2° Sur celui de l'ouest : *Il défendit Calas, Sirven, de la Barre, Montbailly,* etc ; 3° Sur le grand côté vers le nord : *Poète, historien, philosophe, il agrandit l'esprit humain, et lui apprit qu'il devait être libre* ; 4° Sur celui du midi : *Il combattit les athées et les fanatiques, il inspira la tolérance, il réclama les droits de l'homme contre la servitude de la féodalité.*

Ensuite dudit examen, nous avons été conduits dans les caveaux où les deux sarcophages avaient été déposés en 1821, et nous sommes assurés que c'est seulement à leur humidité et au défaut d'air que doit être attribué l'état de dégradation desdits sarcophages. A 5 heures 1/4, les jour et an que ci-dessus, a été clos le présent procès-verbal, etc., et nous avons signé, etc...

RAFFENEAU, BALTARD, BOUCAULT.

Je ferai, à propos de ce procès-verbal, une réflexion analogue à celle que m'a suggérée celui de 1821. On réunit une commission qui doit présider officiellement au transfert des restes de Voltaire et de Rousseau ; elle est chargée de les faire enlever du coin indigne où ils *pourrissent* depuis 1821 et les replacer dans la crypte que leur avait destinée la Convention ; or, quand cette commission pénètre dans la chapelle souterraine du Panthéon, l'architecte Baltard, coutumier de ces sortes de profanations, puisqu'il avait présidé à celle de 1821, lui déclare qu'il a procédé, de sa propre autorité, à ce transbordement, *depuis plusieurs jours.*

Si l'on avait tant de facilités pour déplacer ces cer-

cueils, pour les ouvrir et pour remettre les squelettes dans des bières nouvelles, quelle latitude n'avait-on pas pour substituer au besoin à ces squelettes des squelettes étrangers ?

Le cercueil de Rousseau fut donc déplacé encore une fois en septembre 1830, c'est-à-dire *cinquante-deux ans après la mort* du philosophe. Pour le ramener du caveau situé sous le péristyle d'entrée dans la chapelle souterraine où il se trouve actuellement et qui est située à l'extrémité opposée du monument, en bordure de la rue Clotilde, il a fallu descendre plusieurs marches que l'on avait gravies en 1821.

Ainsi, voilà un cercueil qui est exhumé d'un caveau étroit et profond seize ans après y avoir été inhumé, ce cercueil est ensuite transporté sur une voiture à Paris ; il est cahoté sur un parcours d'environ cinquante kilomètres ; on le décharge, puis on le recharge sur le char de Montmorency ; à son arrivée à Paris, on le place sur un monument provisoire élevé sur la place de la Révolution ; le lendemain on le transfère au Panthéon ; on le descend dans la crypte. Quarante-trois ans après la mort de Rousseau, on déplace le cercueil et on le relègue dans un coin obscur après lui avoir fait gravir plusieurs marches. Neuf ans plus tard, on le ramène à sa place primitive et on lui fait redescendre ces mêmes marches. Après toutes ces *tribulations* vous vous attendez, lorsqu'on ouvre ce cercueil en 1897, à trouver un squelette absolument disloqué, dont les os se sont dispersés au hasard des secousses auxquelles il a été si souvent soumis ; vous vous trompez entièrement ; voici ce que vous voyez :

Les bras étaient croisés sur la poitrine, et la tête légèrement inclinée à gauche, en l'attitude d'un homme plongé dans la méditation et en la contemplation des choses éternelles, des au-delà du temps et de l'espace.

Les carpes, métacarpes, phalanges, phalangines et phalangettes des mains étaient pour la plupart tombés partie

dans le thorax, *partie sur les côtes*. Les os correspondants des deux pieds *étaient également tombés de chaque côté des calcanéums et y formaient de petites pyramides d'ossements*.

Admirez cet ordre impeccable ! Pas le moindre petit osselet qui soit dérangé d'un centimètre ! Aux pieds ils sont superposés symétriquement pour former des pyramides d'une régularité parfaite ! Les os des mains sont encore plus habilement disposés ; il y en a bien quelques-uns, qui sont tombés maladroitement dans le thorax, mais les autres ont su se maintenir parfaitement en équilibre sur les côtes ; cet équilibre instable et pourtant permanent est bien extraordinaire quand on songe aux déplacements de 1794, de 1821 et de 1830, et puisque Berthelot lui-même admet que le désordre du squelette de Voltaire est attribuable aux déplacements analogues qu'il a subis. Ces seules constatations suffiraient à nous faire douter que le squelette mis à jour le 18 décembre 1897 soit bien réellement celui de Jean-Jacques Rousseau. Mais quand nous voyons affirmer par le procès-verbal officiel de cette exhumation et par les principaux témoins de cette cérémonie, par Berthelot, par Claretie, par Castellant et par tant d'autres que *le crâne était intact sans aucune trace de perforation ni de fracture*, il ne peut plus nous rester la moindre hésitation, nous pouvons affirmer hardiment que le 18 décembre 1897 ce ne sont pas les restes de Rousseau qui ont été mis à jour. L'examen du masque mortuaire de Rousseau, pris le 3 juillet 1778 par Houdon, nous a en effet révélé l'existence de trois lésions traumatiques, que trois d'entre elles avaient, très probablement, déterminé des fractures osseuses, que le fait était hors de doute, au moins pour deux d'entre elles.

§

Le tombeau de Rousseau a-t-il été profané?

Si le squelette trouvé dans le cercueil de Rousseau, en 1897, n'est pas celui du grand homme, que sont devenus ses restes ? Ici nous entrons dans le domaine des hypothèses. Cependant comme ces hypothèses sont étayées par le témoignage de personnes dignes de foi, il ne me paraît pas trop téméraire de les rappeler ici. De cette façon le public aura sous les yeux toutes les pièces relatives au mystère qui plane sur la mort de Jean-Jacques Rousseau et sur le sort réservé à ses restes.

Pendant la Restauration, une sourde rumeur se répandit tout à coup dans les milieux libéraux ; les prêtres avaient repris possession du Panthéon, qui était devenu l'église Sainte-Geneviève et on les accusait d'avoir violé les cercueils de Voltaire et de Rousseau, d'avoir retiré nuitamment leurs ossements, et d'être allés les enfouir dans un terrain vague d'Ivry ou de Bercy. Ce bruit prit une consistance telle qu'il motiva une interpellation à la Chambre des Députés ; elle fut faite par Stanislas de Girardin, au moment de la discussion du budget, dans la séance du 25 mars 1822. On avait parlé de retirer les restes de Voltaire et de Rousseau du Panthéon ; Stanislas de Girardin commença par discuter la légalité de cette mesure, puis il demanda au ministre de déclarer formellement ce qu'étaient devenues les cendres des deux grands hommes :

> ... Ici, se présente, dit-il, la question de savoir si les dispositions législatives peuvent être annulées par une simple ordonnance, et si une ordonnance peut ravir à des hommes illustrés par de grands services les honneurs qui leur avaient été rendus au nom de la Patrie.
>
> C'est à vous, messieurs, qu'il appartient de prononcer dans une matière aussi grave, et de savoir jusqu'à quel point la responsabilité du ministre signataire de l'ordonnance a été compromise.

Quant à moi, Messieurs, lorsque j'ai appris par les journaux que le corps de Jean-Jacques Rousseau serait enlevé du Panthéon, j'ai dû écrire à M. le ministre de l'intérieur pour lui demander de m'autoriser, ainsi que mon frère Louis, à faire placer le corps de *Rousseau* dans l'île des peupliers, où il serait encore si sa volonté eût été respectée.

Ma première lettre à M. Corbière est du 1er janvier, la seconde du 17 février : c'est celle-là, messieurs, qui est restée jusqu'à présent sans réponse, et ce silence, que rien ne justifie, a pu et dû servir à accréditer tous les bruits plus ou moins vraisemblables qui se sont répandus relativement aux dépouilles mortelles de *Voltaire et de Rousseau.* (Agitation à droite.)

Je dois maintenant, comme député de France, sommer le ministre de dire enfin ce qu'elles sont devenues ; il en est responsable, non seulement envers la nation, mais aussi envers les étrangers... (Murmures à droite.)

Oui, Messieurs, envers les étrangers, car les hommes de génie ont l'Univers pour Patrie ; et le respect qu'on leur porte, la vénération que l'on a pour eux est si grande, que vous saurez que c'est le souvenir de Jean-Jacques qui a protégé Ermenonville en 1816, et que c'est la réputation européenne de cet immortel écrivain qui a préservé ce village des excès auxquels se sont portées les troupes étrangères dans les villages voisins. Le général Blücher a eu pendant quelques instants son quartier général au Plessis-Belleville, commune située à une lieu de celle que j'habite. Le général, en jetant les yeux sur la carte du pays, voit le nom d'Ermenonville et demande si c'est là où se trouve le tombeau de Rousseau ; on lui répond affirmativement ; il déclare, alors, qu'aussi longtemps qu'il y aura des troupes prussiennes dans le royaume, aucun détachement de ces troupes ne sera cantonné à Ermenonville ; et ce qu'il dit, il l'a fait. (Voix à gauche : Très bien... très bien.)

Les généraux et les militaires prussiens qui occupaient les villes ou les villages des environs vinrent presque tous visiter l'Isle des peupliers, et aussitôt qu'ils apercevaient le tombeau de Jean-Jacques, ils ôtaient leur chapeau, marchaient lentement, en gardant un silence religieux, et, parvenus au pied du monument, ils le saluaient respectueusement. (Même mouvement.)

Pourquoi faut-il qu'un rapprochement pénible se présente ici à ma pensée ?

Pourquoi faut-il que ce soient les Prussiens qui aient donné ce témoignage de respect pour un grand homme, respect que la nation ne trouve pas dans un ministère français. (Murmures à droite.)

Au nom de ce même respect, au nom de la France, au nom des hommes éclairés de tous les pays, je demande au ministère de vouloir bien nous dire, enfin, où reposent les cendres de Voltaire et de Rousseau. (Même mouvement.)

Je lui demanderai aussi pourquoi l'autorité a cru pouvoir se permettre de faire effacer cette inscription, si touchante et si noble ?

Aux grands hommes la Patrie reconnaissante !

(M. Marcellus interrompt... M. Piet : C'est pour substituer à l'inscription la dédicace *Deo optimo maximo*... Puisque le monument est redevenu une église....)

La Patrie aurait-elle cessé d'être reconnaissante envers les hommes qui ont contribué à son illustration et à sa gloire ?

Voix à droite : Dites à sa perte...

M. de Girardin : Si les grands hommes contribuent à la perte de la patrie, M. Piet peut bien être tranquille, jamais il ne fera de tort à son pays... (M. Piet et toute la chambre partent d'un éclat de rire.)

M. Marcellus : C'est moi qui ai interrompu...

M. de Girardin : Eh bien, il y en a pour deux... (On rit et on murmure.)

Je déclare donc, messieurs, ne pouvoir voter les fonds demandés avant que M. le ministre de l'Intérieur n'ait donné les explications que la Chambre a le droit d'attendre de S. Exc.

On demande à gauche l'impression du discours.

Voix à droite. Non, non, cela n'est pas relatif au budgêt.

L'impression est rejetée.

Voix à gauche. On l'imprimera en Prusse.

M. le ministre de l'intérieur. Les explications que demande l'honorable préopinant, avant de voter la somme de 80.000 francs pour l'église Sainte-Geneviève sont très faciles à lui donner.

Il demande au ministre trois choses : d'abord pourquoi l'inscription qui existait sur le péristyle du monument n'existe plus. Il y a en effet six à sept ans que cette inscription a disparu. Je n'ai pas présidé au parti qui a été pris à cet

égard : je pourrais ignorer le motif ; mais voici le plus vraisemblable. Ce monument ayant été destiné, par une loi positive, à devenir, conformément à sa destination primitive, un monument religieux, on a cru que tout devait être coordonné à cette idée, et qu'en conséquence l'inscription à substituer devait être religieuse.

Cette idée me paraît très simple, et elle devait se présenter naturellement. On me demande ensuite (et en cela on m'a menacé d'une terrible responsabilité qui heureusement ne pèse pas sur moi) ce que sont devenus deux hommes qui, par des lois successives, ont été transférés dans ce monument. La réponse est très simple : ils ont été déposés dans les caveaux de l'église Sainte-Geneviève, et ils y sont encore. (Sensation.)

M. de Lameth. C'est bon à savoir.

Après avoir décliné toute responsabilité au sujet de la profanation des tombes de Voltaire et de Rousseau, et après l'avoir rejetée sur un de ses prédécesseurs, le ministre déclara bien que les tombeaux n'avaient pas été violés, mais il se garda bien de s'appesantir sur ce sujet ; cette discussion décida le ministère à abandonner l'idée de faire retirer du Panthéon les restes de Voltaire et de Rousseau.

Si la déclaration ministérielle sembla satisfaire Stanislas de Girardin, elle ne convainquit pas l'opinion publique. Les rumeurs relatives à la profanation des tombeaux de Voltaire et de Rousseau continuèrent à circuler comme avant, et bien des personnes demeurèrent convaincues que leurs dépouilles n'étaient plus dans leurs bières ; on en trouve la preuve dans plusieurs ouvrages de l'époque. Ainsi dans un travail paru en 1826, dans la collection Lecointe et Durey, et dont l'auteur était M. de Montrolo (1), on trouve le passage suivant à propos de l'abbaye de Scellières :

C'est là que furent déposés les restes de Voltaire. On les transporta depuis au Panthéon ; ils en ont été enlevés avec ceux de Rousseau pour être jetés où il a paru convenable aux manœuvres employés à cette profanation, et sans que

(1) *Résumé de l'histoire de Champagne.*

personne aujourd'hui ne puisse indiquer peut-être le lieu qui les recèle.

En 1831, Beuchot préparait une édition des œuvres de Voltaire ; il voulut élucider définitivement le problème historique de la profanation des tombeaux du Panthéon, et il écrivit la lettre suivante au ministre du Commerce et des Travaux publics.

Monsieur le Ministre,

L'édition que je donne des *Œuvres de Voltaire* contiendra la *Vie de Voltaire*, par Condorcet. Parmi les pièces justificatives doit nécessairement être comprise une relation de sa translation au Panthéon.

Mais je désirerais pouvoir dire précisément ce que sont devenus ses restes qui, dans les derniers temps n'étaient pas entre des mains amies. — J'ose donc vous prier, Monsieur le ministre, de m'accorder la permission de me présenter au Panthéon, et l'autorisation d'y faire toutes les recherches utiles, même l'ouverture du cercueil ou monument ou lieu contenant ses restes, sous l'offre de faire les frais que cela nécessiterait.

J'ai l'honneur d'être, etc...

BEUCHOT,
Bibliothécaire de la Chambre des Députés.

Comme on peut le penser, à cette demande d'un historien consciencieux et scrupuleux, il fut répondu par une fin de non-recevoir ; la lettre du porte-parole du ministre est vraiment intéressante :

MINISTÈRE DU COMMERCE
ET DES
TRAVAUX PUBLICS
DIRECTION
DES BATIMENTS CIVILS

A Monsieur Beuchot, etc..

Paris, le 21 décembre 1831.

Monsieur, vous avez demandé à M. le ministre du Commerce et des Travaux publics l'autorisation de faire des recherches au Panthéon pour constater ce que sont devenus les restes de Voltaire et même de faire faire à vos frais l'ouverture du cercueil, ou monument, qui les contient.

M. le comte d'Argout n'a pas cru devoir consentir à l'ouverture du cercueil ; mais il me charge de vous annoncer qu'il est exposé aux regards du public dans la nef souterraine du Panthéon, et de vous soumettre des renseignements qui me paraissent devoir satisfaire pleinement votre sollicitude. Lorsqu'en 1821 le Panthéon fut consacré au culte catholique et remis à des missionnaires, le ministre de l'Intérieur ordonna que les sarcophages de Voltaire et de Rousseau fussent enfermés dans des caveaux situés sous le grand porche, en dehors de l'édifice ; ces caveaux formant une sorte de cimetière sur lequel le clergé ne pouvait élever de prétentions. J'étais alors directeur des travaux publics. La translation s'opéra par mes soins. Les cercueils furent préalablement mis sous scellés, et les caveaux, dont les clefs restèrent entre mes mains, fermés avec beaucoup de précautions. En 1827, mon successeur, M. le vicomte Thury, jugea à propos de faire établir une double clôture. Elle fut placée en sa présence, et le procès-verbal qu'il dressa de cette opération. sous la date du 26 mars de la même année, constate qu'ayant visité les fermetures des caveaux avec l'architecte du monument et deux autres témoins, il les avait trouvées en bon état. Immédiatement après notre glorieuse révolution, la voix publique réclama les restes de ces deux grands hommes, chers à la liberté. Le directeur des travaux publics s'empressa de prendre les ordres de M. le ministre de l'Intérieur et, de concert avec M. le Préfet de Police, fit reporter les sarcophages aux places qu'ils occupaient précédemment. Vous verrez, Monsieur, par le procès-verbal de cette translation, dont j'ai l'honneur de vous envoyer copie, qu'à la vérité, les sarcophages furent trouvés dans un grand délabrement, mais les cercueils bien conservés, et les scellés que j'avais fait apposer en 1821 intacts.

Recevez, Monsieur, etc.

Le conseiller d'Etat, Directeur,
HÉLY D'OISSEL.

P. S. — Je crois devoir vous envoyer aussi le procès-verbal de la translation des sarcophages dans les caveaux du porche.

Admirez l'habileté jésuitique de cette réponse : M. Beuchot demandait à faire la vérification du contenu du cercueil de Voltaire, car on affirmait de tous côtés que les

tombes de Voltaire et de Rousseau avaient été violées en 1814. Le porte-parole du ministre se garde bien de donner le moindre renseignement sur la profanation qui aurait pu se produire à cette époque ; mais il affirme que les sarcophages ont été soigneusement déplacés et mis sous clef en 1821 ; la belle affaire si le mauvais coup avait été perpétré sept ans avant ! M. Hély d'Oissel affirme en outre que les clefs des caveaux dans lesquels on avait enfermé les dépouilles des deux grands hommes sont restées entre ses mains et que par conséquent on n'a pu y toucher entre 1821 et 1830. Cette affirmation est mensongère puisque, quand la commission chargée de rétablir les deux sarcophages dans leur place primitive pénétra dans les cryptes du Panthéon, le 4 septembre 1830, l'architecte Baltard lui montra les tombeaux déjà installés et lui déclara qu'il avait procédé, de sa propre autorité, à cette translation depuis plusieurs jours. Le conseiller d'Etat certifie également que les scellés apposés par lui en 1821, autour des cercueils, étaient encore intacts en 1830 ; en quoi cela nous prouve-t-il que les tombes n'avaient pas été violées en 1814 ? La valeur de tous ces beaux arguments ministériels est donc absolument négative.

En 1832, M. Henrion, l'un des rédacteurs du *Drapeau blanc*, publiait une nouvelle édition du *Dictionnaire historique de Feller* ; il y insérait le passage suivant, relatif aux tombeaux de Voltaire et de Rousseau :

> 1822 (3 janvier). Les restes de Voltaire et de Rousseau, déposés dans le temple auquel on avait donné le nom de Panthéon, sont transportés au cimetière du Père-Lachaise. L'église Sainte-Geneviève rendue à la religion est bénie par l'archevêque de Paris.

Quelques années plus tard, un ancien procureur général à Poitiers, qui avait démissionné au moment de la Révolution de 1830, à cause de ses opinions légitimistes, M. Montaubricq, écrivait, en 1852, dans la *Guienne*, un

entrefilet reproduit, le 30 mai, dans la *Sentinelle du Jura.*

On se préoccupe trop, dans le monde religieux et politique, disait-il, de ce que deviendront les restes mortels de Voltaire lorsque l'église Sainte-Geneviève sera enfin restituée aux exercices de la religion. Cette question suppose l'ignorance d'un fait que je vais révéler. La tombe de Voltaire, transférée triomphalement au Panthéon en 1791, celle du Sophiste Jean-Jacques qu'on plaça à ses côtés en l'an III de la République, n'ont pas été fidèles à garder les dépouilles que leur avait confiées *la Patrie reconnaissante.* Qu'on ouvre les monuments où ces contempteurs du christianisme furent ensevelis, et on trouvera deux tombeaux vides. Il y a *trente ans,* j'appris, par de graves et authentiques récits, que lorsque l'église Sainte-Geneviève fut, sous la Restauration, rendue au culte, *dès ce jour* Voltaire et le citoyen de Genève avaient fait place pour toujours au Dieu dont ils avaient usurpé le domaine.

On peut fouiller, on n'aura pas même un peu de poussière.

MONTAUBRICQ,
ancien procureur général.

La polémique se ralluma avec encore plus d'intensité en 1864, à la suite d'une question posée par un correspondant de l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* : La tombe de Voltaire a-t-elle été violée en 1814 ? demandait-il. Cette question provoqua une très intéressante réponse du bibliophile Jacob.

Le célèbre érudit certifiait avoir entendu affirmer, à trois reprises différentes, par des personnes dignes de foi, que les ossements de Voltaire et de Rousseau avaient été enlevés du Panthéon. Voici cet intéressant document.

La tombe de Voltaire a-t-elle été violée en 1814 ? Cette question posée par M. M... (dans l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux,* t. I, p. 7), a réveillé chez moi des souvenirs qui y étaient endormis et presque oubliés depuis ma jeunesse ; je les ai pourtant recueillis dans un coin de mes mémoires inédits, qui doivent paraître dix ans après ma mort. Voici ce que j'en puis faire connaître à l'auteur de ladite question.

Je visitai pour la première fois, vers 1818, les caveaux du Panthéon, qui avait été rendu au culte en 1806 et qui, en

redevenant l'église Sainte-Geneviève, avait conservé les sépultures de Voltaire et de Rousseau que la Révolution y déposa, lorsqu'elle fit inscrire sur le fronton de l'église : *Aux grands hommes la Patrie reconnaissante.* Je me rappelle encore l'émotion profonde que j'éprouvai en présence du tombeau provisoire en bois et en toile peinte qui couvrait le cercueil de Voltaire, vis-à-vis de sa statue.

A la lueur d'une torche que portait le cicérone, j'examinai les attributs et les emblèmes allégoriques qui décoraient ce simulacre de tombeau, imitant un monument en bronze qui ne fut jamais exécuté, et je ne prenais pas garde aux curieux qui étaient descendus avec moi dans ces caveaux où furent inhumés pendant huit ans les grands dignitaires de l'Empire.

La voix criarde du cicérone me tira de ma rêverie.

— C'est ici, disait-il, la tombe du fameux Voltaire !

— Allons donc ! reprit d'un ton brusque et impérieux un homme qui se trouvait parmi les auditeurs, et dont la figure me parut étrange et solennelle. Vous savez bien, ajouta-t-il en frappant avec sa canne le cénotaphe, vous savez bien qu'il n'y a plus rien là dedans !

— Il y a le cercueil et les ossements de cet homme célèbre, répliqua le cicérone un peu troublé de cette allocution imprévue.

— Il n'y a rien, vous dis-je ! interrompit l'inconnu avec un mouvement de colère et de dédain ; vous devriez le savoir : le cercueil est vide.

Tous les assistants demeurèrent silencieux, sous l'impression des idées complexes que soulevait dans leurs esprits la révélation mystérieuse de ce personnage, qui se tint à l'écart, et qui n'adressa la parole à personne, quoique chacun de nous eût désiré l'interroger et lui arracher son secret. Il nous suivit dans notre promenade sous ces voûtes sépulcrales, mais il ne paraissait pas s'intéresser aux verbeuses explications que nous donnait notre guide, en s'arrêtant devant les tombes chargées de nombreuses épitaphes.

Lorsque nous repassâmes devant le tombeau de Voltaire pour sortir de la crypte, l'individu en question montra du bout de sa canne le monument en toile peinte qui tombait par lambeaux :

— On l'a jeté à la voirie, dit-il en ricanant, comme on avait fait des restes de Marat.

Cette scène singulière m'aurait plus longtemps préoccupé

si le cicérone n'eût pas dit à mi-voix, en refermant les grilles du caveau, que cet homme ne pouvait être qu'un fou.

Six ou sept ans plus tard, j'eus l'occasion de parler de la sépulture de Voltaire avec un de mes camarades de collège, qui appartenait à ce qu'on appelait alors la *congrégation*. Je m'indignai que cette sépulture ne fût qu'une décoration de théâtre, délabrée par le temps et a demi pourrie.

— C'est bien assez bon pour ce scélérat de Voltaire ! me dit mon ami, dont la modération n'était pas la qualité distinctive. Au reste, ajouta-t-il, le misérable est mort comme un chien et ne pouvait être inhumé en terre sainte. Voilà pourquoi nous avons jeté dehors sa charogne.

Ces paroles coïncidaient trop bien avec celles que j'avais entendues naguère dans les caveaux du Panthéon, pour que je ne cherchasse pas à obtenir de mon ami quelques renseignements à ce sujet ; mais il refusa de me fournir aucune indication sur l'époque et les circonstances dans lesquelles la tombe de Voltaire avait été violée ; il affecta de plaisanter là-dessus, sans répondre catégoriquement à mes questions pressantes.

— Le grand mal vraiment, s'écria-t-il, si l'on avait dispersé aux vents les cendres de Voltaire ! Les révolutionnaires ont-ils donc respecté les tombes royales de Saint-Denis !

D'après cet entretien dont j'omets les particularités intimes, je pus conclure que le cercueil de Voltaire au Panthéon ne contenait plus ses ossements. Mon opinion à cet égard ne reposait pas néanmoins sur des faits.

On se souvient qu'en 1843, le savant M. Michelet provoqua une souscription nationale pour élever dans Paris un monument public en l'honneur de Voltaire, soit une fontaine, soit une statue ; car la capitale, où ce grand homme est mort, n'a rien fait pour sa mémoire que de donner son nom à un quai et à une rue. La pensée de M. Michelet rencontra d'unanimes sympathies.

— L'occasion est bonne pour demander une enquête sur la sépulture de Voltaire, dis-je alors à un homme du gouvernement.

— Quelle enquête ? demanda-t-il. Si c'est une fontaine...

— Qui vous parle de fontaine ? interrompis-je. Je suis préoccupé de savoir si la tombe de Voltaire n'a pas été violée et si ses ossements y sont toujours.

Plus tard, il y a peu d'années, un respectable ami, que j'ai

perdu et dont je dois taire le nom, me raconta, en repassant devant moi les principales circonstances de sa vie, un des épisodes les plus bizarres et les plus secrets de l'histoire de la première restauration. Il tenait de la bouche même de M. de Puymorin, directeur de la Monnaie, le précieux renseignement qu'il voulut bien me communiquer sous la garantie de ses déclarations personnelles. Voici le fait tel qu'il me l'a rapporté.

Aussitôt après la rentrée des Bourbons à Paris, au mois d'avril 1814, les hommes du parti royaliste, qui avaient le plus contribué à la Restauration, se préoccupèrent de la sépulture de Voltaire et regardèrent comme un outrage à la religion la présence de cet excommunié dans une église. Il y eut plusieurs conférences à ce sujet et il fut décidé qu'on enlèverait sans bruit et sans scandale les restes mortels du philosophe anti-chrétien que la Révolution avait déifié. L'autorité avait été sans doute prévenue, et quoiqu'elle n'intervint pas dans cette affaire, on peut croire qu'elle approuva tacitement ce qui se passa sous la responsabilité de quelques personnes pieuses qu'on ne nous a pas nommées. Nous savons seulement que les deux frères Puymorin étaient du nombre. Il faut supposer que le curé de Sainte-Geneviève avait reçu des ordres auxquels il dut obéir.

Une nuit du mois de mai 1814, les ossements de Voltaire et de Rousseau furent extraits des cercueils de plomb où ils avaient été enfermés ; on les réunit dans un sac de toile et on les porta dans un fiacre qui stationnait derrière l'église. Le fiacre s'ébranla lentement, accompagné de cinq ou six personnes, entre autres les deux frères Puymorin. On arriva, vers deux heures du matin, par des rues désertes, à la barrière de la gare, vis-à-vis Bercy. Il y avait là un vaste terrain, entouré d'une clôture en planches, lequel avait fait partie de l'ancien périmètre de la gare, qui devait être créée en cet endroit pour servir d'entrepôt au commerce de la Seine, mais qui n'a jamais exisité qu'en projet. Ce terrain, appartenant alors à la ville de Paris, n'avait pas encore reçu d'autres destinations ; les alentours étaient déjà envahis par des cabarets et des guinguettes.

Une ouverture profonde était préparée au milieu de ce terrain vague et abandonné, et d'autres personnages attendaient l'arrivée de l'étrange convoi de Voltaire et de Rousseau ; on vida le sac rempli d'ossements sur un lit de chaux

vive, puis on rejeta la terre par-dessus, de manière à combler la fosse, sur laquelle piétinèrent en silence les auteurs de cette dernière inhumation de Voltaire.

Ils remontèrent ensuite en voiture, satisfaits d'avoir rempli, selon eux, un devoir sacré de royaliste et de chrétien.

— Plût à Dieu, disait M. de Puymorin (1), qu'il eût été possible d'ensevelir à jamais avec les restes de ces deux philosophes impies et révolutionnaires, leurs doctrines pernicieuses et leurs détestables ouvrages.

P. L. JACOB, bibliophile (2).

M. G. Servois contredisait ces assertions dans un article paru dans *La Correspondance littéraire* du 25 janvier 1864 ; il avait déjà publié dans la même revue, le 25 février 1862, un article consacré au tombeau de Voltaire. Il affirmait que les tombes de Voltaire et de Rousseau avaient été simplement déplacées dans les cryptes du Panthéon sous la Restauration ; ce déplacement avait été fait officiellement le 21 décembre 1821, et précédé du transbordement du squelette de Voltaire dans un nouveau cercueil, ce qui avait permis à un témoin de voir le *squelette de Voltaire* ; j'ai déjà relaté précédemment ce passage.

Un des descendants des frères de Puymorin protesta aussi énergiquement contre les assertions du bibliophile Jacob, et contre le rôle, prêté par lui, aux deux principaux

(1) Le baron Jean-Pierre Casimir Marens de Puymorin était né à Toulouse, le 3 décembre 1757 ; il fut nommé membre du corps législatif en 1806, par Napoléon, ce qui ne l'empêcha de s'empresser de souscrire à la déchéance de l'empereur huit ans plus tard. Il fut nommé directeur de la Monnaie, le 1er mai 1816 ; il devint député de Muret en 1824 ; c'était un excellent parent et un infatigable solliciteur, nous apprend la *Biographie nouvelle des contemporains. La Biographie universelle des contemporains* de 1834 donne un trait caractéristique de la moralité du personnage, qui vota pour la loi d'indemnité. « En effet, dit le biographe, en enchérissant sur l'opinion de son noble ami, le marquis Duplessis de Grénédan, qui offrait de publier jusque sur les toits qu'il fallait rendre aux émigrés leurs biens en nature, M. de Puymorin déclara que les détenteurs de ces biens, fussent-ils parvenus à la quatrième génération, étaient des *voleurs*. Cette saillie fit, dit-on, rire l'assemblée ; mais elle eût sans doute ri davantage si elle avait su alors que ce sévère publiciste était *détenteur de biens nationaux, achetés par lui-même*. Un pareil personnage était bien capable de profaner une tombe.

(2) *Intermédiaire des chercheurs*, p. 25 et suiv.

acteurs de ce drame. Mais cette protestation n'émanait pas des intéressés eux-mêmes ; leur descendant pouvait ignorer leur intervention et la démentir de bonne foi ou, s'il la connaissait, il était trop directement intéressé à nier le rôle odieux joué par ses ascendants pour ne pas intervenir.

Dans le *Figaro* du 1er février, M. A. Dupenty venait confirmer les assertions du bibliophile Jacob :

On avait parlé, disait-il, de profanation nocturne des cendres de Voltaire, mais la question était restée indécise. Maintenant, il n'y a plus à douter, *elles ne sont plus au Panthéon*. Le tombeau, pèlerinage quotidien des étrangers et devant lequel les dévots de l'art et de l'esprit français s'inclinaient avec dévotion, croyant saluer les reliques du grand homme, ce tombeau *est complètement vide*, bien plus, on ne sait ce que sont devenues ces reliques.

Après avoir rappelé que le cœur de Voltaire avait été longtemps conservé dans la famille de Villette, l'auteur déclare que le dernier descendant du nom avait décidé de mettre ce trésor à la disposition de l'empereur Napoléon III par l'entremise du ministre de l'Intérieur. L'empereur pensa que « *le cœur de Voltaire, c'est, en quelque sorte, le cœur de la France* », il accepta la donation et ordonna de placer cette partie de la dépouille mortelle de l'illustre mort à côté des autres restes, qui se trouvaient au Panthéon. Comme, à cette époque, le monument était encore consacré au culte, il fallut consulter l'archevêque de Paris, Mgr Darboy. L'archevêque dit qu'avant d'effectuer ce dépôt, il fallait vérifier le bruit qui avait couru :

« Qu'il n'y a plus rien de Voltaire au Panthéon, depuis 1814, qu'un tombeau vide. » Grand fut l'étonnement de S. M. Une de ces nuits dernières, on est descendu dans les caveaux du Panthéon, on a soulevé la pierre qui, selon la croyance populaire, devait recouvrir les cendres de Voltaire. Que sont-elles devenues ? Une enquête sérieuse est ordonnée à ce sujet. Quant au cœur de Voltaire, S. M. a donné l'ordre qu'il soit

enfermé dans une urne d'argent et il sera déposé soit dans la grande salle de la bibliothèque impériale, soit à l'Institut (1).

Ce passage contient une indication erronée. La pierre tombale qui recouvrait le squelette de Voltaire n'a pu être soulevée, puisqu'elle n'a jamais existé. En effet, les cercueils de Voltaire et de Rousseau ont toujours été déposés sur le sol et simplement recouverts par un projet de monument en bois et en toile. A part cette inexactitude, l'article de M. Dupenty confirmait les assertions du bibliophile Jacob.

Ces différents témoignages sont assez vagues ; ils se contredisent souvent. Mais tous s'accordent à reconnaître que les restes de Voltaire et de Rousseau ont été enlevés du Panthéon au début de la Restauration. Et l'on ne peut s'empêcher d'être impressionné par leur concordance quand on songe que presque tous émanent de légitimistes convaincus et de gens qui touchaient de près à la religion et qui, par conséquent, étaient bien placés pour avoir des renseignements certains.

§

Conclusion

L'ouverture du cercueil de Jean-Jacques Rousseau, pratiquée le 18 décembre 1897, a permis de constater qu'il renfermait un squelette humain. La commission, qui présida à cette cérémonie, ne s'est entourée d'aucune garantie scientifique pour procéder à l'examen et à l'identification de ces ossements ; elle n'a observé aucune des règles de la science anthropologique, elle n'a effectué aucune des mensurations qui auraient permis de lever tous les doutes, en comparant les résultats obtenus avec les documents authentiques que nous possédons sur

(1) Tout récemment, en effet, on a retrouvé à la Bibliothèque nationale le cœur de Voltaire.

Rousseau. Parmi ceux-ci figurait le plus important de tous, le masque mortuaire, moulé par le sculpteur Houdon, avant que les altérations cadavériques aient modifié les traits du grand philosophe. Cette épreuve reproduisait si fidèlement la physionomie de Jean-Jacques que c'est exclusivement d'après ce document que Houdon modela tous les bustes de Rousseau que nous possédons de lui.

Les membres de la commission et les assistants qui ont pu examiner à loisir l'état du squelette, au moment où le couvercle du cercueil a été soulevé, ont remarqué que tous les os étaient disposés dans un ordre tellement parfait qu'il en devient invraisemblable, étant données les tribulations auxquelles les cendres de Rousseau ont été soumises ; tellement invraisemblable que Berthelot lui-même, en décrivant le désordre dans lequel étaient les ossements trouvés dans le cercueil de Voltaire, l'expliquait par les déplacements tout à fait similaires que les cendres du patriarche de Ferney avaient subi avant de trouver leur place définitive en 1830. Dans les deux cas, les mêmes causes devaient produire des effets identiques. C'est là un premier argument qui fait douter de l'identité du squelette.

Il en est un autre plus important encore. L'état parfait de conservation dans lequel on a trouvé le crâne de Rousseau, l'absence de la moindre fêlure, ou de la plus petite fracture, est en contradiction absolue avec les constatations qu'il aurait été facile de faire sur le masque mortuaire, qui a révélé la présence de trois graves lésions traumatiques dont deux au moins, sinon trois, avaient certainement déterminé des fêlures ou des fractures osseuses de la face.

Pour expliquer les bruits qui avaient couru à Ermenonville le jour même de la mort de Rousseau, et la présence de lésions contondantes trop visibles, on avait fait courir le bruit d'un suicide.

Il n'y a pas eu suicide, mais bien crime. On conçoit

que M. de Girardin, fort ennuyé qu'un pareil événement se soit produit dans sa propriété, ait mis tout en œuvre pour en étouffer le scandale. Il crut y être parvenu, lorsqu'il eut empêché Corancez de voir la dépouille mortelle de son illustre compatriote. Mais il n'avait pas songé qu'un témoin irrécusable passerait à la postérité et permettrait d'établir la réalité du drame ; ce témoin est le masque mortuaire moulé par Houdon.

L'ordre impeccable de toutes les pièces du squelette trouvé dans le cercueil de Rousseau, l'absence de toute lésion osseuse traumatique sur le crâne et la face, laissent à penser qu'on ne se trouve pas en présence des restes du grand philosophe, contrairement à ce qu'ont affirmé Berthelot, Castellant, Claretie, etc..

Si l'on songe avec quelle facilité un architecte pouvait déplacer les dépouilles des grands hommes, qui avaient été solennellement déposées dans les cryptes du Panthéon, à la possibilité qu'avait un policier, de sa propre autorité, sans contrôle et sans témoins officiels, de transborder les restes de Voltaire d'un cercueil dans un autre ; si l'on se rappelle que les commissions régulièrement constituées intervenaient seulement après coup pour donner un semblant de sanction administrative à ces tripatouillages mystérieux, on ne peut manquer d'être impressionné par les rumeurs qui accusaient les prêtres de Sainte-Geneviève, ou leurs affiliés, d'avoir violé les tombes de Voltaire et de Rousseau en 1814. Ces rumeurs n'ont cessé de circuler de 1816 à 1897 ; elles étaient étayées par les témoignages de personnes honorables ; elles présentaient entre elles, il est vrai, des divergences assez grandes et elles ne s'appuyaient sur aucun fait précis, indiscutable. Cependant, elles ne furent jamais réfutées d'une façon catégorique ; en répondant à Stanislas de Girardin, le ministre affirma bien que les restes des deux grands philosophes se trouvaient toujours au Panthéon, mais la brièveté et la sécheresse de son affirmation

laissaient percer son embarras. Quelques années plus tard, le bureaucrate chargé de répondre, au nom du ministre, à Beuchot qui demandait à vérifier la présence des restes de Voltaire au Panthéon, montra encore que le ministère ne voulait pas s'engager à fond sur cette question épineuse de la profanation des tombes. Le porte-parole ministériel accumula les arguments pour démontrer que les restes de Voltaire et de Rousseau n'avaient pas été enlevés du Panthéon en 1821, mais il se garda bien d'affirmer que l'opération n'avait pas été faite antérieurement.

En 1897, on pensa avoir démontré définitivement l'inanité de ces bruits, en procédant à l'ouverture des cercueils des deux grands hommes ; c'est tout le contraire qui en est résulté. J'ai montré, en effet, que les constatations faites à ce moment tendent à prouver que le squelette mis à jour au moment de l'ouverture du cercueil de Rousseau ne peut être celui de Jean-Jacques. Si l'on a profané les cendres de Rousseau, il n'y a aucune raison de penser qu'on ait été plus respectueux pour les restes de Voltaire.

Aussi, quoi qu'en ait dit le docteur Cabanès (1), Raspail n'a pas lancé une « accusation absurde », « des soupçons injustifiés » quand il affirmait, après tant d'autres, en 1870, que les tombes de Voltaire et de Rousseau avaient été violées en 1814, et quand il demandait à la France de faire rechercher les restes des deux grands génies ; s'il vivait encore aujourd'hui, il n'hésiterait pas à lancer, comme il l'a fait, il y a cinquante ans, sa véhémente apostrophe :

Du grand Voltaire, du grand Rousseau, il ne reste plus qu'un souvenir dans les caveaux du Panthéon ; les cannibales du catholicisme, les membres de la Société de Jésus, ont eu le pouvoir d'enlever, nuitamment, les restes de ces deux hommes immortels, et d'aller les enfouir sur les bords de la

(1) *Les indiscrétions de l'histoire*. Sixième série. *J.-J. Rousseau s'est-il suicidé ?*

rivière, à Ivry ; la France le sait, elle n'a pas songé à réparer cette infamie en allant rechercher ces restes vénérés pour les restituer aux deux tombeaux du Panthéon qui les attendent encore.

Tant qu'on ne se décidera pas en haut lieu à faire procéder à une identification scientifique des restes de Voltaire et de Rousseau, tant qu'il se trouvera un ministre républicain qui, comme en 1898, s'oppose à cette vérification nécessaire, il planera plus qu'un doute sur l'authenticité des ossements qui ont été entrevus dans les ténèbres des cryptes du Panthéon, le 18 décembre 1897, et la question de la violation des sépultures de Voltaire et de Rousseau demeurera en suspens.

JULIEN RASPAIL.

LE FAUTEUIL

—

L'Inventeur, un homme maigre et dévoré, les yeux bordés de rouge saignant, le teint nocturne, blémi par les veilles, d'un bleu rèche sous le rasoir, l'artère temporale saillante et flexueuse, flottant dans une redingote trop vaste où il avait décru, d'année en année, de déboires en spoliations, se tenait debout, près de son chef-d'œuvre, quand le Roi entra. Le Premier Ministre suivait à cinq pas, de cet air excédé et imbécile que donnent le pouvoir et le souci de maintenir une réputation de finesse. L'Inventeur courba son échine à trois reprises, comme un jouet remonté, et demeura plié, au point mort. « Bonjour, monsieur », dit le Roi en déboutonnant son gant gauche ; le Ministre se contenta de saluer de la main. Le Roi se planta devant l'Invention et reprit :

— Ah ! Ah ! voici la chose...

— La chose elle-même, la chose en personne, répondit l'Inventeur.

Le Premier Ministre lui fit signe de se taire et de reprendre la station verticale, naturelle à l'espèce. Le chef-d'œuvre était un fauteuil à oreilles, articulé, dont le bois noir alternait avec des parties d'ébonite et des raccords de verre épais, couvert de cuir couleur de nèfle, pourvu de bras d'argent ou de nickel, sans rien d'insolite en somme, assez semblable à un fauteuil de dentiste, mais moins barbare, n'évoquant aucune idée de davier, d'évulsion, de fraise crispante et taraudante, d'abcès craché. Non, ce siège ample et mobile, de lignes simples, sans ornements superflus, d'un art intermédiaire entre celui de

la clinique, du tableau de distribution et du salon de province, avait une âme à la fois moderne et traditionnelle, austère et confortable, comme la monarchie elle-même à laquelle, à peine sorti du cerveau de son génial créateur, il offrait humblement ses services. Le Roi décrivait autour de lui une lente circonférence de cercle, le Premier Ministre évoluant à l'extérieur d'un pas plus pressé ; l'Inventeur pivotait sur lui-même afin de ne jamais montrer son revers à ces augustes personnages ; le fauteuil ne bougeait pas. Le Souverain, quand il fut revenu à son point de départ, daigna interroger.

— Et comment fonctionne votre appareil, monsieur ?

— Sire, répliqua le sujet avec une volubilité et une certitude d'accent qui contrastaient avec sa mine usée et déconfite, Sire, il suffit de planter cette griffe dans le dos du fauteuil, ainsi que j'ai l'honneur de le faire. Le fil amène un courant électrique d'une énergie convenable, pris soit à l'usine, soit à un générateur autonome dont les plans sont établis. Un transformateur dissimulé au sein du rembourrage donne à ce courant la tension réclamée par l'office qu'il doit remplir. Je ne veux pas fatiguer Votre Majesté de détails techniques et de chiffres, mais je réponds sur ma tête, dût-elle être tranchée par cet outil dérisoire, cet instrument mûr pour le bric-à-brac et la boutique d'antiquaire, la guillotine, je réponds sur ma tête et sur celle de ma fille unique, qui a dix-sept ans et joue de la harpe, de l'exactitude absolue de mes calculs, de leur infaillibilité. Point de doute de ce côté-là. Donc plus d'hésitation humaine, de faiblesse, de sensibilité défaillante, de maladresse, d'absence à craindre. L'exécution des hautes œuvres et des décrets de la justice est confiée non à un mortel de chair et de sang, tremblant et imprécis, imaginatif, étourdi peut-être ou, quoique magistrat, farceur, mais à une machinerie excellente, dont tous les organes obéissent à des lois mathématiques, physiques, électriques, dont tous les réflexes peuvent être

mis à équation. Le patient, Sire, réconforté par un prêtre et assuré d'un trépas sans incertitudes, après le protocole prévu pour ces sortes de cérémonies, s'assied dans le fauteuil, place sa tête entre les oreilles, saisit les poignées de nickel où, pour parer aux à-coups, cet étau, doucement réglable par une vis de pression, maintient sa prise. Le fonctionnaire chargé du soin de l'expédition des affaires capitales dégage le cran de sûreté, appuie sur ce bouton-ci qui n'a rien de tragique, rien de macabre, qui ne semble pas plus méchant qu'un bouton de sonnerie. Ni cri, ni sang, ni spasme ; tout le caractère répugnant des bois de justice effacé d'un coup ; la loi implacable, mais pure, rayonnant sur l'assistance qu'aucune scène de violence, d'égorgerie, aucun jet de carotide n'a éclaboussée ; la majesté de la sentence amplifiée, en quelque sorte, par l'ordre, la célérité, la discrétion de son accomplissement final ; voilà le résultat de mes travaux. Ce fauteuil, Sire, j'ose le prétendre, est à l'antique guillotine ce qu'est le *vacuum-cleaner* au balai poussiéreux et microbien des ménagères d'autrefois, ce qu'est la lampe à filament à la lampe d'argile, à la mèche huileuse des catacombes, l'élévation mystique du philosophe au sacrifice humain, à la danse de meurtre des âges de pierre.

Il fixa le Roi de son œil bordé de rouge, habitué à mesurer l'ingratitude et l'inintelligence, de son œil de persécuté sournois, et ajouta :

— Je ne demande d'autre récompense que d'avoir contenté Votre Majesté.

Tout en gardant sa main, les doigts entr'ouverts, à hauteur du sein gauche et à dix centimètres de sa redingote décolorée, dans la position de désintéressement et de refus des honneurs, il supputait déjà quelle rente lui servirait la cassette particulière, s'il ne vaudrait pas mieux une somme ronde, versée d'un coup, s'il achèterait une maison à la ville ou aux champs, s'il doterait sa fille harpiste ou si, fatigué d'une femme légitime à squelette visi-

ble et à salières jaunes, il prendrait une maîtresse dodue dont les petits os de poulet ne seraient qu'une armature impalpable, préservée de tout contact, enfoui dans une chair friande, dans un blanc-manger à fossettes. Il savourait, par avance, des vins de vieille cuvée, des liqueurs distillées par des moines qui y renferment, pour les vendre au siècle, toutes les voluptés qu'ils ont renoncées. L'Inventeur avait une imagination de pauvre, extravagante, et il prêtait au papier-monnaie une valeur d'échange, une toute puissance talismanique qu'il ne possède pas, à beaucoup près ; sans quoi les riches ne résisteraient pas trois jours à l'intensité de la vie. Le Premier Ministre doucha ce délire d'un ton coupant :

— Sire, dit-il, que Votre Majesté me permette d'observer que l'état des finances du royaume, stable, mais fragile, équilibré, mais sur une pointe d'aiguille, ne laisse guère envisager une dépense, peu considérable, je le concède, dont l'opportunité cependant n'apparaît pas pressante. A qui profiterait cette coûteuse amélioration ? Aux criminels qui seuls en apprécieraient l'avantage. Qui paierait le surcroît d'impôts ? Les honnêtes gens. L'opposition ne manquerait pas d'exploiter un si favorable argument. La guillotine vient d'être remise à neuf ; le couperet n'a pas encore servi. Dépense rendue inutile par ce fauteuil, gaspillage des deniers publics. Comment se défaire des bois, de la lunette et du couteau ? Ce sont articles difficiles à placer ; nous n'avons pas de colonies pour nos rebuts. Enfin la guillotine a été établie par mesure libérale, à la suite de la Révolution, voici un siècle et demi. Le peuple y tient ; il a payé de son sang le droit de périr par décapitation, privilège jadis réservé aux nobles. Quel tremplin pour ceux qui nous accusent de réaction ! Le vieux bourreau, d'âge rassis et d'initiative ébréchée, apprendra-t-il sans difficulté le maniement de cette mécanique ingénieuse, déroutante aussi, qui blessera sa tradition, sa routine ? Chaque métier a son hon-

neur. Croira-t-il pas déchoir, lui, en électrocutant ? S'il demande à faire valoir ses droits à la retraite, nous serons bien obligés de liquider sa pension, de lui donner un remplaçant. D'où nouvelles charges pour le trésor. Je me garderais, Sire, de vouloir forcer la décision de Votre Majesté ; je lui présente seulement, sans ordre, à l'improviste, quelques considérations qu'il vaut peut-être la peine de méditer.

L'Inventeur serrait les dents de male rage ; sa pomme d'Adam montait et descendait par saccades. Avoir passé tant de nuits, dépensé son dernier sou pour construire un chef-d'œuvre et entendre de si futiles, de si plates objections ! L'esprit du Roi, que l'on disait docile à toutes les influences, les retiendrait-il? Et ne pouvoir répliquer, être contenu dans le protocole de la cour, étouffer sans soupape, devant ce diplomate captieux, dont toutes les idées étaient retranchées derrière la tête, dont le visage n'exprimait rien, devant ce souverain qui reboutonnait son gant gauche après l'avoir déboutonné, image de l'indécision, du scrupule, du fléchissement ! Maison, maîtresse, dot, cave, tout tombait à l'eau, et voici de nouvelles années de travail obscur, de sauces rances, de piquette rallongée, de plaisir anatomique. L'Inventeur allait éclater quand le Roi, qui valait mieux décidément que les calomnies folliculaires, lui redonna de l'âme.

— Bah ! Bah ! disait-il, vous trouverez bien le moyen de faire réclamer par l'opposition elle-même l'adoption de cet appareil. Vous présenterez la chose du point de vue humanitaire. Vous démontrerez l'économie qui en résultera pour le trésor. Le bourreau prendra sa retraite ; nous le nommerons bourreau honoraire, son fils lui succédera. Place aux jeunes, que diable ! Tout réfléchi, monsieur, le pour et le contre pesés, il faut que cette mécanique fonctionne sans délai, que l'opportunité, les avantages financiers, moraux, politiques, de la réforme soient démontrés clairement à l'opinion publique et que la guil-

lotine passe au musée de la Tour Renaude, en compagnie des chevalets, brodequins et tenailles de l'ancien temps. Mais, au fait, tenez-vous, dans les prisons, quelque malandrin dûment condamné ?

— Personne, Sire. Les jurés boudent la peine capitale et les procureurs eux-mêmes sont contaminés par l'air du temps. J'attribue aussi au progrès du végétarisme une répugnance pour les viandes mortes, même non comestibles, qui raréfie les supplices. Nos bagnes, par contre, prospèrent ; l'abondance des invités rend illusoire le régime cellulaire. On les isole par trois ou quatre ; ils se battent, jouent à la mourre, forniquent sans penser à rien, sans s'amender de leurs crimes, comme les honnêtes gens.

— Diable, diable, diable ! fit le Roi, en baissant chaque fois son intonation d'un degré, comme s'il sonnait le glas d'une espérance tuée dans l'œuf.

Il haïssait son Ministre, à cette heure. Ce sujet élevé par son choix, tiré d'un emploi subalterne, maintenu par la confiance des assemblées, si profondément engagé à la cour, au pouvoir, aux partis, aux puissances étrangères et par tant de ramifications, de manœuvres, d'intrigues, de secrets, qu'il eût fallu, pour l'extirper, de la chirurgie, ce ministre humble et dévorant, fin jusqu'à la fourberie, grossier jusqu'à la platitude, orgueilleux jusqu'à l'effacement, il l'eût volontiers assis, de gré ou de force entre les bras du fauteuil, à titre d'expérience, pour voir s'il garderait à jamais, l'électrocution incluse, ce masque de politique collé au visage, si, à l'article final, n'apparaîtrait pas une figure d'homme vrai, décomposée ou résolue, mais vivante, criante, pétrie de naissance et de mort. Enfin le Roi renonça à l'agréable image du Ministre devenu humain, purement humain, et servant de lieu à la décharge des courants.

— Il me faut mon condamné, monsieur, reprit-il, et sans trop attendre. Parbleu ! Vous répandez l'instruction

parmi le peuple ; le tiers état se corrompt à la lecture des livres importés. Il y a un grand trouble dans les consciences ; personne ne commet plus nettement un crime ; on s'arrange pour l'abâtardir par des passions désintéressées, des circonstances touchantes, des accidents généreux. Nulle brute qui assassine tout bonnement, elle y mêle de la revendication et une sorte d'idéologie absurde ; nul honnête homme qui ne déprécie sa propre vertu et ne tente presque de l'excuser. Les jurés ont perdu toute règle ; ils s'inspirent de la pitié, de l'esprit, d'une mansuétude dont ils sont fiers ; ils se prennent un peu pour Dieu, ma parole. Les procureurs émoussés craignent la défaveur populaire et composent, en secret, des vers sensibles. Le résultat, le voici. Quand on veut un condamné à mort, on n'en trouve plus ; il faut le chercher à la lanterne, implorer pour l'obtenir. Allez, monsieur, dussé-je révoquer un à un tous mes policiers et mes magistrats, dussé-je me résoudre à me priver de vos services et vous accorder cette retraite dont vous me menacez depuis si longtemps, j'exige un condamné à mort, dûment, justement, légalement condamné, et à qui on ne puisse faire grief ni de la pression officielle ni des machinations de la sûreté. Prenez vos mesures.

Le Ministre s'inclina. L'Inventeur, dont toute la rancœur d'intellectuel pauvre et cette étrange manie de la persécution, qui afflige les persécutés, fondaient à chaque parole du Souverain, agita son chapeau haut-de-forme, à bout de bras, et cria frénétiquement :

— Vive le Roi !

Le Ministre fronça le sourcil. Le Roi s'arrêta devant l'Inventeur cramoisi, qui n'osait pas abaisser son couvre-chef, semblable à un signal paralysé qui va arrêter le trafic pendant des heures, et dit fort spirituellement :

— Est-ce un cri séditieux ?

Le Ministre sourit, d'un air de comprendre la profon-

deur d'une ironie, obscure il est vrai, et impénétrable à un plébéien. L'Inventeur bredouilla :

— Sire... l'émotion... l'enthousiasme.

— Allons, reprit le Souverain d'un air affable, ne perdez pas courage ; on trouvera quelque maraud pour votre instrument.

Et il ajouta, soucieux de n'engager inconsidérément ni le trésor public, ni sa cassette particulière :

— Nous aviserons plus tard, selon le résultat, à vous récompenser dignement.



Les jours qui suivirent furent fort calmes ; la politique intérieure et extérieure du royaume stagnait. Des alliances routinières, conjugales, des inimitiés relâchées, un ministère assuré d'une majorité paterne, d'une opposition sommeillante. C'était un mois de juin en retard, qui traînait encore des souvenirs de giboulées après soi, dont le soleil n'entrait qu'à la dérobée et par l'escalier de service dans sa maison d'été. Les coquelicots duraient encore parmi les seigles arriérés et le marchand d'ombrelles écoulait, avant de renouveler son étalage, un solde de parapluies. Les morts étaient peu nombreuses, les mariages hésitants ; les citoyens naissaient au compte-goutte ; les suicides faisaient une grève perlée, et encore des suicides de vieillards, des avances à court terme ; la passion chômait ; les héros et les assassins se dérobaient à la gloire ; la bourse accusait une lourdeur générale ; on dansait par devoir, par habitude. Epoque dormante, sans enthousiasme, les statistiques de démographie végétaient toutes, loin des records. Seuls deux êtres, dans le royaume, vivaient avec quelque intensité. D'abord le Roi. Il ne cessait de harceler son préfet de police, son chef de la sûreté, son Garde des Sceaux. Rapport au lever, à midi, à la clôture des théâtres sur le mouvement homicide de la nuit, du matin, de la journée, rapport toujours déce-

vant : escroqueries, insultes aux agents du fisc, fraudes, rixes d'ivrognes. Il y eut bien une fausse joie, le viol suivi de strangulation d'une petite fille. Par malheur, le coupable se trouvait être un militaire ; sous peine de voir se soulever toute sa caste, fort chatouilleuse sur les privilèges, il fallut bien le fusiller. Sa Majesté ne décolérait guère ; son domestique, sa femme, ses filles ne respiraient plus ; il gifla la danseuse Natacha Eriskaïa et lui pocha l'œil, l'ayant surprise au cou du timbalier ; et le malheureux, congédié de l'orchestre, ne tenta même pas un régicide. L'autre agité du royaume, c'était l'Inventeur. Il se précipitait dès l'aurore sur les faits divers, attendait la sortie des journaux du soir à la porte des imprimeries, où le bruit des rotatives broyait son âme, laminait son impatience. Rien, jamais rien qui pût justifier la moindre peine de mort, même avec un procureur éloquent, implacable, un jury trié sur le volet et cuisiné en coulisse, un président partial, une campagne de presse conduite avec habileté, l'émeute vertueuse des petits rentiers, l'indignation populaire, tout ce qui peut enfin amener, par de certains concours, un homme obscur à perdre la tête avec éclat. Le pauvre diable d'ingénieur, excédé des reproches de sa femme, contristé de l'étiolement de sa fille, ayant perdu l'appétit, le sommeil, et dilapidé ses dernières économies, en était réduit, pour subsister, au rôle d'aboyeur à la porte d'un cinéma où l'écran déroulait des cascades de meurtres, dont le moindre eût suffi, s'il n'eût été virtuel, à combler l'espérance du Souverain, de l'Inventeur et du fauteuil à supplice. Par bonheur, la Providence veillait.

A Saint-Guillory-des-Ondes, petit bourg de la côte ouest, trois personnes dominent le peuple des pêcheurs, des vachères, des marchands, représentent la vie supérieure de la tribu : le curé, le poète, le passeur. Grâce à cette trinité, le village passe la mort, le temps et la rivière.

Elle règne ininterrompue, depuis des siècles ; jamais les emplois n'ont été vacants et les dignitaires ont toujours rempli honnêtement leur fonction, à force de saintes huiles, de salive et de rames, fidèles à leur poste, reliant le bourg à l'éternité, aux vieilles histoires qui dorment dans la terre et dans le sable, aux nouvelles qui courent le monde, à l'autre rive où le tortillard siffle, crache, fait tête à queue, et au chef-lieu du canton.

Or, à l'époque où ce fauteuil d'électrocution fut présenté au Souverain par l'Inventeur, il y avait, à Saint-Guillory-des-Ondes, un curé très avancé en âge, qui avait expédié déjà tant de paroissiens et entendu le récit de tant de péchés que son zèle s'était usé jusqu'à la corde, qu'il eût absous le crime le plus affreux comme un jurement véniel et administré toute la commune, y compris le contrebandier centenaire et le fils du meunier, encore à naître, comme on boit, au crépuscule du Dimanche, fatigué des offices, un verre de vin frais. Le poète était un grand diable grisonnant qui habitait une bicoque abritée de la route et de la vue par un bouquet de sureaux ; son regard perçant riait dans une face tannée, au poil de chiendent, et il marchait un peu de travers, ainsi qu'un crabe, avec un air de considérer les choses sous un angle qui n'est pas habituel à l'ordinaire des hommes. Il n'écrivait pas de vers, qu'on sache, ni ne composait de chansons ; mais il possédait une mine assez patibulaire pour n'en être pas incapable, et il ne travaillait jamais de ses dix doigts que pour pincer les filles ou rouler sa cigarette. Au cabaret, l'hiver sous la lampe à pétrole, l'été sous la tonnelle, devant un verre que ses auditeurs payaient par tradition, il parlait d'abondance, contant mille balivernes des temps antiques, que personne n'avait connus, et des continents d'outre-mer, des îles, des tropiques, des terres australes ; quoiqu'il n'eût jamais voyagé, il découvrait le monde aux vieux marins. Ses histoires, toutefois, semblables à certaines

femmes fardées, paraissaient plus vraies à l'éclairage de la lampe qu'à la lumière du soleil, et il réservait les plus merveilleuses pour l'hiver. Il devisait aussi volontiers du gouvernement, des impôts, des orgies que menaient les riches, des prostituées baignées, et tous les jours ou presque, par les ministres prévaricateurs, dans des baignoires de cristal de roche remplies de lait, des intrigues et des adultères de la cour, des guerres fomentées par les banquiers et les congrégations, des temps futurs et de l'aube de la justice. Il prenait par principe le contre-pied des prêches du desservant, mais il y mettait plus de feu, d'éloquence retorse ; les strophes de son discours étaient prolongées de silences magiques où son œil chantait, soulevait son auditoire au delà des solives du plafond, ouvrait les abîmes et les paradis. L'archevêque aurait dû nommer, pour le contrebattre, quelque jeune prêtre vif, au teint clair, de belle prestance, plaisant aux femmes, sachant manier l'enfer et l'absolution, bénir les troupeaux et les barques, attirer la sardine, exorciser les vaches, chasser les marsouins, rendre les vérités de l'Eglise aussi expressives que les chimères du cabaret. Le bourg oscillait entre les deux fois, les mêlait et les opposait selon l'heure et l'humeur, le baromètre, l'abondance du poisson, le prix des pommes de terre, l'orage et le raz-de-marée qui poussent au refuge catholique, lié de ciment romain, le soleil de printemps, anarchique, fleuri, si forfuitement diapré.

Trigois, le passeur, tenait le milieu du courant, à égale distance de la basilique rouge et de la noire, du poète et du curé. Il parlait peu et ne laissait pas deviner aisément ses opinions. Pour la part de Dieu, il allait à la messe, le Dimanche, une fois sur deux et faisait ses Pâques ; pour la part du diable, qui est également respectable, il écoutait, au débit, le poète, et frappait du poing, gaillardement, quand l'aventure était belle, et surtout quand il y avait des torgnoles, des manœuvres hardies et des fem-

mes aux fiers tétons. Il se réservait pour la politique, fronçait le front et fermait le regard. A marée basse, quand la grève découvre et qu'on passe à pied sec, il cherchait la boette dans les vasières ou relevait les casiers à homards, au large de la baie. L'hiver, il fabriquait patiemment de petits navires d'acajou, avec des vergues et des cordages en os d'albatros et il leur peignait des fonds de mer écumeuse, de rocs et de phares éclaboussés de frimas. Sa chienne Argô ne le quittait guère, qu'il passât les gens, soulageât ses casiers ou regardât la mer du haut de la dune herbeuse, en fin de journée. Elle l'attendait à la porte de l'église, se couchait sous le banc à l'auberge, jappait aux taupes souterraines, devant le soleil penchant. D'Argô la chienne vint tout le mal et d'une lubie de cette écervelée bâtarde, mi-chasse mi-garde, pêcheuse d'équilles, fouisseuse de sable, capricieuse comme la mer, butée comme l'homme.

Le lendemain du lundi de Pentecôte, l'océan s'étant retiré à la limite des grèves, où il formait un liseré vert, un peu bouffant, agrafé à des écueils noirs, l'estuaire guéable, le passeur se promenait, de loisir, en compagnie d'Argô qui happait les mouches, quêtait le gibier, coursait les corbeaux, aboyait à l'ombre des ramiers sur les avoines. Au milieu de la digue du moulin, la chienne tomba en arrêt devant une carapace de homard, relief d'un pique-nique de la veille, pareil à une dépouille de samouraï tué à cette place en combat singulier. La matinée était claire, les tamaris blutaient le soleil ; l'air, à cause du moulin proche et de l'étang endormi derrière le barrage, sentait le grain moulu, le son frais, le marécage cuit au bain-marie. De l'autre côté du homard grognaient quatre griffons écossais, blancs et courts sur pattes, quatre figures de philosophes négateurs exactements répétées, bien en ligne, méchantes, dédaigneuses, et derrière, leur maître, M. Nèvrepont, l'homme riche, coiffé d'une casquette marine, vêtu d'un blazer capu-

cine, ceint d'un kodak qui lui servait à s'approprier, du moins en image, ce qu'il ne possédait pas, à tirer des lettres de change sur les paysages. Là-haut, couronnant la falaise, on apercevait sa villa mauresque, close d'un mur gothique, précédée d'un porche normand à tuiles vernissées, flanquée d'une loge de concierge à mâchicoulis. C'était un portrait en pied composé par le hasard, un portrait à fond psychologique. Argô mit la patte sur la carcasse et regarda fixement les griffons qui aboyèrent, l'un après l'autre, comme pour affirmer des droits acquis sur tous les os du bourg et toutes les charognes des chemins. Argô grogna et dit fort clairement :

— Ceci m'appartient. Le droit canin est formel. Le premier occupant ronge la carcasse. Du reste vous êtes trop nourris déjà et bons pour la purge d'herbe. Ecartez-vous.

Les griffons nièrent tour à tour ces arguments. Leurs voix étaient âpres et fausses, leur contradiction criarde et sans poids. Ils chicanaient pour le plaisir et par orgueil, n'ayant pas faim. Argô balança un instant. Avec toute la chiennerie et toute l'humanité du bourg, elle haïssait les griffons riches et insolents. Leur richesse ne venait ni de la mer, ni de la terre, qui se défendent ; leur opulence avait quelque chose de mal acquis, d'obtenu sans danger, d'infâme. Les chiens aristocrates, croisés selon l'orthodoxie, possesseurs de pedigree, revendiquent injustement, devant leurs frères roturiers, le droit de prise sur les cadavres de homards rouges, qui gardent encore un peu de chair aux jointures et qu'une suave odeur de vieille mayonnaise dénonce de loin aux narines, parmi le réseau compliqué, mouvant à la brise, fermenté, évaporé au soleil, des odeurs, des pistes, des fumets. En chasse libre, sang-bleu ne prime sang mêlé, et croc planté tient lieu de titre. Ainsi parlait le poète, à l'auberge, en langage déformé, syllabique, en langage humain, pauvre de modulations. De la servante du curé, Argô tenait aussi,

parmi des souvenirs succulents de perdrix aux choux, de fonds de lèchefrites, les soirs de confirmation et de visite du vicaire général, le mépris des athées puissants, qui ne rachètent pas leur chance et leur manque aux offices par la reconstruction du clocher, la couverture du presbytère ou, du moins, l'envoi de quelques bouteilles les jours de fêtes carillonnées. Ainsi pensait en gros la chienne. Trigois, son maître, ne pensait rien; ce métier de transbordeur d'une rive à l'autre, de la droite à la gauche, de la gauche à la droite, sans que s'imposât jamais une raison sensible de tous ces mouvements, lui avait bardé l'âme d'indifférence.

Argô aboya :

— Déguerpissez, faillis. Je veux ronger la carcasse en paix, dans la solitude, en compagnie de mon seul maître, qui n'est que le prolongement de moi-même et ne compte pas. Votre puanteur me dégoûte ; votre derrière sent le savon.

Les griffons ricanèrent et avancèrent en demi-cercle. Argô leva la patte et pissa. Côté poète et anarchie, côté curé et religion, tout en elle se liguait contre les esclaves à collier de M. de Nègrepont, le riche, qui passait la rivière en yole à moteur et n'avait jamais mis le pied sur la barque de Trigois. Le griffon de droite, le plus proche, se mit à débiter une harangue si décousue, si comminatoire, pleine de si exorbitantes prétentions, si outrageante pour les anciens pactes de prise qu'Argô perdit patience. Elle se jeta sur l'avo assier, le saisit à l'échine, le secoua, le roula dans la poussière et les galets ; le griffon hurlait comme un porc et ses frères se précipitèrent à son secours. M. de Nègrepont était cramoisi, couleur de cassis ; ses joues réverbéraient, en rouge, le soleil, et son triple menton bondissait adipeusement.

— Holà ! bonhomme, cria-t-il, votre chienne massacre mes écossais ; elle est enragée sûrement, rappelez-la. J'exige qu'on l'abatte, qu'un vétérinaire l'examine, que...

Holà ! Quelqu'un ! Un témoin. Que le fait soit constaté ! Qu'il me soit payé des dommages !

— Pardon, dit poliment le passeur, ma chienne a droit au homard, elle l'a trouvé.

— Droit au homard. Droit au homard ! Quel droit, s'il vous plaît ? Parole, ces va-nu-pieds n'ont que leur droit à la bouche...

Il tremblait de colère ; son ventre pantelait sous le blazer capucine ; son kodak battait sa fesse ainsi que la nacelle le flanc du sphérique à demi retourné, en perdition de cyclone. Les cinq quadrupèdes formaient une boule glapissante, écumante, une pelote de pattes et de queues, une sorte de feutre animal ; impossible d'y démêler ce qui revenait au passeur, ce qui appartenait au châtelain. Le moulin ajoutait le ronflement de sa basse à ce hourvari et une mouette miaulait. Le passeur riait au dedans de soi ; cette bataille donnait satisfaction à son instinct de justice, du respect dû aux vieux usages de terre et de mer, aux coutumes des corsaires et des pilleurs d'épaves. M. de Nègrepont héla ses gens, cria à l'aide, somma Trigois d'extirper, par la force ou la persuation, sa chienne de ce fouillis. Nul ne lui répondit, ni du château, ni du moulin, ni de la digue. Alors il tira de sa poche un petit revolver qui ne le quittait jamais et qui défendait sa précieuse personne ; il ajusta tant bien que mal la boule de chiens et fit feu. Un terrible glapissement retentit, la pelote se dénoua, éclata plutôt en cinq fragments qui rayonnèrent en étoile. Un des griffons se traîna, l'arrière-train paralysé, sous les tamaris, les autres se débandèrent. Argô eut un mouvement héroïque ; elle se planta, tous crocs dehors, devant l'homme à la casquette marine, à la villa mauresque, à la yole à moteur, prête à s'élancer, prête à saisir à la gorge. Le griffon blessé gémissait, les autres répondaient par des blasphèmes rauques, de loin. M. de Nègrepont prit peur.

— Rappelez votre chienne. Elle m'assassine. Au secours !

Trigois se précipita. Trop tard. Un nouveau coup de feu et la chienne se tordait à terre, dans les dernières convulsions.

— Salaud, salaud, salaud ! hurlait Trigois, le poing sous le menton du meurtrier, une chienne bonne à la pêche, bonne à la garde, bonne à la chasse, qui apportait les commissions, à qui il ne manquait que la parole, qui n'était pas gourmande, qui ne disait rien à personne, qui.., qui...

M. de Nègrepont n'entendait pas. Les yeux hagards, les mains accrochées à son col mou, la respiration hoquetante, il râlait, vacillait, s'abattait ainsi qu'un pan de falaise miné par la mer. Quand le meunier arriva, il était mort, en travers du chemin, comme le griffon, comme la chienne, comme le homard.



— Eh ! Eh ! Monsieur, s'écria joyeusement le Roi, je crois que, cette fois, nous le tenons, notre condamné !

L'éternel sourire de doute, de circonspection, de défense qui flottait sur le visage du Premier Ministre, l'ironie, le manque de foi de ses mains, qui n'étaient jamais ni ouvertes, ni fermées, qui ne semblaient propres qu'à écarter avec mépris, incapables de prendre, sauf hors de vue et dans le secret, irritaient toujours le Souverain. Aujourd'hui, doucement frottées l'une contre l'autre, chaudes et glissantes, elles l'offensaient. C'étaient des mains de lèse-majesté.

— Voici, reprit le Roi, après un silence où il avait tenté d'exterminer son ministre, d'aveugler son regard, de lui scier les poignets à distance, sans y réussir, voici le rapport de la Police, fort clair et convaincant. Un certain Trigois, passeur de son métier, a assassiné M. de Nègrepont, homme riche et considérable, qui se défendait des

attaques de sa chienne Argô. Ce Trigois est connu comme un personnage équivoque, qui vivait au cabaret, approuvant par son silence, car il est fort taciturne, les discours anarchistes d'un individu surnommé le Poète, à cause de son oisiveté, grand débiteur de bourdes et harangueur dangereux. Ce dernier a, du reste, pris la défense de son ami ; il a ameuté la population et tenté d'empêcher, par la violence, l'arrestation du criminel. Des insultes ont été proférées contre les agents de l'ordre public ; divers projectiles et surtout des bouteilles, vides naturellement, ont atteint les gendarmes dont l'un demeure éborgné. L'assassin ne montre pas le moindre repentir. A un premier interrogatoire, il a refusé de répondre et s'est répandu en pleurs sur la mort de sa chienne Argô, en injures à l'égard de la victime. J'espère qu'aucun jury ne se trouvera pour l'acquitter ou lui accorder les circonstances atténuantes. Quant à mon droit de grâce, vous pouvez être certain, monsieur, que, malgré vos objurgations, que je prévois d'avance, je ne l'exercerai pas. Qu'il se contente, ce Trigois, d'inaugurer le fauteuil, de profiter des avantages d'une civilisation qui... Enfin, je m'entends. Ce pauvre inventeur sera bien heureux.

Le Premier Ministre s'inclina sans répondre ; il ne tenait pas à jouer son crédit à propos de ce qu'il estimait une vétille, la vie de Trigois. La malchance s'abattait de tous côtés sur le passeur. M. de Nègrepont s'était fait, en tombant, diverses ecchymoses que l'on pouvait prendre pour des coups. Aucun témoin n'avait assisté à la scène ; le médecin légiste, avide d'honneurs, et qui sentait que la faveur royale s'éloignerait de lui si son rapport ne renforçait l'accusation, avait conclu contre la défense, affirmant que les blessures, bénignes sans doute, n'en avaient pas moins provoqué, par ricochet, la mort. Les contradictions, le manque de mémoire, l'innocence de Trigois donnaient la part belle au juge chargé de l'instruction. C'était un ambitieux, pauvre et rongé de famille,

qui s'acharnait à cette affaire riche de conséquences et d'avancement, s'il préparait de bonnes armes au ministère public ; et le procureur fourbissait ses périodes les plus tranchantes, et du nombre le plus meurtrier, dans la contention des nuits sans sommeil. Tant de forces liguées, que pouvait un pauvre avocat d'office, bègue par surcroît, à qui la pensée de perdre son premier, son seul client, enlevait ses minces moyens ? Le jury était choisi : rien que des propriétaires, amateurs de chiens, apoplectiques, sujets à périr de peur, conservateurs, effrayés de naissance, n'ayant jamais navigué, terriens dans l'âme, touchés jusqu'à leurs œuvres vives par le meurtre de M. de Nègrepont, qui ne semblait être qu'une répétition générale du leur propre. Mais ce qui perdit surtout Trigois, ce fut le poète. Celui-ci, depuis l'affaire, s'agitait comme un diable, s'affirmait l'ami du détenu, qu'il méprisait jadis pour sa placidité, se proclamait champion des prolétaires, des mains calleuses, des ventres plats, des rameurs de galère, des pauvres marins, des pieds de pommier ; il accablait la victime de plaisanteries grossières, entonnait la louange du passeur, héros plébéien, martyr. A la faveur de ces diatribes il buvait sec et à bon compte, jouissait d'un délire continu d'éloquence, de popularité, de cette rumeur d'émeute, de cette atmosphère de poésie légendaire, alcoolique, où il s'épanouissait comme une fleur rouge arrosée de tord-boyau. Il racontait même qu'il allait composer une chanson, le croyait peut-être, et les gens du bourg la chantaient presque. La police se gardait bien d'inquiéter un auxiliaire si actif qui maintenait un état de trouble propre à impressionner le jury et grandissait un fait-divers de coups et blessures à l'assassinat politique, à l'explosion de haine populaire, prodrome de bouleversements terribles si un exemple n'était donné. Le bourg oubliait de retourner le foin, de traire les vaches, passait le jour et la nuit en ribotes incendiaires, en hurlements devant le presbytère où le

vieux curé était cadenassé, pris d'épouvante, et se nourrissait de pommes de terre bouillies, car on refusait le pain et le beurre à sa servante. Aussi, appelé par la défense, l'estomac malcontent, semoncé d'avance par l'archevêque, ne fut-il qu'un témoin à décharge fort terne, osa-t-il à peine soutenir que Trigois assistait parfois à la messe, faisait ses Pâques, ne crachait pas au passage du saint Sacrement, et ne pesa-t-il pas une plume devant le procureur à tête romaine dont la bouche déversait l'ordre et la paix publique avec une redoutable furie. L'affaire de Trigois était claire comme eau de roche. On lui accorda tout : la culpabilité, la responsabilité, la préméditation. Le curé retourna au village, le poète dormit une semaine sans se lever que pour les besoins naturels, cuva sa boisson et sa frénésie. Les pièces à conviction furent incinérées ; la bourgeoisie respira ; le peuple oublia vite ; divers policiers ou juges reçurent des gratifications et des croix. Trigois jouait aux cartes dans sa prison, avec un gardien spécialiste de ces sortes de divertissements *in extremis* et gagnait à chaque coup. Quant à l'inventeur du fauteuil de justice, ses rêves étaient couleur d'aurore et la gloire le visitait pendant son sommeil, marchait devant lui à la ville, lui ouvrait des chemins d'azur à travers le faubourg fuligineux.



Ce soir-là, Trigois ne mettait aucun entrain à abattre le manillon ; la tierce majeure même n'amenait pas un sourire sur ses lèvres, une tape du plat de la main sur sa cuisse. Le gardien avait beau ramener du fond de sa mémoire ses calembours les plus choisis, ses coq-à-l'âne éprouvés par trente ans de plaisanteries capitales, peine perdue. Il y a des condamnés qui ne sont pas faciles à dérider. Qu'ils vous regardent parfois sans vous voir, avec un égarement de bête sous le couteau, cela se con-

çoit, mais entre temps, que diable, il faut se faire une raison, accepter son état, bien défini par le code et qui vaut quelques douceurs. L'homme de compagnie, le fonctionnaire consolateur versa un verre de vin et proclama d'une voix joviale, ainsi qu'un séminariste, feu son client, le lui avait enseigné jadis :

— *Bonum vinum lætificat...*

Mais Trigois repoussa le breuvage et interrompit ce latin :

— Pourquoi le médecin est-il venu ? Pourquoi m'a-t-il couché sur le lit, sans chemise, m'a-t-il palpé l'estomac, le ventre, m'a-t-il ausculté, m'a-t-il pris le pouls et demandé comment je digère, si j'ai des vents et des renvois et si je pisse la nuit ? Pourquoi a-t-il appuyé son doigt près de mon nombril, jusqu'à ce que je crie ? Pourquoi tout ça ? Je ne réclame rien à personne. Qu'on me laisse tranquille ! Et après, cet autre, à figure de notaire, pourquoi m'a-t-il interrogé sur la lecture, l'écriture ? Il voulait m'humilier peut-être, parce que je n'ai pas été à l'école et que je ne sais pas mes lettres. Mais je connais les chiffres romains du cadran. Enfin, pourquoi toutes ces questions ?

Le gardien but et exprima d'un clappement de la langue à la fois l'excellence du vin et son ignorance de vieux serviteur qui ne cherche pas à comprendre :

— Pas mauvais, le reginglard...

— Répondez-moi, bon Dieu, répéta Trigois, répondez-moi !

— Bah ! ce sont des formalités d'administration.

Trigois donna un coup de poing sur la table.

— Je ne veux pas qu'on m'embête ! J'en ai assez, j'en ai assez. Tout ça pour un homard, un cadavre de homard ! Et Argô, ma chienne, la pauvre Argô qui est morte...

Il se leva hargneusement, avec ce visage de *l'autre côté de la vie* que le garde connaissait bien, et alla s'étendre sur la couchette où, tourné vers le mur, il serrait les

dents, fermait les yeux, respirait brièvement et par hachures, tentait de faire croire, de croire peut-être, à son sommeil, comme les autres, comme tous les autres. Le surveillant laissait passer la crise et achevait la bouteille en gobelottant.

Au même moment se déroulait, au palais, une scène assez divertissante. Le Roi avait soudain mandé, par l'officier de service, l'Inventeur, qui n'était pas chez lui, qu'on avait dû relancer jusqu'à la porte du cinéma où il aboyait en conscience et vantait, d'une voix aiguë, le septième épisode de je ne sais quel roman-feuilleton *supervisualisé*. Le titre excitait grandement la verve du bonisseur : *Sous le couperet*. Vêtu de sa redingote flottante, chaque jour plus flottante, coiffé d'un haut de forme tromblon, un œillet blanc à la boutonnière, il embrassait, pétrissait, laminait, rendait compacte et ductile la foule éparse du boulevard pour l'enfourner enfin dans l'étroit boyau du cinéma, au centre de la façade en arche où le buste de la caissière, gorge et bras mauves, satin noir, peigne de fausse écaille, se saturait de lumière électrique. L'officier n'eut qu'à lui glisser un mot à l'oreille et l'Inventeur, ayant pâli, rougi, se précipita dans la voiture aux couleurs de la cour, rangée au bord du trottoir, déserta son poste sans avertir personne. Le Roi l'attendait, près du fauteuil, et s'impatientait déjà. Le calme du Premier Ministre, sa platitude goguenarde et un peu affectée qu'il tenait de sa basse extraction (celle des gens nés étant élégante et naturelle), l'énervaient visiblement, le poussaient hors de ses gonds. La portière s'écarta enfin et l'appelé fut introduit, son chapeau tromblon à la main, l'air ridicule dans son costume de parade, soufflant de hâte et deux gouttes de sueur aux tempes. Le malheureux se vit, renvoyé, accusé par une glace, et arracha de sa boutonnière l'œillet qui lui prêtait un aspect forain et de goguette, peu conforme à la majesté du lieu. Il se tenait debout,

hagard, ne sachant où fourrer sa fleur, qu'il dissimula enfin dans la poche battante de sa redingote, au-dessus de son croupion, avec son tabac et son briquet :

— Vous voici, monsieur, dit le Roi, on ne vous trouve donc jamais quand on a besoin de vous ?

L'Ingénieur bredouilla quelques excuses peu compréhensibles que son auguste interlocuteur coupa aussitôt.

— Il suffit ; gardez vos raisons. L'exécution, longtemps différée, aura lieu demain, à la prison. Vous surveillerez, cette nuit, le transport du fauteuil, son installation, les branchements des lignes de force électrique. Je vous donne carte blanche. Mais votre responsabilité est engagée ; vous répondez sur votre honneur, sur votre vie, de la bonne marche de cette affaire. Songez que la moindre anicroche serait lourde de conséquences. N'allez pas nous offrir quelque spectacle dégoûtant, une scène de torture ou de boucherie. Ce serait extrêmement gênant pour moi, pour vous, sans parler du patient à qui vous devez des égards. De la promptitude, de la commodité de son supplice dépend votre fortune ou votre malheur. Ne fournissez pas, surtout, à l'opposition de faciles arguments ; certains ne m'aiment guère et exploiteraient ma déconvenue. Je joue gros jeu ; ne décevez pas ma confiance. L'humanité, votre intérêt, le souci de votre gloire et de la mienne vous interdisent toute bévue. Il est temps encore de recourir au vieux bourreau qui se morfond...

L'Inventeur faisait force plongeons pour exprimer sa reconnaissance, son obéissance, sa soumission aux volontés du Roi, affirmait, de son corps et de son visage, que tout marcherait à souhait, que l'approbation du peuple, des Chambres, de la presse serait unanime. Le Premier ne disait mot. Le Souverain se tourna vers lui, assez nerveusement :

— Je vous entends, monsieur, vous vous contenez, vous désapprouvez. Allons, j'écoute. N'éclatez pas de silence ; laissez jaillir votre humeur négative ; ce serait

moins intolérable que de vous voir ainsi sous pression, suffocant d'arguties. J'attends de pied ferme vos objections.

— Je n'en ai pas.

— Mais encore ?

— Je n'en ai pas de personnelles...

— Passez. Qu'importe qu'elles soient personnelles ou autres.

— La Loi seule...

— Quelle loi ?

— La Loi du Royaume. Le condamné a droit à une exécution publique. Je doute que la prison puisse être considérée comme un lieu ouvert à tout venant.

— Balivernes. Je ne puis cependant installer ce fauteuil en plein marché. Cela aurait l'air d'une frairie, d'une parade d'arracheur de dents. Nous admettrons des délégués des journaux, de l'Uni ersité, des syndicats, des Chambres. Croyez-vous notre condamné si affamé de gloire ? Le prenez-vous pour un ténor, ce simple, ce rustique assassin ? Il se contentera bien du huis clos et de quelques personnes choisies.

— Le peuple, Sire, n'ira pas sans murmurer.

— Le peuple réclame la suppression de la peine de mort.

— Théoriquement. Dans la pratique, il se montre gourmand de supplices. Ses goûts ne s'accordent pas à son idéologie, ainsi qu'il arrive.

— Futiles, monsieur, vos objections sont futiles et oiseuses.

A ce moment, il y eut un tintamarre assourdi dans l'antichambre, un bruit de consigne forcée, de chaîne d'huissier, de cris à voix basse. Les ministres de l'Hygiène et de l'Instruction publique déboulèrent, fort essoufflés, le premier poussant son ventre en cerceau devant soi, le col débordé, sa calvitie quadrillée d'or par les caissons du plafond, le second sec et d'aspect érémitique, chevelu,

avec un regard de parpaillot, rentré, dévié par l'examen de conscience, et une voix de chanteur des psaumes d'exil. Ils haletaient et présentaient les deux formes de l'agitation, l'anguleuse à saccades, la sphérique continue. Ils s'arrachèrent la parole à plusieurs reprises ; mais le fausset de l'obèse prit le dessus.

— Sire, glapissait-il, que vient-on de nous apprendre ? Trigois serait exécuté demain. J'oppose mon veto, mon inébranlable veto. L'expert médical qui a visité le condamné conclut à la nécessité d'opérer Trigois de l'appendicite. Une crise le menace, qui peut se déclarer soudainement et mettre en péril sa vie..

— Je me moque bien, interrompit le Roi, de votre expert médical.

— Quoi, Sire, le docteur Bardel des Yvelines, qu'environne et guinde une réputation médicale mondiale, que ses travaux sur le pouvoir antiscorbutique du chou...

— Je m'en moque. Qu'importe l'appendicite d'un malandrin qui sera guéri à bref délai, et radicalement, de toutes ces maladies dont vous dressez la statistique, jour par jour, heure par heure, avec une minutie éloquente et macabre. Mon peuple, monsieur, est las de votre hygiène, et ne demande pas tant de paperasse pour périr.

— Il ne s'agit pas, Sire, de ma modeste personne, mais d'un principe, d'une loi fondamentale, écrite dans le code, signée par le sang de la nation. La guillotine n'est ouverte qu'aux gens en bonne santé. La loi s'applique, de soi-même, au fauteuil que voici. Si le condamné est malade, il faut le guérir. Moi ministre, Trigois ne sera pas exécuté qu'une opération en due forme, par un prince de la science, ne l'ait délivré de cet appendice, siège d'une latente infection, et habilité à mourir par voie de justice.

— Parbleu, s'écria le Roi, vous vous conjurez tous contre moi. Je tiendrai bon dussé-je renouveler le con-

seil et perdre, dans cette affaire, le peu de popularité que m'ont laissée vos maladresses et vos exactions.

Le ministre de l'Instruction publique toussa et dit d'une voix grave qui prenait source à ses talons et le faisait vibrer entier, comme une funèbre contrebasse.

— En ce cas, Sire, il ne me reste qu'à résigner ma charge. Le Très-Haut a soutenu ma puissance, le Très-Haut consolera mon affliction.

— Vous aussi, monsieur, vous démettre ? Et que vient faire ici le Très-Haut ? Vous me réservez sans doute quelque argument fallacieux, quelque subtilité puritaine.

— Que votre Majesté me pardonne. Le criminel ne sait pas lire. Si l'appendicite fait surseoir à son supplice, que sera-ce de la privation des lumières de l'âme ?

— S'il ne sait pas lire, il ne connaît pas les bons livres, mais il ignore aussi les mauvais. Il y a compensation. Il suffit, messieurs, vous pouvez vous retirer.

Le Roi marchait de long en large, martelant le tapis du talon. Les ministres demeuraient immobiles, sur place, malgré le congé qu'ils avaient reçu, le Premier impénétrable, celui de l'Hygiène tremblotant, secoué comme un fromage de tête quand passe un camion, celui de l'Instruction publique pareil au prophète nourri par les corbeaux, qui va annoncer la peste noire, la pluie de grenouilles, l'éclipse de soleil et l'avortement des femmes fécondées. L'Inventeur lissait désespérément son chapeau tromblon ; il avait chaud, étant placé près d'un radiateur, et l'odeur de sa redingote s'avivait, aisselles aigrelettes, œillet froissé, naphtaline. On n'entendait que la cadence des pas du Roi, fort régulière, interrompue d'un temps quand il pivotait sur la pointe, et la rumeur de la ville amortie par l'espace des jardins. La fille de l'Inventeur attendait son père à la porte du palais, le cœur serré d'espérance, et la caissière du cinéma, dont nul rabatteur n'alimentait plus le piège, poursuivait, sous l'insolation des lampes électriques, on ne sait quel rêve de femme

lourde, à l'âme enfantine et frivole, quelle vision de fleurs, d'oiseaux pépiants et de baisers au ralenti, qui gonflait sa vaste gorge d'une palpitation d'idylle.

Cependant le gardien de Trigois achevait la bouteille et remplissait le dernier rouge-bord. Quand il l'eut vidé, il se leva :

— Bonsoir, dit-il, dormez bien.

Trigois ne répondit pas. Il songeait à la cale de son village, à la marée de l'estuaire, à la vasière, à ses casiers, à sa barque dont on n'avait peut-être pas remisé le gréement, qu'on n'avait pas dressée sur ses béquilles, à la lande où volettent les linots, au poète, au curé, au vent, à des croisières anciennes. à bord de long-courriers, à des eaux claires ou noires, à des fruits acides ou écœurants de douceur, à des nuages. Toutes ces pensées formaient des complications mouvantes, qui se composaient et se détruisaient sans règle, l'environnaient d'un tissu impalpable, décevant, d'un foisonnement d'illusions. Les murs de la prison s'étaient évaporés. Argô, la chienne, bondissait, comme jadis, dans les avoines, levait les corbeaux de la grève, jappait aux taupes souterraines. La villa de M. de Nègrepont étincelait de faïences ; le moulin, à cheval sur la digue, rendait l'eau avec un bruit de cataracte. Puis s'embrouillait un écheveau de chiens d'Ecosse ; des hommes jargonnaient sans fin à travers l'air épais d'une salle, d'une chaufferie bourdonnante. Trigois, serrant les poings, répétait : « Je ne veux pas qu'on m'embête. J'en ai assez. » Et les images continuaient à s'engendrer follement, à briller, à tourbillonner, à se fondre comme les mouches d'été, au-dessus d'une agonie de bête, au détour d'une piste déserte.

Voilà pour la prison. Au palais, le Roi marchait de long en large et virevoltait depuis près de quarante minutes sans qu'aucun des assistants osât l'interrompre ou seulement éternuer. C'était un lion en cage, un lion constitutionnel. Il s'arrêta devant le Président du Conseil et

dit de ce ton cisaillant, irrévocable, qu'il prenait quand il ne savait plus où donner de la tête :

— Que faire, monsieur ? Que pensez-vous de tout ceci ?

— Votre opinion, Sire, emporte la mienne.

— Je l'espère. Mais enfin, quelle est-elle ?

— Mes collègues de l'Hygiène et de l'Instruction publique ont exposé des arguments qui, s'ils ne lient pas Votre Majesté, méritent au moins d'être pesés impartialement.

— Vous estimez, monsieur, que Trigois doit être opéré de l'appendicite ?

— Cette opération est conforme au code.

— Qu'il faut lui apprendre à épeler B. A. BA. B. U. BU ? Cela est bouffon.

— Bouffon, mais légal, Sire.

— Que si l'on passait outre, ce coup d'audace serait de nature à saper la confiance des chambres...

— ...et à faire trembler le trône de Votre Majesté. Je le pense. Les institutions forment un édifice en équilibre instable. Un alinéa retiré de la bâtisse, émietté et réduit en poudre, l'article a du jeu, le paragraphe oscille, le chapitre branle, le monument historique chancelle sur sa base ; un souffle l'abat.

— Bigre, monsieur, bigre de bigre !

Le Roi se tourna devant le grand escogriffe, long et déplorable comme un saule babylonien :

— C'est vous que je comprends le moins, monsieur de l'Instruction publique. L'exécution de Trigois supprimerait un illettré, améliorerait votre moyenne des *sachant lire*, élèverait encore cette courbe qui doit à votre zèle une si heureuse ascension.

Le ministre répliqua caverneusement :

— Que pèse la gloire d'une courbe, Sire, si une conscience s'abaisse et se ternit ?

Le souverain fit quelques pas irrésolus, puis se planta devant l'Inventeur :

— Admirez, monsieur, tous les ennuis dont vous m'ac-

cablez. Vous vivez fort tranquillement pendant que je me débats parmi les filets de la routine, que j'essaie d'ouvrir un chemin au progrès. Nous n'avons pas besoin de vos services cette nuit ; nous vous rappellerons dès que Trigois sera guéri de l'appendicite, capable de lire un journal comme vous et moi, propre enfin à s'asseoir, sans mener le royaume à sa perte, dans ce fauteuil fatal que vous avez machiné, semble-t-il, pour provoquer et occuper mes insomnies. Je ne vous retiens plus.

★

A la suite de cette scène, les événements suivirent leur cours normal et tournèrent au mieux, quand ils le devaient, au pire lorsque la morale, la logique et les convenances exigeaient une catastrophe. Tout fait commande un enchaînement et des répercussions qui satisfassent l'esprit et ce besoin d'imprévu concerté, d'arbitraire plausible qui est le propre de l'homme. Gloire au narrateur qui sait solliciter les péripéties d'un doigt léger, les guider sans oppression...

L'Inventeur déboucha, désespéré comme on le pense, du palais du Roi. « Tout est perdu », dit-il, en passant devant sa fille qui l'attendait, et il marcha d'un pas ferme, quoique précipité, jusqu'à la rivière d'où il ne sortit que trois jours plus tard, happé par la gaffe à crochet d'un gardien d'écluse, et le ventre météorisé. On trouva parmi ses papiers nombre de plans qui ne demandaient que sa mort pour trouver des metteurs en œuvre et s'épanouir. Son nom devint notoire ; ses héritiers furent riches ; sa fille épousa un vicomte peu fortuné et ne joua plus de la harpe que pour son agrément ; sa veuve engraissa et prit comme amant un freluquet. Le ministre de l'Hygiène sombra, sans laisser même un remous, à la suite d'une louche affaire de fourniture aux hôpitaux ; celui de l'Instruction publique fatigua le Roi, le peuple et la vertu même ; on lui confia une mission au Thibet d'où l'on espère

qu'il ne reviendra pas. La disgrâce du Premier n'a précédé que de peu la mort du Roi, survenue dix ans après celle de l'Inventeur, et dans les bras d'une personne du sexe, qui n'était pas, hélas, la Reine. Paix à son âme ! Qu'on ne reproche point un trépas de fantaisie à ce Souverain qui avait eu une naissance de raison, qui avait fait un mariage, un divorce, un remariage de raison et des enfants par raison d'Etat. Il s'est rattrapé sur le dernier article, le seul qui lui restât pour se divertir.

Trigois et le fauteuil électrique vivaient toujours, indestructibles, protégés l'un par la poussière du garde-meuble, l'oubli, l'autre par la prison, ce classeur indéréglable où il figurait sous la rubrique : *condamné à mort différé*. L'opération de chirurgie avait réussi de tous points, mais il ne savait pas encore lire et il n'aurait pu passer le grand saut qu'illégalement. Il était plus facile de lui ouvrir le ventre que la cervelle. Du reste il ne se pressait pas, son maître non plus, un ancien agrégé de l'Université, désagrégé du docte corps pour quelque ancienne peccadille, à qui cet enseignement valait de la distraction, une liberté relative et le plaisir de la pédagogie. Tous les jours, après un exercice bref, il bavardait avec son élève, maintenu au régime des condamnés à la peine capitale, partageait son vin et son tabac. Trigois savait déjà ânonner le journal, pourvu qu'il n'y eût ni nom propre étranger, ni expression abstraite, ni imparfait du subjonctif. Le directeur, tous les trimestres, donnait la même note : *Intelligence bornée, assiduité louable.* Le professeur contait des gaudrioles salées, le marin narrait ses navigations ; mais il ne se souvenait que du tonnage des navires où il avait trimé et de la direction du vent à chaque étape de sa vie ; sa mémoire était météorologique et d'une consternante monotonie. Cependant les mois, les ans passaient.

Quand le nouveau Prince monta sur le trône, diverses mesures de grâce solennisèrent cet événement ; Trigois

et son maître bénéficièrent de l'amnistie. Le gouvernement vidait les prisons et s'y faisait de la place. A la même époque, le personnel du garde-meuble fut bouleversé et le concierge en profita pour s'emparer du fauteuil électrique, qu'il convoitait depuis longtemps et dont nul ne connaissait plus l'emploi. Il l'installa au fond de son arrière-loge, face au radiateur, afin d'y savourer à l'aise, chaque soir, des romans de cape et d'épée, des feuilles communistes. Sédentaire, poussif, orné de galons, ancien adjudant, fonctionnaire irréprochable, il s'évadait dans les bras du fauteuil de justice détourné de sa vocation, et qui supportait d'une âme égale les assoupissements chevaleresques de son possesseur et ses libertaires somnolences.

Trigois avait acquis, à de menus travaux, un petit pécule. Il se sépara de son maître, après le coup de l'étrier qu'il lui offrit, tout éberlué des lumières, du bruit, de ce battement de portes mal fermées dont il avait perdu l'habitude, prit le train et gagna son village, un soir de novembre, à marée montante.

Le bourg n'était guère changé ; ses maisons avaient vieilli sur place, quelques-unes rajeunies d'une toiture, renforcées d'un étage ou d'une aile, fardées d'un crépi récent. La rue de la Plage s'étirait vers les sables ; des villas neuves, désertes et closes en cette saison, mordaient de leurs bâtisses mornes, de leurs jardins hâtifs, l'antique lande. Trigois huma l'odeur saline ; la rumeur redoublée du flot, ce repliement qui gagne sans cesse sur la terre, le remplissait d'une sorte de désespoir et il se mit à souffrir soudain de ces dix années de captivité, comme si elles étaient encore à courir et non échues. Il n'osait pas franchir la crête de la dune et descendre la pente qui conduit au golfe, qui reçoit la mer en pleine face ; il errait parallèlement au rivage, comme si un mur infranchissable l'en avait isolé, semblable à l'amant craintif qui longe la haie, revient sur ses pas, remet

sans cesse la décision et le saut, tandis que sa maîtresse défait ses cheveux et les peigne d'un geste machinal, mille fois. Trigois remonta vers le bourg. Un chien grogna près des grilles de la boucherie et le suivit de loin, un chien de la descendance d'Argô ; ses yeux, son poil en témoignaient et sa manière de courir, l'arrière-train de travers. La lumière du cabaret franchissait la rue et frappait la carotte du débit de tabac. Trigois épelait des noms aux vitres des boutiques ; mais comme il était parti ne sachant pas lire et ne conservait que des souvenirs oraux, sonores, les signes alphabétiques ne réveillaient pas sa mémoire et ne ressuscitaient personne à ses yeux. Trigois entra, s'assit dans un coin de l'auberge et se fit servir une bolée. Les tables étaient plus noires, plus profondément entaillées au couteau ; on avait mis l'électricité et repeint le plafond. La même patronne, triplée de volume, le visage recouvert de la graisse de dix années, reprisait des chaussettes, la pelote de laine sur le comptoir ; elle portait des lunettes, et des poils avaient poussé à son menton. La servante allait et venait, fraîche et ronde, presque enfant ; ses seins élastiques repoussaient la bouteille comme un ressort. Le loquet poussé, on entendait encore la mer, ainsi qu'un être qui respire dans les fondations, enveloppe les murailles, lance son souffle jusqu'au grenier, pénètre par tous les joints. Son odeur liait les émanations de l'auberge, sciure, fumée, sirop vieilli, cidre dur, vin tourné, chiffons aigres, de même qu'un fond de sauce commande le ragoût et ses épices. Une lithographie qui représentait un bateau, toutes voiles dehors, sur un océan de virgules, pendait au mur et y tanguait un peu, quand on la regardait fixement. La salle était vide de clients ; la servante sortit ; Trigois dit à la patronne :

— Vous ne me reconnaissez pas ?

Elle s'approcha, traînant sa masse, et considéra le buveur.

— Ma foi, répondit-elle, vous n'avez guère changé, sauf que votre teint est plus blanc. Je crois bien que vous êtes Trigois, le passeur, le condamné à mort. Vous voici revenu.

— Qu'est-ce qu'on pense de moi dans le pays ?

— Oh ! c'est ancien, on n'en parle plus.

— Et votre homme ?

— La paralysie l'a pris ; il ne descend plus de sa chambre ; il ne sert de rien et j'ai bien de l'ouvrage.

— Et le curé ?

— Le vieux, celui de votre temps, est mort. Il y en a un nouveau, un bel homme de trente ans, qui prêche comme le tonnerre. Il a fondé un patronage ; les garçons ont un béret bleu et un drapeau brodé. Il porte les sacrements à motocyclette et sait jouer du clairon. C'est un prêtre tout ce qui se trouve de mieux, un prêtre extra.

— Et le poète ?

— Enterré depuis six mois. Il buvait trop. Il ne faut pas boire au-dessus de sa capacité ; on est un bon client, mais qui ne dure guère. Il n'a pas de successeur. C'est dommage. Un poète, même s'il se rencontre mauvais payeur, ça excite à la consommation, ça fait marcher le commerce. Ah ! Trigois, à l'époque de votre procès, le débit ne désemplissait pas ; et on gagnait malgré la casse.

— Et ma barque, et mes casiers ?

La commère fit un geste d'ignorance. Trigois dit :

— Il ne manque pas de pirates dans le pays.

La servante traversa la salle ; le libéré la suivait de l'œil complaisamment :

— C'est la fille à Garouille, reprit la patronne. Et qu'est-ce que vous allez faire présentement ? Plus besoin de passeur ici ; on a construit un pont sur la rivière.

Elle regarda Trigois par-dessus ses lunettes et soupira :

— Je ne peux plus suffire à tout, depuis que mon homme est paralysé. J'aurais besoin d'un garçon d'âge, hon-

nête, solide, dans votre genre. On ne trouve plus de main-d'œuvre depuis le pont. Les gens traversent l'eau. Vous vous occuperiez de la cave et du bois, du gros travail, et de maintenir les ivrognes le samedi soir. Ça passe ma force.

— Je vous remercie, répondit Trigois, mais je ne voudrais plus vivre si enfermé.

Il paya son verre et sortit. Dehors, la nuit, la brume de novembre régnaient, et un vent acide, capricieux. Trigois descendit la rue de la Plage et franchit, cette fois, la dune. On ne distinguait pas la mer ; elle n'avait pas d'existence réelle ; c'était un mouvement, un rythme qui soutenait la nuit, la brume, le soleil, qui portait peut-être la terre où les continents, avec leurs frontières, leurs haies, leurs villes, leurs cimetières, leurs prisons, flottaient ainsi que des paquebots à l'ancre, qui ont des passagers bien parqués et de toutes classes. Avec l'argent qu'il possédait,Trigois achèterait une barque, un carrelet, des rames, une voile. Il oublierait ces vingt-quatre lettres du diable, ces signes maudits, ces chaînes qui vous lient à la société, vous rendent captifs des journaux, des affiches, des lois. L'horizon tendait sa courbe verte, sa frange mystérieuse accrochée aux récifs. La vie grouille aux profondeurs, aux grottes de l'océan, c'est une fécondation et un massacre qui ne finit pas. Tant qu'il y aura du poisson pour l'homme... On n'y voyait goutte ; cependant le regard s'enfonçait sans limites ; l'œil éprouvait une satisfaction complètement désintéressée ; il n'avait besoin de rien de visible pour être content ; il se rassasiait sur place et ne s'inquiétait pas des formes. Le flot montait ; il mouilla les semelles de Trigois qui songea soudain qu'il devrait être mort depuis dix ans et ne plus avoir de peau sur les os du pied. Il respira à plein soufflet. Le Roi, l'Inventeur, le curé, le poète, tous des gens défunts, de la marchandise de cimetière et lui, le condamné, il était là, vivant devant la mer vivante, bon encore pour

pêcher la friture et la frire ensuite, et libre d'aller où il voudrait.

Trigois respira encore ; la mer lui venait à la cheville maintenant ; mais il ne pensait pas à reculer. Du revers de sa main, il essuya sa moustache :

— Tout de même, dit-il, tout de même...

ALEXANDRE ARNOUX.

ROMANCERO DU VOYAGEUR

—

Quoy que ce soit, fust ville chose ou munde,
Tout vient du Monde et tout retourne au Monde.

LE MONDE QUI N'A RIEN PERDU.

Villes à l'aube épousées
— Noces éphémères —
Mes femmes, mes filles, mes mères,
Témoins discords, mes récusées !

Sens au matin, cent corbeaux tournent
Du collège à la cathédrale ;
Nice à midi, l'azur s'étale
Sur les pains d'or qu'une ombre enfourne.

Enigme au Café du Commerce,
Rébus pour cette vieille usée ;
N'est-ce l'essence du Musée
Qu'un valet scrutateur te verse ?

Pas de breloque à monogramme,
Pas de lettres sur ta valise,
C'est dans tes yeux qu'il faut qu'on lise
Ton goût de la paix par le drame.

Et l'on te retrouve à la gare
Lorsqu'enfin le centre t'accueille ;
Comme une main choit une feuille
Sur la cendre de ton cigare.

D'autres haltes et d'autres villes ;
Profession ? Mais l'as-tu choisie ?
Ou s'il faut qu'à la poésie
Tu consentes qu'encor s'exilent

Ce corps léger, cette âme lourde
Et que se partage ton somme
Entre tant de lits où tant d'hommes
Ont tant de nuits fait à la sourde

Des sourdes un parfait hommage
De paroles, de cris, de rêves
Sans qu'au miroir d'eux ne s'élève
L'esquisse d'un nouveau visage ?

L'enseigne d'une brasserie
Orne le papier où s'inscrivent
Ces vers banals à la dérive,
Aix-en-Provence ou Meaux-en-Brie ?

Ville offerte, ville jugée,
Villes perdues, coquilles vides,
Ville à renaître, chrysalide,
Villes aux douceurs de dragées,

Ville épuisant l'eau de son fleuve,
Ville qu'un fracas de bataille
Domine encore et qui se taille
A tâtons une image neuve,

Ville des enfants, des bonshommes
Alignés à la pépinière,
Les villes d'elles prisonnières,
Crachats de Sion, hoquets de Rome ;

Villes océanes où veille
Sur l'eau barbare une tour franque,
Ports à l'étroit dans les calanques
Comme un bateau dans la bouteille ;

Villes riches d'une mystique
Scolaire, clés bleues du Partage
Des Eaux, piété des paysages
Soumis au système métrique ;

Villes rouges du sang d'un Guise,
Que le feu du bûcher de Jeanne
A l'éternel couchant condamne ;
Villes en un moment conquises

D'un seul coup de mon jonc sonore
Sur les pavés trempés de lune,
L'étincelle rallumant une
Aube au chevet d'un qui s'ignore ;

Villes mortes et ranimées,
Louduns rendus à leurs démones,
Villes puits et villes colonnes,
Villes saintes et mal famées ;

Ville de la belle marchande
Dont chaque extase vaut une aune,
Villes où l'on m'a fait l'aumône
Qu'en payant trop cher je demande ;

Villes de ces ombres équestres
Qui traînent une ombre à la chaîne
Comme je tire une âme en peine
Jusqu'en de plus profonds séquestres,

Je sais vos amours insensées
Dans un ordre encor militaire,
Je sais ces choses qu'il faut taire,
Par la pénitence effacées,

Ces fringales crevant vos jeûnes,
Vos crimes ignorés des juges,
Vos sécheresses, vos déluges,
Le désespoir caché des jeunes.

Dans le seul fiacre de la ville
J'ai vu toutes les adultères,
Le Cheval Blanc se désaltère
D'une eau que trouble un flot de bile.

C'est à Lille qu'on guillotine
Le parricide de Marseille
Si c'est Quimper qui s'émerveille
De mon idylle bisontine.

Un déserteur monte la garde
Toute la nuit devant l'auberge ;
Un noyé regagne la berge,
Ramasse ma montre et la garde.

Il me faut pour connaître l'heure
Attendre une gare au passage,
Express de nuit, affreux tapage
D'ange qui rit, d'enfant qui pleure.

Vagues du piano mécanique !
Chez les filles moins pour la joie
Que l'angoisse d'un bas de soie
Se glisse un pâle ecclésiastique.

« Monsieur est de Paris, sans doute...
« En province l'on s'imagine...
« Le corps c'est comme une machine...
« Il n'est de péché que le doute... »

Il faut pour fuir enfin l'hospice
Mourir, mais pour le militaire
L'hôpital est ce coin de terre
Où l'on ne fait pas l'exercice.

Noces d'Eva, décès de Jules
Et Mendicité interdite,
On fouette chez les Carmélites
Une nonne ivre de scrupules.

Abricots mûrs, poulardes grasses,
Miel, blé, bois, fer, grains et issues ;
Là-haut la neige, en bas l'on sue,
Je suis cet étranger qui passe.

Villes, j'ai pesé vos richesses
Sur la bascule de la gare,
Vous me jetez en des bagarres
Occultes et de vos paresses

Prudentes j'ai nourri mes courses ;
Volets, persiennes, jalousies,
En Angoumois l'Andalousie
Et les bifurs de la Grande Ourse !

Vous me convoquez à des noces,
Des obsèques et des baptêmes
Où j'ai mon rôle et c'est le même
Prélat qui se fait une crosse

Avec ma canne, d'où qu'il vienne
Où que l'on soit et où que j'aille
Et toujours la même canaille
Rit quand j'épouse ma marraine,

Lorsque pour cacher l'épouvante
Qui tord mon cœur j'ose sourire
Au nouveau-né, quand, je chavire
Au bord de la fosse béante.

Il advint que votre police
Me suivit jusque chez les filles
Mais orateur de la guenille
L'innocent a plus de malice :

Le fou municipal, parure
Eminente des vieilles rues,
Faim sociale de l'art accrue
De votre Histoire dans l'ordure ;

Rien n'y peut ; ni sergent-de-ville
Ni votre balai, ménagères ;
De votre Enfer à étagères
Ce bon idiot est le Virgile ;

Il m'accompagne et m'initie,
Il se cache en première classe
Et de ses longs doigts d'ange efface
Ces blasphèmes qu'il balbutie.

. . .

Excursion départementale
Offerte au martyr bénévole,
Avec ses chaînes qu'il s'envole
Vers des délices verticales !

Ce pays n'a pas de poète,
Rien qu'un buste de philanthrope,
Mais quelle lumière enveloppe
Ce gamin pâle aux yeux d'ascète ?

Rimbaud ? Moreau ? Sur quelle liste
L'inscrivit le Diable ? Ou les Anges ?
Il cache des soifs très étranges
Et couche avec la buraliste.

Villes, j'ai percé vos scandales
Muets, j'ai crevé vos silences,
Je sais distinguer les cadences
De chaque pas en vos dédales ;

J'ai souvent changé votre face
Et bouleversé vos coutumes,
Goût du dialecte et du costume,
Petites patries dans l'espace !

Villes, ô climats en démence !
Fête des fleurs pour les cigognes,
Courses de taureaux en Sologne,
Traîneaux aux chemins de Provence !

Ville du potard chimérique
Chercheur d'horreurs philosophales
Suivant un vaincu de Pharsale
Dans les bocaux de sa boutique.

Journaux de Paris à la brume,
Tilleuls décuplant leurs effluves,
Brise de mer crevant l'étuve,
La Tour Dauphine au clair de lune ;

Salle d'attente, la chambrée,
Dortoirs du pensionnat, cellules,
Trappe, bagne, la libellule
Dans le feu d'un disque égarée.

Un échanson qui fut escarpe,
Interdit de séjour, dispense
La bière aux plus notables panses,
L'Adour frémit où rit la Scarpe.

Grève générale, l'usine
Se vide sous le drapeau rouge,
Je te reconnais, belle gouge
Qui naguère fut ma cousine ;

Belle croqueuse de cartouches
Qui sait aussi broyer les perles,
A poil au Cercle des Beaux Merles
Le plus artiste eût peint ta bouche ;

Fête-Dieu, les draps aux fenêtres
Comme des testaments ; docile
J'augmenterai d'un codicille
Ces vœux morts qu'un vivant pénètre ;

Quatorze juillet, l'Armistice,
Trains vides des Vendredis Treize,
C'est le coup de feu chez Thérèse,
Mon tabac aux vieux de l'hospice.

Tournée Rasimi, grand spectacle
Des beautés de la capitale,
L'impudeur célèbre s'étale,
Peine de mort, courses d'obstacles ;

Ronde chez les enfants du bagne,
La Capucine à coups de trique,
Tout mystère ce cœur l'explique,
Esprit fort battant la campagne.

Patrie abstraite : le Voyage !
Sans capitale, sans frontière,
Tout sentier est front de bandière
Où s'affrontent les paysages ;

Parfois en ma maison roulante
Me vient rejoindre une inconnue,
Elle est moins désirable nue,
Je la chéris comme une absente.

A Lons-le-Saunier ma promise,
Ma mère au seuil de Saint-Trophime
Et ma postérité infime
Dans les cafés et les églises.

Je lègue mon manteau nocturne
A tous les musées de province,
Je lègue toutes mes provinces
A tous mes bâtards taciturnes.

Ces vers enfin je les dédie
Au général paralytique
Qui m'instruisit en politique
Au Café de la Comédie.

1924.

ANDRÉ SALMON.

SUR LES ORIGINES
DE L'ART KHMER

—

L'art khmer quitte de plus en plus le domaine restreint de quelques spécialistes pour se répandre dans le grand public. L'événement vaut qu'on s'en réjouisse ici et là. Toutefois, cette vulgarisation résulte de récits souvent plus enthousiastes que circonstanciés, et sur lesquels l'imagination du lecteur brode encore trop librement. La question risque ainsi de partir dans un jour peut-être plus préjudiciable, à la suite des études, que l'ignorance qu'il tend à remplacer. On entend déjà, dans certains milieux, des axiomes qui, s'ils ne sont pas dangereux pour le moment, deviennent menaçants. Aussi, nous croyons utile de faire ici la somme des connaissances que semblent avoir acquises les plus récents et les plus sérieux travaux. Afin de ne pas nous perdre en un sujet trop vaste, parmi trop d'hypothèses et dans un exposé impossible sans images, nous retiendrons le moment le plus décisif, le plus obscur et peut-être le plus intéressant de l'art khmer : sa naissance. Elle explique en grande partie le caractère de cet art, sa puissante personnalité, sa richesse immédiate, et, surtout, elle donne le mot de l'extraordinaire révolution artistique qui survint, au début du IXe siècle de notre ère, parmi la confédération de petits états qui constituait alors ce que nous appelons l' *Empire khmer* (1).

(1) J'ai traité ailleurs ce sujet avec tous les détails et toutes les références désirables (*Arts et Archéologie khmers* : Introduction à l'histoire générale des arts khmers, fascicule 2, tome II, Société d'éditions maritimes et coloniales, Paris 1924). Le lecteur soucieux de l'approfondir en ayant ainsi les moyens, je me bornerai à n'exposer ici que les grandes

I

Dans les stations préhistoriques du Cambodge, on a trouvé des amulettes faites de coquillages, des disques d'oreilles en terre cuite, des hameçons en bronze, des vases et des fragments gravés d'un décor simple. Ces objets, ces décors sont encore en usage. Il semble ainsi qu'à l'époque préhistorique, l'homme que nous appelons le Khmer habite déjà son pays. Quelle est sa race ? D'où vient-il ? L'anthropologie n'a pas encore répondu. Nous n'avons d'ailleurs pas besoin de le savoir, car son art est si rudimentaire et tant de siècles obscurs s'écouleront entre ce moment et celui où le peuple khmer entrera dans l'histoire, qu'il aura perdu tout souvenir appréciable de sa patrie primitive.

Une partie du pays, formée par les alluvions du Mékong, s'avançait sur la mer et ce qui constitue la Cochinchine n'existait pas encore. D'après des calculs d'ingénieur, en l'an I de notre ère, les côtes devaient coïncider à peu près avec les frontières méridionales du Cambodge actuel. C'est à partir de cette zone seulement que, au VIIe siècle, les premiers monuments en brique seront construits, confirmant ainsi les calculs des géologues.

Il s'ensuit qu'à cette époque, le Cambodge (ce que nous appelons pour l'instant le Cambodge) possédait un périmètre de rivage important puisque sa partie Sud était maritime à peu près en ligne droite de Kampot à Saïgon (300 kilomètres environ).

La double constitution du pays a suffi, soit pour accentuer parmi les populations qui l'occupaient des divisions ethniques ou politiques, s'il y en eut ; soit pour provoquer ou favoriser la scission d'un groupement homogène

lignes du problème sans les alourdir de notes. Cependant, comme j'emprunterai à quelques auteurs, ceux-ci seront réunis à la fin de l'article en une bibliographie sommaire.

à l'origine, et, dans tous les cas, constituer deux populations assez différentes pour être entrevues de la façon suivante :

Les premières terriennes, fixées dans le Cambodge continental et le bas Laos. Ce pays présente des terres sablonneuses, du grès et de la latérite ; les minerais et les forêts y abondent. C'est encore la région des chasses, des peuplades restées primitives.Les fleuves se dessèchent en été. Le paysage y est monotone et la vie difficile. Au contraire, le pays du Sud, qui prolonge le précédent jusqu'à la mer, n'est que plaines. Chaque année, durant cinq mois, les inondations, que rien n'arrête, renouvellent les richesses du sol. Les terres rouges qu'irrigue le delta du Mékong et propres à toutes sortes de cultures le constituent en grande partie, et les communications y sont faciles.

Il est donc évident que les hommes qui habitaient ces deux régions n'avaient ni les mêmes besoins, ni les mêmes industries, ni les mêmes moyens d'existence, ainsi qu'on l'observe encore de nos jours. Dans de telles conditions, la pénétration de la civilisation ne se répartit pas régulièrement du Sud au Nord. Ses ferments séjournent sur les côtes, entre les bras du delta, avant de gagner le haut pays où ils ne parviennent — lorsqu'ils y parviennent — qu'indirectement et peut-être même transformés, filtrés par les premières couches humaines traversées. Qu'une hostilité quelconque survienne entre les deux pays, elle achève de les dissimiler. Et cela est si vrai que vingt siècles de civilisations successives se déroulèrent dans l'Indo-Chine du Sud et côtière sans parvenir à toucher les populations moïes de l'Annam et du haut Cambodge.

Les arts, qui accompagnent plus volontiers l'opulence et résultent d'échanges matériels et intellectuels entre peuples, prennent plus facilement racine et se dévelop-

pent plus rapidement où la vie est facile, les communications aisées, qu'où les hommes se clairsèment, loin des ports et des grandes routes internationales. Au début donc de notre ère, nous pouvons envisager un pays du Sud prospère, accueillant, ouvert à l'extérieur — et un pays du Nord, plus austère, retiré, logiquement hostile au premier. L'histoire va en tous points confirmer cette proposition.

Le pays méridional était appelé par les Chinois le Fou-nan, et M. Pelliot en a écrit magistralement la courte histoire d'après les annales chinoises. Nous le reconnaîtrons, en effet, dans toutes les descriptions qu'elles nous en donnent et tel qu'il est encore, sur la mer, avec un sol en contre-bas, tout plat et où les habitants s'adonnent à l'agriculture. Il touchait au Champa par sa partie Nord-Est ; ne paraît pas, au Nord, avoir atteint le Tonlé Sap. Il s'étendait au Sud jusqu'à un pays situé sur la presqu'île de Malacca.

Le premier texte chinois où le Fou-nan apparaît date de 220-280. Ses rois envoient des ambassades et des cadeaux diplomatiques en Chine et le premier prince des Wou dépêche des émissaires répandre au Sud la civilisation chinoise. Voici donc un fait capital : dès le IIIe siècle, la Chine civilise au Sud et le Fou-nan lui paye le tribut. Ces échanges vont se poursuivre de siècle en siècle. Les voyages ont lieu par mer. En 484, un bonze du Fou-nan, Nâgasena, fut chargé de porter une supplique à l'Empereur de Chine. Grâce à lui, nous tenons un preuve palpable d'importation d'objets chinois, car l'Empereur lui confia des pièces de soie destinées à récompenser le roi du Fou-nan. Celui-ci ne recevait pas sans avoir donné. Ce même Nâgasena avait, en effet, emporté « une image en or ciselé du siège du roi des dragons, un éléphant de santal blanc, deux stûpas d'ivoire, deux pièces de coton, deux vases de verre et un plateau à arec en écaille ». En 503, nouvelle ambassade qui

emporte du Fou-nan une image du Buddha en corail.

A la fin du ve siècle, surgissent donc des ciseleurs sur or, des sculpteurs sur bois, ivoire et corail ; on tisse le coton, traite l'écaille et utilise des vases en verre. De telles industries d'art ne s'improvisent pas du jour au lendemain, ni le choix, ni la connaissance des matières précieuses qu'elles utilisent, et la soudaineté de leur apparition ne s'accuse à nos yeux qu'à cause de la pénurie des sources historiques dont nous disposons. Le coton est encore cultivé et tissé au Cambodge. Le travail de l'écaille continue à être en honneur sur le golfe de Siam, riche en tortue caret. Le santal est un bois bien connu des Cambodgiens. Quant aux vases de verre, ils ne provenaient très probablement pas du Fou-nan, qui ignora toujours, ainsi que le cambodge, cette matière.

Dès la fin du IIIe siècle, les Chinois précisaient cette pratique des arts en consignant dans leurs annales que les gens du Fou-nan aimaient à graver des ornements, à ciseler, qu'ils payaient l'impôt en or, argent, perles et parfums. Au ve siècle, ils fondaient des bagues et des bracelets en or, de la vaisselle d'argent, possédaient le brocard. L'avant et l'arrière des embarcations étaient sculptés en tête et en queue de poisson. Enfin, entre 502 et 556, le cuivre, l'étain, l'aloès, l'ivoire sont expressément signalés comme produits du Fou-nan.

En ces mêmes temps, le Fou-nan était en relation avec un certain pays que M. Pelliot place vers l'Iraouaddy. De là, arrive de la vaisselle d'or dont les formes et les capacités sont mentionnées. Notre répertoire d'objets d'arts étrangers pénétrant au Fou-nan et nos listes de ceux qu'on y fabriquait s'augmentent et se diversifient. Aux influences septentrionales s'ajoutent celles de l'Occident. Et M. Pelliot remarque que le Fou-nan était entre l'Inde et la Chine l'escale normale, sinon obligatoire, de tous les navigateurs dès avant le IIIe siècle.

En quoi consistait, entre le IIIe et le ve siècle, l'archi-

tecture ? Les textes chinois sont muets sur les monuments religieux. On construisait pourtant des stûpas (monuments commémoratifs buddhiques) puisque nous vîmes Nâgasena en emporter deux réductions en ivoire. En ce qui concerne l'architecture civile et militaire, tous les renseignements se recoupent. Dès 357, il y a au Fou-nan des villes murées, des palais et des maisons d'habitation. Au temps de Nâgasena, vers 484, on abat des arbres pour faire maisons et palissades et on couvre les toitures de paillote. Le peuple habite des habitations surélevées ; le roi, des pavillons à étages et on construit des belvédères.

A la fin du v[e] siècle au plus tard, le Buddhisme était au Fou-nan. Nâgasena, bonze hindou, portait un placet en grande partie buddhique. On trouve encore en Chine, dans la première moitié du vi[e] siècle, deux autres bonzes originaires du Fou-nan. On nous raconte qu'en 539, le roi du Fou-nan possède un cheveu du Buddha, long de douze pieds ! A peu près au même moment, le Buddhisme apparaît dans l'épigraphie du Champa. Bien que buddhiste, et bonze par-dessus le marché, Nâganesa ne peut celer à l'Empereur de Chine « que la coutume du Fou-nan est de rendre un culte au dieu Maheçvara » (Çiva). Il ne nous importe pas de rechercher le premier venu, du Buddha ou de Çiva, mais de saisir simultanément leur présence avant 484 et de voir deux cultes se mêler dans ce syncrétisme dont tant d'inscriptions, de sanctuaires, de coutumes feront foi dans la suite, et encore sensible de nos jours.

En résumé, au v[e] siècle au plus tard, nous vivons dans un Etat prospère en relation avec la Chine et l'Inde. Tout un vocabulaire sanskrit se mêle à la langue. Un étonnant mélange humain et intellectuel s'achève sur les plaines inondées du Cambodge. Il y a des livres et des dépôts d'archives. Dans le delta du Mékong et au bord de la mer, siège cet empire, le plus puissant du Sud indo-chinois.

C'est Fou-nan que les Chinois l'appellent. Et il correspond à toute la région méridionale du Cambodge historique et du Cambodge contemporain.

II

Entre 589 et 618, ces mêmes annalistes chinois écrivent pour la première fois le nom d'un État vassal et mitoyen : le Tchen la, qui ne pouvait s'étendre qu'au Nord du Fou-nan. Son roi était le Kshatriya Citrasena. Or, à ce moment, « Citrasena s'empara du Fou-nan et le soumit ». Le Tchen la ne paraît donc autre que notre Cambodge septentrional que nous avions perdu de vue et qui se rappelle à nous de façon éclatante. Les vainqueurs s'emparent de la capitale du Fou-nan dont le dernier roi régnait encore en 539. Après quoi, le nom de Fou-nan *disparaît* des textes chinois et n'y reparaît plus qu'à l'occasion d'une dernière ambassade qu'il envoie en Chine en 616-617, moment où les premiers émissaires officiels du Tchen la y arrivent eux-mêmes.

Que Citrasena et ses successeurs aient, en effet, « secoué les chaînes du Fou-nan », ce sont des inscriptions gravées par ces rois qui nous l'annoncent. Mais il y a plus d'un pas entre ces jeux de princes et la pacification, l'unification administrative, sociale, intellectuelle et artistique d'un vaste territoire à double face comme celui qui se constituait. Les Chinois n'auront garde de nous le laisser ignorer et nous annonceront qu'en 705 et au cours des années suivantes, le nouveau royaume se divise en deux états « celui du Sud qui avoisine la mer », marécageux ; et celui du Nord, montagneux.

Ainsi, au début du VIIIe siècle, et en dépit des anciennes victoires de Citrasena, le pays demeure dans ses divisions géographiques. L'ancien Fou-nan, s'il a perdu son nom, se reconnaît trop dans la description chinoise du Tchen la du Sud ; et le Tchen la primitif, celui de Citra-

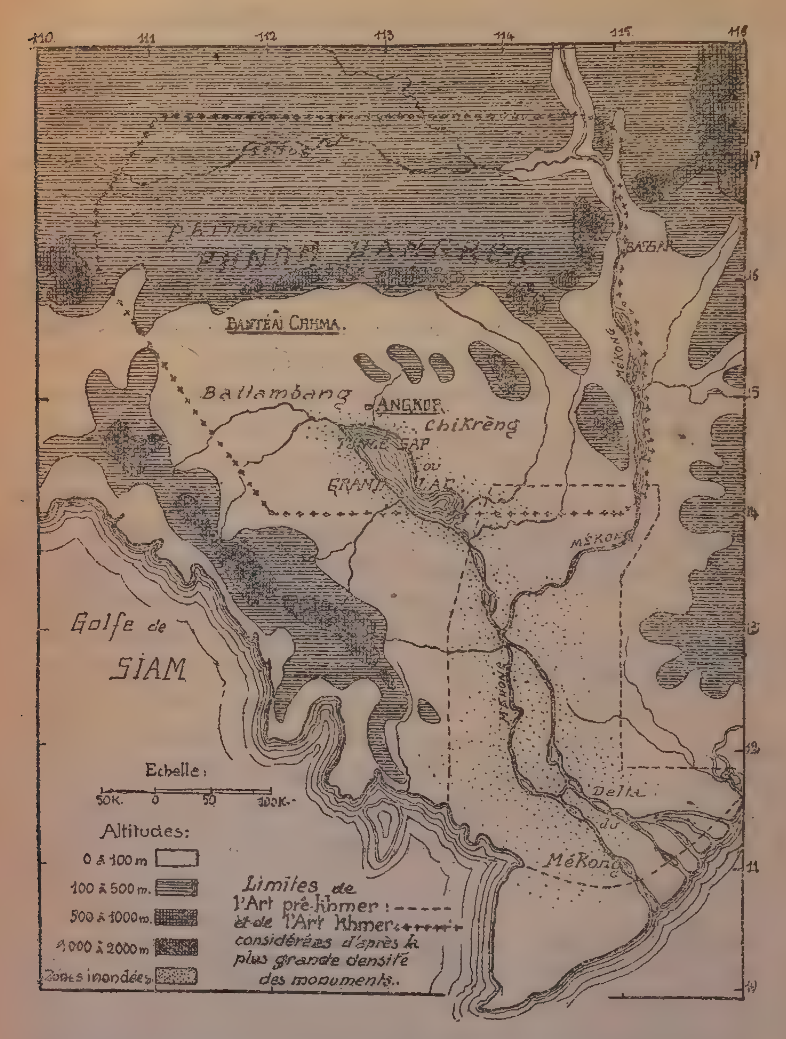
sena, dans le Tchen la du Nord. Au cours du VIIIe siècle, l'unité administrative du Cambodge n'est donc pas un fait acquis. On a beau la proclamer, le Fou-nan résiste et se manifeste.

Notre étude des arts durant cette période ne saurait donc suivre l'histoire officielle, ni accorder aussitôt créance aux proclamations de Citrasena et de ses successeurs immédiats. C'est avec les populations que nous devrons nous déplacer et leur lente évolution qu'il nous faudra suivre. La scission de 705 nous y invite. Au cours du VIIIe siècle, la personnalité du Fou-nan nous apparaît toujours antagoniste de celle du Tchen la. Il est vassal du Tchen la, après en avoir été suzerain. L'événement est politique, il n'est pas social. Il n'est surtout pas artistique et nous allons bien le voir.

Tchen la est donc le premier nom officiel donné par les Chinois au Cambodge, royaume des fils de Kambu, le royaume des Khmers (1). En 802, montera sur le trône un grand monarque : Jayavarman II, qui règnera environ 67 ans. Il proclamera à son tour que l'empire est fondé, que les couronnes du Sud et du Nord chargent son front. Par un ingénieux mélange de légendes, on justifiera la substitution du pouvoir septentrional au pouvoir méridional. Le roi fondera un culte personnel. Cependant, ne nous laissons pas encore trop impressionner par tant d'assurance écrite, car, malgé tout cet appareil, ce monarque est fort instable. Il erre dans le Cambodge du Nord et fonde ou habite successivement cinq métropoles sans nous avouer pourquoi il quitte chacune aussitôt.

(1) Je ne crois pas inutile de répéter ici, contrairement à l'opinion répandue dans le public, que le peuple cambodgien actuel est le descendant direct de celui qui vivait à l'époque qui nous intéresse. Le mot « khmer » est le nom indigène de la race que nous appelons cambodgienne et non celui d'un peuple qui aurait disparu. Abstraction faite de l'inévitable transformation que subissent toutes les langues, la langue khmère actuelle est la même que celle du VIIIe siècle. La plupart des coutumes, le costume, les véhicules, les arts contemporains, décèlent leurs origines lointaines, leur richesse passée, malgré la lente décadence qui les entraîne depuis.

Quoi qu'il en soit, à partir du IXe siècle, le Cambodge du Sud, de plus en plus réduit à l'impuissance, demeurera un pays négligé, presque mort, et cela durant toute la grande époque khmère qui se terminera, comme cha-



Carte du Cambodge historique d'après la carte altimétrique de l'Indo-Chine (Atlas du Service Géographique de l'Indo-Chine).

cun sait, vers le XIVe siècle. Les inscriptions postérieures au VIIIe siècle jalonnent le Cambodge du Nord, alors qu'elles se raréfient à l'extrême dans le Sud. On n'y édifiera que trois ou quatre temples en grès, tandis qu'une fièvre constructive inouïe et plusieurs formes d'art couvriront tout le Nord-Ouest et le Nord-Est de monuments considérables réunis par des chaussées nombreuses. En conséquence, l'Empire khmer, en dépit des vastes frontières qu'il s'assigna lui-même, paraît n'avoir jamais existé que comme un confédération d'États peu homogènes et qu'organisa un pouvoir central contesté et menacé jusqu'à la fin du VIIIe siècle. Son unité, acquise à partir de ce moment au plus tôt, paraît même n'avoir subsisté qu'artificiellement par le délaissement et la déchéance des régions du delta.

La prospérité du Fou-nan parallèle à l'agrandissement du Tchen la, l'émancipation de ce dernier, les luttes entre Tchen la du Nord et du Sud, le règne de Jayavarman II, puis la naissance et la mort d'Angkor (IXe à XIVe siècle) sont les faits d'une sorte d'histoire bilatérale, probablement d'un même peuple, résultant de la double physionomie du pays et de rivalités bien accusées au début. Aussi, chaque fois qu'au cours de notre étude de l'art khmer, nous nous heurtons à des ruptures, à des développements esthétiques obscurs, nous devons, je crois, nous souvenir de cette histoire. En fait, nous avons dans le pays que recouvrent les textes khmers :

a) Un art qui naît et se développe dans *les régions méridionales* de ce pays ;

b) Un art qui naît et se développe dans *les régions septentrionales* ;

c) Au moment où les régions méridionales perdent une suprématie politique qu'elles avaient à l'origine — les manifestations *locales* de leur art disparaissent ;

d) Au moment où cette suprématie passe définitivement aux régions septentrionales, d'innombrables mani-

festations *locales* d'un art propre à celles-ci apparaissent.

Du seul point de vue plastique et en d'autres mots, deux arts se développent successivement dans deux pays et l'un de ces arts surgit, *différent du premier,* au moment où le premier disparaît. Après avoir passé en revue les causes géographiques, sociales et politiques et la chronologie de ce double phénomène, abordons-en le mécanisme.

III

Les Chinois nous ont décrit la prospérité artistique du Fou-nan, mais ne nous ont jamais parlé au même moment de celle du Tchen la. Ce silence se comprend et l'on conçoit que ce pays ne les ait pas intéressés ; qu'incorporé d'abord au Fou-nan, il ait disparu dans son ombre. En revanche, à partir du VIIe siècle, nous n'aurons plus besoin d'historiens, car les premiers monuments construits apparaissent et c'est ceux-ci, désormais, que nous suivrons. A cette époque, la presque totalité des monuments répondant à une architecture qui disparaîtra au cours des deux siècles suivants ; une statuaire dont la plastique, les poses et les costumes ne survivront pas à cette architecture ; ces arts sans lendemain sont localisés d'abord et surtout, avons-nous dit, dans les régions méridionales. Cette architecture est strictement hindou, en pleine possession de ses principes et de ses moyens. Il en est de même de cette sculpture.

Qu'était donc cet art si prospère, qui ne vient pas du Nord, puisqu'il est hindou, et qui n'apparaît que dans le Sud, si ce n'est celui-là même que les conquérants trouvèrent sur place, celui du pays qu'envahissaient Citrasena et ses successeurs ? Quels peuvent être ces monuments, sinon ceux que le Fou-nan construisait, continua quelque temps de construire, puisqu'au début du Ve siècle, Buddhisme et Çivaïsme prospèrent au Fou-

nan, qu'on y parle sanskrit, qu'on y imite, dans l'ivoire, des stûpas ? Ainsi, on bâtit des tour isolées, toutes en brique, richement sculptées, et l'architecture de ces tours, leur sculpture sont hindoues. Tout cet art importé dans un pays maritime est en plein essor à l'aube du VIIe siècle et vient d'un autre pays maritime : des côtes dravidiennes de l'Inde, avec maints détails de l'architecture de Mavalipuram. Comme il arrive, il n'a pas encore subi de transformations sensibles et demeure étranger, non assimilé. Des artisans hindous doivent même diriger, alimenter les ateliers locaux. Des statues du Buddha, que nous avons découvertes en 1923, conservent l'influence grecque qu'on retrouve dans les écoles anciennes de l'Inde centrale. Nous sommes enfin si bien à un début que les monuments qui nous en restent sont peu nombreux et clairsemés (une soixantaine de tours au maximum).

Le Tchen la surgissant, voilà donc le Fou-nan frappé à mort en l'instant qu'il s'éveille. Il se débattra au cours du VIIIe siècle et disparaîtra. Son architecture hindoue, sa statuaire hindo-grecque, arts étrangers, n'auront pas eu le temps d'enfoncer dans un sol si nouveau des racines profondes. Les eussent-elles enfoncées, le Fou-nan asservi n'eût pas pu les nourrir. Ainsi le Khmer constituant son empire, ne sera pas directement touché par l'influence artistique hindoue, car, lorsqu'elle parvint au Mékong et s'installa dans son delta, l'art du Nord, l'art des vainqueurs, l'art khmer que nous connaissons, ne s'était pas encore manifesté. Cet art hindou du Fou-nan ne pouvait être que deux fois indésirable à l'orgueil, aux habitudes et au nationalisme des populations septentrionales enfin organisées, parce qu'étranger et témoin de l'ancien prestige du suzerain définitivement renversé.

Ceci exposé, on s'explique pourquoi des auteurs se sont jusqu'ici embrouillés dans les origines de l'art

khmer. Ne suivant que l'art sans interroger l'histoire ni la géographie, ni les écoles locales, certaines études officielles ont pris cet art du Sud pour une forme *primitive de l'art khmer* sans reconnaître qu'elle n'était pas *primitive,* mais déjà fort *savante* et qu'elle n'était pas *khmère,* mais *hindoue.* D'autres spécialistes, retrouvant ce caractère hindou, l'ont étendu à l'art khmer *tout entier* sans s'apercevoir *qu'il cessait au* VIIIe siècle, et n'appartenait qu'à des écoles prékhmères méridionales. L'habitat exclusivement septentrional des formules khmères et l'usage du grès qu'elles innovèrent ne furent jamais mis en lumière. Enfin, tout ce qui précède, n'étant pas exploité par les exégètes, n'intervenait pas pour nous convaincre que si l'art khmer n'apparaît qu'au IXe siècle, ce n'est pas qu'il n'existait pas antérieurement : ce n'est pas qu'il se cherchait et évoluait dans le Sud avec des monuments étrangers — mais simplement qu'il ne pouvait pas se manifester plus tôt — ni là où nous le cherchions. C'est au Nord donc, que, suivant la marche des événements, nous devons aller assister à cette naissance, derrière les dernières brumes qui nous la voilent encore.

IV

D'après les inscriptions, c'est au Nord et au Nord-Est de la chaîne des Dangrèk, jusqu'à la vallée de la Semun au moins, qu'on doit situer le berceau de ce Tchen la, d'où Citrasena partit à la conquête du Fou-nan. En 616-626, ses successeurs sont maîtres des actuelles provinces de Phimaï, au Siam, de Battambang et Chikrèng, c'est-à-dire tout le bassin Nord, Nord-Ouest et Nord-Est, du Grand Lac. Le style des inscriptions est bref, hautain, guerrier. Ces trois principautés septentrionales, d'abord vaincues par le Tchen la, durent s'allier à lui dans la même convoitise qu'inspiraient à leurs populations montagnardes et forestières les grasses alluvions, les

fleuves et les ports du Fou-nan. Un siècle au moins de combats depuis Bhavavarman I (vers 550) avait exalté leurs vertus guerrières, leur orgueil et leurs appétits. Tandis que le passé du Fou-nan était surtout d'art et de commerce, comme on l'a vu, celui du Cambodge septentrional était surtout de guerres et d'aventures. De là la lente conquête du Fou-nan et l'arrivée dans sa capitale de monarques hardis, fiers, brutaux, plus militaires qu'artistes, plutôt préoccupés, en ces temps, de dresser des bandes armées et des éléphants de guerre que de construire des sanctuaires en matériaux durables.

Avant d'aller plus loin, considérez combien ces événements rappellent trait pour trait les destinées de la Grèce ancienne qui porta, elle aussi, plusieurs noms selon les époques, fut divisée par des rivalités de cités. le morcellement de sa vie politique et se scinda, comme le Cambodge, en pays continental et en pays maritime. Ce qui rend plus saisissant encore ce parallélisme, c'est l'apparition de ces Doriens khmers qui, descendus aussi du Nord, absorbent le Fou-nan ionien, artiste, navigateur et mêlent à sa xénophilie l'apport d'un esprit autochtone, jeune, puissant, brutal, étonnamment riche, pas très subtil peut-être, mais d'un courage, d'une ambition et d'une fécondité remarquables (ces caractéristiques seront en gros celles de l'art khmer). Chose plus curieuse encore, de même que le Dorien donna à l'art grec la colonne — c'est le Dorien khmer qui concevra le pilier en grès, *inconnu* avant le début du IXe siècle. N'appartenait-il pas, en effet, à cet habitant du pays forestier d'imaginer ce pilier, robuste comme la colonne dorique, comme elle sans socle et au chapiteau de profil analogue, sorti des troncs massifs dont les régions septentrionales étaient riches — tandis que l'habitant du Sud et des terres inondées usait plutôt de bambous, de matériaux légers, de maison surélevées, bien adaptées à un pays de rizières, de marécages. Dans tout l'art septentrional, nous trou-

verons jusqu'à la dernière heure les souvenirs du charpentier et du bûcheron primitifs. Comme le Dorien encore fit en Attique, le Khmer du Tchen la, au devant de qui la civilisation hindoue s'avançait du Sud au Nord, se mit en marche en sens inverse, de ses montagnes vers les plaines, de ses forêts et de ses carrières vers les eaux, les rizières et la mer. On pourrait poursuivre longuement cette comparaison, reconnaître qu'au point de vue de l'art tout ce que l'Ionie avait emprunté à l'Orient, à l'Asie mineure, au bassin méditerranéen, correspond à ce que le Fou-nan importa de l'Inde, peut-être de Java et de Sumatra. Nous nous arrêterons là. Il nous a suffi de montrer, pour justifier nos vues, que nous assistâmes au Cambodge, et toutes choses égales d'ailleurs, pour les mêmes causes physiques et politiques, à des phénomènes sociaux et artistiques semblables à ceux qui se déroulèrent en Grèce avant et pendant l'invasion dorienne.

V

Telles me semblent l'atmosphère dans laquelle l'art khmer se forma, les conditions extérieures qui aidèrent à cette formation et la paralysèrent à la fois (ce qui nous reste à étudier) et voici le moment, au début du IXe siècle, où il nous impose ses premières manifestations en matériaux durables.

Tout d'abord, insistons sur l'un des faits importants qui précèdent. Les monuments *prékhmers*, que nous appelons encore ainsi par prudence, mais qui ne sont autres, dans mon esprit, que ceux du Fou-nan, ces monuments méridionaux cessent avec le VIIIe siècle au plus tard, et tous ceux qui sont datés par une inscription, remontent à la première moitié du VIIe siècle. Le VIIIe siècle fut, en outre, le plus obscur, le plus pauvre en textes de toute l'histoire khmère et aucun édifice, *en grès*, actuellement connu, ne peut lui être attribué, aussi

bien dans le Sud que dans le Nord du pays. Ce n'est que dans la première moitié du IXe siècle, lorsque Jayavarman II, *premier* monarque d'une dynastie nouvelle, prend la barre de l'Empire, dans la *première* capitale fondée par ce monarque : Amarendrapura, que paraît le *premier* grand temple en grès d'art khmer, connu actuellement sous le nom de Bantéai Chhma, situé dans la province de Battambang, au Nord-Ouest du Cambodge.

Pourquoi disons-nous : temple d'art khmer ? Parce que la fondation en est attestée par les textes ; que tout le pays est effectivement pacifié, qu'une dynastie nouvelle monte sur le trône et que l'architecte *innove et généralise* l'emploi du grès en grand appareil inconnu jusqu'alors ; use d'un plan grandiose sans précédent et d'élévations très différentes de celles des édifices prékhmers, — plans et élévations qui contiennent tous les thèmes et combinaisons des temples postérieurs construits en mêmes matériaux. D'ores et déjà, voilà un ensemble d'événements particulièrement clairs, cohérents, éloquents.

L'éclat de cette naissance et qui augmente son apparente soudaineté doit prendre cependant plus d'intensité encore. En parlant de Bantéai Chhma, c'est une ville qu'il faut voir, et non comme on le dit d'habitude, un temple. Ainsi, l'architecture y apparaît à la fois religieuse, militaire et urbaine. Bien plus, elle s'impose avec sa statuaire et ses bas-reliefs, — et ces bas-reliefs et cette satuaire sont à leur tour des faits nouveaux. Cette architecture est métropolitaine, un art pompeux et d'apparat. Cela est si vrai qu'un peu plus tard, Angkor Thom, nouvelle capitale, en rééditera toutes les données, tous les éléments, les motifs décoratifs, l'esprit et la répartition. Un vaste espace plan, entouré d'un quadrilatère de murailles et de douves ; un temple central imposant dont les axes sont ceux de la cité ; des chaussées triomphales traversant les douves entre des nâgas (serpents polycéphales) soutenus par des géants

et aboutissant aux portes monumentales de l'enceinte ; des tours flanquées de quatre visages humains ; à l'Est de cet ensemble, un immense réservoir artificiel alimenté par une rivière avec, au centre, un îlot supportant un temple — telle est la vue à vol d'oiseau de Bantéai Chhma et d'Angkor Thom. Ainsi, comme Minerve armée et casquée sortit du cerveau de Jupiter, l'art khmer se dresse tout entier et complet de son propre sol, dans la région septentrionale de son récent domaine, hors du Fou-nan, après la conquête de cet État et l'abandon de l'architecture hindoue qui s'y trouvait.

Souvenons-nous de ce que nous avons déjà écrit du Tchen la conquérant, car c'est maintenant, avec ses débuts historiques et son épanouissement, que nous retrouverons toute la genèse de cette magnifique apparition. Son triomphe provoqua la cristallisation que le Fou-nan ne paraît pas avoir obtenue, bouleversa l'économie des territoires de la presqu'île indo-chinoise et la rétablit sur des bases nouvelles. Il y eut même, en fait, changement de milieu géographique puisque du Sud, du pays maritime, du delta aux cent bras, les capitales montèrent dans le Nord — voici Amarendrapura (Bantéai Chhma), au pied des Dangrèk — et s'installèrent sur des terres plus solides où l'activité artistique des siècles qui vont suivre *demeurera.*

Tout cela implique une longue période de vie agitée, de soulèvements partiels propices aux Grandes Compagnies et aux pêcheurs en eau trouble — ce VIII[e] siècle, précisément si obscur. Ce tumulte qui précède une unité prochaine, la raréfaction, puis la disparition des édifices prékhmers, ces déplacements de rois qui franchissent du Nord au Sud près de mille kilomètres à travers des territoires sans route — voilà qui nous conduit à une conclusion solide : la naissance du Cambodge proprement dit fut lente et violente. Si cette lenteur lui permit d'éprouver les vertus d'une mentalité

autoritaire, ambitieuse et tenace, nous sentons déjà que cette violence et tant de déplacements devaient l'empêcher de manifester plus tôt les arts qu'il portait en lui.

L'Empire khmer paraît, en effet, l'œuvre de populations guerrières ou qui l'étaient devenues depuis le moment où leur monarque qui s'intitulait Kshatriya (caste des guerriers) les mit en marche vers le Sud. Leur lent cheminement à travers des régions différentes provoqua des mélanges perpétuels entre individus aux habitudes variées. Il fallait bâtir rapidement des villes et les fortifier. Le conquérant lève en masse des soldats et non des maçons. Ainsi, deux siècles durant, le Tchen la est en armes et ses princes se disputent et se déplacent ; durant deux siècles, ses artistes restent sans emploi — j'entends cette catégorie d'artistes qui œuvrent pour l'avenir sur un sol solide et au nom d'une nation constituée : les architectes et les sculpteurs.

Nous comprendrons mieux encore cette mobilité et cette impuissance réalisatrice momentanée du Tchen la, lorsque nous saurons que l'invasion ne fut pas du tout le fait de foules nombreuses, de populations épaisses, recouvrant tout de leurs flots. Les preuves abondent qu'à aucun moment le pays ne fut surpeuplé, bien au contraire. Des régions entières ne reçurent aucun monument. D'autres sont encore occupées par des sauvages que la civilisation khmère n'a pas touchés. A la lecture de certaine stèle, on est frappé par les déambulations de la cour de Jayavarman II et de ses successeurs. Il est difficile d'évaluer la quantité d'individus ainsi déplacés. Néanmoins, nous savons qu'il y a l'armée et le clergé. A tout moment, le roi, un prêtre, un ministre, fonde un village, y installe les siens, creuse des étangs, fait barrer des rivières. Si l'on fonde des villages, c'est qu'il y a de la place. Si l'on irrigue une région, c'est qu'auparavant, elle ne l'était pas. Et comme il n'y a point de culture sans eau et point d'habitant sans culture, c'est que ces

terres étaient incultes et désertes. Puis, dans la suite, ces villages, ces terres sont abandonnés et retournent à la brousse. Nous saisissons ainsi sur le vif et l'agitation du pays, et la mobilité de la cour. Nous supputons, textes en main, le nombre relativement restreint des populations conquérantes et conquises et avons suffisamment expliqué le vide et le silence du VIIIe siècle, et l'impossibilité où se trouvait le Khmer de créer plus tôt son architecture et sa sculpture *en pierre.*

VI

Cependant, les rançons d'or, de matières précieuses, alimentent les coffres royaux et princiers. La jonque des monarques, la selle à éléphant du général, la charrette de la princesse sont sculptées : les preuves en abondent sur les bas-reliefs de Bantéai Chhma, d'une longueur d'un kilomètre environ et qui, s'ils datent du début du IXe siècle, ne relatent pas un état social, des coutumes, innovés pour la circonstance. Les bijoux couvrent les poitrines. Les armées se déplacent avec leurs orchestres. Dans les cités en bois, fortifiées de palissades et de levées de terre, métropoles provisoires, la maison princière se distingue par sa grandeur, ses planches sculptées, ses dorures. De-ci, de-là, le dynaste, comme Bhavavarman « avec les dons prélevés sur les richesses acquises par l'effort de l'arc », dit un texte du VIe siècle, érige un linga qui marque le lieu reculé où parviennent ses légions. De toute cette vie de faste et de violence, sensible à travers cent inscriptions, tangible sur les bas-reliefs les plus anciens, les arts, cependant manifestes, ne laissent pas de traces : édifices que l'incendie et le temps suppriment, bijoux perdus, véhicules et instruments de musique fragiles, poteries mises en pièces, étoffes éphémères.

Aussi, dans l'attente de découvertes heureuses (comme celles qui nous révélèrent des ceintures en or prékhmères

actuellement conservées au Musée Albert Sarraut de Phnom Penh), l'historien, quoi qu'en disent les auteurs actuels, ne se penche pas en vain sur ce passé. Il n'en perçoit pas que le bruit et l'aventure. S'il cherche la pierre fleurie, la statue pesante, le temple lentement construit, il cherche mal, parce que ces témoignages-là ne sont pas de ceux qui peuvent émaner d'un clergé faible encore et voyageant au côté des rois, ni de populations dont les charges sont autres. Ces populations, ce clergé, ces rois ne tarderont pas à nous démontrer qu'en effet, en ce siècle, ils tenaient la lance à deux mains et vivaient au bivouac, car, à peine toucheront-ils au terme de leur conquête et poseront cette lance, ils envahiront les carrières et commenceront immédiatement cette épopée architecturale et sculpturale qui sera l'art khmer.

A ce moment, l'architecte choisit le grès dont tout le haut pays abonde. Il ne savait pas s'en servir, n'ayant appris du Fou-nan *que l'emploi de la brique,* des plans uniformes de tours isolées, l'habitude de sanctuaires réduits. Nous savons les raisons qui le firent abandonner les programmes du vaincu et ce n'est pas en copiant ce dernier et en perpétuant son génie que les conquérants, d'habitude, se manifestent.

Toutefois, si, à Bantéai Chhma, la technique est mauvaise et parfois ridicule, flagrante l'inexpérience du constructeur, nulle la connaissance du carrier improvisé — l'ordonnance du plan, la répartition des cours, des galeries et des sanctuaires, la rigueur des axes qui commandent l'ensemble, l'ampleur des dimensions, le sens de l'effet, la logique de cette ville ne sont pas essais de débutants, mais faits d'artistes qui savaient bien ce qu'ils voulaient et osaient grand parce qu'ils pouvaient concevoir grand. Si ces artistes ignoraient la technique du grès, ils savaient forcément ce qu'étaient une ville, les multiples conditions de retraite, de circulation, de défense que sa conception rationnelle impose, ainsi que

celles du temple et du monastère. Le plan de Bantéai Chhma était celui de toutes les villes éphémères qu'on construisait alors, que les conquêtes et les révolutions imposaient fortement retranchées. Telles furent les villes du Fou-nan, ceintes de palissades et que virent les Chinois ; telles étaient, au XIIIe siècle encore, les autres villes du Khmer. Le principe de ces galeries sur murailles et piliers, se recoupant toujours à angle droit, ne fut autre que celui de la maison en bois de laquelle le temple en grès conserve tous les souvenirs et même les détails de charpente et d'huisserie.

Donc, si le Khmer, au début du IXe siècle, innovait un procédé, il n'inaugurait ni un plan, ni des formes, ni un art. Il recopiait ses anciennes cités, ses palais antérieurs, *toute une architecture en bois* bien propre à ce peuple descendu du haut pays où les forêts abondent encore et où le sol ferme, l'absence d'inondations, imposaient certaines des conditions que nous avons montrées. De là, ces tâtonnements techniques et cette sûreté artistique. De là surtout cette personnalité, ce nationalisme artistique appuyé sur des habitudes, conformes aux conditions du milieu ; ce dédain des arts prékhmers, des modèles périmés que le Khmer n'avait pas à consulter et qu'il ne voulait pas recopier. De là, la possibilité de se suffire à soi-même, de faire grand dès le premier jour. De là, l'apparition d'une ville qui n'était que la réédition et l'affirmation — en pierre cette fois — de tout un passé local. De là, enfin, l'inanité de certaines théories actuelles qui veulent voir l'art khmer tributaire de l'art hindou, alors qu'il en est en quelque sorte l'antagoniste et opposera au contraire aux influences extérieures que le Fou-nan avait acceptées, des richesses et des formes nationales, nées dans le Nord, d'habitudes, de matériaux et de nécessités toutes locales. Pour mieux nous en assurer, remontons dans le passé du Tchen la, observons l'évolution de son architecture en bois bien avant le

IXe siècle, aux temps qu'il était encore vassal du Fou-nan. Nous allons découvrir quelques lueurs dans cette obscurité.

Nous avons vu que l'influence religieuse hindoue n'avait d'abord dû pénétrer le Tchen la qu'indirectement en passant par le Fou-nan. La longue guerre entre les deux pays ne facilita pas cette pénétration qui ne dut trouver vraiment plein succès que plus tard et directement. Quoi qu'il en soit, il est manifeste que les arts et, en premier lieu, l'architecture ne la subirent qu'à peine. On sait désormais leurs origines civiles plus anciennes, et on a vu qu'elles répondaient aux influences du milieu.

Elles répondaient aussi à d'autres influences. Ce plan de palais tracé de *plain-pied* — alors qu'au Fou-nan les maisons étaient *surélevées* — ces toits incurvés et décrochés et cet élément inséparable du toit : la tuile, *inconnue* au Fou-nan, voilà des caractéristiques *chinoises*. En premier lieu, cette tuile creuse, émaillée, qu'on trouve dès Bantéai Chhma est de forme et de facture chinoises. Il y a mieux : toute la céramique en usage au Cambodge jusqu'au XIVe siècle sera également chinoise par sa facture et ses émaux. Sur tout le territoire, on trouve, en outre, des vases et des fragments chinois de toutes dates et importés depuis les T'ang (VIIIe-Xe siècles). Il semble bien d'autre part que les formules du bronze khmer, au Xe siècle, soient beaucoup plus proches de celles des alliages septentrionaux qu'hindous et les stations préhistoriques de l'Indo-Chine contiennent d'ailleurs du bronze. Pour montrer d'autre façon l'action du Nord sur le Khmer, disons qu'au XVIe siècle encore, la plupart des armes étaient japonaises et chinoises. Et résumons la question en rappelant qu'au XIIIe siècle, tout le commerce du pays appartenait à des mains chinoises — *qu'elles l'assurent encore* — et retournons au Tchen la.

L'influence chinoise qui, depuis le IVe siècle au plus tard, s'exerce au Fou-nan, influence commerciale et

diplomatique, put se faire sentir dans le Nord, par les jonques de tous tonnages qui remontaient jusqu'aux portes du Tchen la. Cependant, c'est par terre et par le Nord, directement ou de proche en proche, que je veux voir l'action, régulière depuis, de la Chine sur le Tchen la, lequel, ayant au Sud un vieil ennemi qui s'interposait entre lui et la mer, dut se retourner plutôt vers l'Empire chinois auquel ses terres aboutissaient. En 722, des Cambodgiens sont signalés au Tonkin où ils vont à titre d'alliés d'un rebelle indigène en traversant l'actuel Laos (H. Maspéro). A la fin du IXe siècle, le Cambodge touche aux frontières méridionales de la Chine (*id.*). De tels faits ne peuvent résulter que d'un très vieil état de choses, surtout si nous nous souvenons qu'entre 785 et 805, les Chinois enregistrent un itinéraire de Chine en Inde qui traverse la chaîne annamitique et le Tchen la de terre (Pelliot) ; que dès le IIe siècle avant J.-C., un certain commerce existait entre le Yun-nan et l'Inde par la Birmanie et qu'on trouvait en 140-87 avant J-C., en Bactriane, des bambous et des toiles provenant du Yunnan et du Sseu-tch'ouan (*id.*). Si les Chinois exportaient par terre des marchandises si vulgaires jusqu'en Bactriane en longeant les confins septentrionaux du Tchen la, il paraît peu probable qu'ils eussent négligé ce pays qui était leur vassal et leur envoyait vers 617 une ambassade.

Nous nous bornerons ici à ces aperçus sur le passé du Tchen la, la longue incubation de son art et son éclatante naissance à la durée. Le pays enfin tracé au javelot, la première capitale est aussitôt bâtie maladroitement et savamment pour les raisons étudiées. Logiquement, nous devions bien nous attendre à ce désordre, à cette poussée, à une sorte d'explosion bien conforme au tempérament ardent et audacieux du peuple dont nous suivîmes la lente impatience et le progressif agrandissement. Nous entrevîmes ce qu'il portait en lui d'original, de positif

et de subconscient. Il rejette ce qu'il tient du Fou-nan et oublie ce qui lui vient du Nord. Ceci et cela n'en a pas moins contribué à sa formation et valait d'être noté. Le Khmer ne sait pas bâtir en grès : il débute néanmoins par une capitale considérable où il met en œuvre des tonnes et des tonnes de pierre. L'héroïsme de cette entreprise qui ne subordonne pas l'inspiration à la valeur des moyens, mais prétend hausser ceux-ci au niveau de celle-là, et qui y parviendra, somme toute, trois siècles plus tard à Angkor Vat ; cet héroïsme fut, dès la première heure, l'une des caractéristiques de l'art khmer tout entier.

Cette lutte patiente avec le grès que des générations de constructeurs sans technique vont entreprendre à la force des bras et du temps répond aux facultés spécifiques de la race. Cette ambition, cette ténacité de classes dirigeantes grandies en des entreprises de toutes sortes, se retrouvent dans la conception immédiate et la réalisation de grands temples Durant quatre siècles, à Bantéai Chhma, à Angkor Thom, à Angkor Vat, les trois kilomètres environ de bas-reliefs que nous ont laissés les sculpteurs et dont les trois quarts sont occupés par des batailles, des défilés d'armées, des combats nautiques, célèbrent, dans la paix, le passé et les qualités guerrières qui l'achetèrent. L'abnégation de ces multitudes anonymes et armées concourant à la grandeur du monarque se perpétuera dans celle de ces foules de sculpteurs habiles et ignorés qui vont collaborer à la beauté du temple et au prestige du clergé. Ces rassemblements périodiques d'hommes destinés aux carrières, au transport des matériaux, ne seront que la réédition de séculaires et successives levées en masses pour conquérir désormais, non plus des hommes — mais la bienveillance des dieux. Du trône, des cellules monastiques, des échafaudages, des chantiers, chacun voyait au loin les rizières conquises étendre leurs eaux brillantes. Le foyer, la pro-

priété étaient stables — enfin ! Les cultes en pleine activité, la paix et le roi suscitaient dans toutes les âmes cette énergie collective et inépuisable qu'ils trouvent aux mêmes heures, dans les mêmes conditions, en tous les pays du monde et qui, résultant de l'orgueil d'une caste et du triomphe d'une religion, donne l'art d'une nation (1).

GEORGE GROSLIER

Directeur des Arts cambodgiens,
Conservateur du Musée du Cambodge.

(1) Bibliographie :

HISTOIRE. — E. Aymonier, *Le Cambodge*, 3 vol. Leroux, Paris. — P. Pelliot, *Le Fou-nan*, Bulletin de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, III. *Deux itinéraires de Chine en Inde*, id., IV. *Mémoires sur les coutumes du Cambodge par Tchéou Ta-Kouan*, id., II.

ÉPIGRAPHIE. — Barth et Bergaigne, *Les Inscriptions sanscrites du Cambodge*, Leroux, Paris. — L. Finot, *Epigraphie indochinoise*, Bulletin de l'École Française d'E.-O., *passim*. Voir Index, *id.*, XXI.

ART ET ARCHÉOLOGIE. — H. Parmentier, *id.*, *passim*, v. Index. — G. Groslier, *Recherches sur les Cambodgiens* (d'après les monuments et les bas-reliefs), Challamel, Paris, 1921. *Arts et Archéologie khmers*, passim, id., I et II. *Angkor* (Les villes d'art célèbres), Laurens, Paris, 1924. *La Sculpture khmère ancienne*, Crès, Paris 1924.

LES FONCTIONNAIRES ET LA NATALITÉ

Les fonctionnaires des diverses administrations de l'Etat suivent depuis plusieurs mois avec attention les travaux de la Commission spéciale présidée par M. Hébrard de Villeneuve et dont l'objet doit être la revision des traitements qui ne correspondent plus au coût actuel de la vie. Sur le principe même de ce « réajustement », aucune contestation ne pouvait s'élever. Les chiffres actuels ont été fixés à la fin de 1919, dans un temps où la courbe ascendante des prix était loin d'avoir atteint son maximum. Par suite, les fonctionnaires publics ont été particulièrement mal traités, puisque leurs appointements se sont trouvés stabilisés, alors que les autres travailleurs ont connu depuis des relèvements de salaires parfaitement justifiés. D'autre part, les échelles établies en 1919 par les diverses administrations ne correspondaient même pas au coût de la vie à cette époque, — en d'autres termes, si l'on exprimait en francs-or l'indice général des prix d'une part, le taux des salaires de l'autre, il faudrait reconnaître que, pour nombre de services, les nouveaux traitements représentaient une capacité d'acquisition moindre que ceux de 1914, et par conséquent, correspondaient en fait non à une augmentation, mais à une diminution... Au reste, cette situation n'avait pas été sans frapper l'attention des pouvoirs publics, et dès 1920, il était entendu qu'il serait procédé à un réajustement des traitements avant le 1er janvier 1925. La Chambre du Bloc national avait été amenée à confirmer cette promesse, lorsque devant l'opposition formelle de M. de Lasteyrie, elle refusa de porter de 720 à 1.800 francs l'indemnité de vie chère des

fonctionnaires de l'Etat ; elle se borna à augmenter le taux des indemnités familiales, surtout de celles qui étaient accordées aux agents pères de trois enfants et plus. Mais, par contre, elle décida que la revision des traitements se ferait dès 1924, et que la question serait étudiée par une commission spéciale, comptant dans son sein un certain nombre de représentants des intéressés. Le gouvernement d'alors ne mit, d'ailleurs, aucun empressement à constituer cette commission... C'est seulement le Ministère actuel qui, pour se conformer aux engagements pris lors des élections du 11 mai, s'est occupé de cette importante question. La commission a été formée. Elle a travaillé ! Grand bruit a été fait autour de certains conflits ! Et si, à cette heure, l'accord semble réalisé entre les fonctionnaires et le gouvernement, nul ne peut dire ce que sera en dernière analyse la décision du Parlement, souverain en la matière.

Il est, en effet, comme on dit aujourd'hui, un facteur qui jouera un grand rôle dans la détermination des coefficients d'augmentation, la situation budgétaire. Elle n'est pas brillante, et elle ne le sera sans doute pas de sitôt. Or, s'il est vrai que le relèvement de l'indemnité de vie chère de 720 fr. à 1.800 fr. se serait traduit par une nouvelle charge budgétaire de près d'un milliard, on voit à quels chiffres mènerait — malgré les dénégations des intéressés — le décalage général de 2 à 3.000 francs, dont certains ont parlé récemment. Pas d'inflation, pas d'emprunt, crie-t-on à juste titre de tous côtés ! Il ne reste donc que deux alternatives : simplifier les services et réduire le nombre des fonctionnaires — ce qui, pour bien des raisons qui relèvent de la plus élémentaire psychologie des partis politiques, ne paraît pas devoir être l'œuvre de la majorité actuelle, — ou bien recourir à l'impôt. Or, on ne voit pas bien le contribuable français appelé à acquitter 2 milliards au bas mot de taxes supplémentaires pour améliorer les traitements des agents des services publics.

Dans ces conditions, que fera-t-on, si on veut réellement

un « réajustement » sérieux, capable d'atténuer vraiment pour les fonctionnaires les conséquence de la vie chère ?

Il semble que les pouvoirs publics devraient être amenés à chercher la solution du problème dans la direction même que lui ont indiquée les législateurs de 1919-1920, lorsqu'ils ont posé ce principe que la revision de 1925 aurait lieu notamment en tenant compte des charges de famille du fonctionnaire... Mais si légitime que soit cette considération puisqu'il saute aux yeux que la vie chère, dure pour tous, l'est en raison directe du nombre de personnes à la charge de chacun, elle rencontrera, il n'en faut pas douter, une forte opposition de la part des groupements syndicaux, qui la combattront au nom de la vieille formule : à travail égal, salaire égal.

§

Un incident qui remonte à l'an dernier est singulièrement significatif à cet égard. C'est l'accueil fait par la Fédération des syndicats de fonctionnaires à la proposition de loi de MM. Landry et Isaac, vivement appuyés par le professeur Pinard, tendant à régler le montant de l'indemnité de vie chère des agents des services publics sur le nombre des enfants encore à leur charge... La Fédération émit un ordre du jour des plus véhéments contre cette proposition, qui se serait traduite par une diminution de 80 fr. par an pour le fonctionnaire célibataire ou marié sans enfant, — moyennant quoi, le père de famille aurait bénéficié d'un relèvement de 120 francs par enfant à partir du second. L'ordre du jour invitait notamment « tous les syndicats fédérés, ainsi que les sections départementales, à faire immédiatement la pression nécessaire auprès des membres du Parlement ».

Cette délibération est doublement intéressante à rappeler. D'abord, elle nous permet de saisir sur le vif le curieux esprit qui règne dans les milieux dont elle émane. Pour peu, les porte-paroles des syndicats de fonctionnaires s'écrie-

raient : « Ces questions-là ne vous regardent pas ! Si ceux qui ont des enfants trouvent la charge trop lourde, ils n'avaient qu'à les laisser où ils étaient ; qu'ils se débrouillent comme ils pourront ! »

Deuxième constatation, et combien inquiétante. Il eût suffi d'enlever 80 francs par an aux célibataires et agents sans enfants, pour faire bénéficier de 120 francs par enfant tous ceux qui en ont plus d'un. Il y a donc beaucoup de célibataires et de ménages sans postérité chez les agents des services publics ? Beaucoup aussi de ménages à enfant unique ? La statistique suivante, dressée en 1922 pour faire connaître le nombre et la répartition des indemnités familiales servies aux fonctionnaires de l'Etat, va répondre :

1. Célibataires........................	200.000
2. Mariés sans enfants.................	280.000
3. Touchant une allocation............	184.000
4. Touchant deux allocations..........	94.000
5. Touchant trois allocations..........	32.550
6. Touchant quatre allocations........	12.505
7. Touchant cinq allocations..........	3.118
8. Touchant six allocations............	1.495
9. Touchant plus de six allocation....	940
	808.608

A vrai dire, ces chiffres n'ont pas une valeur absolue, car il n'y a été tenu compte que des enfants de moins de 16 ans. Peut-être conviendrait-il de grossir les catégories 2 et 3, de 20 à 30.000 — au maximum. Néanmoins, les proportions sont intéressantes et bien caractéristiques.

Veut-on des exemples plus précis ? On n'a que l'embarras du choix. Dans le département de la Seine, un grand bureau de poste comprend 125 agents : deux seulement ont plus de 2 enfants. Dans le département de Seine-et-Oise, les P. T. T. comptent 943 agents de tout grade : 27 pères de 3 enfants et plus...En Seine-et-Marne, une grande administration se compose de 100 fonctionnai-

res, hommes ou femmes; en tout et pour tout, quatre pères ou mères de 3 enfants et plus! Dans le même département, 500 instituteurs ou institutrices touchent les indemnités familiales : le nombre total des enfants est de 733; 66 reçoivent des indemnités pour 3 enfants et plus. Enfin, pour arrêter là ces exemples qu'on pourrait prendre aussi bien dans tout autre département, les Deux-Sèvres comptent 2.091 fonctionnaires : 123 pères de 3 enfants et plus, soit 6,1 0/0 (1).

Ainsi, la leçon se dégage très nette : les fonctionnaires représentent la classe de la population française où la stérilité systématique se rencontre avec ses caractères les plus marqués... Au fond, pour qui veut bien se donner la peine d'y réfléchir, il n'y a rien là d'étonnant. D'abord, reconnaissons-le, il faut tenir compte d'une cause occasionnelle. Les traitements des fonctionnaires n'ont pas suivi, jusqu'ici, nous l'avons vu, la progression normale des salaires depuis 1914, celle qui est en quelque sorte mesurée par la dévalorisation du franc, autrement dit par l'augmentation du prix de la vie... Ce renchérissement universel est particulièrement pénible pour les *budgétivores*, et il faut songer que nombre d'entre eux ont un rang à tenir, sous peine de se voir mal notés ! Quoi de surprenant donc à ce que les enfants soient considérés comme un luxe coûteux, et que ce luxe soit supprimé le premier ?

Mais, répétons-le, cet état d'esprit n'est pas nouveau chez les fonctionnaires. Il date de longtemps : les moyennes antérieures à la guerre n'étaient guère moins inquiétantes. Déjà, le recensement de 1891, classant sous la rubrique « Administrations publiques » 240.000 individus, ne comptait pour leur famille (femmes et enfants) que 425.000 personnes. L'explication saute aux yeux. Tout a été dit sur le goût des Français pour les fonctions publiques — petites

(1) On compte que pour l'ensemble des familles françaises, celles qui sont composées de plus de 2 enfants sont dans la proportion d'un tiers — 30 à 33 0/0.

ou grosses. Des observateurs ont signalé le mouvement qui pousse les travailleurs des champs à se faire cheminots ou postiers, qui fait que tel fils de petit propriétaire, au lieu de se tourner vers les risques féconds du commerce, de l'industrie, des affaires, préfère la magistrature ou l'enseignement, qui veut que le Français aille assez facilement dans les colonies comme administrateur et presque jamais comme colon, qui fait enfin que les carrières publiques pompent sans discontinuer les travailleurs des divers corps d'État et ne leur rendent jamais rien. Pourquoi ce succès, dont s'étonnent les étrangers — les Américains, par exemple ? C'est que ces carrières ne comportent aucun *aléa* : elles sont sûres, elles sont de tout repos, et, en outre, agrémentées souvent d'un certain lustre... Le milieu familial où l'enfant a grandi souvent seul — puisque c'est là un type de foyer qui tend de plus en plus à prédominer — a contribué encore à l'amollir, parce qu'éminemment impropre à former des caractères. Alors, on va manger au grand râtelier du budget, car on sait que là, rien ne viendra troubler la digestion. Il n'y a pas de gros profits à attendre, c'est entendu ! Tant pis ! Avant tout la sécurité. Arrière les ambitions, puisqu'elles apportent avec elles les déconvenues souvent, et les soucis toujours !

C'est tout un genre de vie que cette mentalité suppose ou détermine. Le moyen fonctionnaire, ou même le haut, recherchera — ce en quoi il est bien d'accord avec son temps — avant tout les aises, toutes les aises matérielles que son salaire pourra lui apporter. Le petit fonctionnaire s'efforcera de l'imiter dans toute la mesure où il le pourra. Pour les uns et pour les autres, surtout dans un temps comme le nôtre, les enfants sont une lourde charge, et au surplus une cause de tracas dont s'accommodent mal des caractères aveulis et égoïstes. On supprimera donc les enfants. On n'en aura qu'un ! On n'en aura pas ! Tant il est vrai que le mot viril ne se comprend bien qu'en remontant à son sens originel : les énergies impuissantes vont de pair avec la

stérilité des unions. N'est-il pas, d'ailleurs, symptomatique de voir des sociétés immobilières construire de véritables cités de 4 ou 500 appartements pour les classes moyennes, de préférence pour les fonctionnaires, et ne prévoir aucun logement comprenant plus de 4 pièces. Rien n'a été oublié pour le *confort* ! Mais visiblement — et les constructeurs le savent bien — chez cette clientèle, la salle de bain et l'ascenseur ont éliminé le berceau... Et voilà pourquoi on peut dire sans aucune exagération que les fonctionnaires sont aujourd'hui en France les porte-drapeaux du néo-malthusianisme.

Mais, il ne suffit pas de caractériser le mal et d'en déterminer les causes. Il faut voir aussi quelles en sont les conséquences sociales. Les fonctionnaires des deux sexes sont aujourd'hui en France près d'un million, forte proportion si l'on n'envisage, comme il convient, que les Français en âge d'exercer une profession. De plus, que l'on s'en réjouisse ou que l'on s'en afflige, les fonctionnaires jouissent d'un certain prestige, d'une certaine considération dans les classes auxquelles ils appartiennent. S'il s'agit de ce qu'on appelle aujourd'hui les travailleurs intellectuels, ingénieurs, universitaires, magistrats, ils représentent, personne ne le conteste, une catégorie de l'élite intellectuelle de la Nation. On voit le danger. Comme le dit excellemment M. de Roux dans son beau livre *L'Etat et la natalité* (1) :

> La classe des fonctionnaires donne, du reste, le ton à toutes les classes moyennes et surtout à cette partie du peuple qui s'efforce à vivre bourgeoisement...

L'exemple est déplorable, et, en outre, facile à suivre. Il ne l'a été que trop : après s'être infectés les uns les autres, les fonctionnaires ont contribué à étendre les ravages de la tare dans le sein de toute la population française. Pour qui connaît le rôle que joue l'imitation dans les phénomènes

(1) Page 128.

sociaux, il n'y a rien là qui doive surprendre. Déjà, le philosophe Gabriel de Tarde l'avait noté...

Elle [la statistique sociologique] laisserait par exemple aux naturalistes le soin de dresser la statistique, purement anthropologique par ses résultats, des exemptions pour le service militaire dans les divers départements français, ou d'établir les tables de mortalité (*je ne dis pas de natalité, car ici l'exemple d'autrui intervient puissamment pour restreindre ou stimuler la fécondité de la race*....) (1).

Les esprits clairvoyants peuvent mesurer ainsi les conséquences très graves qu'entraîne la stérilité voulue des citoyens revêtus des fonctions publiques. Ils n'ont donc pu, il y a deux ans, qu'applaudir à la préoccupation qui avait guidé les rédacteurs de l'amendement à la loi de finances dont s'irritait si fort la Fédération des syndicats de fonctionnaires... Mais, à vrai dire, si on veut obtenir des résultats et faire que les agents des services publics ne reculent plus devant les charges familiales, il faut d'autres mesures, et plus opérantes. Chez eux, on ne peut pas compter sur les résultats de certaines modifications projetées dans notre droit successoral. Autant l'établissement de la liberté de tester peut agir utilement sur l'esprit et les habitudes des propriétaires ruraux, autant il serait vain d'en escompter quoi que ce soit en ce qui concerne les fonctionnaires. Evidemment, là comme ailleurs, la médication morale a son importance, mais ceci est une autre affaire ! S'il est permis d'invoquer des considérations tirées de l'intérêt national, comme semble l'autoriser la générosité avec laquelle les intellectuels ont versé leur sang pendant la guerre, cela ne saurait suffire, car dans une classe de travailleurs où les chances d'accroître ses revenus sont forcément très limitées, quel que soit l'esprit d'initiative ou l'activité dont ils peuvent faire preuve, on arrivera toujours très vite au moment où les gens diront : Des enfants, j'en veux bien, mais ce n'est pas avec les quelques centaines de francs par an que m'al-

(1) G. de Tarde : *Les lois de l'imitation*, 3e éd., pages 119-120.

loue l'Etat lorsqu'il m'en vient un nouveau, que je pourrai élever un garçon ou une fille jusqu'à l'âge où je n'en sentirai plus la charge... — Il faut donc faire plus ! Il faut que le fonctionnaire trouve dans le traitement qu'il reçoit les moyens matériels de supporter le fardeau supplémentaire qu'entraîne la naissance de tout nouvel enfant. Il convient — et l'occasion est particulièrement favorable — de substituer aux maigres allocations familiales des majorations de traitements qui correspondent vraiment à leur objet. Déjà, au cours de la législature de 1914-1919, à l'heure où la Chambre allait procéder au réajustement des traitements, rendu inévitable par les progrès déjà considérables de la vie chère, MM. Landry, Honnorat et J.-L. Breton avaient fait décider en principe que la revision aurait lieu en prenant pour base essentielle les charges de la famille pesant sur le contribuable... Par malheur, on était alors à la veille immédiate des élections : les députés qui auraient adopté le système proposé risquaient de mécontenter l'immense majorité des fonctionnaires. Finalement, le souci de l'intérêt national et de la justice passa une fois de plus après celui de la réélection : on accorda des augmentations dont le taux varia suivant les fonctionnaires de 100 à 300 o/o, et pour les familles nombreuses le Parlement maintint sans changement les taux établis avant la revision des traitements!

Aujourd'hui où, de nouveau, la question se pose dans toute son ampleur, il serait lamentable que l'erreur de 1919 fût encore commise, et cette fois l'erreur n'aurait pas l'ombre d'une excuse : à tous égards, ce serait, autant qu'une injustice, une très grosse faute. Ce que l'on doit souhaiter, c'est la suppression des indemnités de vie chère et des indemnités familiales, telles qu'elles fonctionnent actuellement. En leur lieu et place, il faut créer une indemnité familiale en prenant le traitement pour base. Ce serait, jusqu'à 5.000 francs, une majoration du 1/5 pour chaque enfant vivant, à partir du premier, bien entendu. Cette majoration décroîtrait progressivement, pour n'être plus par exemple que d'un ving-

tième à partir de 30.000 francs. De plus, ces majorations ne seraient pas supprimées comme aujourd'hui à partir de 16 ans, mais subsisteraient aussi longtemps que l'enfant resterait à la charge de ses parents, sans pouvoir être maintenues au-delà de 21 ans. L'âge-limite de 16 ans paraît avoir été choisi, en effet, pour coïncider avec celui de la prolongation extrême des allocations aux familles nombreuses *nécessiteuses* instituées par la loi de 1913. Or, le cas est différent : c'est au contraire lorque les enfants deviennent des adolescents que la charge pèse plus lourdement sur les épaules du fonctionnaire sans fortune. Il est donc absurde de le frapper d'une véritable diminution de traitement. Si l'on approuve cette réduction, il faut être logique, et dire : ou bien le fonctionnaire devra renoncer à maintenir ses enfants au même niveau social que lui-même et les mettre au travail — manuel — dès l'âge de 13 ans, ou bien, s'il ne se résigne pas à cette déchéance, il n'aura qu'à faire comme tout le monde et limiter sa descendance à un ou deux enfants au maximum.

Il faut encore que toute survenance d'enfant fasse gagner au fonctionnaire une année pour l'avancement à l'ancienneté, qu'à titre égal soit pour l'ancienneté soit pour le choix, la priorité soit accordée à celui qui a la famille la plus nombreuse, et qu'enfin les retenues pour la retraite soient appliquées aux majorations pour charges de famille, de manière à bonifier plus tard la pension d'une façon exactement proportionnelle (1).

Ce n'est pas tout encore. Dans les villes, et surtout à Paris, un obstacle sérieux à ce que les ménages de fonctionnaires comptent beaucoup d'enfants est la difficulté de loger convenablement et sainement la famille nombreuse dont les ressources sont limitées : essayez donc d'avoir des enfants,

(1) Ce système nous paraît plus équitable que celui qui a inspiré le 6e paragraphe de l'article 2 de la loi du 14 avril 1924, dite loi des Pensions. Celui-ci ne tient compte des enfants qu'à partir du 3e, et pratiquement — en raison de la limitation de la pension, *dans tous les cas*, aux 3/4 du traitement moyen — la progressivité s'arrête au 5e ou au 6e enfant.

lorsque, dans les immeubles *à loyers modérés*, la moindre pièce de 12 mètres carrés vaut 1.000 francs. Il est donc nécessaire que l'Etat intervienne ici également : le moyen le plus simple est la construction d'immeubles réservés aux familles de fonctionnaires d'au moins trois enfants — à titre onéreux, bien entendu, un peu à la manière des officiers ou autres fonctionnaires qui sont actuellement logés dans les bâtiments publics.

En résumé, si l'on veut éviter que les agents des services publics continuent à aggraver le péril mortel de la dépopulation et par leur propre fait et par l'exemple qu'ils donnent à leurs concitoyens, il y a lieu d'édicter et mettre en vigueur sans retard un ensemble de mesures, un véritable système cohérent, simple mais complet, destiné à donner au fonctionnaire néo-malthusien l'impression, et même la conviction profonde que son camarade, qui consent à donner la vie à de nombreux enfants, acquiert désormais non seulement l'estime et la considération de ses chefs, mais aussi des avantages matériels dont nul ne peut faire fi.

Est-ce à dire que du jour au lendemain, les mœurs se modifieront, et que les services publics deviendront tout de suite une pépinière de familles nombreuses ? Non, hélas ! pas plus ici qu'ailleurs, car ici comme ailleurs, le fait de mettre un enfant au monde, même chez les privilégiés de la fortune, est un acte de foi, — acte de foi dans la Providence, ou tout au moins dans la vie. Il faut croire à la vertu de l'effort, et savoir goûter, au surplus, les joies rudes du sacrifice. Ceci n'est pas donné à tous ! Mais le moins que l'Etat puisse faire, c'est d'aider et d'encourager ceux dont la virilité est intacte.

SÉVERIN CANAL.

DOSTOIEVSKI ET BALZAC

—

L'écrivain le plus populaire actuellement en Russie, c'est, sans conteste, F.-M. Dostoïevski. On fouille les archives d'Etat et privées dans l'espoir de retrouver quelques lettres ou quelques pages inédites du génial écrivain; les critiques étudient ses œuvres avec plus de soin et — il faut le reconnaître — plus de compréhension que jamais: enfin c'est indéniablement sous son influence que se trouve la nouvelle génération des écrivains russes : les Pilniak, les Ivanov et autres. La plupart des critiques d'aujourd'hui, plus attachés que leurs devanciers à l'étude de l'œuvre de Dostoïevski, n'ont pas manqué de souligner l'influence qu'eut sur lui un autre grand écrivain de génie du XIXe siècle : Balzac. Encore très jeune, Dostoïevski se passionne pour la lecture, et l'un des premiers écrivains qu'il lit, c'est précisément Balzac, dont les œuvres occupent la place d'honneur dans sa bibliothèque. Dans une lettre à son frère Michel, datée du 9 août 1838, il lui dit entre autres :

Eh bien! tu te vantes d'avoir beaucoup lu. Ne te figure pas que je t'envie. Moi-même, à Peterhof, j'ai lu au moins autant que toi : tout Hoffmann, en russe et en allemand, presque tout Balzac. (Balzac est grand! Ses caractères sont le produit de l'intelligence de l'univers! Ce n'est pas l'esprit de l'époque, mais des milliers d'années de lutte, qui ont abouti à produire ce résultat dans un cœur humain.)...

Aussi ne faut-il point s'étonner d'apprendre que le premier travail imprimé, au bas duquel se trouve le nom de Dostoïevski, soit une traduction d'*Eugénie Grandet*. En 1844, il écrivait à son frère :

Cher petit frère, j'ai une prière bien délicate à t'adresser. Je suis sans argent. Je dois te dire que, pendant les dernières fêtes, j'ai traduit *Eugénie Grandet*, de Balzac. C'est une merveille, une merveille! La traduction est admirable. On m'en donnera pour le moins 350 roubles assignats...

J'ai l'ardent désir de la vendre, mais le futur capitaliste n'a pas d'argent pour la faire recopier : pas de temps non plus. Au nom des Anges célestes, envoie-moi 35 roubles assignats (le prix de la copie)...

Le critique Léonid Grossmann a dit que Balzac fut longtemps, pour Dostoïevski, « ce qu'avait été Virgile pour Dante, *il maestro e l'autore* — le maître qui l'a associé au secret de son art et le guide le plus sûr dans tous les passages ténébreux et dangereux ».

Balzac avait été traduit, en russe, pour la première fois, au milieu des années 30, et quelques-uns de ses romans parurent dans *La Bibliothèque de Lecture*, revue éditée par Senkovsky, qui publia, entre autres, en 1835, la traduction (abrégée) du *Père Goriot*. Balzac était à cette époque le romancier à la mode, et la *Bibliothèque de Lecture* publiait non seulement des traductions de ses œuvres, mais des articles de critique sur celles-ci. L'un de ces articles fit une grande impression sur le jeune F. Dostoïevski, lecteur assidu de la *Bibliothèque de Lecture*, à laquelle son père était abonné. Dans cet article il avait été frappé par cette remarque des critiques que Balzac avait trouvé ce qu'on cherchait depuis longtemps dans la littérature : la femme véritablement malheureuse. C'est travaillé par cette idée que Dostoïevski conçut et écrivit son premier roman, qui le plaça d'un coup presque au premier rang de la littérature russe : *Les pauvres gens*.

Dans la correspondance de Dostoïevski de cette époque, on retrouve fréquemment des phrases ou des expressions empruntées à Balzac : « Tchernoglazov, écrit-il dans une lettre, *est un homme qui ne pense à rien*. » Dans une autre lettre : « Quant à Revel, nous réfléchirons, *nous ver-*

rons cela. » L'expression de Vautrin : *assez causé*, est très souvent employée par Dostoïevski dans ses articles de polémique et même dans ses romans ; il la met plusieurs fois dans la bouche de Svidrigaïlov, de *Crime et Châtiment*.

L'enthousiasme de Dostoïevski pour Balzac s'accrût encore lors du voyage de celui-ci à Pétersbourg. Balzac qui avait déjà publié *La peau de chagrin*, *Le Père Goriot*, *Les parents pauvres*, *Le lis dans la vallée*, *Eugénie Grandet*, *L'histoire des Treize*, *La femme de trente ans*, *César Birotteau*, etc., était en pleine gloire quand, en juillet 1843, il vint à Pétersbourg où il séjourna trois mois. Ce fut un événement considérable dans le monde des lettres, et tous les cercles littéraires russes lui firent fête. A propos de ce séjour de Balzac en Russie, nous avons retrouvé, dans les Archives de l'ambassade de Russie à Paris, un document assez curieux (1). C'est la dépêche « en Cour » du chargé d'affaires russes, M. Kissileff, dépêche chiffrée en français, mais qui, dans le livre copie de l'ambassade, est transcrite en clair. Elle porte le n° 73 et la date 12/24 juillet 1843. Voici cette dépêche :

Si M. de Balzac, le romancier, n'est pas déjà à Saint-Pétersbourg, il est probable qu'il ne tardera pas à y arriver, car c'est déjà le 2/14 de ce mois qu'il a fait viser son passeport pour se rendre, par Dunkerque, en Russie. Comme cet écrivain est toujours aux abois dans ses affaires pécuniaires et qu'il est en ce moment plus gêné que jamais, il est vraisemblable que, malgré l'assertion contraire des journaux, une spéculation littéraire entre dans le but de son voyage. Dans ce cas, en venant en aide aux besoins d'argent de M. de Balzac, il serait peut être possible de mettre à profit la plume de cet auteur, qui conserve encore quelque popularité, ici comme en Europe en général, pour le porter à écrire la contre-partie de l'hostile et calomnieux ouvrage de M. de Custine.

A cette occasion je crois devoir prévenir Votre Excellence que, suivant les arrangements que j'avais réussi à prendre, la spiri-

(1) Nous tenons à remercier ici M. Maklakov, à l'amabilité duquel nous devons la communication de cette pièce.

tuelle réfutation de l'ouvrage de M. de Custine, qu'Elle m'a envoyée, devait paraître d'abord dans *La Revue de Paris* et ensuite dans le feuilleton ou le supplément de *La Quotidienne*. C'est encore cette Revue et ce Journal qui admettront, je l'espère, l'article rectifié dont Votre Excellence m'a annoncé le prochain envoi.

J'ai l'honneur, etc.

Le chargé d'affaires russe ne semble pas très au courant du mouvement littéraire d'alors, quand il écrit que Balzac « conserve encore quelque popularité ici comme en Europe en général », pas plus que des circonstances qui amenaient en Russie le grand écrivain français. « Une spéculation littéraire entre dans le but de son voyage », écrit-il. Cependant l'on sait que Balzac n'allait en Russie que pour y rejoindre Mme Hanska. A propos de ce voyage, un jeune savant russe, M. Lountz, raconte dans le journal *Zveno*, du 3 mars 1924, qu'après la rencontre de Balzac à Vienne, en 1835, avec Mme Hanska, celle-ci, devenue plus indifférente, évitait de revoir Balzac, inventant pour cela un prétexte après l'autre. Et il en fut ainsi jusqu'en 1841. Cette année-là, Mme Hanska perdit son mari, Balzac commença alors à exiger qu'elle tînt sa promesse de l'épouser. Mme Hanska ne se décidait toujours pas à une réponse catégorique. C'est pourquoi Balzac résolut de se rendre à Pétersbourg, où elle demeurait alors, afin d'obtenir son consentement à leur mariage.

M. Balabine, qui était secrétaire de l'ambassade de Russie à Paris, en 1843, a laissé dans son « Journal », publié par M. Ernest Daudet, un portrait peu flatté du grand écrivain français. Il écrit :

Balzac est venu dernièrement faire viser à l'Ambassade son passeport pour Saint-Pétersbourg. « Faites entrer », dis-je au garçon de bureau. Aussitôt m'apparaît un petit homme gros, gras, figure de panetier, tournure de savetier, allure de bonnetier, mise de cabaretier, et voilà. Il n'a pas le sou, donc il va en Russie ; il va en Russie, donc il n'a pas le sou.

La belle Mme Hanska, qui n'était pas loin de souscrire à ce jugement sévère de M. Balabine, réussit cette fois encore à

éluder sa promesse, et ce n'est que beaucoup plus tard, en juillet 1848, que Balzac vit enfin son rêve se réaliser, et que son mariage avec Mme Hanska fut célébré à Berditchev.

L'arrivée de Balzac à Pétersbourg en 1843 fut saluée par toute la presse russe comme l'événement le plus considérable de l'année. Les journaux et les revues, à l'envi, publièrent des traductions et des critiques de ses œuvres. On révisa d'anciens jugements erronés, hostiles à Balzac. On le proclama « l'analyste le plus pénétrant du cœur humain » « le premier prosateur de son époque », « l'un des écrivains les plus remarquables de l'univers », etc... *La Sévernaia Ptchéla* (L'abeille du nord) annonçait en ces termes l'illustre voyageur :

Avant tout, nous nous hâtons de communiquer à nos lecteurs une nouvelle qui intéressera tous les amis des Lettres. Avec le bâteau *Devonshire*, venu de Londres et de Dunkerque, samedi dernier, 17, est arrivé le célèbre écrivain français M. de Balzac. On dit qu'il a l'intention de passer chez nous tout l'hiver.

Quelques jours plus tard, un article du même journal sur le roman contemporain français se termine par ces mots :

De tout notre cœur nous reconnaissons en M. de Balzac l'un des meilleurs romanciers de notre siècle. *Eugénie Grandet*, *L'Histoire des Treize* et plusieurs autres de ses romans ont tressé à l'auteur une couronne immortelle.

Grigorovitch faillit se fâcher avec Biélinski parce que celui-ci s'était permis de formuler quelques réserves sur l'œuvre de Balzac, et Champfleury, dans son article sur Balzac publié dans *Le Musée Universel*, 1893, t. Ier, raconte, d'après les paroles de Grigorovitch, l'ovation formidable qui fut faite à Balzac dans un des théâtres de Pétersbourg, lorsqu'il fut reconnu du public.

Cet accueil enthousiaste que firent les cercles littéraires russes au grand romancier français ne pouvait qu'augmenter en Dostoïevski l'admiration qu'il lui vouait déjà, et sans

doute l'incita-t-il à donner une traduction d'*Eugénie Grandet* qui n'avait pas encore été traduite en russe.

L'influence de Balzac sur Dostoïevski ne s'épuise pas dans la période de son activité des années 40 ; elle se retrouve jusque dans ses œuvres de la dernière période où l'on peut même relever parfois des détails descriptifs empruntés au romancier français. Quand F. Dostoïevski dirigea avec son frère Michel la revue *Vrémia*, dans la partie critique de cette revue une large place fut consacrée à l'œuvre balzacienne et, outre les articles de Dostoïevski sur cette œuvre, *Vrémia* publia une étude remarquable d'Apollon Grigoriev sur « La Comédie humaine ».

L'école naturaliste des années 40, disait le célèbre critique, devrait se mettre à genoux devant Balzac.

Il n'existe peut-être pas en France d'écrivain plus réaliste que lui, et, par les types qu'il a créés, il se dresse isolément, dans toute la littérature universelle.

Dans un autre article, revenant sur ce sujet, A. Grigoriev rapproche quatre noms : Gogol, Balzac, Nékrassov et Dostoïevski, qui « tous les quatre, ont emprunté leurs sujets à la vie fantastique des cités modernes ».

En effet, tandis que Tourgueniev, Tolstoï et Gontcharov s'intéressent surtout à la vie des seigneurs ruraux et des paysans, Gogol et après lui Dostoïevski se sont attachés à décrire le monde des petits fonctionnaires, des petits bourgeois, et, en général, des petites gens si magistralement peints par Balzac.

Dans son livre intitulé *La Bibliothèque de Dostoïevski*, M. Grossmann cite une conversation qu'il eut avec la veuve de Dostoïevski.

A l'étranger, où nous partîmes aussitôt après notre mariage, Fédor Mikhaïlovitch s'attacha comme il disait à mon éducation littéraire. Le premier livre qu'il me donna à lire fut *Le père Goriot*, ensuite *Les parents pauvres*. Nous lisions ces romans ensemble, en français. Ses écrivains favoris demeurèrent toujours Walter Scott, Dickens, George Sand et surtout Balzac.

Dostoïevski était déjà en pleine gloire quand, à Florence, il trouva par hasard, dans un cabinet de lecture où il allait lire les journaux russes, une collection des romans de Balzac. Aussitôt, malgré le travail qui le pressait, les créanciers qui le harcelaient, *l'Idiot* qu'il n'arrivait pas à terminer et qu'il s'était engagé à remettre à date fixe, malgré tout cela il se mit à relire son auteur favori et, ne pouvant s'en détacher, il passait des journées entières au cabinet de lecture. Aussi ne faut-il pas s'étonner si nous retrouvons dans certains romans de Dostoïevski des passages qui semblent empruntés à Balzac. C'est sans doute à un phénomène de réminiscence que nous devons cette description de la maison de Rogogine, dans *l'Idiot* :

Cette maison, probablement par sa physionomie, encore de loin attirait l'attention. C'était une grande et sombre maison de trois étages, de couleur gris sale, sans aucune architecture..... A l'extérieur comme à l'intérieur tout avait l'air inhospitalier, froid, mais il serait difficile de définir pourquoi l'on sentait cela dès l'abord.

Qu'on se rappelle, en effet, comment Balzac décrit la demeure du père Grandet :

Il se trouve dans certaines villes de province des maisons dont la vue inspire une mélancolie égale à celle que provoquent les cloîtres les plus sombres, les landes les plus ternes ou les ruines les plus tristes..... Ces principes de mélancolie existent dans la physionomie d'un logis situé à Saumur, etc.

Dans *Prokharchine* il y a aussi la description d'un trésor qui rappelle étonnamment celle de la bourse d'Eugénie Grandet. Certains des personnages de Dostoïevski : Alexandra Mikhaïlovna, de *Niétotchka Nezvanova* et Sophie Marmeladoff, de *Crime et Châtiment*, par exemple, évoquent à notre mémoire des figures de la *Comédie humaine*.

Toutes les étapes du drame moral de Raskolnikov suivent les principales phases du drame moral de Rastignac, dans le *Père Goriot*, et les sophismes sur lesquels s'appuie

Raskolnikov pour justifier son crime sont également d'inspiration balzacienne.

Du reste, dans le fameux discours sur Pouchkine, non tel qu'il fut prononcé à Moscou, le 8 juin 1880, devant la Société des Amis des Lettres russes, mais dans le manuscrit de ce discours conservé à la Bibliothèque nationale de Pétrograd, dans ce manuscrit raturé et corrigé en maints endroits, nous trouvons ce passage significatif, qui n'avait pas été biffé.

Dans un roman de Balzac, un jeune homme, plein d'angoisse devant un problème moral qu'il n'a pas la force de résoudre, s'adresse à son camarade, un étudiant, et lui dit : Imagine-toi que tu n'as pas le sou et que tu apprends soudain que quelque part au loin, en Chine, il y a un vieux mandarin malade et que, sans bouger de ta place, tu n'as qu'à dire ici, à Paris : Mandarin, meurs ! et il mourra. Lui mort, un sorcier t'apportera immédiatement un million et personne n'en saura jamais rien. Et note qu'il est quelque part là-bas, en Chine, ce mandarin, c'est comme s'il était dans la Lune ou dans Sirius. Eh bien, voudrais-tu dire : Meurs, mandarin ! pour recevoir ce million ? L'étudiant lui répond : — Est-il bien vieux, ton mandarin ? Eh bien, non, je ne voudrais pas.

Voilà la solution d'un étudiant français. Et est-ce que Tatiana, avec son cœur qui souffre profondément, pouvait répondre autrement que ce pauvre étudiant ? Non, et son âme russe décide : Soit, je renonce au bonheur mais je ne veux pas être heureuse en perdant un autre. Et Tatiana renvoie Oniéguine.

Ainsi apparaît l'influence de Balzac dans la création de *Crime et Châtiment*, comme on la retrouve également en certaines parties des *Frères Karamazov*. C'est à Balzac qu'a recours Dostoïevski pour fortifier sa pensée philosophique principale, qu'on retrouve non seulement dans le discours sur Pouchkine, mais dans *Crime et Châtiment* et *les Frères Karamazov* : qu'on ne peut édifier sur la souffrance d'autrui ni le bonheur personnel ni le bonheur universel.

J.-W. BIENSTOCK.

BIJOU-DE-CEINTURE

ACTEUR-ACTRICE [1]

—

XXVIII

Les événements extraordinaires se succédaient si rapidement dans le Nord, et l'on était informé de manière tellement irrégulière sur ce qui s'y passait que l'imagination des journalistes occidentaux et chinois pouvait se donner toute liberté. Une fois, l'on assurait que Toann avait massacré toute la famille impériale et s'était proclamé fondateur d'une nouvelle dynastie. D'autres jours, l'on proclamait que l'Impératrice douairière épousait le Mikado.

Mais les journaux chinois publiaient souvent des documents authentiques et plus intéressants ; en particulier, les rapports et décrets reproduits du *Tsing pao,* la Gazette du Palais, qui paraissait encore assez régulièrement. L'on y trouvait les renseignements donnés par les gouverneurs sur leurs provinces. Les révoltes locales étaient décrites de manière à ne comporter aucune opinion pour ou contre les Poings de Justice : leur pouvoir était donc toujours incertain.

Un jour, je lus avec surprise et inquiétude un rapport violent, signé par mon vieil ami le ministre Yuann et par l'un des Censeurs Impériaux, Siu Tsing-tchreng.

L'on sait que les Censeurs forment un Corps de Contrôle chargé de poursuivre, d'évoquer devant leur tribunal et de juger toute injustice, toute iniquité, toute immoralité dans l'Empire, le coupable fût-il l'Empereur

(1) Voyez *Mercure de France,* n°s 631, 632, 633 et 634.

lui-même. Et leur action est d'autant plus certaine qu'ils peuvent être poursuivis devant le Ministre des Châtiments, le Ministre des Rites et un membre du Grand Conseil, pour toute faiblesse et toute partialité dans leur mission ; pour n'avoir pas dénoncé un crime, aussi bien que pour s'être trompé en le dénonçant. Charge si lourde et qui peut provoquer des scandales tels, que la Cour est obligée, pour sa propre sécurité, de choisir seulement des personnalités d'un caractère éprouvé.

Le rapport de Yuann et de Siu était daté du 20 juin, après la première attaque des Légations. A la suite des premières formules, ils écrivaient :

...Depuis le seizième jour de la lune, les Poings de Justice ont envahi la capitale. Le Trône, affligé par les calamités s'abattant sur la Nation Fleurie, a, chaque aurore, tenu audience, recherchant l'avis de ses humbles Conseillers, afin de sauver les Temples des Ancêtres et la nation elle-même...

Et cependant, dès le vingtième jour de la lune, les Poings de Justice pouvaient, sans être entravés en rien, mettre le feu à plus d'un millier de maisons en dehors de *Ts'iènn-menn.* Si bien que ce quartier, le plus riche de la Cité, n'est plus qu'un hideux désert. Les neuf dixièmes des habitants de la capitale se sont enfuis. Les envois de nourriture et d'argent ont cessé de nous parvenir des provinces. Les mots ne peuvent décrire la désolation, la souffrance et la misère du peuple...

Pour conclure, il est écrit dans le Rituel des Tcheou : « quand le désordre ravage l'Etat, il est urgent d'appliquer sans réserve la peine de mort aux coupables ». Dans le Classique de la Prose, il est écrit aussi : « Il est, hélas ! des périodes où l'infliction du dernier châtiment devient un devoir sacré ». Il semble prouvé que l'heure est venue d'exterminer ces fauteurs de désordre. Toute indulgence et tout retard seraient la cause d'épouvantables catastrophes. Humblement, nous Vous soumettons cette requête, et supplions Votre Divine Sagesse de prendre une décision rapide.

Aucune suite ne fut donnée à ces sages conseils. Quelque temps après, je vis un deuxième rapport, portant les mêmes signatures, et daté du 8 juillet. L'audace du ministre, en cette heure où les Boxeurs semblaient les

maîtres dans le Palais, me surprit : l'habileté du vieux courtisan ne m'avait pas préparé à cette témérité, à cette attaque violente et directe contre ses ennemis. Je me demandai si Toann ne le tenait pas pour directement responsable de la mort du prince Li. Il est si difficile de maintenir une action dans l'ombre... Comme le dit le vieux proverbe : la seule manière de garder un acte ignoré de tous, c'est de ne pas le commettre... Les hardis dénonciateurs écrivaient :

Depuis le vingt-quatrième jour de la lune, où le ministre allemand a été tué par les Poings de Justice, ceux-ci assiègent les légations. Or, voici que les troupes commandées par le général Tong Fou-siang se sont jointes à eux pour faire souffrir les plus grands malheurs aux infortunés habitants de la capitale, dont chaque maison est pillée sans merci...

Que des soldats débandés et des hordes de brigands soient ainsi autorisés ouvertement par le Trône à ravager la capitale, c'est là un fait unique en notre histoire...

Et la valeur militaire de ces brigands est nulle. Ils se vantaient de raser les légations en vingt-quatre heures. Depuis un mois, c'est à peine s'ils ont tué quelques soldats étrangers, tandis que des milliers de leurs cadavres encombrent les approches du quartier assiégé. Comment le Trône peut-il avoir confiance en eux pour nous défendre contre les armées étrangères qui débarquent en ce moment sur nos côtes ?...

Le Trône vient d'envoyer des présents aux légations, afin de témoigner Sa Bienveillance envers ceux qui viennent de loin, comme l'ordonne Krong dze. Mais, en même temps, les Poings de Justice continuent leurs attaques. Si les étrangers en arrivaient à soupçonner d'hypocrisie le Trône Sacré, comment prouver Son innocence et Sa désapprobation des massacres ?...

D'autre part, les Puissances prétendent n'envoyer leurs troupes que pour supprimer la rébellion et rétablir l'ordre. Il faudrait, bien entendu, une fort grande crédulité pour admettre la sincérité de pareilles déclarations. Ne vaudrait-il pas mieux, cependant, écraser nous-mêmes les rebelles, afin d'enlever aux étrangers tout prétexte d'intervention ?...

Hélas ! La Claire Lumière du Ciel est temporairement obscurcie par cette invasion pestilentielle de sauterelles destructrices. Nous le savons, nos représentations trop sincères vont

causer notre perte. Mais, en dépit de notre humilité, nous sentons avec force que la Chine est comme un mourant dont chaque soupir peut être le dernier. La crainte de parler pèse moins lourdement sur nous que le sentiment de notre devoir.

Sachant que nous bravons la mort par notre audace, nous adressons néanmoins ce Mémoire au Trône, en Le suppliant de s'en inspirer et d'agir.

A ma grande surprise, les journaux ne mentionnaient ni la mise à mort, ni même l'arrestation de Yuann et de Siu. Tóann perdait-il son influence ? L'Impératrice hésitait-elle à sacrifier ceux qui pouvaient la soutenir contre les Boxeurs trop puissants ?

Deux semaines plus tard, le 23 juillet, le *Tsing pao* publiait encore un rapport, ou plutôt, cette fois, une dénonciation violente, signée de Yuann et de Siu :

Mémoire ayant pour but de signaler humblement que la Capitale Sacrée est ravagée par l'anarchie ; que l'empire entier est désolé par les brigands ; que nous sommes à la veille d'une guerre contre l'Univers entier, dont la conclusion ne peut être qu'une catastrophe sans précédent.

Dans les siècles passés, si les rébellions furent parfois d'une extrême gravité, le Trône et le peuple proclamaient du moins que les fauteurs de désordre n'étaient rien que des rebelles. Mais, aujourd'hui, les plus proches soutiens du Trône donnent aux Poings de Justice le nom de fervents patriotes, de sorte que personne n'ose les qualifier de rebelles.

Ces brigands, en commençant leur mouvement, adoptèrent la devise : Soutenir la dynastie et détruire l'étranger. Faut-il le rappeler ? Ceux qui sont assez forts pour soutenir sont assez forts pour renverser. Le danger est grave.

Ce n'est donc plus seulement sur les chefs même des rebelles que doit s'abattre la juste colère du Trône, mais encore sur tous ceux, fussent-ils les plus hauts de l'Etat, qui dans leur folie ont soutenu et encouragé les Poings de Justice. Leur parenté avec le Corps Sacré ne saurait en aucune manière les soustraire au châtiment de leurs fautes.

Ainsi les étrangers seront convaincus de la droiture et de la loyauté du Trône. Ainsi la guerre qui gronde sera transformée en conversations pacifiques. Les Temples des Ancêtres demeureront inviolés.

Et quand la Sage Miséricorde aura fait tomber la tête des

brigands et des coupables, même les plus rapprochés du Trône, qu'Elle daigne ordonner également notre exécution, afin que notre mort apaise les esprits des puissants coupables. Nous irons en souriant vers la mort.

C'est dans un élan irrésistible d'indignation et d'alarme que nous présentons ce mémoire. Nous supplions anxieusement la Cour d'agir.

Une courte note annonçait, quatre jours plus tard, que le ministre Yuann et le Censeur Siu, sur l'ordre des Souverains, avaient été arrêtés et menés au Ministère des Châtiments. Là, il n'y avait pas eu jugement, comme les lois de l'Empire l'exigeaient, mais simple lecture du décret ordonnant leur mise à mort.

Bien longtemps après, Bijou-de-ceinture me fit lire un faire-part sur papier jaune plié de grand format, comme il convient pour les deuils. Rédigé par le fils aîné de Yuann, il avait été envoyé à tous les membres de sa famille, pour être conservé dans les archives et transmis aux descendants. Bijou-de-ceinture l'avait reçu à titre de « fils sec » du ministre.

J'y trouvai la relation des circonstances qui avaient amené la glorieuse condamnation de Yuann, ainsi que le récit détaillé de ses derniers instants.

Quand le vieillard, arrêté, avait été conduit au Ministère des Châtiments, il savait déjà ce qui se passerait, et revêtit ses robes de Cour et tous les insignes de ses dignités. Dans la Salle d'Honneur du Ministère, une table avait été préparée, couverte de soie jaune brochée de dragons à cinq griffes. Le décret enroulé y reposait entre deux torchères allumées. Siu, également en uniforme, était déjà là.

Le Ministre des Châtiments, lui aussi en uniforme d'audience, s'agenouilla d'un côté de la table ; Yuann et Siu, de l'autre. Tous trois, alors, avaient frappé neuf fois le sol avec leur front, comme en présence du Souverain. Puis le Ministre, toujours à genoux, avait déroulé le décret couvert du large Sceau Impérial, et l'a-

vait lu solennellement à haute voix. Et les trois magistrats s'étaient encore prosternés à neuf reprises pour remercier le Ciel de s'être ainsi manifesté.

Yuann, alors, à son vieil ami qui se lamentait, avait dit calmement :

— Les choses en étaient venues au point que, même si j'avais gardé le silence, il me fallait fuir ou périr. J'ai préféré me livrer au boureau. Car si ma mort pouvait faire réfléchir le Trône et la nation, les convaincre des dangers que leur font courir leur inaction et leur faiblesse, je mourrais content.

Ses enfants, que l'on avait fait entrer, s'étaient groupés autour de lui, gémissant et pleurant. Il les reprit avec bonté :

— Je donne ma vie pour tenter de sauver mon pays. Soyez fiers de l'honneur que le Destin accorde à notre famille. C'est le plus grand qu'un serviteur de l'Etat puisse obtenir.

Et il passa la soirée, causant et riant, au milieu des siens.

Le lendemain, à une heure de l'après-midi, Yuann et Siu, tous deux revêtus de leurs robes de Cour brodées des insignes de leur rang, furent conduits au terrain d'exécution, suivis du bourreau qui faisait des moulinets avec son large sabre.

La place était encombrée par des Poings de Justice, foule épaisse et hostile. Comme le cortège fatal approchait lentement, l'un des chefs rebelles se plaça devant Yuann et lui demanda furieusement pourquoi il avait toujours lutté contre les vrais patriotes. Le vieillard haussa doucement les épaules et répondit :

— Tes pareils croient-ils donc avoir la Raison et les sentiments de loyauté d'un lettré ? Osent-ils donc se comparer à de hauts magistrats ?

Quelques pas plus loin, le bourreau fit une passe rapide de son arme acérée : la tête de Yuann roula sur le sol.

Un flot de sang jaillit par saccades de son cou. Le corps oscilla, puis tomba lourdement. Le Censeur, à côté de lui, fut aussi décapité debout, en marchant.

Ceux qui se sont agenouillés devant la Personne Sacrée ne sauraient mourir à genoux devant les aides du bourreau.

XXIX

Vers la fin du mois d'août, j'appris avec étonnement que Bijou-de-ceinture, rompant tous ses engagements, avait quitté soudainement Changhaï et s'était embarqué pour le Nord. Le *Che-fou* Tchang, que j'interrogeai, ne savait de ce départ que le regret de ne pouvoir réaliser des gains futurs qu'il avait escomptés déjà.

Pensait-il reprendre sa carrière triomphante à Péking ? Mais les théâtres, dans une ville en ruines, ne s'ouvriraient pas de longtemps. Et même s'il chantait, ce serait devant une population raréfiée, appauvrie. Jamais il ne trouverait des succès et des recettes comparables à ce qu'il avait chaque jour dans l'opulente Changhaï.

Une autre question demeurait pour moi insoluble : pourquoi les Alliés, entrés à Péking au début d'une après-midi, n'avaient-ils pas aussitôt occupé les portes de la Ville Interdite ? Leur étrange inaction avait permis à la Cour entière de s'échapper le lendemain matin et de gagner la campagne. Et même à ce moment, un escadron lancé pouvait arrêter le cortège à peine sorti de la ville, et l'empêcher de se réfugier à deux mille kilomètres de là, dans l'antique Tchrang-ngann, capitale des dynasties Rann et Trang. Pourquoi rien n'avait-il été fait ?

Je devais rester bien longtemps dans l'incertitude sur ces deux actions inexplicables.

Quelques semaines plus tard, j'étais moi-même envoyé à Péking. La situation y était la plus étrange qui se pût

concevoir. Le gouvernement chinois tout entier était hors d'atteinte, d'abord par son éloignement, ensuite par la méfiance des Alliés l'un envers l'autre. Ceux-ci, en effet, n'avaient pu de longtemps, malgré leur égal appétit de s'accroître, se mettre d'accord pour le partage de la Chine en zones d'influence commerciale et industrielle. Accepteraient-ils de se laisser l'un l'autre conquérir chacun sa région ? D'autre part, la certitude de ne pouvoir s'accorder, après la conquête de la Chine par une armée interalliée, rendait peu désirable une expédition commune, qui serait alors aussi coûteuse qu'inutile.

La population du Nord, elle, avait volontiers favorisé les Poings de Justice quand elle avait espéré piller avec eux les établissements étrangers. Elle avait été bien vite lassée de se voir, au contraire, pillée et décimée par les soi-disant patriotes. Elle accueillait maintenant les étrangers comme des sauveurs, d'autant plus que l'on ne payait plus d'impôts, et que la liberté matérielle et morale n'avait jamais été si grande, bien que l'ordre fût rigoureusement maintenu. A peine si quelques familles mandchoues, dans leur loyauté, fermaient jalousement leurs portes aux conquérants. Tout le monde luttait de sourires et d'affabilité, invitant et visitant amicalement officiers et soldats des armées alliées.

Comme bien je le pensais, les théâtres n'avaient pas encore ouvert leurs portes. La plupart des salles, incendiées, n'étaient pas reconstruites. Les compagnies s'étaient dispersées. Beaucoup de *siang-kong* avaient acquis la liberté par la fuite. Il me fallut quelques jours pour découvrir la nouvelle résidence de Bijou-de-ceinture. Et je la connus seulement parce que Tchang, renonçant à exploiter à Changhaï un théâtre sans étoile, était revenu à Péking, lui aussi, et s'était aussitôt préoccupé de me faire une visite afin de s'assurer la protection des maîtres provisoires de la capitale.

Bijou-de-ceinture habitait, sous les murs de pourpre

de la Ville Interdite, la partie épargnée par le feu d'un ancien palais mandchou, datant de la conquête.

Dans la salle immense, aux peintures estompées par le temps, meubles splendides et tapis épais étaient encore là. Les bibelots et les peintures avaient disparu, emportés par les propriétaires en fuite ou par des pillards successifs. Mais personne n'avait pu détruire ce que les générations affinées qui avaient, l'une après l'autre, vécu dans ce palais, y avaient laissé de leur âme noble et délicate.

Saisi dès l'entrée par cette atmosphère où se mouvait tout naturellement la silhouette gracieuse de Bijou-de-ceinture me guidant vers le fond de la pièce, je reçus un véritable choc en apercevant, allongé dans la pénombre du *krang* enclos de sculptures ajourées, un homme vêtu d'un uniforme européen, penché vers le plateau à opium.

Le fumeur, apercevant un Occidental, se releva. Je fus encore plus troublé, car je reconnus un des officiers les plus en vue des états-majors alliés ; en vue par sa situation du moment autant que par le scandale dont il avait été le héros, en Europe, l'année précédente. L'on se rappelle encore sa photographie, reproduite dans tous les journaux et le montrant en un déshabillé galant, tenant sur ses genoux un petit sous-lieutenant dévêtu.

Que faisait-il chez Bijou-de-ceinture ? Et celui-ci, l'artiste uniquement épris de musique et de littérature, l'ami d'Etoile-de-Sagesse, que demandait-il à cet équivoque étranger ?

L'antipathique visiteur se retira enfin. Mon hôte, qui l'avait reconduit, revint s'asseoir près de moi. Notre causerie reprit. Mais pendant que nos paroles vaines se croisaient mollement dans le silence assoupi de l'antique salon, nos pensées demeuraient rigides et s'épiaient. Quel secret trop pesant hésitait-il à me confier ?

Il dut percevoir enfin les suppositions amères qui s'agitaient dans mon esprit incertain, car il poussa un long soupir. Puis, repoussant le plateau qui nous séparait, il se pencha vers moi et me dit tout bas :

— L'hostilité muette de vos soupçons m'est une injure insupportable. Je vous supplie de me demander des éclaircissements sur ce qui vous paraît inexplicable ou incorrect dans ma conduite... Vous êtes étonné de m'avoir vu quitter Changhaï si précipitamment quand les Alliés sont entrés à Péking ? Pourquoi ceux-ci, combattant soi-disant les Boxeurs afin de rétablir l'ordre, n'ont-ils rien fait pour saisir et punir leur grand chef, le prince Toann ? Ne pensez-vous pas que, étant pris, jugé et décapité, la résistance des Boxeurs serait tombée aussitôt, et que justice aurait été faite des crimes dont il était l'instigateur ? Pourquoi n'ont-ils rien fait pour s'emparer de la Cour, alors qu'il leur était aisé de bloquer les quatre portes de la Ville Interdite ?

Son départ précipité n'était pas expliqué ; d'ailleurs, qu'espérait-il faire ?... Il continua :

— J'ai pensé que les Alliés, trompés par le Japon qui veut rester seul devant une Chine toujours divisée, ou bien ignorants et incapables d'agir comme le sont toujours des associés jaloux l'un de l'autre, allaient permettre au prince Toann de devenir Empereur... Et celui-là, ajouta-t-il avec une expression de haine extraordinaire, celui-là qui fit exécuter mon bienfaiteur, je ne veux pas qu'il soit empereur. Je veux que, plongé dans l'opprobre de sa dégradation, il vive longtemps, afin que la souffrance grandissante de son ambition avortée lui soit un châtiment plus long et plus rude que la mort.

— Comment espérez-vous influencer les décisions des Alliés ? demandai-je dans ma surprise.

— Je n'avais pas de plan arrêté, et ne me faisais d'ailleurs aucune illusion sur la difficulté d'atteindre au but. Mais nous n'avons pas, comme vous autres Occidentaux,

la pensée que nous dirigeons les événements. Nous savons, au contraire, qu'ils se servent de nous. Nos décisions sont toujours dictées par ce que notre passé, notre entourage et les circonstances nous imposent. Ma volonté d'agir, ne pouvant être sans cause, ne pouvait donc être sans effet... Dès mon arrivée à Péking, j'ai cherché le moyen d'influencer le Chef militaire que les Alliés s'étaient donné.

— Il vous suffisait de paraître pour troubler le cœur de la dame mandchoue dont ce Chef est si fort épris... Et par elle, malgré son peu d'influence et malgré son incompréhension probable de la politique...

Il eut un sourire sceptique :

— Comment, vous qui connaissez notre peuple et notre histoire, vous qui avez dû voir dans notre pays, car toutes les femmes sont pareilles, avec quelle ardeur sournoise les épouses de vos amis pèsent sur leurs travaux et leurs jugements, vous dites des paroles si vides de Raison ?... Sachez donc que cette Mandchoue a été placée habilement sur le chemin de votre Chef par les soins du prince Tsing revenu à Péking avec des instructions secrètes de l'Impératrice. Mais Tsing ne sait pas encore si le prince Toann ne sera pas Régent demain : il fait donc parler en sa faveur.

J'avais été surpris, en effet, de constater que le Conseil des Alliés ne plaçait déjà plus le châtiment de Toann parmi les conditions premières du traité de paix dont on envisageait les termes, en attendant que la Cour fit des offres de négociations. Je demandai, songeur :

— Comment alors, séduire un homme aveuglé par des amours féminines ?

— Sa Raison étant troublée par ses sentiments, il fallait trouver un autre moyen d'influencer ses décisions. Je songeai donc au principe établi par Wou dze il y a deux mille ans : un chef militaire connaît la vie uniquement par les rapports de ses conseillers.

— Ah ! soupirai-je avec soulagement ; voilà pourquoi vous êtes l'ami de son chef d'état-major.

Bijou-de-ceinture eut un sourire heureux :

— Je voyais bien que vous refusiez de croire à des apparences qui m'étaient défavorables. Mais votre esprit était trompé par le témoignage de vos yeux.

Peu de temps après, à la grande surprise des Alliés, un pur Chinois, le vieux Li Rong-tchang, recevait de l'Impératrice l'ordre et les pleins pouvoirs de négocier la paix. Les Mandchous étaient tenus à l'écart. Tous les journaux chinois répandaient en même temps la nouvelle que la mort de Toann était exigée par les étrangers, sous peine d'occupation définitive du nord de la Chine.

Le pays entier, qui hésitait encore entre les deux pouvoirs et les deux politiques, fut impressionné au point que d'innombrables requêtes furent adressées à l'Impératrice, la suppliant de retourner à Péking et de conclure la paix.

Causant le lendemain avec Bijou-de-ceinture, je lui exprimai mon étonnement devant une décision tellement audacieuse de la part de l'Impératrice ; mon étonnement surtout, que de si loin, elle fût si bien informée sur le moment exact où son acte pouvait à la fois paralyser le prince Toann, redonner au Vieux Fo la confiance aveugle du peuple et disposer le mieux en sa faveur les Alliés.

Il eut un sourire et un regard amusé. Puis, sans me répondre, il me prit par la main et me guida vers sa chambre. Aux murs de laque vert-pâle tachetée d'or, une seule peinture était accrochée : il me la montra.

Dans un défilé rocheux, une rivière bouillonnait. Un vieux pêcheur retirait sa ligne où pendait un carpillon. En haut et à gauche, tracés d'une ferme et forte écriture qu'il me sembla connaître, étaient les mots : Un petit poisson peut empêcher un homme de mourir de faim. Il y avait aussi un large cachet vermillon que je déchiffrai

aussitôt : l'écriture était bien celle de la redoutable Régente. Il y avait encore une date : la peinture remontait à douze jours à peine.

Je me retournai, surpris, questionneur. Il mit un doigt sur ses lèvres et sourit, disant :

— Le Vieux Fo affirmait toujours qu'un sage Souverain doit savoir utiliser les talents du plus humble de ses sujets.

Et je murmurai, admirant intérieurement la souplesse fine et habile de l'Asie :

— Dix mille félicitations pour le retour de la Faveur !

XXX

La population de Péking, en attendant le retour de ses anciens maîtres, menait une existence de liberté qu'elle n'avait jamais connue. Les fuyards rassurés revenaient en grand nombre. Avec le travail et la vie, affaires et richesses affluaient de nouveau dans la capitale, qui réparait rapidement ses ruines.

Le plaisir semblait la principale occupation des habitants. Tous les plaisirs, si l'on en jugeait par les chansons et les rires dont retentissait nuit et jour le quartier de la joie, le *Léou-li-tchrang*, qui occupait maintenant tout le nord-ouest de la Ville Extérieure.

Pudeur et moralité n'apportaient plus aucune restriction à la fantaisie des passions physiques. Il semblait même que ces satisfactions fussent plus intenses d'être étalées en public. Cette humanité, dégagée par une grande convulsion des liens artificiels séculairement imposés par des bergers religieux ou royaux, soucieux seulement d'augmenter le revenu de leur troupeau humain, reprenait son équilibre et revenait aussitôt à la libre et joyeuse Nature. Oublieux du passé que rien ne saurait rappeler, insouciants d'un avenir que nul ne

peut prévoir, les gens s'adonnaient sans retenue à toutes les joies qu'ils pouvaient atteindre.

Et ceux qui cherchent profit en pourvoyant aux plaisirs d'autrui trouvaient là matière aisée à faire fortune. Le *che-fou* Tchang, qui me manifestait de temps en temps une reconnaissance mélangée d'espoir en de nouveaux services, me parlait avec orgueil et satisfaction de la manière dont il avait investi ses importants capitaux.

Un groupe d'étrangers, auquel je mentionnai par hasard les combinaisons de l'astucieux *che-fou*, insista aussitôt pour visiter des établissements que l'Europe ignorait. Leur intérêt, purement scientifique, assuraient-ils, m'arracha enfin la promesse qu'ils désiraient.

Le soir même, Tchang, gras, souriant, revêtu de sa plus belle robe de soie brochée, nous guidait parmi ses propriétés. Tout d'abord, ses restaurants de *siang-kong* : il en avait une rue entière. Maisons hâtivement rebâties d'argile battue mélangée de chaux et de paille, avec un enduit de plâtre, blanc à l'intérieur, gris fer à l'extérieur. Mobilier modeste laqué de vermillon : tables, chaises et larges *krangs*. De cour en cour, de pièce en pièce, tout se ressemblait. Et tout cela était rempli de gens buvant, mangeant, chantant ; servis par de louches compères qui semblaient prêts à tous les crimes.

Des enfants fardés de couleurs vives, vêtus de longues robes pâles, circulaient languissamment, caressés au passage par les buveurs, retenus enfin et pris dans les bras par des amateurs réels qui les entraînaient bientôt vers une chambre intérieure. Et le vent de leur marche, écartant la robe déboutonnée des enfants, laissait voir leur maigre nudité.

Une maison servait d'école pour les débutants. Comme nous demandions d'où ils venaient, car il était peu probable qu'une vocation irrésistible les attirât, Tchang eut une réponse équivoque. Les pauvres petits, soi-disant achetés à des parents qui ne pouvaient plus les nourrir,

étaient plus probablement ramassés dans les villages ruinés, ou volés dans les rues des villes voisines. Le *che fou* nous montra fièrement que le zèle des instructeurs ne se ralentissait jamais et que les études se poursuivaient fort avant dans la nuit : les classes de chant, de maintien, de diction, étaient encore en pleine activité.

Remarquant que Tchang entraînait le cortège des curieux au delà d'une salle d'où s'échappaient des voix enfantines, je demeurai en arrière et poussai doucement la porte. J'entendis le maître qui interrogeait :

— A quoi reconnaissez-vous qu'un amateur vous fera perdre votre temps, et volera par conséquent votre maître ?

Plusieurs voix répondirent ensemble :

— Il ne nous offre ni à boire ni à manger ! Il cherche seulement à nous caresser.

— Comment un *siang-kong* aide-t-il le mieux un amateur à voler le maître ?

— En ne se faisant pas payer à l'avance...

Les enfants, assis sur des bancs, avaient leurs robes étalées autour d'eux, et ne bougeaient pas. Cette immobilité surprenante prit fin soudain sur un signe du professeur. Tous les enfants se levèrent... Qu'étaient donc ces pointes en buis de tailles graduées sur lesquelles ils étaient assis ?

Tchang revenait avec les visiteurs, qui suivirent la direction de mes regards et commencèrent aussitôt à s'exclamer de surprise et d'étonnement. Le *che-fou*, gêné, dit comme en s'excusant :

— C'est progressif... Autrement on risquerait de les blesser...

Il y eut un grand silence dans le groupe des curieux. Et ce soir-là, l'on n'alla pas plus loin.

Quelques jours après, Tchang, sollicité de nouveau, conduisit ses visiteurs dans une rue voisine, qui lui

appartenait également. Mais les femmes, fort vilaines, qui étalaient dès le seuil leurs fards maladroits, causèrent un visible désappointement. Et comme on lui demandait s'il n'avait pas autre chose à montrer, il sembla tout humilié et nous entraîna un peu plus loin..

La porte franchie, nous étions dans une large cour entourée de beaux bâtiments, ombragée de vieux arbres. Le portier, reconnaissant le maître, lança un appel. De la grande salle, arrivèrent, courant et se bousculant, une douzaine de fillettes anèbes. La plus jeune semblait avoir cinq ans. La plus âgée n'en avait pas dix.

Plusieurs des visiteurs n'étaient plus jeunes : leurs yeux étincelèrent. Tchang, tout à coup inquiet, s'écria, suppliant :

— De la douceur ! Je vous en prie, seigneurs, de la douceur !...

Resté seul dans la cour, sous les regards clignotants (lubriques, peut-être ?) des pures étoiles, je ne pus m'empêcher d'avoir les yeux attirés vers les panneaux au papier déchiré d'une chambre où s'allumait une lanterne ornée d'une pivoine.

Un de nos compagnons des armées alliées, grisonnant, très galonné, était là, debout, en partie dévêtu, devant le Krang. Des deux mains, il tenait relevées les jambes d'une fillette étendue devant lui...

Je n'oublierai jamais la figure rouge, transpirante, haletante de l'homme dont le binocle tremblait, prêt à tomber. J'oublierai moins encore les larmes silencieuses de la fillette, les yeux levés en un muet appel vers le Ciel où l'on dit que réside Celui sans l'ordre duquel un fétu ne peut être déplacé.

Tchang était venu me rejoindre. Il sentit mon jugement silencieux et, pour s'excuser, me dit le succès de ses « filles sèches » auprès des soldats étrangers plus encore qu'auprès des habitants de la ville.

L'aventure s'ébruita sans doute car, le dimanche suivant, le chapelain d'une armée alliée en fit le texte de son allocution. Mais, il le savait bien, il clamait en vain, citant l'Ecriture, menaçant ses fidèles et Péking tout entier du sort que l'Eternel fit subir à Sodome et Gomorrhe. Les étrangers, eux aussi, délivrés des restrictions de leur pays et de leurs familles, retournaient à la Nature, et persistaient, selon le terme du bon pasteur, à « se rouler dans la souillure de leurs stupres ».

Un vertige de licence envahissait en effet les lieux de réunion des étrangers. Pendant quelque temps, les repas d'un groupement furent agrémentés d'un jeu nouveau. Un des enfants de Tchang, caché sous la table, avait le devoir d'adresser ses attentions à l'un des convives. Et ceux-ci, attentifs, se surveillaient l'un l'autre, guettant le moindre signe de défaillance décelant le favorisé, qui, désigné, devait se lever aussitôt et, sa faiblesse constatée, s'engager à quelque invitation coûteuse au profit des vainqueurs.

Dans les rues même, quand vint le printemps, il n'était pas rare de voir des coulies en guenilles, piqués d'émulation par la vue d'un couple de chiens « printaniers », et qui, plaisantant et riant, se jetaient l'un sur l'autre à quatre pattes à l'exemple des bêtes affolées de désir.

Pendant plus d'un an, il en fut ainsi. L'on parlait de Pékin comme du paradis de toutes les libertés.

Puis le Protocole de Paix fut enfin signé. Le prince Toann, premier des Grands Coupables, était condamné à mort, déchu de tous ses grades et ses droits, mais voyait à la dernière minute sa peine commuée en prison perpétuelle. Le ministre Yuann était vengé.

Le Vieux Fo, débarrassée des Boxeurs et de leur chef grâce aux étrangers qu'elle avait fait bombarder, revenait à Péking et reprenait toute sa puissance.

Le *Bei-dze* Bijou-de-ceinture était nommé directeur perpétuel du Théâtre Impérial et recevait le globule de corail. La famille Yuann lui faisait don, solennellement, des jardins où le ministre l'avait gardé si longtemps.

XXXI

...Une vive douleur au doigt me rejeta brutalement dans le temps présent, au tiède confort de mon fauteuil anglais. L'allumette que j'avais enflammée — était-ce il y a vingt ans ? — avait flambé lentement, jusqu'à me brûler la main... En ces quelques instants, tout notre passé commun avait défilé devant mes yeux.

Bijou-de-ceinture cependant, non l'éphèbe d'antan, mais l'homme d'aujourd'hui, achevait sa phrase sans avoir remarqué mon absence. N'étais-je pas, d'ailleurs, resté toujours avec lui ?

— Depuis la Révolution de 1911, notre époque, heureusement pour moi, admire avant tout les artistes. Ma photographie est dans toutes les devantures des boutiques, à côté de celle du Chef de l'Etat. Je gagne davantage que tous les ministres réunis et suis plus honoré qu'un vice-roi dans sa province. Le destin m'est favorable.

— Puisse-t-il vous combler de faveurs toujours grandissantes ! dis-je.

Je me levai et joignis les mains pour un salut amical, en ajoutant :

— Il me semble que l'heure de votre représentation doit approcher. Permettez-moi de me sevrer de votre compagnie.

— Ne me donnerez-vous pas aujourd'hui le plaisir de chanter plus spécialement pour vous ? Nous jouons une pièce que vous aimiez beaucoup autrefois, *L'âme revenue au Pavillon des Pivoines*.

— Vous me faites un très grand honneur. Vous savez la joie que j'ai toujours de vous entendre.

La lumière de son sourire illumina son visage, ainsi que la coruscation d'un météore blanchit un instant la sombre nuit. Nous descendîmes de la chambre haute, et traversâmes les jardins et les cours du palais, sous le clair soleil qui engourdit tous les soucis et tous les souvenirs.

Devant le portique, trépidait une lourde limousine qui nous attendait. Après m'être enveloppé dans mes fourrures, je voulus voir le chemin suivi par la voiture. Mais à l'avant, à côté du conducteur, était assis le valet de pied. Et devant chaque portière, debout sur le marchepied et suspendu à des courroies, se tenait un homme, la main sur le gros revolver de sa ceinture.

Ces précautions étaient surprenantes. Cependant, la politesse asiatique défend les questions : je gardai donc le silence. Pourtant la réflexion me vint presque aussitôt à l'esprit que, si l'insécurité de la ville nécessitait une telle force armée, les faibles parois de la voiture n'arrêteraient guère une balle tirée par derrière.

Mes regards et ma physionomie avaient trahi mes pensées, car mon compagnon remarqua simplement :

— Elle est blindée. Il faut cela maintenant. Les jaloux ne reculent devant rien.

Nous approchions de la haute muraille grise que l'on franchit pour sortir de la Ville Intérieure. Le conducteur redoubla de vitesse et prit brusquement la gauche sous le tunnel. Mon voisin murmura :

— Du haut de la muraille, une bombe est facile à jeter...

Puis il sourit de nouveau, et récita le début d'un *jaoling*, phrase soigneusement composée pour que la moindre erreur d'accentuation ou d'énonciation en transforme le sens et lui donne une signification imprévue et scan-

daleuse. Autrefois, serrés à six dans ma voiture pour aller dîner près de là, nous avions pensé mourir de rire aux erreurs que nous commettions tous :

— *Tchrou Ts'iènn-menn, tseou tsi pou, tche-leao kroaé tsi-p'i pou p'i-Krou. Tsi-p'i-Krou pou pro, pou-yong che tsi-p'i pou p'i Krou...*

Nous quittions déjà la large avenue extérieure de Ts'iènn-menn pour entrer dans le Ta-cha-lann. Les grondements rauques de notre trompe redoublèrent. La foule était de plus en plus dense. Piétons ; *tong-yang-tchro* de toutes formes, depuis le pousse-pousse de louage, tout découvert, jusqu'au petit coupé clos tiré par un coureur rapide et muni d'éblouissantes lanternes à l'acétylène. De grandes voitures à chevaux, presque rondes et tout entourées de vitres, passaient, remplies de femmes rieuses, étincelantes de bijoux sur les claires soieries de leurs jaquettes serrées. Des automobiles déchiraient l'air de leurs clameurs. Les coureurs de *tong-yang-tchro* criaient sans arrêt pour s'ouvrir un chemin. Et ces bruits plus aigus s'appuyaient sur une basse continue de rires, d'appels, de plaisanteries. C'était vraiment le « chaud tapage » cher aux cœurs chinois.

Devant l'allée conduisant au théâtre, une foule compacte jacassait, mollement maintenue par les silhouettes noires à galons blancs des policiers, baïonnette au canon. Quand notre voiture s'arrêta, il y eut un silence, puis des acclamations. La foule se pressa si bien autour de nous que les policiers accourus durent frapper de leurs crosses les pieds des curieux afin de les faire reculer et de nous permettre de descendre.

Ils ne purent cependant arrêter une charmante jeune femme élégamment vêtue, dont les pierreries miroitaient sous l'éclat de la lampe à arc. Elle se précipita sur mon ami et, l'enserrant de ses bras, elle murmura rapidement

des phrases passionnées, lui reprochant sa dureté, implorant un rendez-vous.

Il essaya de se dégager, mais en vain. Dans la foule qui riait, les plaisanteries commencèrent à pleuvoir sur la « femme printanière » et « l'homme de jade ». Bijou-de-ceinture dut appeler ses valets de pied pour se libérer.

Nous pûmes enfin avancer, dépassant l'entrée du public et longeant le mur lisse de briques grises jusqu'à ce que nous eûmes poussé la porte des artistes et pénétré dans le *reou-traé.*

Il me guidait affectueusement par la main, amusé de mon étonnement devant les changements opérés dans le vieux théâtre que je n'avais pas revu depuis tant d'années,... les années pendant lesquelles, à l'extrême sud-ouest de l'Empire, j'avais vécu dans le silence d'une petite ville des montagnes, où théâtres et restaurants étaient également inconnus ; où les travaux de mon poste m'entraînaient à de longs voyages à cheval, par delà les cols élevés, à travers les vallées que les pavots à opium, dès le printemps venu, tapissaient, selon les espèces, d'une nappe de pourpre ou d'argent dans l'incomparable lumière impalpable...

La grande salle d'autrefois, toute palpitante de vie et de gaieté, était maintenant coupée de cloisons basses et de portes de bois blanc. Chacun des acteurs avait sa loge. Le foyer, derrière les deux ouvertures communiquant avec la scène, n'était plus qu'une triste place de passage.

Pendant que Bijou-de-ceinture se changeait, j'allai, selon l'ancienne coutume, jeter un coup d'œil sur la salle par l'entrebâillement de la « sortie des maréchaux », *Tsiang tchrou,* par laquelle les spectateurs voient, à leur gauche, entrer en scène les acteurs. Il n'est pas prudent, en effet, de regarder, à l'extrémité opposée de la scène, par la « rentrée des généraux », *siang-jou,* car la por-

tière en est souvent poussée brutalement pour une sortie de scène précipitée.

Gongs, cymbales et tambours, comme autrefois, battaient déjà en pleine force le *tchrong-treou*, à grands coups rythmiques, pour annoncer le début de la pièce... Quelle transformation dans la salle !... Des rangées de fauteuils s'alignaient à l'orchestre, au lieu des chaises et des guéridons carrés emplissant l'ancien *tchre dze*, « l'étang ». Et sur le balcon courant sur trois côtés du bâtiment, des bancs aussi, sans une table ! Mais tout le côté droit du balcon était rempli de femmes, la plupart couvertes de bijoux. Sous les ailes, il y avait aussi des femmes mêlées aux hommes... Quel changement !...

Je me sentis tirer par la manche. C'était Bijou-de-ceinture en longue robe féminine, les yeux allongés de bleu, la tête couverte d'un chignon orné de fleurs. Je lui montrai d'un signe les beautés alignées au balcon et demandai :

— Est-ce donc permis, maintenant ?

Il haussa les épaules et dit :

— Toutes nos traditions s'effritent. Et les spectatrices se soucient peu du talent d'un acteur : elles apprécient seulement sa beauté, et veulent qu'il soit mâle, même dans les rôles féminins. Nous avons des théâtres où ne jouent que des femmes. Leurs railleries piquantes sur les *siang-kong* dissolvent l'enthousiasme des hommes. Les raffinements de nos mœurs ne sont plus... Pour les festins même, l'on fait venir bien souvent des séduisantes *Koann-jenn* appelées des régions du Sud, de Yang-tcheou, de Sou-tcheou. Leurs chansons nasillardes ont le charme de l'exotisme. Leurs blandices apprêtées attirent les esprits superficiels et grossiers de ceux qui nous gouvernent et s'enrichissent aujourd'hui. Les charmes de leurs corps font oublier le vide de leurs esprits et l'insécurité de leurs cœurs... Quand la boue de matérialisme qui empâte l'univers tombera-t-elle au fond de la source, lais-

sant de nouveau transparentes et limpides les eaux pures de la délicatesse intellectuelle et de la grâce des sentiments ?

Nous fûmes interrompus. Les violons préludaient. C'était son entrée. D'un bond, il franchit la porte. Puis il avança à petits pas, en se balançant légèrement comme sur des pieds mutilés. La salle entière éclata en « *Rao ! Rao !* » pour se taire aussitôt. La voix pure et harmonieuse de mon ami jaillissait en un flot de sonorités cristallines...

Je me hâtai de faire le tour du théâtre pour aller dans la salle écouter la pièce. Sur la large avant-scène, devant un rideau représentant un jardin de fleurs géantes aux teintes multiples, la jeune beauté, sommeillant parmi les pivoines par une chaude après-midi de printemps, vivait un rêve d'amour avec l'âme transparente d'un jeune lettré, endormi lui aussi, bien loin de là.

J'aimais beaucoup, en effet, cette pièce du seizième siècle, qui avait couvert son auteur, Trang Siènn-Tsou, d'une gloire sans fin, et qui était reprise chaque année par l'un ou l'autre des théâtres de la capitale.

La poésie des idées, la douceur de la musique, dans ce premier duo d'âmes énamourées, emportaient aussitôt l'esprit loin des réalités pénibles. Puis venait la touchante mort de la jeune fille, brûlée d'amour et demandant à être enterrée sous les pivoines témoins de sa passion. L'arrivée enfin du jeune lettré, reconnaissant le jardin, le pavillon et les fleurs parmi lesquelles, au printemps passé, il a vécu un rêve d'amour dont la perfection l'a rendu insensible à toutes les séductions de la vie.

L'ombre de la jeune fille apparaît alors au bord du lac, sous les arbres embaumés, et ordonne à son amant de la retirer de la fosse pour la rappeler à la vie. L'épais cercueil est ouvert. Le corps est découvert, intact et s'éveille aux caresses passionnées de l'amoureux...

Quand le sentiment ne nous a pas touchés, notre âme n'est-elle pas endormie en nous comme au fond d'un tombeau ? Chaque nouvel amour n'est-il pas une véritable résurrection ?

. . . .

Bijou-de-ceinture animait cette ombre impalpable d'une vie mystérieuse et bouleversante. La maturité de ses années, loin de lui avoir enlevé la puissance ou la fraîcheur de son chant, lui donnait des accents de passion dont la salle entière était enivrée. Il avait cet ascendant complet de notre âme profonde que seuls possèdent les plus grands artistes.

Puisse-t-il garder tout son talent jusqu'à l'âge le plus avancé, comme son illustre prédécesseur Trann Tsinnpeï, que j'entendis chanter dans sa soixante-treizième année, peu de jours avant sa mort, en août 1917, charmant encore ses fanatiques admirateurs par sa voix de ténor, déjà voilée pourtant par l'ombre de la mort.

GEORGE SOULIÉ DE MORANT.

FIN

REVUE DE LA QUINZAINE

LITTÉRATURE

Henri Clouard : *La Poésie Française moderne. Des Romantiques à nos jours* (Gauthier-Villars). — Alfred Poizat : *Le Symbolisme* (Bloud). — Jacques Rivière : *Etudes* (Nouvelle Revue Française). — Pierre Lièvre : *Esquisses critiques* (Le Divan). — Jean Héritier : *Essais de critique contemporaine* (Chiberre). — *Anthologie des Ecrivains morts à la guerre, 1914-1918*. Tome I. (Malfere). — Maurice d'Hartoy : *La Génération du Feu* (Berger-Levrault).

Cet essai de M. Henri Clouard sur **La Poésie Française Moderne,** *des Romantiques à nos jours*, est à la fois un livre d'une parfaite érudition (je crois bien en effet que M. Clouard n'a omis aucun poète, grand ou petit musicien du grand orchestre lyrique) — et une classification raisonnée des sensibilités poétiques contemporaines, depuis Baudelaire, et par delà les préjugés de doctrines classiques ou romantiques. Il écrit dans sa conclusion :

> Le cours de la poésie française moderne, longuement, lentement contemplé, déroule ses méandres à travers une telle multiplicité de charmes, de richesses, d'étonnantes raretés, que la pensée du contemplateur se trouve naturellement délivrée de tous les préjugés doctrinaux.

D'autant plus peut-être que nos jugements et classifications ne sont que des points de repère, des encoches au canif sur les hêtres, pour nous reconnaître dans le lacis des sentiers de la forêt lyrique. Ainsi que l'observe M. Clouard, après beaucoup d'autres, on a coutume de dater la poésie française moderne des *Fleurs du Mal*. Simple commodité pour manuels littéraires ; en réalité, il n'y a pas de poésie française moderne, il y a une poésie qui évolue en se renouvelant pour maintenir la température de son lyrisme ; en s'adaptant aussi à la vie. M. Clouard constate encore que, « faute d'un grand esprit au gouvernail, la belle

aventure a dérivé sur l'artifice, sur le pire procédé littéraire ». Je pense qu'aucun grand pilote, quelque génial fût-il, n'a jamais dirigé la poésie. Mais dans notre histoire littéraire, il y a des périodes de repos et de silence ; c'est à ces périodes fatiguées que la poésie s'exerce à des jeux artificiels, ou, ce qui est encore plus vain, à des résurrections de rythme et de métrique. N'a-t-on pas vu récemment de jeunes poètes se grouper pour affirmer leur volonté de ne plus rimer que selon les méthodes de la Renaissance, croyant ainsi sauver la Poésie Française ? Hier encore Charles Maurras nous donnait comme modèle de formule poétique les *Vers dorés* d'Anatole France, pensant trouver là une perfection qu'il ne faut pas chercher à dépasser. Toujours la grande muraille de Chine.

Tout de même actuellement un grand nom, Mallarmé, semble marquer une borne de la route poétique, borne où lui-même peut-être est venu s'écraser, mais qu'aucun char n'a jamais dépassée. Les essais d'Apollinaire, de Cendrars, de Cocteau, de Dermée, etc., sont venus se heurter au *Coup de dés* mallarméen. Peut-être faut-il retenir cet aveu de Mallarmé à Louis Le Cardonnel : « Mon art est une impasse. »

§

Le vrai Mallarmé, Socrate qui n'a pas trouvé son Platon, était dans ses causeries. Il fut « un être oral », écrit M. Alfred Poizat dans son nouvel essai sur le **Symbolisme** : il trouvait « pour exprimer les vues les plus originales et les plus profondes, cette phrase si sûre, qui dans la pureté de son cristal laissait voir la course vive et lumineuse, la montée et la descente des mots, qui étaient des idées ».

Ce que Mallarmé en mourant laissait inachevé, nous a dit Henri de Régnier, « c'était toute son œuvre, cette œuvre qui avait été celle de sa vie, et dont rien n'a été conservé, si elle a jamais été autre chose qu'une prodigieuse rêverie et une magnifique chimère. »

En 1896, Mallarmé publia, sous le titre de *Divagations*, ce qu'il considérait comme l'essentiel de ses entretiens des dernières années, « ceux auxquels précisément j'eus le bonheur d'assister », nous confie M. Poizat. Il y a là, ajoute-t-il, des choses de toute beauté, pour qui sait les lire, mais c'est très loin de ce que

nous avons entendu : « Lorsque cet homme parlait, son style atteignait la limite de la perfection ; lorsqu'il écrivait, il le dépassait. »

Est-ce exact ? Cette perfection n'était-elle pas un peu dans la musique de la voix, dans le geste qui dessinait l'image, indiquait l'idée ? Transcrite, cette perfection lui semblait encore imparfaite, et tout de même entre le Mallarmé parlé et le Mallarmé écrit, il doit y avoir la même différence qu'entre « La Lune s'attristait » et « Le Vierge... aujourd'hui. »

§

Lorsque je reçois un volume, je lis toujours avec curiosité la petite feuille blanche, rose ou verte que l'éditeur a glissée dans le livre. Cette « prière d'insérer », qui me renseigne généralement mal sur l'ouvrage, me révèle au moins la psychologie de l'auteur et son degré de vanité. M. Jacques Rivière ne nous cache pas que ses **Etudes** (sur Baudelaire, Claudel, André Gide, Rameau, Bach, Wagner, etc.)

ont conquis lentement une place importante dans la critique contemporaine. On y trouve, en effet, pour la première fois réunis, les noms de presque tous les écrivains et artistes, soit classiques, soit modernes, qui ont modelé la présente génération. Toutes les tendances qui se mafestent aujourd'hui par des œuvres vivantes ont leur point de départ dans l'un ou dans l'autre des héros que s'était choisis, en 1912, Jacques Rivière. Aussi ses *Etudes* ont-elles plutôt gagné que perdu en actualité et jettent-elles une lumière essentielle sur tout le mouvement contemporain.

Cette « lumière essentielle » est une vraie trouvaille. Ceux qui ne liront pas ces *Études* de M. J. Rivière demeureront à jamais noyés dans les ténèbres. Mais ouvrons plutôt le volume et reconnaissons que si ces *Etudes* n'ont pas, même lentement, conquis une place si importante dans la critique contemporaine, elles manifestent tout de même une ferveur, jeune, belle et sincère, une compréhension très vive du mouvement musical actuel ; et si, au point de vue littéraire, l'auteur s'enferme dans la pensée irrésolue. et dont le charme est dans cette perpétuelle incertitude inquiète, d'André Gide, enfermons-nous, un instant, avec lui dans cette citadelle à la porte étroite. Ne fût-ce que pour avoir le désir d'en sortir. Cela sent un peu le parc aux Corydons, et, ce qu'on n'a peut-être jamais encore remarqué chez Gide, un sentimentalisme

à la René : larmes au clair de lune. Que de pâles rayons ! Rien de nouveau dans tout cela, mais plutôt une littérature usée. Et c'est sans doute ce qui plaît au public mondain.

Plus viriles sous leur fine ironie, ces **Esquisses critiques** de Pierre Lièvre. En vérité, je pense que ces jugements sur l'œuvre d'écrivains comme Claude Farrère, Gérard d'Houville, la comtesse de Noailles, Giraudoux, Maurice Rostand, Pierre Benoît, André Puget, etc., ne vieilliront pas et que le critique les a fixés dans leur attitude essentielle.

Les **Essais de critique contemporaine** de M. Jean Héritier me semblent plus touffus, moins synthétiques, mais il y a du charme aussi dans cette complexité et presque cette incertitude. Il est difficile aussi, à l'heure actuelle, de situer avec certitude l'œuvre d'un Bourget, d'un Bataille, d'un Paul Adam. M. Jean Héritier s'est longuement penché sur la littérature féminine et, parmi toutes les poétesses, c'est Marie Dauguet qu'il met à la première place : on lira ces pages d'une si parfaite intuition avec émotion, après avoir relu le dernier recueil de cette Muse où elle a exprimé lyriquement sa philosophie de la vie : *Ce n'est rien : c'est la vie.*

Je veux encore signaler le très bel hommage, supérieur à toutes les statues, que l'on vient de consacrer aux poètes disparus dans la tourmente, cette **Anthologie des écrivains morts à la guerre** (1914-1918) et dont voici le tome premier. Cent cinquante poètes dont les plus beaux poèmes ont été réunis ici, et qui sont comme l'écho de voix chères qui se sont tues. A côté de ce livre, voici encore de Maurice d'Hartoy : **La Génération du Feu.** En tête, liste émouvante : les noms des « Morts au champ d'honneur, des Morts sous les drapeaux, et de nos amis les Etrangers morts pour la France. »

JEAN DE GOURMONT.

LES POÈMES

Maurice-Pierre Boyé : *Le Cortège Rustique*, bois originaux de Jacques Bille, « éditions du Croquis ». — Louis Roché : *Temps Perdu*, « le Divan ». — Georges Rollin : *Casqués d'azur*, préface du Maréchal Foch, Perrin. — Marcel Duminy : *Sur la terre et plus loin...* « Société Générale d'Edition ». — Marcel Caruel : *Voyelles*, « éditions du Pampre ». — Robert Ganzo : *Pirouettes Sentimentales*, « la Pensée Latine ». — Emile Cottinet : *Les Cimes Voilées et*

Rythmes de la Vieille France, « les Gémeaux ». — Marcel Achard : *La Muse Pérégrine*, Marqueste, Toulouse.

Doucement, d'un ton cordial, bien posé, tranquille et d'une sérénité souriante, M. Maurice-Pierre Boyé présente, raconte et bénit les travaux heureux des champs, la beauté calme et recueillie des bois, l'existence silencieuse et paisible dans l'intimité du jardin rustique. Le calme comme attendri, tout enveloppant, de la campagne du Hurepoix, entre le château de Dampierre et les plateaux qui dominent Limours, s'exalte de la sorte pensivement un peu sur le passage des gens, la vieille, le paysan, le berger, la folle, l'ivrogne, maint autre encore, avec la vache ou bien la chèvre, ou hoquetant d'ivresse, ou enivré d'amour et de désir, ou prêtre au regard ingénu, ou folle, cheveux au vent, qui vilipende et vocifère, dont se déroule à travers le village et la plaine ce que l'auteur appelle **le Cortège Rustique**. Plusieurs de ces tableaux sont charmants, bien menés, d'un art très simple et sûr. Pourtant, en la dernière partie du volume, où le poète, plus sensible à *la secrète vie des bois*, mêle à l'évocation des paysages aimés ses rêves et ses songeries et suscite parmi les branches, au pli des ondes, au plein soleil ou dans les ombres denses, l'agitation radieuse des nymphes, des ægipans, des chèvre-pieds et des dieux, la nature frémit plus fervente, non moins vraie et plus grande, et des accents plus émouvants se propagent selon la mesure de ses chants, ô forêt, où se surprend

La présence des Dieux entre vos troncs puissants !

M. Louis Roché, dans l'exil de la ville, mène, semble-t-il, des jours moroses. Le long de la Seine pâle que longent les tramways, sous le dénûment des arbres ternes, flâner en feuilletant les vieux bouquins des parapets, sans doute, mais rien ne le distrait de son intime désespoir, il se ronge à y songer sans répit, à peser, à mesurer sa faiblesse à qui manque la foi. Ah ! irrémédiable tout cela, tout ce **Temps perdu** dont la tristesse le pénètre et le berce. Et puis, il songe aussi à l'impossible leurre de l'amour, à l'approche fatale de la mort. Et il est étreint, entre ces deux implacables pensées, de l'exaltation dont jamais, il le sent, son espoir ne sera saisi, du découragement insensé dont son âme est emplie. Aussi son vers, correct toujours, et harmonieux, mais dans les gris que traverse rarement une lueur de chant plus heureux, son vers reflète son cœur, et le brouillard

décoloré y règne sans recours. Un élan, il le sent bien, déchirerait toute cette opacité, il le tente, mais il se lasse, il renonce, il a perdu son temps, puisqu'il ne parvient ni à aimer ni à admirer sans défaillances. Ayant peu à peu, à force de réflexions amères sur lui-même et sur autrui, sur la mort et sur l'amour, sur le monde, sur l'univers, la pensée et le sentiment, « brisé ses flambeaux hospitaliers », il se résigne à « vieillir insatisfait dans les ténèbres », et « son cœur terne à jamais inhabité ».

M. Georges Rollin ne se refuse point, au contraire, au bienfait réconfortant des saines illusions. Pendant la guerre, en tête de détachements d'hommes résolus, héroïques, et ainsi que lui-même **Casqués d'azur**, il a composé ses poèmes de guerre, dont le ton, selon l'occurrence, est viril s'il songe au devoir et à la patrie, tendre s'il songe à l'amour de sa vieille mère ou au foyer où veille celle qui inlassable l'attend avec une fervente piété. Il ne faudrait point s'attendre ici à des recherches de subtilités inédites ou à des éclats particulièrement grandioses, à l'emploi de rythmes aventureux ou à une majestueuse ordonnance de poèmes somptueux. Non ! Un homme vrai, un homme, à coup sûr, lettré, délicat et sincère, s'est appliqué à épauler en des vers d'une facture aisée, à la fois vigoureuse et délicate par endroits, la plénitude réfléchie de ses immenses espérances, de sa foi profonde, de son amour. Il représente avec noblesse ce qu'a été le Français durant les années de sacrifice et de douleur, et M. le Maréchal Foch a pu écrire justement : « C'est bien l'âme de la patrie qui tout le long de la route s'est fait entendre par la voix du capitaine Rollin. »

Sur la terre et plus loin, M. Marcel Duminy mène ses petits rythmes comme ingénus et spontanés, adroits néanmoins et souples, où il évoque avec une prestesse tour à tour enjouée ou attristée les aspects d'un hameau français, d'une rue « où finit Paris », d'un dimanche d'été, d'un jardin public, d'un coin de Bretagne ; ou, encore, son rêve se remémore le visage d'une absente ou du grand-père qui est mort. Et, avec beaucoup de discrétion, c'est un chant pieux et doux qui s'élève, un joli chant fin et clair comme le murmure d'une source frêle à l'orée des grands bois.

Toute une littérature est née du fameux sonnet de Rimbaud où il exalte la couleur propre à chacune des voyelles. Que d'imitations plus ou moins adroites, que de doctes dissertations, de controverses, de recherches en sens divers sur la portée, la signi-

fication, l'origine et la légitimité des affirmations que cet admirable sonnet énonce si tranquillement et comme sans se douter des rumeurs incohérentes qu'il doit soulever à son passage ! Voici que, dans une charmante plaquette, imprimée aux dépens du *Pampre*, à Reims, « en cinq couleurs sur papier à beurre, sous couverture papier à pain d'épices tirage or », M. Marcel Caruel s'arrête aux analogies suscitées en son esprit par chacune de ces **Voyelles** successivement. Et ce sont, à la hauteur du sonnet initial qui en a suscité « la naissance latente », cinq très solides, très pleins, très évocateurs sonnets, forgés d'une main vigoureuse et adroite. Plus aucune crainte de pastiche frivole, ici, mais création d'œuvres dignes de leur modèle.

Je ne sais qui est M. Caruel, ni si précédemment il a écrit des vers, mais j'attends avec une impatiente curiosité le recueil prochain qu'il annonce, et où se retrouvera, avec les quatre autres, le sonnet de l'*O bleu* :

O, bleu de l'électrode où se forme l'ozone,
Reflets de couperose aux feux du cubilot,
Fandango des brasiers d'oxyde de carbone,
Eclat phosphorescent de soufre et de brûlot.

Repos de matelots que veille la madone
Sur les flots où la lune auréole un halo,
Tons foncés de l'iode aux fruits de belladone,
Cruauté du cobalt où rôde l'indigo.

Fins de soirs violets aux occidents ardoises,
Horizons obscurcis, duos de rossignols,
Orients fauves d'or, et roses de framboises.

Ronde de feux-follets des braseros d'alcools,
Lueur morte qui dort au profond des turquoises,
O, l'inconnu des yeux d'azur bordés de Khools.

D'où provient ceci ? N'est-ce la question que l'on se pose chaque fois qu'un poème ou un recueil de vers intéresse et arrête par un ton original et personnel ? Toujours cette personnalité n'apparaît pas prépondérante. Il suffit qu'elle affleure, qu'incertaine même, timide, hésitante, elle s'embarrasse, se contraigne de formules qui y contredisent. L'essentiel est pour le critique d'avoir entrevu une promesse, de savoir la dégager de ce qui l'encombre, d'assurer à l'auteur qu'on peut n'être pas dupe

de ses négligences. J'ignore si, dans ses **Pirouettes Sentimentales**, M. Robert Ganzo s'est excité à nous faire ressouvenir de Laforgue ou de Henri Heine. Le fait est, du moins, qu'il se rapproche d'eux, moins d'ailleurs par l'aspect extérieur de ses vers ou le choix des images, que par une certaine, occulte, frémissante, ironique et amère parenté d'âme. Certaines des chansons que le livret renferme, certains airs de flûte sonnent exquisement d'un son allègre, familier, qui se roidit pour n'être trempé par les larmes et se délivre par l'ivresse soudaine d'un mot où se raille soi-même la souffrance intime du poète, comme d'un déchirement ou d'un spasme. Ils ne contiennent rien que d'essentiel, et chantent librement, exempts de pose et de fausse grandiloquence. M. Ganzo qui, comme romancier, a déjà atteint le succès, n'est pas, certes ! un moindre poète.

De *poèmes alpestres* trempés de mélancolie, de *poèmes de guerre* où sonnent la confiance et la gratitude envers les héros de la sombre et grande aventure, de doux et mélancoliques *poèmes intimes*, se compose la partie du recueil auquel M. Emile Cottinet donne le titre joliment évocateur de **les Cimes Voilées, — et Rythmes de la Vieille France**, ajoute-t il, pour la seconde partie qui réunit d'agréables, d'habiles exercices de versification, — successions de lais, de virelais, de rondeaux, de rondels, de villanelles, de sonnets-acrostiches, — outre quelques pantoums qu'il y a joints « bien que d'origine étrangère et lointaine », parce que le pantoum « a droit de cité en France » en raison de l'accueil que lui ont fait « les poètes romantiques et, après eux, M. René Ghil ». Et de fait, il eût été regrettable que M. Cottinet ne nous révélât point les siens, qui sont adroits et charmants. Cependant, il désire que ce recueil de plus de cent pages, on ne le considère que comme « une carte de visite », dans l'attente de ces *Ballades contre et sonnets pour*, sur le chantier, dit-il « depuis tant d'années, œuvre de ma maturité, dont la sévère mise au point s'imposait après un trop long silence et devant la précision difficile des deux formes choisies ».

Certes, M. Emile Cottinet mérite largement qu'on lui accorde tout le crédit que ses scrupules lui dictent de demander.

De sonnets évocateurs de paysages marins sous les tropiques, de sonnets nostalgiques doucement emplis de regrets, **la Muse Pérégrine** a dicté à M. Marcel Achard les ondoyants qua-

trains et les fermes tercets. Peut-être trouvera-t-on à les lire, en raison de leur flamboiement quoique discret, un peu monotone, une uniformité qui lasse. Il les faudrait reprendre selon les heures, en des humeurs diverses, pour mieux savourer leur charme toujours volontaire et précis. Les sonnets où sonne le regret de Toulouse, de la terre encore où sont Versailles et Fontainebleau, de Paris, de la France entière, sont ceux qui pénètrent le mieux au cœur du lecteur et enveloppent son âme d'une sympathie chaleureuse et à la fois un peu dolente.

ANDRÉ FONTAINAS.

LES ROMANS

Romans régionalistes. — Henri Bachelin : *Le péché de la vierge*, édition du « Monde Nouveau ». — Pierre Grasset : *Le torrent dans la ville*, Bernard Grasset. — Jean-Toussaint Samat : « *Camard* » *gardian*, éditions de France. — Jean Balde : *La survivante*, Plon. — Marc Elder : *La maison du Pas-Périlleux*, Ferenczi et fils. — Pierre Gourdon : *A l'Américaine*, éditions de la Vraie France. — Jean Nesmy : *Un cœur en tutelle*, Bernard Grasset. — Mémento.

Le péché de la vierge, par Henri Bachelin. Quand je réunis sous l'étiquette « romans régionalistes » certaines œuvres d'imagination, je n'entends pas, par là, limiter l'intérêt de ces œuvres, ni leur assigner un territoire au delà duquel j'interdis à leur influence de s'étendre. Il peut y avoir, non seulement des romans de mœurs, mais des romans sociaux, des romans historiques et des romans psychologiques parmi les romans régionalistes, et Balzac est aussi grand, alors qu'il étudie *Les Paysans* ou qu'il peint *Le curé de Tours*, que quand il se penche sur l'âme de Rubempré ou de la duchesse de Maufrigneuse. L'homme est partout l'homme, et il y a chance pour qu'il soit plus vrai, au milieu de la nature ou dans le calme d'une bourgade de province, que livré au tourbillon d'une grande cité, dévoré par la fièvre de la plus compliquée et de la plus factice des civilisations. Mais pour qu'on ne m'accuse pas de tomber dans le préjugé commun en France, et qui n'existe pas en Angleterre, selon lequel le roman régionaliste relève d'un genre inférieur, je dirai que je tiens pour des romans régionalistes psychologiques : la *Madame Bovary* de Flaubert, le *Dominique* de Fromentin, *Une Vie* et *Pierre et Jean* de Maupassant ; historiques : la plupart des romans de Barbey d'Aurevilly, et pour des romans de mœurs contemporains : *Mlle Cloque*, de M. René Boylesve, et *La Brière*, de

M. Alphonse de Chateaubriant. Un roman ne s'appelle, pour moi, régionaliste qu'à cause du cadre très particulier où se déroule son action, ou qu'en considération de ce qu'il ajoute de localement caractéristique, c'est-à-dire de particulièrement pittoresque, à la psychologie ou aux mœurs des hommes qu'il décrit, dans la mesure même où, d'une province à l'autre, les architectes du moyen âge modifiaient le style des cathédrales et des églises romanes ou gothiques. Ce sont des gens de condition modeste que M. Bachelin met en scène ; et s'il révèle, à l'occasion, les préoccupations les plus hautes, il est vrai qu'il ne se pique point de raffinement. Mais il excelle à composer, avec poésie et réalisme, l'atmosphère au milieu de laquelle vivent ses personnages, et à dégager le maximum de suggestion de ses récits, en en adaptant le ton à chacun des sujets qu'il traite.

C'est réellement, ici, qu'il nous transporte dans la petite ville où se passe son drame et qu'il nous fait goûter la dissolvante douceur du petit coin de petite ville, tout imprégné de dévotion, où revient le mauvais fils prodigue, le redoutable gars de la Nannette, longtemps après avoir dû quitter le pays pour cause d'inconduite. Rien d'arbitraire, au surplus, dans l'étonnant concours de circonstances qui oblige à tomber dans les bras de ce vaurien la pauvre Constance Balandreau, que sa situation, sa piété, l'extrême éloignement de son esprit et de sa chair des choses de l'amour, semblaient devoir si bien garder contre une surprise, et de cette nature! Peu de livres comme celui-là, qui nous incitent autant à méditer sur le problème de la destinée. Evocateur vigoureux et patient des paysages du Morvan, M. Bachelin est maître dans le domaine qu'il a choisi. Il sait établir entre les diverses parties de ses romans cette harmonie générale — plus rare que toutes les beautés de détails — et qui est le résultat de la transposition même, sur le plan de la création artistique, de la vérité de la vie.

Le torrent dans la ville, par Pierre Grasset. Voilà un roman dont la formule d'écriture est moderne et qui, pourtant, réalise un très heureux équilibre entre la tradition et la nouveauté. M. Grasset ne vise point à étonner, mais il réussit à intéresser et à émouvoir. Dans le paysage magnifique de la campagne de Grenoble que domine la force du torrent, il dresse un homme, un industriel qui pourrait bien incarner « le condottiere

de notre temps », et qui pour le seul plaisir d'agir et d'exercer sa volonté — sans préoccupation humanitaire ou seulement sociale — entreprend de dompter cette force et de l'asservir à des fins utilitaires. Claude Ducellier n'est cependant pas tout d'une pièce. Le passé, par mille fibres secrètes, tient encore au cœur de ce *businessman* et le sollicite de rêver, entre deux batailles, l'incite à s'attendrir à l'idée de l'amour.

Pour suivre sa destinée, il s'arracha, naguère, au charme de la jeune Agnès qui, mariée aujourd'hui, et mère de famille, l'étudie, le juge, s'offusque, d'abord, de la simplicité brutale de ses actes, mais, peu à peu, se laisse gagner à son endurance et à sa vaillance. Faillirait-elle ? La passion, sans doute, qu'elle inspirerait à Claude ne serait, bientôt, qu'une force qui s'ajouterait à sa force, mais ne la ralentirait pas. Entraînée dans sa vie frénétique, il faudrait qu'Agnès, qui lui aurait sacrifié son sage bonheur, devînt la maîtresse agitée de remords, fervente et haletante, à tout jamais privée de sérénité, retombant d'exaltations qui l'eussent soulevée au-dessus d'elle-même, à une détresse infinie.... Mais Agnès demeure fidèle à l'amour « plus délicat » que celui qui s'offre, et « meilleur à plus d'êtres ». C'est une figure vraie et charmante — nuancée à la française — que celle de cette femme, à travers l'âme hésitante et séduite de laquelle M. Grasset nous révèle le caractère de son héros.

M. Grasset brosse, en artiste, le prestigieux décor où il noue et dénoue l'action de son drame avec énergie, mais sans violence, sans rien, aussi, de la véhémence épique du Paul Adam de *La Ville inconnue*, par exemple. Il a voulu résumer, dans une crise de conscience d'une sobriété presque classique, les incertitudes d'une époque de transition, et c'est fort habilement que, pour nous faire saisir les aspects de cette crise, qui confronte l'esprit d'hier à celui de demain, il a choisi de la situer en province.

« Camard » gardian, par Jean Toussaint Samat. Avec une simplicité qu'il faut bien que je qualifie d'homérique, M. Samat nous décrit dans ce nouveau roman le caractère d'un de ces gardiens des grands bœufs de la Camargue dont il avait évoqué la vie dans *Sangar Taureau*. Rien de moins compliqué que le caractère du « Camard », ainsi dénommé parce que, tout enfant, un taureau, qu'il avait frappé, lui écrasa le nez. Mâle descendant d'une race de pasteurs, ce jeune centaure est nourri de la

tradition des ancêtres, et se développe comme eux dans le soleil et la solitude, au milieu d'une atmosphère à la fois chevaleresque et patriarcale. L'homme qu'incarne la vigoureuse jeunesse du « Camard » est celui qui, depuis des siècles, perpétue, devant des horizons immuables, la supériorité de l'animal vertical sur tous les autres, mais n'a point rompu, au profit de la raison, l'accord entre ses instincts et les leurs. Il comprend ou devine ses bêtes, interprète leurs regards, différencie jusqu'aux nuances leurs mouvements et saisit la signification de leurs cris, en apparence les plus uniformes. Rien d'étonnant qu'un tel homme s'adapte mal à la vie des cités. Aussi, dès que, par le service militaire, « Le Camard » est à Tarascon, exilé, le drame succède-t-il à l'amour dans son âme farouche.... La documentation de M. Samat est celle d'un écrivain qui a vécu de longues années dans la région dont il anime jusqu'aux insectes. Mais M. Samat ne recherche pas le pittoresque avec une obstination fatigante. Rien de forcé dans le ton qu'il adopte. Peu ou point d'images ni de comparaisons. Les mots même de patois local qu'il insère dans sa phrase s'y fondent harmonieusement, et, sans qu'il ait besoin de nous en expliquer le sens, nous procurent l'impression d'entendre parler la seule langue qui convienne à la compréhension des êtres et des choses évoqués.

La survivante, par Jean Balde. Veuve, toute jeune encore, d'un homme qu'elle aimait ardemment, Georges Borderie, et qui laisse à la Rébédèche, dans le pays girondin où il est né et où il a été élevé, un souvenir mystérieux « parce qu'il était peintre et parlait peu », Elisabeth, autant par piété que pour nourrir une passion dont la ferveur ne s'est pas éteinte, veut se consacrer à la gloire du cher disparu. Elle quitte la Rébédèche afin d'aller à Paris organiser une exposition des œuvres de son mari avec le plus fidèle des amis de celui-ci, Lucien Portet. Lucien, depuis des années, entretient pour Elisabeth, à qui il sait que Georges préférait son art, une admiration tendre. Il éprouve le regret qu'elle n'ait pas été sa femme, à lui qui se fût dévoué sans réserve à son bonheur. Aussi bien, de son côté, Elisabeth soupçonne-t-elle qu'elle n'a pas été tout pour Georges. Les doutes qui l'assaillent ne sauraient pourtant la détourner de son projet de rendre à l'absent l'hommage qui lui est dû. Et quand Lucien, qui se sera laissé prendre à l'espoir dans l'intimité d'une collaboration étroite

avec la veuve du peintre, lui avouera son amour et changera ses doutes en certitude, elle se jettera en désespérée dans la négation héroïque de sa défaite, c'est-à dire de sa fidélité vaine à la pensée d'un homme qui lui demeura toujours secrète, et que cet homme n'essaya jamais de lui faire partager... Roman purement psychologique, comme on voit, et que M. Jean Balde a traité sans s'abandonner à un pathétique déclamatoire, mais avec une retenue discrète et beaucoup de finesse. Ce n'est que par l'évocation du milieu où il se passe que son récit mérite d'être appelé régionaliste. Ici le décor aide à la compréhension de l'âme des personnages. Il revit dans les œuvres du peintre où, métamorphosé par l'art, il nuance dans le souvenir d'Elisabeth les étapes de son amour.

La maison du Pas Périlleux, par Marc Elder. J'ai beaucoup aimé le début du nouveau roman de M. Marc Elder, où, dans une langue colorée, sont évoqués avec verve les hôtes d'une de ces demeures de grand style comme il s'en éleva à Nantes au XVIIIe siècle pour attester la fortune des marchands de cette cité, qu'alors rendit prospère le commerce avec l'Amérique et la traite des noirs. Les autres chapitres, en revanche, m'ont moins plu qui, malgré quelques scènes d'un pittoresque original, comme celle du pillage des marchandises par les écumeurs des quais, peignent seulement les mœurs des souteneurs et des filles, sans doute à peu près les mêmes dans toutes les agglomérations urbaines.

Il faut louer M. Marc Elder de son idée de nous montrer la maison de M. de Plumangatte déchue de sa splendeur, en proie à la vermine et à une canaille rebelle même à la pioche des démolisseurs. Le contraste est saisissant entre ce qu'était ce logis quasi féodal, au temps de son premier propriétaire, et ce qu'il est devenu grâce à la démocratie, dont « les bienfaits se sont étendus jusqu'aux plus humbles toits », comme a dit M. Fallières, ici malicieusement cité. Mais si M. Elder conte avec entrain, d'un style dru, il me semble qu'il eût pu trouver un sujet plus digne de ses fortes qualités d'observateur, que celui qui domine son livre, et qui est d'un naturalisme assez usé.

A l'Américaine, par Pierre Gourdon. On sait que maintes de ces unions contractées par des Françaises avec des Américains pendant ou depuis la guerre n'ont pas eu les résultats heureux

qu'on en espérait. Quand les jeunes filles qui avaient cru épouser un « ingénieur » ne s'apercevaient pas, avec le désappointement qu'on devine, qu'elles s'étaient seulement mariées à un « mécanicien » (tous les mécaniciens aux Etats-Unis portent le titre d'ingénieur : *engineer*), il arrivait bientôt que la façon de vivre, les goûts, le caractère, enfin, de leurs époux heurtaient leurs habitudes les plus chères et leurs préférences les plus intimes. Et tel est le cas qu'a traité ici M. Gourdon. Il l'a fait avec une certaine originalité, toutefois, non seulement en confrontant dans l'amour l'âme d'un Yankee à celle d'une Française, mais en opposant les méthodes de travail américaines aux traditions de nos campagnes de l'ouest, la volonté et l'audace d'un *businessman* à l'entêtement prudent de paysans cramponnés à leurs routines, fidèlement attachés aussi à leur vieux coin de terre. Ses conclusions sont optimistes. N'importe. Son évocation des paysages et des mœurs angevines est exacte et d'un charme réel. Telle figure, notamment, de sorcier rusé, qu'il dessine avec application, a du relief et de la vérité. J'aimerais qu'il se guindât moins, je veux dire qu'il ôtât les manchettes de M. de Buffon ou le collet de l'abbé Delille. Il n'est pas permis, de nos jours, de risquer, pour parler d'un homme souffrant de ne pouvoir s'adapter à sa condition nouvelle, l'image d'un poisson sorti de l'eau et *cherchant vainement l'élément qui le fait vivre*. Il n'est surtout pas permis d'écrire de cet homme : « Il était loin de l'inertie qui condamne *le vertébré aquatique privé de l'onde nécessaire* à d'inutiles soubresauts... ».

Un cœur en tutelle, par Jean Nesmy. C'est sur une donnée digne d'une comédie de Marivaux que M. Nesmy a bâti le roman qu'il nous conte avec son agrément habituel et sa gentillesse, et qui se passe dans le décor de la bonne ville de Troyes. Un homme, que la guerre retient en Orient, décide — pour qu'elle ne soit pas abandonnée — d'épouser par procuration sa petite cousine dont la grand'mère vient de mourir. Il charge un ami de recueillir l'orpheline en attendant son retour et d'accomplir en son nom les formalités nécessaires. Mais l'ami et la mariée blanche s'éprennent l'un de l'autre, comme vous l'avez deviné. Tout finira, cependant, par s'arranger, comme vous l'avez deviné encore, à la faveur d'un divorce approuvé par un prêtre. « Situation piquante », dit le prière d'insérer, « mais dont aucun lecteur

catholique ne saurait s'offenser ». Le roman de M. Nesmy a paru dans *Les Annales*. C'est un roman pour jeunes filles; mais non, peut être, pour jeunes filles d'aujourd'hui, objecterait M. Marcel Prévost. Il est bien écrit, et le charme de ses descriptions rend indulgent pour ce qu'il y a de conventionnel dans les caractères de ses braves gens de personnages, encore qu'on ne puisse pas reprocher à leur psychologie d'être fausse.

Mémento. — Dans *Agathe* (André Delpeuch) M. Albert Autin décrit des scènes de la vie normande, qui ne nous révèlent rien de nouveau sur notre belle province, mais qui sont d'un bon réalisme. — De M. A. Zwingelstein : *Les vieux toits dans la montagne* (Editions des Tablettes), ce sont d'agréables récits alsaciens et vosgiens que nous recueillons. M. Zwingelstein peint minutieusement les intérieurs de nos paysans de l'est. D'Erckmann-Chatrian, dont il semble qu'il veuille continuer la tradition, il a quelque chose de l'humour et de la sensualité bonhomme. — *Les contes du Latrin provençal*, de M. Louis Daumas (Société mutuelle d'édition), sont satiriques et dirigés contre les gens d'église. Point de méchanceté, cependant, dans ces petits récits qui sentent le terroir et où se prodigue avec verve un esprit qui se pique d'atticisme, mais se révèle surtout latin et même gaulois. — *Les contes de l'oribus*, de M. Hubert-Fillay (Editions du « Jardin de la France »), ces nouvelles ou ces contes sont pittoresques et, d'amusante façon, tout farcis de mots patois auxquels ils empruntent le meilleur, sans doute, de leur saveur ou de leur poésie. — La librairie cynégétique E. Nourry réédite, avec *Chasses et chasseurs de Bourgogne*, de M. C. Jourdeuil, *Diane et Vénus*, du marquis de Foudras. L'ouvrage de Jourdeuil est purement documentaire, mais d'un très réel intérêt, à cause de l'observation dont il témoigne et des renseignements qu'il nous fournit sur les mœurs du gibier et des braconniers. Quant à *Diane et Vénus*, de Foudras, c'est un roman d'amour aventureux, en même temps qu'un traité familier d'art cynégétique. Ecrivain légitimiste, Foudras qui s'était acquis, vers 1848, une certaine réputation, atteste de solides qualités de conteur dans ce copieux récit où sont évoquées les mœurs d'une Espagne chevaleresque et galante, et décrites des chasses somptueuses ou singulières.

JOHN CHARPENTIER.

LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Georges Matisse : *Le Mouvement scientifique contemporain en France*. II, *Les sciences physiologiques*, Collection Payot. — *Le Metabolisme de base*, 1 volume de 196 pages, édité par la Société de biologie, Masson. — Edouard de

Pomiane : *Le Code de la bonne chère*, 700 recettes simples, publiées sous les auspices de la Société scientifique d'hygiène alimentaire, Albin Michel.

Dans ce siècle de spécialisation à outrance, les esprits doués d'une culture générale deviennent de plus en plus rares. Remy de Gourmont, dernier descendant des Encyclopédistes, le déplorait. La *Revue des Idées* fut une réaction contre une tendance fâcheuse pour le maintien du niveau intellectuel. Georges Matisse en a été un des collaborateurs remarqués : mathématicien, biologiste, physiologiste, philosophe, il a abordé les domaines les plus variés. Après avoir publié *le Principe de l'assise*, opuscule de pure mathématique, il a écrit *les Ruines de l'idée de Dieu* ; son petit livre sur *le Cerveau* est souvent cité ; au début de la guerre, il adresse une *Lettre aux Allemands* ; la crise mondiale l'incite à écrire, avec Madeleine Matisse, des dialogues philosophiques, très beau livre qui vient de paraître sous le titre *les Sortilèges de l'esprit* (voir Jean de Gourmont, *Mercure* du 1er novembre). Enfin, sa thèse de science rompt un peu avec les traditions de la Physiologie. On conçoit l'intérêt de son nouvel ouvrage, **le Mouvement scientifique contemporain en France** ; le tome II est consacré aux *sciences physiologiques*. L'auteur a le courage de ses opinions et ne craint pas de juger ses contemporains.

Les préférences de Georges Matisse vont incontestablement à Marey. Encore étudiant, Marey se révéla expérimentateur né ; interne en médecine, il inventa le sphygmographe, qui lui permit de préciser le rythme exact et la forme du pouls. Tout de suite, il sentit de quel avantage il était, pour la physiologie, de quitter le domaine de la spéculation pour recourir aux méthodes exactes, aux instruments précis. C'est aux appareils enregistreurs qu'il s'attacha surtout. Ils retracent les phases des phénomènes par des courbes qui en sont l'expression claire et authentique ; « ces courbes sont le langage de la nature vivante ». Marey imagina le chronophotographe, forme primitive du cinématographe de nos jours. A ce propos, voici, dans le livre de Matisse, une curieuse anecdote : « le Chat et l'Académie des sciences ». Un jour, Marey vint à l'Académie ; il apportait avec lui quelques vues cinématographiques établissant scientifiquement ce que chaque gamin sait d'expérience, qu'un Chat retombe toujours sur ses pattes. L'Académie fut consternée. Plusieurs membres de la savante société

déclarèrent la chose impossible : cela était contraire au « Principe des aires ». On discuta ; Marey répondit aux objections.

Quelques Académiciens maugréèrent, d'autres se grattèrent la tête, d'autres se demandèrent s'il ne fallait pas abandonner le Principe des aires, d'autres ne se firent aucun souci, d'autres enfin (la plupart d'entre eux naturellement) se dirent : l'acte du Chat et le Principe des aires sont vrais tous les deux; cherchons comment il est possible de les concilier l'un à l'autre. Ce fut un temps heureux. Les gens souriaient dans la rue, les Académiciens exceptés. Dans les milieux scientifiques d'abord, puis ensuite dans la Presse et le grand public, il n'était question que du « Chat contre l'Académie des sciences ». Une semaine ou deux s'écoulèrent...

Au bout d'un mois, les savants membres de l'Académie avaient découvert que le Chat avait le pouvoir de déformer son corps, et ce fut là le point de départ de savants calculs.

Marey ne fut pas seulement un inventeur d'instruments et le créateur de la méthode graphique, il fut un véritable biologiste. Il a montré qu'il existe une harmonie entre la forme et la structure de l'être vivant d'une part et ses fonctions d'autre part ; il étudie expérimentalement le problème de l'adaptation, chez les Oiseaux et les Mammifères, des muscles et du squelette.

G. Matisse raconte comment est née l'amitié de Marey et de Chauveau, qui, lui, a surtout étudié le travail musculaire et ses sources ; il rend compte des travaux de ce grand physiologiste, sous une forme simple, bien que faisant appel à quelques formules mathématiques et à des courbes. C'est avec une compétence particulière qu'il analyse le grand ouvrage de Jules Lefèvre, *Chaleur animale et Bioénergétique*. Comme il nous le rappelle, n'a-t il pas lui-même en effet consacré sa thèse de doctorat ès-sciences à l'influence de la chaleur et du froid sur l'activité motrice des êtres vivants inférieurs, et montré ainsi comment certaines lois de la chimie-physique interviennent en biologie ?

L'électro-physiologie amène G. Matisse à parler des courants de haute fréquence, d'après d'Arsonval, et de la nature de l'influx nerveux. On trouvera dans ce chapitre un exposé très clair de la « chronaxie », nouvelle notion introduite en physiologie par L. Lapicque.

Les aspects chimiques de la physiologie intéressent également G. Matisse. Avec A. Mayer et A. Schæffer, il indique qu'il y a

un équilibre entre les constituants chimiques de chaque espèce de cellule ; avec Gley, il montre l'importance des sécrétions internes, et leur intervention dans la morphogénèse (recherches de Pézard). Pour comprendre l'évolution, il est nécessaire de tenir compte de la stabilité des systèmes chimiques qui constituent les divers organismes.

Le petit livre de G. Matisse, où, sous une forme attachante, sont exposées les questions les plus difficiles de la physiologie contemporaine, sera consulté utilement.

§

Malgré les nombreux travaux suscités par les recherches de Chauveau, de Lefèvre, les physiologistes sont loin de se mettre d'accord sur certaines questions essentielles. Pour s'en rendre compte, il suffira de lire deux rapports sur **le Métabolisme de base**, de deux jeunes savants, E. Terroine (de Strasbourg), et Ed. Zunz (de Bruxelles), rapports lus et discutés dans la Réunion plénière tenue le 5 juin dernier par la Société de biologie de Paris et ses filiales.

Par « métabolisme de base », on entend le minimum de dépenses énergétiques de l'organisme. Autrement dit, il y aurait dans la vie normale deux catégories de dépenses énergétiques : « les unes à la fois contingentes et variables, dépendant soit d'un état particulier et temporaire de l'organisme, soit de conditions momentanées du milieu, les autres, au contraire, à la fois nécessaires et irréductibles, expression de la vie elle-même ». Or, les physiologistes ne s'entendent guère au sujet des dépenses contingentes, et, par suite, des précautions à prendre, des conditions à respecter pour atteindre la véritable dépense de fonds. Ainsi, tandis que pour Magnus-Lévy et Falck, Tigerstedt, Benedict et ses collaborateurs, le moindre mouvement du sujet en expérience peut entraîner de graves erreurs, Lefèvre admet que le surcroît de dépenses occasionné par un léger travail musculaire est tellement minime qu'il se perd dans la marge des erreurs expérimentales.

Voici quelques faits établis au « Nutrition Laboratory », de Boston sous la direction de Francis G. Benedict. Des sujets, complètement immobiles par ailleurs, uniquement occupés à mastiquer de la « chewing gum » ou un bouchon de caoutchouc, voient de

ce fait leurs dépenses augmenter, par rapport au métabolisme de base, de 11 à 17 pour cent. Le balancement des bras par un sujet debout détermine une augmentation du métabolisme de 100 à 150 pour 100. Le passage, chez l'Homme, de la position couchée à la position assise provoque parfois une augmentation des dépenses de 35 à 40 pour 100. Lors du passage inverse, de la position couchée à la position debout relâchée, on a noté un surcroît de 12 pour 100. Mais suivant les différents expérimentateurs et suivant les expériences, les valeurs trouvées varient. D'autre part, Lefèvre a montré qu'une marche de deux kilomètres en terrain plat n'entraîne qu'une modification bien médiocre de la dépense totale.

Au sujet du rendement de la machine humaine, on n'est pas d'accord non plus. D'après Magne (1923), on n'a pas le droit d'attribuer uniformément à tout travail un rendement de 25 pour 100 ; le rendement varie avec le genre de travail effectué ; il est particulièrement mauvais lorsque le travail fourni est faible et sa puissance très inférieure à celle que pourrait développer le sujet. Mais pour Benedict, il existe un optimum : dans le travail à la bicyclette, le rendement optimum s'observe pour une vitesse très modérée, et lorsque la vitesse s'accélère, le rendement tombe très rapidement. Dans la contraction d'un muscle isolé, Hill a mis en évidence des rendements de l'ordre de 50 pour 100.

La question de la régulation de la température soulève elle aussi de vives controverses. Pour Magne, de par les habitudes acquises avec la civilisation, l'Homme a perdu le pouvoir de régler sa température, devant la menace du refroidissement, par les moyens physiologiques habituellement mis en œuvre par les homéothermes (animaux à température constante). Cette perte est la conséquence de l'emploi de procédés non physiologiques pour éviter l'atteinte du froid : port de vêtements, variables en nature et en quantité, suivant la température extérieure ; chauffage continu en hiver des lieux habités, sommeil sous d'épaisses et abondantes couvertures. Par tous ces moyens, l'Homme maintient autour de lui un milieu artificiel, de température sensiblement constante. Le milieu sous-vestial oscille de 29° à 32° ; de récentes déterminations montrent que la température de la peau d'un sujet habillé varie, précisément dans ces limites, suivant les emplacements : 32°5 au cou, 33°6 au mamelon, 33°7 à la taille,

30°5 à la fesse, 30°7 à la cuisse, 28°3 au mollet. Pour Magne, l'Homme se comporte comme un homéotherme dégénéré, imparfait. Mais pour Lefèvre, « ces êtres dégénérés, en état de misère physiologique constante, sans puissance thermique, qui ont froid dès qu'il fait froid », sont, non la règle, mais des exceptions relevant de la pathologie.

Malgré toutes ces incertitudes, les médecins font maintenant souvent appel au métabolisme de base, qui varie, comme le montre Zunz, non seulement avec l'alimentation, l'âge, le sexe, la race, mais encore avec les divers états pathologiques, et particulièrement avec le degré d'activité des glandes à sécrétion interne (thyroïde, etc.)

§

Les physiologistes se sont toujours intéressés aux questions d'alimentation ; et voici que l'un d'eux, et non des moins estimés, s'efforce de donner une base scientifique à l'art culinaire. Ed. de Pomiane, l'auteur de *Bien manger pour bien vivre*, vient de publier un nouvel ouvrage, le **Code de la bonne chère**. Il le destine aux jeunes Françaises. Les livres de cuisine abondent. Il y a de volumineux traités de cuisine raffinée, mais, le plus souvent, le budget familial ne permet pas la confection des plats qui y sont décrits ; il y a les manuels de cuisine « bourgeoise », mais ceux ci s'adressent à des gens privés d'éducation générale, qui se contentent de connaissances empiriques et routinières. De tels livres ont découragé la jeune fille qui a fait ses Humanités au lycée et qui veut concilier son activité intellectuelle avec son rôle de maîtresse de maison. Or,

la Cuisine est un art qui évolue comme la Musique, la Peinture ou la Danse. Comparez une exposition de Peinture d'aujourd'hui à celles de 1830. Entendez de la Musique de Debussy ou de Ravel et souvenez-vous de Meyerbeer. Regardez la jeunesse se livrer à la Danse d'aujourd'hui, véritable interprétation de la Musique, et pensez au rythme giratoire de la polka ou de la mazurka. Vous constatez dans tous ces arts une évolution certaine et même une révolution.

La gastronomie est, en même temps qu'un art, une science.

La majorité des phénomènes qui se passent dans un fourneau de cuisine peuvent être expliqués par les lois de la physique, de la chimie et de la chimie physique. D'autres phénomènes sont encore inexpliqués : le champ de l'expérimentation est donc ouvert.

Ed. de Pomiane expose d'abord « les lois fondamentales de la cuisson ». Viennent ensuite 700 recettes faciles à exécuter. Elles ont été mises en pratique à l'Institut d'hygiène alimentaire, où l'auteur professe. Il s'agit de cuisine française, mais E. de Pomiane a puisé dans les cuisines étrangères quelques plats nationaux, considérant que, puisqu'ils ont survécu des siècles, c'est qu'ils sont bons. Chez moi, j'ai fait appliquer quelques-unes des formules données, et, après avoir consommé les plats fabriqués, je ne doute plus de l'avenir de la « cuisine scientifique ».

GEORGES BOHN.

GASTRONOMIE

Souvenirs de l'été : deux grands chefs, une grande eau-de-vie, un grand gourmet. — *France gastronomique : Aunis, Angoumois, Saintonge*, par Curnonsky et Marcel Rouff. (F. Rouff, éditeur, Paris). — *Voyages gastronomiques au pays de France*, par J.A.P. Cousin (chez l'auteur). — *Le code de la bonne chère*, par E. de Pomiane (A. Michel, éditeur). — *A Practical guide to French Wines*, par W. Bird (29, quai d'Anjou, Paris).

Mes vacances, chers lecteurs, n'ont point été, vous le pensez bien, une époque d'abstinence. Si soixante-dix ans d'excès m'incitent de temps à autre à faire une cure préventive à Vittel, ce sacrifice à l'hygiène me permet de me jeter ensuite avec plus d'ardeur dans tous les charmants dangers de la gastronomie. Je vous assure bien qu'occupé des morilles à la crème, des truites et des écrevisses du pays Comtois, des volailles, des quenelles et des gratins du Lyonnais, des eaux-de-vie, des charcutailles, des crustacés et des coquillages des Charentes, j'ai assez gaillardement passé la saison pluvieuse qui a désolé tant de touristes, moins philosophes et plus habitués que moi à considérer que le ciel, qui leur a déjà donné tant de bonnes choses solides et liquides à déguster, leur doit, par surcroît, le beau temps.

J'ai donc entre le mois de juin et le mois d'octobre découvert, entre nombre d'autres choses savoureuses, **deux grands chefs, un grand gourmet et une grande fine champagne**. Ce n'est pas, je pense, perdre son temps. L'un de ces chefs tient l'hôtel de son nom, l'*hôtel Martinet* à Lons-le-Saunier, l'autre *le restaurant Georges*, à Talloires. Deux jeunes gens, deux étoiles qui se lèvent au ciel de la gastronomie, dont les mains délicates et robustes manient avec un égal bonheur la

quenelle aux morilles et le gratin de queues d'écrevisses, les pâtés chauds et les volailles à la crème; les barquettes de foies de volailles et les perdreaux en cocotte... Je souhaite que les auteurs de *la France gastronomique*, les deux apôtres de nos vieilles traditions culinaires, Curnonsky et Marcel Rouff, rendent bientôt visite à ces parfaits artistes. Ils trouveront d'ailleurs autour d'eux un *hôtel de Genève* à Dôle, un autre à Lons-le Saunier, un *hôtel de France* à Poligny où ils ne seront point malheureux. Je souhaite aussi que, quand ils donneront une nouvelle édition du *Bugey*, ils fassent une place importante à ce merveilleux Pérouges, à ce bourg pittoresque du moyen âge où la vieille auberge reconstitué offre une des plus savoureuses cuisines de la région et qui, située dans l'Ain, a été en fait annexé par les Lyonnais qui s'y sont fortement établis.

Puisque je parle de **la France gastronomique**, je veux vous raconter comment, parcourant les Charentes avec comme guide le nouveau volume de cette collection : *Aunis, Angoumois, Saintonge*, j'ai été conduit droit vers les chais des Delamain. Cornegidouille ! comme avait coutume de dire jadis, pour exprimer son émotion, un avocat de mes amis. Quelle Fine ! Ou plutôt quelle Fine Champagne, puisque les auteurs de *la France gastronomique* ont appris au vieil homme de loi que je suis que seuls les mots *Fine champagne* obligent à servir un produit parfaitement pur, tandis que *Fine* tout court autorise tous les mélanges.

Dans les chais en question, quelle collection de magnifiques eaux-de-vie qui ne sont pas, comme tant d'autres, les « filles du caramel et du thermosiphon » ! Quelle ampleur et quelles nuances, quelle majesté et quel parfum ! Et si vous passez par là un jour, vous entendrez avec profit et ravissement la science et le lyrisme des deux artistes qui possèdent ces chais !

Mais je vous ai annoncé qu'entre des chefs et des chais j'avais découvert un grand gourmet, un vrai, un authentique, et ce n'est pas type commun, je vous l'affirme. Découvert... c'est beaucoup dire, car il est bien connu à Lyon, la ville où il exerce d'importantes fonctions, et où il préside dictatorialement un club restreint de gastronomes qui n'ont eu d'autres buts, en se groupant en société, que de faire des repas qui se rapprochent le plus possible de la perfection. Ce club est plus ou moins secret, ce qui nous

empêche de citer ici des noms. Mais, dans ce silence et ce mystère, seuls propices aux grandes et nobles passions, quels hommes s'attablent et dégustent, quels beaux spécimens d'artistes au goût affiné et sûr ! Pour mieux faire comprendre jusqu'à quelle délicatesse, jusqu'à quelle subtilité de sensation sont arrivés ces dix grands Lyonnais, qu'on sache que j'ai trouvé l'un d'eux dans un état d'amertume irritée. Au déjeuner, sa cuisinière lui avait envoyé un rôti... cuit au bois de chêne. Il avait flairé cette erreur à la première bouchée et, bondissant à la cuisine, il avait constaté *de visu* qu'il ne s'était pas trompé. Ainsi, un mélomane attentif découvre une faute d'un centième de ton dans le déchaînement d'un orchestre: — « Voyons, Messieurs, nous disait le prodigieux gourmet, on cuit un rôti au bois d'érable et on le dore aux sarments de vigne ! »

Ne quittons pas le Lyonnais, cette incomparable région, probablement la plus belle, gastronomiquement parlant, de la terre entière, sans signaler un livre de M. J.-A.-P. Cousin. **Voyages gastronomiques au pays de France. Le Lyonnais et le Sud-Est**. Cé titre est assurément un peu vague et les limites du pays étudié sont mal tracées. Qu'est-ce que le Sud-Est ? Où commence-t-il ? Où finit-il ? La carte elle même nous renseigne peu. Le Sud-Est est-il vraiment compris entre Vonnas, Valence, Noiretable et Albertville ? De plus, le classement des restaurants à la fin du livre « par genre de produits » est éminemment arbitraire et d'ailleurs incomplet. Pourquoi par exemple, sous la rubrique « écrevisses », ne trouvons-nous pas Pernollet à Belley, dont c'est une des glorieuses spécialités ? Mais ceci dit, empressons-nous d'ajouter que ce livre bourré d'indications de valeur, conçu d'une tout autre manière que *la France gastronomique*, est commode, plein de renseignements utiles, témoigne d'une très louable expérience et d'un précieux sens de la table.

§

Edouard de Pomiane est un médecin qui ne dédaigne pas la cuisine. Il s'est fort justement dit que la cuisine étant la base même de notre vie, c'est encore faire œuvre de savant que d'en parler. Son livre précédent, *Bien manger pour bien vivre*, contenait déjà, à chaque page, des aperçus neufs, ingénieux, essentiels. Son œuvre nouvelle, **le Code de la bonne chère**, est un recueil de

recettes, de 700 recettes simples, pratiques et excellentes. L'auteur est parti de cette idée indiscutable, mais qu'on a bien rarement considérée : en offrant les recettes les plus merveilleuses, on ne s'adresse jamais qu'aux professionnels ; ces formules succulentes n'apprennent pas à faire la cuisine aux jeunes filles et aux jeunes femmes qui aujourd'hui, plus que jamais, doivent compter avant tout sur leur propre talent. C'est de cette conception qu'est sorti ce *Code* original. De l'empirisme culinaire qu'il a étudié dans ses diverses manifestations, le Dr Pomiane a tiré les lois qui constituent pour ainsi dire l'alphabet de la lecture gastronomique. Quiconque suivra l'auteur pas à pas apprendra à lire, c'est-à-dire à cuire, et pourra ensuite entreprendre de s'exercer tout seul. C'est dire l'importance de cette œuvre.

§

Signalons et recommandons enfin un bon petit livre qui a pour auteur M. William Bird et pour titre : **A practical guide to French Wines**. Nous n'avons pas à discuter ici la compétence des races anglo-saxonnes en matière de dégustation. Il semble bien que le goût réel du vin appartient avant tout aux Latins, que les Slaves, les Anglo-Saxons, les Germains prisent plus les vins chers, les vins de noces et de fêtes, les vins qui excitent rapidement, que la bonne goutte parfois sans vain éclat. Les exemples sont multiples d'Américains ou d'Allemands qui mettent de la glace dans de grands bordeaux ou qui boivent de beaux bourgognes en mangeant un plat sucré et en fumant de gros cigares. Il faut reconnaître pourtant qu'il existe en Angleterre, par exemple, quelques aristocrates qui, élevés à l'école d'Edouard VII, sont de parfaits connaisseurs et d'admirables dégustateurs de vins. Un petit livre comme celui de M. Bird, pratiquement conçu, écrit avec une grande conscience, sérieusement documenté, peut précisément avoir comme résultat de répandre chez les peuples de langue anglaise le goût du vin et de contribuer fortement à leur éducation.

DODIN-BOUFFANT.

ENSEIGNEMENT

Frédérick-William Roman : *La place de la sociologie dans l'éducation aux Etats-Unis*, Giard. — Léopold Goirand : *Lettres sur l'éducation*, 2 vol., Alcan.

— A. Pinloche : *Pestalozzi et l'éducation populaire moderne*, Alcan. — Maurice Blondel : *Léon Ollé-Laprune ; l'achèvement et l'avenir de son œuvre*, Bloud et Gay.

Les récents programmes invitent les élèves de nos Ecoles Normales primaires à se faire une opinion sur les rapports de la sociologie et de la morale ; c'est une excellente extension de leurs matières, et qui ne serait pas déplacée non plus dans les autres écoles ; les bribes d'instruction civique qu'on donne à nos enfants sont vraiment insuffisantes, il faudrait que l'on ne quittât pas l'école primaire, et à plus forte raison le lycée, sans savoir pas mal d'économie politique et sociale ; c'est excellent d'abord, et très utile ensuite comme antidote contre les sottises anarchistes ou communistes.

Justement nous avons ici l'exemple de la grande République américaine, que nous expose M. Frédérick-William Roman dans un livre remarquable, **La Place de la Sociologie dans l'Education aux Etats-Unis**, 56e volume de cette vaste *Bibliothèque sociologique internationale* que publie si louablement M. René Worms. Le mot sociologie n'a pas, là-bas, le même sens purement scientifique qu'ici, il s'applique à une foule de préoccupations sociales dont on nous énumère les huit principales : efforts pour l'amélioration des conditions matérielles, œuvres de perfectionnement social, technologie éducative, conditions sociales, parentés humaines, psychologie des groupes, méthodologie, éthique pure et appliquée ; encore sont-ce là de bien grands mots, et il ne faut pas oublier que cette sociologie, le plus souvent, s'occupe d'hygiène, d'alimentation, de puériculture, de reclassement des condamnés, bref de questions très positives et très pratiques. Or il n'est pas indifférent que cet ensemble de matières qui constitue l'éducation civique, professionnelle et physique, soit intimement lié à la culture générale qu'on donne dans les *graduate schools* et les *high schools* d'outre-Atlantique ; c'est le meilleur moyen de faire pénétrer la vie dans ces milieux qui ont un peu trop tendance à s'en abstraire ; c'est aussi le meilleur procédé pour réaliser cette démocratie qui, n'en déplaise à certains, est l'âme vivante de notre temps et de toute la civilisation moderne.

Chez nous, il pourrait sans doute y avoir quelques inconvénients, au début, à ouvrir l'outre d'Eole en pleine école, et peut-être assisterait-on, les premiers temps, à une explosion de niaiseries gran-

diloquentes et truculentes, mais on se lasse vite des enfantillages, et les études sérieuses ne tarderaient pas à prendre la place des épilepsies et catalepsies. Lutte contre les maladies et contre les vices, effort vers le progrès et le bonheur social, culture de la dignité et de la responsabilité humaine, quel champ immense ! Voilà le moyen de rendre nos programmes vraiment modernes, pratiques et vivants.

Dans tout ordre d'études, il devrait y avoir une catégorie de ces humanités-là, qui sont les plus humaines de toutes, et l'on ne devrait pas pouvoir être médecin, avocat, ingénieur, officier ou même simple bachelier sans avoir prouvé qu'on saura faire servir son art propre au bonheur et à l'élévation de tous. En agissant ainsi, nous ne ferons d'ailleurs que reprendre notre bien ; c'est nous Français qui avons eu les premiers la conception de cette éducation et qui avons créé le type de l'ingénieur social (le nom est, je crois, de M. Cheysson), mais nous avons négligé de cultiver ces plants qui ont donné de si efficients produits en Amérique ; chez nous ils en donneront de meilleurs encore, car nous nous abstiendrons sûrement de certaines exagérations yankees, soit de l'égoïsme des tarifs douaniers, soit de l'odieuse coutume du lynchage, soit du sot fanatisme de la prohibition sèche. Mais l'histoire de celle-ci montre justement la puissance de l'éducation à base de sociologie ; tant que la lutte contre l'alcoolisme a été le fait en Amérique des sectes religieuses, elle n'a donné aucun résultat ; à partir du moment où les sociologues s'en sont mêlés avec leurs statistiques et leurs graphiques, elle a marché à pas de géant, et en quinze ou vingt ans a converti tous les Etats-Unis à la sécheresse. Que le but ait été dépassé, soit ! Mais quelle preuve de l'énergie morale de tout un peuple !

§

C'est un bien remarquable ouvrage que celui que M. Léopold Goirand nous donne sous le titre **Lettres sur l'éducation**, et qui, je crois, est seul de son espèce, bien qu'à la portée de tout père de famille. Ce sont les quelques centaines de lettres (l'ouvrage a deux volumes et plus de mille pages) que l'auteur a écrites à sa femme, à son fils, à ses filles, à leurs professeurs, à quelques amis, au cours des trente ans environ qu'a duré la formation intégrale de son fils. Et comme « document humain »,

pour employer un mot dont on aimait à se servir au temps le plus intense de cette correspondance, j'en connais peu de plus intéressants en dépit de la demi-monotonie du sujet, et finalement de plus précieux.

Le document, d'ailleurs, n'est peut-être pas, mais qu'importe aux psychologues ? d'une authenticité absolue Beaucoup de lettres ont été retouchées ; on y parle en 1883 de Nietzsche, qui était alors totalement inconnu en France, et en 1884 de la falsification de la dépêche d'Ems, qui n'a été divulguée par Bismark lui-même qu'en 1892. Néanmoins, il semble que, dans l'ensemble, la correspondance est bien réelle, et qu'elle s'explique par les déplacements continuels des enfants qu'on envoyait au loin et du père qui, avoué à Paris, devait souvent aller dans les Deux-Sèvres préparer ses périodes électorales. L'auteur, relisant avec un plaisir légitime, sur ses vieux jours d'octogénaire, ces copieuses lettres qu'il devait recommander aux siens de ne pas détruire, n'a eu qu'à les revoir, à les corriger et à les enrichir des nombreux extraits de pédagogues professionnels ou occasionnels, qu'il avait collectionnés au cours de ses lectures, pour faire de l'ensemble une histoire très vivante d'une famille de bonne bourgeoisie parisienne à la fin du XIXe siècle.

Peut-être certains lecteurs, ceux surtout appartenant à la jeune génération, qui semble singulièrement susceptible, s'estimeront-ils heureux de n'avoir pas été soumis à une sollicitude aussi instante, constante et tintante que celle de M. Goirand père, mais M. Goirand fils ne semble pas s'en être mal trouvé, si l'on en croit les lettres de la fin du second volume, et puis les pères et les fils d'après la défaite de 1870 étaient si différents de ceux d'après la victoire de 1918 ! Au surplus, si on ne voit pas très distinctement le jeune sujet des *Lettres sur l'Education*, on n'ignore rien de son père, et c'est tant mieux. M. Goirand apparaît dans ce millier de pages comme une très sérieuse et très sympathique figure, et digne de la belle carrière qu'il a parcourue au Palais, à la Ville, à la Chambre et au Sénat. J'ai eu l'occasion de l'approcher quand, maire du 1er arrondissement de Paris, il organisa pour les jeunes lycéens des cours d'art manuel que je fis suivre, hélas ! sans grand succès, à mon fils aîné, et je fus très favorablement impressionné par son goût des choses d'éducation et son dévouement au bien général. A des esprits aussi zélés et consciencieux,

il faut passer un peu d'insistance. Ceci dit, d'ailleurs, on peut se demander si la meilleure éducation n'est pas encore la self-éducation, comme disent les Anglais, simplement contrôlée de loin et de haut par les parents. Que ceux-ci donnent à leurs enfants une bonne santé physique et morale et de bons exemples, et cela vaudra presque plusieurs centaines de lettres !

§

Tous ceux qui se sont occupés d'éducation connaissent au moins le nom de Pestalozzi. Ceux qui voudront le pratiquer davantage liront avec fruit l'ouvrage que vient de lui consacrer M. Pinloche : **Pestalozzi et l'éducation populaire moderne**. On nous y assure que l'éducation populaire n'existait pas avant lui, ce qui vraiment est aller un peu fort : les écoles chrétiennes fondées par Jean-Baptiste de la Salle pour les pauvres sont antérieures de deux siècles aux tentatives assez maigrichonnes de l'instituteur suisse. Ce qui me semble plutôt constituer le vrai mérite de Pestallozzi, c'est son étude psychologique, très attentive et très subtile, de la prime enfance ; il a, sous l'influence indéniable de Jean-Jacques, son compatriote et son aîné d'un tiers de siècle, inauguré *l'éducation élémentaire*, imitation et complément de l'éducation maternelle, qui depuis, grâce à Mme Montessori et bien d'autres, a eu beaucoup de succès ; les jardins d'enfants sont, en effet, une excellente chose, et on aurait tort de ne pas attacher d'importance à cet éveil de l'âme humaine ; souvent nous restons toute notre vie ce que nous étions à huit ans. Toutefois je me demande si la science pédagogique a bien, dans ces premières années, l'importance qu'on lui prête ; il y a des mamans qui se figurent que leur bébé ne marcherait jamais si elles ne guidaient pas leurs premiers pas ! Par son caractère, d'un côté méthodique et même pédant, d'un autre côté rude et même brutal (il ne reculait pas devant les châtiments corporels), le système pestalozzien devait plaire à l'Allemagne, et en effet Fichte vit en lui le meilleur moyen de réaliser cette éducation nationale dont il attendait, au temps du Corse aux cheveux plats, la grande revanche allemande. Mais partout ailleurs, les idées de l'éducateur zurichois avortèrent, même en France où pourtant l'*Emile* avait eu tant de succès et où des esprits aussi différents que l'ex-conventionnel Jullien de Paris et le sous-préfet conservateur

Maine de Biran lui prêtèrent attention. Ce ne fut qu'après un long détour par les pays anglais et américains que certaines de ses conceptions revinrent à la lumière : elles sont en effet intéressantes, mais enfin il ne faut rien exagérer, et Montaigne est un autre précurseur de notre éducation moderne !

De même un autre éducateur, au sens complet du mot, fut ce noble penseur **Léon Ollé-Laprune**, dont M. Maurice Blondel nous expose **L'achèvement et l'avenir de son œuvre**. Il avait été avec son camarade, Jules Lachelier, l'un des premiers agrégés de philosophie, lorsque le diplôme fut rétabli en 1863, et il avait consacré toute sa vie à l'étude des plus hauts problèmes de métaphysique et de morale. Mais tandis que Lachelier s'enfermait dans une tour d'ivoire à peu près inaccessible, Ollé-Laprune, âme d'apôtre, exerçait sur les promotions successives de l'Ecole normale une influence de plus en plus profonde et agissante. Ce n'était pas d'ailleurs un simple moraliste, c'était bien un vrai, puissant et profond philosophe, mais il ne séparait pas le problème de la connaissance du problème de la conduite, et c'est à ce titre qu'il s'est exprimé sur *la Certitude morale*, sur *la Paix intellectuelle*, sur *le Prix de la Vie* et sur *la Vitalité chrétienne*. Peut-être certains de ses écrits sont-ils un peu oubliés, mais ne restât-il de lui que la phrase fameuse : « Il faut aller au bien avec toute son âme », que c'en serait assez pour attester la magnanimité de son esprit, épris d'unité sincère, et la ferveur qu'il savait allumer dans les cœurs des jeunes gens qui répondaient à sa voix.

HENRI MAZEL.

ETHNOGRAPHIE

Colonel T. C. Hodson : *The Primitive Culture of India*, Royal Asiatic Society, James G. Forlong Fund, vol. 1, Londres, gr. 8°. — J.-G. Frazer : *Les Origines de la Famille et du Clan*, trad. J. de Pange, Paris, Geuthner, 8° (Annales du Musée Guimet, Bibliothèque d'Etudes, tome XXXIII). — S. Freud : *Totem et Tabou, interprétation par la Psychanalyse de la vie sociale des peuples primitifs*, trad. S. Jankélévitch, Paris, Payot, 8°. — P. Amaury Talbot : *Life in Southern Nigeria, the Magic, Beliefs and Customs of the Ibibio tribe*, Londres, Macmillan, 8°, planches. — Ivor H. Evans : *Studies in Religion-Folklore and Custom in British North Borneo and the Malay Peninsula*, Cambridge University Press, 8°. — *Actas y Memorias de la Sociedad Espanola de Anthropologia, Ethnographia y Prehistoria*, Tomes I et II, 8°, Ill. Madrid.

Décrire en 130 pages in-8° la **Civilisation primitive de**

l'Inde est un tour de force que seul le colonel Hodson pouvait réussir, préparé comme il l'était par des recherches personnelles chez un grand nombre de peuplades primitives de ce vaste pays. Il a en outre utilisé avec critique les publications antérieures, et qui sont telles, par leur valeur et leur nombre, que je profite de l'occasion pour réagir contre un préjugé répandu par les mouvements politiques actuels. On répète que les Anglais n'ont rien fait dans l'Inde que l'exploiter : sans parler des merveilleux travaux d'irrigation, des chemins de fer, des routes, des mesures d'hygiène, etc., qui ont diminué dans des proportions formidables les famines, les pestes, le choléra, etc., jusque-là endémiques, ils ont aussi mis sur pied d'énormes collections scientifiques (archéologiques, ethnographiques, agricoles, médicales, linguistiques) dont on trouvera la liste dans le Catalogue de l'India Government Press. Seuls en France les spécialistes connaissent cet aspect de l'activité anglaise dans l'Inde. Raison de plus pour mettre le grand public en garde contre une idée fausse, selon laquelle les Anglais se seraient contentés de vivre de l'Inde, sans contriquer à sa civilisation moderne ni à la conservation de ses civilisations antérieures.

Le livre de M. Hodson utilise ces travaux et les groupe, de même que Foucher a utilisé et groupé les travaux de l'Archeological Survey. M. Hodson prend le mot anglais *culture* dans le sens que lui avait donné E. B. Tylor : il s'agit surtout de la « culture mentale », avec, il est vrai, ses répercussions sur la « culture » sociale, c'est-à-dire l'organisation de la société. En cinq chapitres sont décrites les formes hindoues primitives : de l'interaction des facteurs de la civilisation ; des éléments de la vie économique ; de la linguistique et du folklore ; de la structure sociale (bonne discussion sur l'exogamie dans l'Inde) et du cycle vital (ce que je nomme les rites de passage). Si l'on considère que cette monographie donne des idées générales sur la mentalité « primitive » de près de 150 millions d'hommes (je suppose qu'il y a en outre dans l'Inde 50 millions qui ont dépassé ce stade dit primitif), on ne peut que remercier M. Hodson d'avoir entrepris ce travail de classement et le féliciter d'avoir si bien réussi à ouvrir au grand public instruit un domaine jusque-là connu seulement des spécialistes.

§

En passant, M. Hodson parle du totémisme et de l'exogamie. Les lecteurs de J.-G. Frazer reconnaîtront, dans l'ouvrage traduit sous le titre **Les Origines de la Famille et du Clan**, les pages qui dans le 4e volume de *Totemism and Exogamy* contiennent les conclusions de l'auteur. Toute traduction est toujours un peu en retard. Les conclusions de Frazer, fondées en principe sur les faits australiens, sont caduques depuis longtemps ; les ethnographes les ont rejetées et il importe que le public français sache que cet ouvrage n'a plus qu'une valeur historique, alors que le reste, c'est-à-dire le recueil de faits (qui n'a pas été traduit) conserve sa valeur encyclopédique. Je ne discuterai pas de nouveau la théorie psychanalyste de Freud sur le **Totem et le Tabou**, l'ayant fait en détail dans mon *Etat actuel du Problème totémique*, où j'ai soumis à une critique impartiale quarante-deux autres théories du totémisme. De Freud, le moins qu'on puisse dire, c'est que son livre est un indice de monomanie scientifique. Depuis l'illustre Boullanger, qui expliquait tout, au XVIIIe siècle, par le Déluge universel, on n'avait pas vu de loufoquerie pareille. Un ethnographe a le droit de constater que c'est parmi les savants juifs que la tendance à l'explication unilatérale et absolue devient de nos jours le plus visible: Lombroso, Freud, Durkheim, Einstein, pour n'en citer que de très célèbres. Ce doit être une transposition à la science de l'état psychique, peut-être racial, qui a déterminé à la fois le jahvisme et les prophètes. Freud, comme Lombroso, a acquis la célébrité internationale plus par l'accumulation de ses erreurs et la naïveté de ses disciples que par l'exactitude de ses observations. C'est, comme l'œuvre de Proust, une œuvre cubiculaire, résultat d'un onanisme psychique. Si vous ne me croyez pas, lisez *Totem et Tabou* et dites-moi ce que vous pensez de l'explication de ces deux éléments sociaux par l'assassinat du Père par le Fils, qui éprouve ensuite à la fois de la joie, de l'orgueil et du remords, de manière que sa notion d'un Péché conduit à l'invention d'un repas où on mange de nouveau le Père qui sera ainsi réincarné dans le Fils, qui par là même redevient lui-même le Père.. Oh! ma tête... et la vôtre... Et le tout, naturellement, expliqué avec gravité, en désarticulant tous les syllogismes faux, en s'excusant de n'être pas clair, avec

la joie de la découverte de la Grande Clef, qui n'est plus ce bon vieux Phallus, mais une étrange perversion où les deux sexes, et d'autres, se mélangent hallucinatoirement... Heureusement, l'Einsteinisme a déjà déplacé du tréteau international le Freudisme : les Freudiens ne sont déjà plus à la page. A quand l'application de l'Einsteinisme à l'ethnographie ? A quand la grande découverte de la « relativité » de toutes les civilisations ? Joli titre de thèse, n'est-il pas vrai ?

§

On se calmera en lisant avec soin deux bonnes monographies récentes, l'une de P. Amaury Talbot sur la **Vie dans la Nigérie du Sud**, l'autre de Ivor H.-H. Evans sur la **Religion, le Folklore et les Coutumes de Bornéo septentrional et de la Malaisie**.

La valeur du livre de M. Talbot est due surtout à ce que ses longues recherches ont été faites par lui en collaboration avec sa femme et avec sa sœur. Ils ont pris pour base le *Questionnaire* de l'Institut anthropologique de Londres ; mais dans leur exposé ils ont évité de systématiser. Les documents recueillis sont donnés sous leur forme anecdotique, si je puis dire ; et c'est seulement quand il y a plusieurs concordances que l'auteur cherche à formuler la règle générale. Grâce à la présence de femmes blanches, il a été possible d'observer dans le plus grand détail les cérémonies secrètes, les rites d'initiation et, en général, les éléments sexuels féminins qui jouent un si grand rôle dans toutes les civilisations nègres. Par suite, cette monographie rectifie et élimine plusieurs ouvrages précédents. Avertissement nécessaire en ce moment où la mode de l' « art nègre » attire sur ces civilisations l'attention d'un public étendu. Le livre de M. Talbot se situe au premier rang, à côté de ceux de Tremearne (Nigérie du Nord) et de Junod (Afrique orientale portugaise). Fait remarquable, l'une des principales sociétés secrètes des Ibibio, qui existe aussi au Cameroun, celle des *Egbo* (sur laquelle on a déjà toute une littérature), était à l'origine une société de femmes, et pas d'hommes ; ainsi s'explique ce fait, jusque là inintelligible, d'un véritable culte du phallus.

L'importance du livre de M. Evans sur Bornéo et la Malaisie tient à ce qu'il a pris pour base dans le premier cas la grande

monographie de Ling Roth, et dans le second celle de Skeat et Blagden. Fonctionnaire dans ces régions pendant plus de dix ans, il a contrôlé les affirmations de ses prédécesseurs et donne ici soit des rectifications, soit des compléments. Par exemple, le chapitre sur l'organisation des marchés tribaux ou intertribaux dans Bornéo septentrional apporte beaucoup de faits nouveaux et intéressants ; je signale aussi un riche recueil de contes et légendes de la tribu des Dusun.

Pour la Malaisie, M. Evans nous renseigne sur des populations d'autant plus importantes à connaître qu'elles sont parmi les plus primitives : Négrito, Sakai et Jakun. Des descriptions de cérémonies, une intéressante étude des coutumes des chasseurs de camphre, des contes et légendes, des vocabulaires de mots dont beaucoup non encore relevés jusqu'ici, des légendes et des contes inédits et surtout le soin de l'auteur à renvoyer, pour chaque fait noté par lui, aux travaux de ses prédécesseurs, assurent à ce volume un rang de premier ordre parmi les monographies ethnographiques.

En 1921 a été fondée à Madrid la **Société espagnole d'Anthropologie, d'Ethnographie et de Préhistoire** : les deux volumes de *Mémoires* qu'elle a publiés depuis témoignent de sa vitalité et révèlent l'existence en ce pays de bien plus d'adeptes des sciences de l'Homme qu'on n'était disposé à supposer. C'est aussi une tentative de centralisation castillane. Dans le tome I, en outre de diverses communications, on remarque un beau mémoire de C. de Mergelina sur la *nécropole néolithique de Antequera* (allées couvertes du Romeral et de Menga) ; un autre de Edouard Hernandez-Pacheco sur *les Peintures préhistoriques de Las Batuecas* (Salamanque), avec comparaisons ; de Juan Cobré Aguilo, une curieuse étude sur la *Tonsure ibérique* ; et de L. de Hoyos-Sainz, l'animateur de la Société, un *Questionnaire* raisonné, avec cartes et explications, relatif à une grande enquête sur *Le Costume Populaire des diverses régions de l'Espagne*. Le même auteur donne dans le tome II un premier mémoire sur les *Crânes normaux et déformés du Pérou* ; divers auteurs y étudient des *peintures rupestres* récemment découvertes ou des trouvailles protohistoriques. Bref, avec les discussions incluses dans les Actes de la Société

et une section bibliographique bien faite, cette publication représente dès à présent un effort sérieux pour mettre l'Espagne, en ce qui concerne les sciences anthropologiques, sur le même rang que les autres pays européens. Il serait d'ailleurs injuste de croire qu'elle manquait de savants isolés ; ce qu'il y a de nouveau, c'est leur groupement en faveur d'une action commune. Toutes nos félicitations à nos voisins, et nos bons souhaits de vaste réussite.

A. VAN GENNEP.

VOYAGES

Georges-Marie Haardt et Louis Audouin-Dubreuil : *La première traversée du Sahara en automobile*, Plon. — Robert de Traz : *Dépaysements*, Bernard Grasset. — Abel Bonnard : *En Chine*, Fayard.

On peut se souvenir qu'un très intéressant voyage fut organisé à travers le Sahara par les automobiles de la maison Citroën. Après les dépêches, les relations, on mit même l'affaire au cinéma, — qui est bien aujourd'hui une des formes de la gloire... Le volume de MM. Georges-Marie Haardt et Louis Audouin-Dubreuil : **La première traversée du Sahara en automobile**, relate abondamment cette expédition, et je dirai très franchement qu'on la suit avec grand intérêt.

On recherchait « une liaison pratique entre l'Algérie et l'Afrique occidentale française ».

Le raid Touggourt-Tombouctou est le résultat, dit l'introduction du volume, de tout un ensemble d'études pratiques et d'essais méthodiques. Mais l'idée première de l'expédition naquit de la guerre, qui démontra la nécessité des transports rapides, même à travers les pays les plus défavorables. Les premiers essais d'automobilisme transsaharien remontent à 1916 et furent maintes fois répétés depuis, avant d'arriver à la tentative qui nous occupe. Il y eut une « mission » d'essai en 1922, pour arriver à un type de voiture utilisable dont on nous fait une abondante description. C'était une voiture à trois places portant des cartes, armes et munitions, et même une tente démontable. Longuement préparée dans le pays même par tout un personnel venu de France, l'expédition, qu'encourageait d'ailleurs le gouvernement, avait quitté Paris le 6 décembre 1922 et le 17 se mettait en route de Touggourt. Dès le début, on se rendit compte que l'adaptation du système « des chenilles » aux roues des autos, — comme aux

« tanks » de la dernière guerre — faciliterait singulièrement la marche des voitures qui escaladent les montées avec la même avance qu'elles marchent en terrain plat. L'auto passe à Temassine, où les voyageurs ont été reçus par le Caïd, qui leur a parlé de la défunte Isabelle Eberhardt, — et bientôt arrive à Ouargla — parmi des palmiers, des minarets, le crénelage des murs, l'entassement de ses maisons blanches. Ouargla, qui a une histoire mouvementée, est occupée par nos troupes depuis 1853. Les voyageurs, après le récit de diverses réceptions, mentionnent qu'ils reprennent la route, mais par une température glaciale, au petit matin. Le thermomètre marque en effet 5° au-dessous de zéro. En route les autos qui ont à escalader continuellement des montagnes de sable, rejoignent la mission danoise du docteur Olufsen, qui s'achemine vers In Salah et le Hoggar. On gagne ensuite les bords de l'Oued Mya et bientôt le fort de Hassi Inifel, — toujours dans le paysage désolé des dunes sahariennes. On gravit le plateau de Tademaït, en passant près d'une station préhistorique. Bientôt c'est la plaine du Tidikelt. La mission parvient à Foggaret. On arrive enfin à In Salah, la grande oasis de la région (21 décembre). Nous passons sur l'accueil enthousiaste de la population... Après le désert de sable, c'est maintenant le désert de pierres. On traverse bientôt le Hoggar, territoire des Touaregs, tribus pillardes et batailleuses sur lesquelles on a raconté bien des histoires, mais que nous avons fini par enrégimenter et prendre à notre service. Quand la caravane se remet en route, elle doit traverser des régions, des hauteurs assez fréquentées sur la route et où l'on conseille la prudence, à cause des rencontres suspectes, toujours possibles.

Un troupeau d'ânes un moment cause une certaine émotion, car on les prend pour des mouflons plutôt agressifs. Le 31 décembre, on arrive à la frontière du Soudan, dont l'oued de Tin Zaouaten forme la frontière. L'aspect du pays se modifie peu à peu; de la végétation apparaît. On arrive bientôt au fort de Kidal, dans un déploiement pittoresque de forces militaires. Tombouctou n'est plus qu'à quelques kilomètres. Les voyageurs y arrivent le 7 janvier 1923. Depuis Touggourt, il a fallu aux automobiles vingt-trois jours pour faire le trajet.

Après avoir raconté la réception à Tombouctou, la relation fournit des détails sur la ville et sur son histoire, raconte des excur-

sions aux environs, donne des récits de chasse. La mission descend le Niger en chassant aux crocodiles et finit par rejoindre à Bourem les automobiles qui l'attendent, et avec lesquelles elle prend le chemin du retour en suivant son premier itinéraire. Le voyage avait duré trois mois.

Bien entendu, j'ai passé sur les incidents de la route et sur ses péripéties, le décor souvent grandiose ou sauvage, les colorations et jeux de la lumière, les arrêts et rencontres, la réception par les postes militaires qui tiennent la région. Mais il reste surtout à poser une question importante. La traversée du Sahara en automobile n'est-elle qu'un tour de force, un exploit dont la réussite est due à un concours de circonstances favorables, ou se trouve-t-elle être le début heureux d'un système périodique de communications à travers les régions ingrates qui séparent nos possessions du Soudan et de l'Afrique du Nord ? Sans doute, on ne peut se prononcer pour la négative après l'expédition qui a conduit à Tombouctou les auteurs de la relation présente. Mais ce n'est qu'un début ; il faudra, certes, attendre un peu avant de chanter victoire, et il faudra bien des arrangements et perfectionnements avant que les voyages habituels de Touggourt à Tombouctou entrent dans la pratique.

Dans le petit volume qu'il intitule : **Dépaysements**, M. Robert de Traz a voulu donner des impressions, au lendemain de la guerre, de ce qu'on ressentait à Vienne, en Hongrie, à Berlin, en Suède. Fragmentaires sans doute, favorisées, peut-être, par le hasard et les rencontres, le spectacle a sa curiosité et méritait de retenir. — Les Autrichiens, malgré leur déception, ont le secret espoir que les choses s'arrangeront. En attendant, les monuments, les quartiers luxueux de Vienne sont à l'abandon et semblent de pauvres cartonnages sur le point de s'effondrer. Au reste, dans la bourgeoisie, c'est une grande misère, et l'on n'y mange pas tous les jours ; — certains même meurent de faim au fond de leurs mansardes. — L'Etat autrichien a 8 millions d'habitants au lieu des 50 de l'ancien Empire. Vienne n'est plus qu'un lieu de passage et de plaisir. Un Américain a proposé d'acheter d'un coup toutes les collections du Musée impérial de Peinture. La S. D. N., paraît-il, lui a enfin tendu la perche, et il ne reste plus qu'à attendre la suite des événements. — Le traité de Trianon a enlevé à la Hongrie les deux tiers de son

territoire et de sa population. C'est un petit État « détesté », parce qu'il fut conquérant et dominateur. Il n'a plus que 7 millions d'habitants; son armée a été réduite à 35.000 hommes et ses frontières ont été tracées au hasard. Mais la Hongrie est surtout blessée d'avoir dû céder des provinces à des ennemis qu'elle méprise comme les Roumains et les Serbes.

A Berlin, où l'auteur passe cinq jours, il trouve un tableau encore pire « de souffrances, de misères et de laideurs ; toute la population porte la marque de la défaite, et nous sommes loin des acclamations qui saluaient le retour des troupes soi-disant victorieuses ». Dans la ville, on remarque toujours les monuments gigantesques d'hier, mais on ne voit plus d'uniformes. Berlin est en civil ; en tenue, il n'y a guère que l'agent de police au képi ciré. L'Allemagne nous hait de plus en plus ; elle nous hait surtout d'avoir été battue par nous, d'avoir vu occuper son territoire, d'être obligée de payer, alors qu'elle voulait absolument le contraire. L'Allemagne craint que nous n'érigions la Rhénanie en État tampon ; que la Bavière ne se proclame indépendante, etc... Cependant il existe à Berlin vingt-cinq théâtres d'opérettes, des boîtes de nuit innombrables ; la prostitution « mâle et femelle » bat son plein. Devant le palais impérial se dresse toujours le monument monstrueux élevé à Guillaume Ier. Mais la prépondérance maintenant semble passer à la Bavière, dont on voit déjà le prince élu président de la République. C'est peut-être un nouvel état de choses qui s'annonce.

L'auteur passe enfin en Suède, qui lui donne une excellente impression. On trouvera dans ce chapitre d'intéressantes observations sur le pays et la population.

J'ai grand plaisir encore à signaler le volume de M. Abel Bonnard : **En Chine**, qui est un récit d'impressions très senties. L'auteur a du pittoresque dans l'observation, sait grouper des ensembles et même pousser certaines visions jusqu'à la synthèse. C'est qu'il n'y a pas ici le compte rendu d'une expédition, mais des *sensations* de séjour, dont les tableaux successifs ont laissé leur empreinte dans la mémoire. C'est l'aspect de Pékin, sous le nouveau régime, que l'auteur visite en auto et où la police a la casquette plate et un vêtement de toile kaki, à l'européenne.

C'est le temple du Ciel, où l'Empereur venait au Solstice d'hiver pour un office qu'il célébrait lui-même ; ailleurs, c'est « la mon-

tagne de charbon », qui n'est probablement que l'amas des débris entassés lorsqu'on creusa les étangs de la ville impériale, — avec le poirier sauvage, où se pendit le dernier empereur des Ming. Cinq kiosques de l'époque y demeurent, délabrés, mais conservant encore de délicieuses toitures de tuiles jaunes. De là-haut, d'ailleurs, on découvre tout le plan géométrique de Pékin, avec ses subdivisions qui demeurent encore, et qui a la curiosité d'être exactement orienté. Maintenant, les Chinois portent le vêtement européen dans les réceptions officielles, sauf de très vieilles gens qui tiennent aux coutumes du passé.

Il y a un président de la République, mais l'Empereur est toujours là, gardant son titre, sa garde et une pension fastueuse. On lui a seulement interdit de voyager à l'étranger. On parle cependant de la guerre civile, qui continue là-bas et n'est pas toujours favorable au nouveau régime. — On parle ensuite de l'influence du bolchevisme et des intrigues menées par les délégués de la Nouvelle Russie, de la famine survenue dans le pays, par suite de la mauvaise récolte de riz, causée par le manque de pluies, mais qui n'effraie pas en Chine les populations, comme un cas analogue le ferait chez nous. Les paysans meurent de faim, et en sont réduits à manger l'écorce des arbres ; ils affluent dans les villes et vendent leurs enfants de 7 à 10 dollars ; ailleurs il est question des étudiants chinois, de ceux qui vont faire un séjour en Europe ou en reviennnent avec des idées « avancées ». — La Révolution est du reste endémique en Chine, et récemment on nous annonçait que la capitale venait d'être occupée par un général chrétien, qui a commencé par renverser et chambrer le gouvernement. Mais les révolutions se ressemblent partout et la Chine n'en a jamais été exempte.

Le volume de M. Abel Bonnard, qui se suit du reste avec intérêt, nous parle encore de l'art chinois, de la politesse si spéciale de la race, du rôle joué par les missionnaires et spécialement les Jésuites, de la grande muraille et des tombeaux des Ming ; ailleurs des poètes du pays, de l'Université catholique et des étudiants chinois. L'auteur passe à Tien-Tsin, à Tchong-tcheou, sur le fleuve Jaune, à Nankin, à Chang-haï, Hang-tcheou, Canton, Macao, Hong-Kong, etc. M. Abel Bonnard nous dit cependant qu'il y a quelque chose de changé en Chine. Peut-être, mais le pays des Célestes en a vu bien d'autres. Il a pour lui l'énormité et la

durée, deux choses contre lesquelles sont venues s'émousser déjà bien des Révolutions.

CHARLES MERKI.

LES REVUES

Anatole France, d'après les revues : *Nouvelle revue française* ; *Revue des Deux Mondes* ; *Revue hebdomadaire* ; *Revue de Paris* ; *la Revue française* , *Revue mondiale* ; *La Revue universelle : l'Alsace française* ; *Montparnasse* ; *Un cadavre*. — Mémento.

M. Albert Thibaudet publie en tête de la **Nouvelle Revue française** (1er novembre) trois pages condensées sur Anatole France. On y lit :

Celui qui vient de mourir près de ce pont de Tours, que gardent les deux monuments de Descartes et de Rabelais, s'est éteint, à l'âge à peu près de Hugo et de Tolstoï, dans le même soleil de gloire et sur le lit de parade d'une monarchie littéraire, ou du moins d'un patriarcat. Comme pour Hugo et Tolstoï, on a eu partout le sentiment que l'homme estimé par la majorité de ceux qui lisent et savent comme le premier écrivain de la planète, disparaissait, sans rupture, sans tragédie, et par une poussée inévitable, ayant rempli une destinée sans mutilation, ayant donné en arbre lent et munificent tous les fruits qu'on attendait de son génie. Quand il s'incarna en M. Bergeret, ce fut sa manière à lui de goûter dès cette vie le corbillard des pauvres. Littérature ! Mais, si Barrès nous évoque irrésistiblement l'idée d'un prince du sang, d'un grand Condé de l'art, Anatole France était bien le Maître, au sens où le XVIIe siècle disait : le Roi.

. . . .

... S'il n'est pas le dernier des classiques, ses livres transmettront une flamme sacrée. S'il en est le dernier, ils resteront honorés sur une pointe extrême et parfaite de la culture. Mais ces deux termes du dilemme ne sont que des abstractions, et nous savons bien qu'entre eux la vie prendra, comme à l'ordinaire, un imprévisible moyen terme.

Faut-il voir une rouerie académique de pion vindicatif et sournois, dans ce fait que la **Revue des Deux Mondes** (1er novembre) propose à ses lecteurs tout d'abord : « Vie et mort d'un chamois », et qu'il leur faille descendre jusqu'au pénultième degré du sommaire, pour trouver l'article sur Anatole France ?

Cet article est excellent et courageux. Encore son auteur, M. André Beaunier, place-t-il ses raisons intelligentes d'admirer

France, sous les auspices de Jules Lemaître. Il était normal qu'un des bons critiques d'aujourd'hui fît honneur à l'un des meilleurs du siècle passé d'avoir, dès 1885, prévu l'importance de ce qu'apportait aux Lettres Anatole France. Mais, M. Beaunier, homme de droite, jusqu'au bout s'abrita de Lemaître, académicien de droite, pour louer autant qu'il le juge équitable l'écrivain de gauche qui dédaignait, du dedans, l'Académie.

Voici le début, très net, de l'article de M. André Beaunier :

Après Loti, Barrès ; et puis, Anatole France : l'année est dure aux lettres françaises. Tous trois étaient grands et aimables, très divers ; et leur diversité montrait comme le génie de notre littérature accueille les différences les plus vives, les contrariétés même, dans son ampleur et son opulente richesse. Ils n'étaient pas d'accord sur tous les points : Barrès et France, aux deux extrémités de la nouvelle inquiétude, nous recommandaient, l'un, l'évidente vérité de l'ordre, et l'autre, avec un attrayant désespoir, le désordre. Lequel des deux avait raison ? Barrès ! Et France eut, dans les derniers temps de sa vie, tort à un tel point, d'une manière si voyante, et quelquefois si offensante, qu'il fallait tout l'enchantement de sa personne et de son œuvre pour qu'on l'aimât, — et on l'aimait, — d'un cœur vaincu, l'esprit content.

Il est mort ; et le chagrin que sa mort nous laisse m'engagerait à négliger son erreur, s'il ne valait mieux, pour sa louange, noter qu'il est plus grand que son erreur et, malgré elle, fût-ce avec elle, force l'admiration de l'adversaire et l'amitié de l'ennemi. Adversaire, ennemi : ces mots ont, maintenant qu'il est mort, quelque chose d'affreux. Si je les emploie, quitte à les corriger de tendresse malheureuse, c'est afin de marquer le caractère assez tragique de sa mémoire qui pourtant nous est bien chère.

La dernière fois que je l'ai vu, il y a plusieurs mois, il avait toute sa gaieté à me parler de littérature et d'histoire, à me montrer des tableaux, des gravures et un torse grec, à me conter des anecdotes, à me citer des vers qu'il trouvait les plus beaux du monde. Il eut soudain toute sa tristesse à me crier :

— Je ne crois à rien !

Et, à part moi, je m'étonnais qu'il en eût tant de peine. Il reprit :

— A rien du tout, à rien !

Et, à part moi, je lui répliquais : si ! à bien des choses, qui ne sont pas indiscutables, ni seulement opportunes.

Peut-être l'aventure mentale et morale d'Anatole France, au bout du compte, se réduit-elle aux tribulations les plus ordinaires et aussi les plus rares de l'incertitude, qui serait l'état raisonnable et tout naturel de l'esprit humain, si l'esprit savait s'y accoutumer. Nous aimons le

doute, et puis nous ne l'aimons plus ; alors nous devenons imprudents, comme les gens qui sont pris de vertige. Anatole France croyait qu'il ne croyait à rien, quand il affirmait et niait, lui sceptique, au rebours du simple bon sens. Qu'est-ce que j'appelle bon sens ? Mais dans l'incertitude, la probabilité la moins dangereuse, il allait, lui, au péril, dans ce vertige.

La finesse de M. André Beaunier est à l'aise pour expliquer l'instabilité si savoureuse de la pensée, l'examen des doctrines, l'évolution d'un grand esprit constatant celle des mœurs pendant plus de soixante années. Cette finesse indique des problèmes qu'elle sait insolubles. Le sourire de France « cache-t-il plus de désespoir que l'on n'en devine » ? Et comment ne demeurer perplexe devant cette évidente contradiction : France, hardi socialement jusqu'au communisme et tellement fidèle à la tradition dès qu'il écrit ?

Il a gardé, — termine M. A. Beaunier, — jusqu'aux derniers jours de son existence, la même sagesse en littérature. Il a constamment refusé d'être, en littérature, un novateur ou, en d'autres termes, un barbare. Il a été, avec la liberté que laisse et que favorise l'exacte connaissance des règles et avec un goût parfait, le type même, et bien charmant, d'un grand écrivain de chez nous.

Dans la **Revue hebdomadaire** (18 octobre), M. François Mauriac, sectaire, essaie de réduire à sa propre mesure, et l'homme qu'était France, et l'œuvre qui le perpétue :

Au reste, rien ne nous interdit de croire que l'auteur de *Crinquebille* ait été bon ; un bon homme, qui sait ? Mais pas un grand homme.

Un grand artiste ? Il existe aujourd'hui des antiquaires qui achètent très cher du vieux bois pour construire de vieux meubles avec une naïveté savante. Ce ne sont pas des truquages : même matière, même procédé ; les plus habiles experts s'y laissent prendre. Ainsi Anatole France fabriqua loyalement de l'ancien ; c'est beau comme l'antique ; c'est aussi beau que l'antique. A travers les légendes dorées et les mémoires, ce vieux bûcheron a ramassé les branches des arbres où ont frémi les nymphes ; il a rapporté des marbres qui avaient encore la forme d'un torse divin.

Il n'a guère créé : Thaïs, Jérôme Coignard, Evariste Gamelin sont de bonnes copies d'après les meilleurs modèles. Voilà peut-être le seul grand romancier dont on puisse dire que l'érudition a nourri l'œuvre.

« Il occupe une place trop grande pour lui », risque encore

M. François Mauriac. Il tempère cette affirmation par le contexte ; mais, qu'il s'épanouit de l'avoir exprimée !

Il est remarquable que cette même revue, soucieuse de renseigner son public après l'avoir seulement diverti ou flatté, a publié, le 25 octobre et le 1er novembre, des « notes sur la vie et le caractère d'Anatole France ». M. Jacques Roujon, qui les a écrites, n'est certes pas un partisan de gauche ; il fait bien des réserves ; mais il a conscience des hautes qualités du modèle qu'il a entrepris de peindre.

Dans **la Revue de France** (1er novembre) un bref fragment inédit d'une « autobiographie » d'Anatole France ; dans **la Revue de Paris** (1er novembre) d'anciennes pages du maître sur Renan et Hugo, et un article de M. Henry Bidou qui honore son auteur.

Ainsi s'exprime M. Henry Bidou :

Le vieillard aimé des Muses a fermé les yeux. L'univers, qui se composait dans son esprit en spectacles d'un illogisme harmonieux, poursuit sans ordre sa course déréglée. Anatole France n'est plus que sa propre pensée et l'idée de ses livres.

Quel hommage vous rendre, Maître aux sages discours ? Le plus pieux est de nous pencher sur vos ouvrages, et de surprendre l'âme errante qui s'y joue. Un livre ne se laisse point lire par ceux qui n'ont ni respect ni amour. C'est en vain qu'ils en feuillettent les pages. Ces pages ne leur livrent qu'une blancheur glacée et un corps inanimé. Il faut, pour que l'âme affleure aux mots, plus de peine et plus de tendresse. Elle apparaît alors à travers la phrase, comme la divinité d'une source apparaît sous la surface de l'eau. Ainsi la lecture véritable est une évocation et une magie.

Le travail serait infini de faire lever des pages écrites par Anatole France la poésie et la sagesse qu'il y a enfermées. L'avenir y fera ses moissons. Du moins j'ai pu lever par endroits le voile des mots, et m'approcher de sa pensée. J'ai feuilleté avec émotion de précieux manuscrits, des épreuves corrigées, témoignages que d'anciens et fidèles amis d'Anatole France ont bien voulu me permettre de consulter. Je souhaite que, quelque jour, un jeune écrivain, pieux envers les Muses, fasse le travail que j'ai à peine ébauché. De ce travail, je voudrais donner quelque aperçu au lecteur. C'est là le véritable hommage à rendre au maître que nous pleurons.

« L'homme qui vient de mourir a été un très grand artiste », constate M. André Bellessort, — **La Revue française** (19 octobre). Il juge « facile » l'érudition de France et il le montre n-

fluencé dans ses plus belles pages. Voici une observation fort sagace de M. Bellessort :

Il a glissé très vite, et sans combats, d'une piété de bon petit garçon à un libertinage d'esprit universel. Mais il a été continuellement hanté et poursuivi par les images des Saints et des Saintes qui avaient ému son enfance, par des figures de vitraux, par les douceurs entrevues des cloîtres, par le parfum de l'encens. C'était chez lui une véritable obsession. La légende de saint Antoine est retournée. Nous n'avons plus en face de nous un saint que viennent solliciter et tourmenter les simulacres des voluptés du monde : nous avons un petit-fils de Voltaire autour duquel voltigent des apparitions mystiques. Il les accueillait d'abord avec un aimable dilettantisme, une courtoisie nuancée d'ironie. Mais bientôt, sous l'influence de l'âge et des passions, la courtoisie s'est effacée, l'ironie s'est accentuée, le dilettantisme a fait place au scepticisme agressif. De son poème *Les Noces Corinthiennes* à *La Révolte des Anges* ou à l'*Ile des Pingouins* ou à sa *Jeanne d'Arc*, si médiocre, nous suivons cette évolution ; et elle nous découvre l'unité profonde de sa vie et de son œuvre.

M. Bellessort cite « Le procurateur de Judée » comme l'un des plus parfaits chefs-d'œuvre de France. « Son art ne nous a rien donné de plus achevé », écrit-il. Oui, avec le début incomparable de *La révolte des anges*.

L'émotion de M. Nicolas Ségur est poignante, dans **La Revue mondiale** (1er novembre). Il a connu France pendant vingt-cinq ans et, avec douleur, l'a vu décliner.

Plus qu'aucun autre de ses contemporains, et autant que les plus grands artistes de tous les temps, il avait la faculté d'abolir la durée, d'être partout — interrogeant tous les moments de la vie terrestre. Comme Pythagore, il semblait avoir vécu plusieurs vies et savait tout comprendre, devenant la conscience même de l'Histoire.

.... Anatole France a constaté mieux que personne que l'histoire humaine déploie un tissu d'injustices, et que la vie est le jouet des forces inconscientes et des fatalités héréditaires. Mais sa clairvoyance est sans cesse assistée, comme il l'a dit lui-même, par l'Ironie et par la Pitié. Il regarde avec ironie l'homme et ses puérilités et ses illusions, et ses passions, et ses misérables fiertés. Mais il le regarde aussi avec pitié à cause de la sainteté et la grandeur de ses douleurs, de sa persistance à croire et à espérer, de ses efforts.

Et, à la fin, je ne sais quelle douceur, agrandie par la magie du style, enveloppe l'œuvre du penseur et la montre sereine, claire, subs-

tantielle, toute illuminée d'un sourire d'épicurien amoureux de la vie, et ouvert à la tendresse.

Mais Anatole France restera parmi les plus grands écrivains du XIXe siècle, en raison surtout de son art, et de son style où tout s'unit pour nous charmer : la beauté du sens, la poésie des évocations, la musique des paroles.

Enumérant les contemporains de France, ceux qui débutèrent vers 1875-1880 dans les lettres, M. Ségur conclut :

Anatole France, le plus glorieux de cette génération et certainement la plus haute personnalité littéraire contemporaine, scelle ainsi une époque.

Oui c'est là vraiment le plus grand deuil qui frappe la France depuis 1892 où mourut Ernest Renan, et c'est tout un univers intellectuel — tout un monde, comme disait Schopenhauer — qui disparaît avec ce grand homme.

Dans **La Revue universelle** (1er novembre), M. Jacques Roujon (plus haut cité) traite d'« Anatole France et la Révolution ». Il prend parti. Cela lui permet un bien joli paradoxe :

On reconnaît un réactionnaire à certains signes qui ne trompent pas : un patriotisme remontant plus haut que la Révolution et procédant d'un goût réfléchi de tout ce qui rappelle l'ancienne France ; une certaine manière de lire et de comprendre l'histoire et le refus de considérer le serment du Jeu de Paume et la nuit du 4 Août, par exemple, comme des événements prodigieux marquant l'ouverture d'une ère nouvelle ; un tour d'esprit catholique, aristocratique et classique ; un scepticisme solide pour tout ce qui ressemble à la religion du progrès ; le respect de l'armée, la conviction que le suffrage universel est une plaisanterie et que Jean-Jacques Rousseau était un fou dangereux ; enfin, l'horreur du libéralisme parlementaire et des solutions moyennes.

Tout cela est nécessaire et suffisant, pour être mis à l'index par tous les radicaux et les socialistes d'arrondissement et même par les républicains modérés, pour être considéré comme indigne de s'asseoir à une place quelconque aux banquets de la démocratie. Mais, tout cela caractérise exactement l'esprit d'Anatole France.

Tout au long de son article d'ailleurs, M. Roujon se tire à merveille de cette gageure : prouver que France détesta la Révolution et l'esprit révolutionnaire — même dans Michelet. Que le jeune Gélis du *Crime de Sylvestre Bonnard* parle de Michelet plus sévèrement que M. Léon Daudet, comme le remarque M. Roujon,— soit. Mais ce jeune Gélis ne représente pas Anatole

France. C'est un jeune homme de 1881. Alors, France avait déjà 37 ans. Il cultivait déjà son goût de la mystification intellectuelle qu'il conserva fort avant dans sa longue carrière. M. Roujonle constate — et déduit en faveur de sa thèse. Elle est piquante.

Dans l'**Alsace Française** (13 octobre), M. Marc Lucius commente ainsi l'action publique d'A. France :

Lorsque Anatole France, au grand étonnement de ses contemporains, sortit de sa tour d'ivoire pour se jeter dans la mêlée politique, ce fut d'abord à la générosité de son cœur qu'il obéit. Mais sa raison l'approuvait également. Le bien suprême pour lui, c'est la liberté ; c'est pour elle qu'il a toujours combattu ; chaque fois qu'elle lui a semblé être en péril, il s'est placé au premier rang de ses défenseurs. La liberté, il l'a toujours réclamée entière, absolue, dans tous les domaines et surtout dans celui de la pensée ; les lois ne doivent empêcher aucune manifestation de la pensée, quelque dangereuse qu'elle puisse paraître ; elles ne doivent surtout ni gêner ni imposer aucune espèce de culte.

C'est l'amour de la liberté, c'est la haine du fanatisme, de l'injustice et de leurs acolytes : l'hypocrisie, le mensonge, l'ignorance, qui ont fait de lui ce France si différent de l'autre, ce France qui, avec une sorte d'allégresse belliqueuse, assaille ses adversaires. Son fleuret alors devient un cimeterre ; sa grâce souriante, sa parfaite mesure se transforment en arguments de polémiste et de partisan ; il se fait l'allié d'hommes dont il deviendrait l'adversaire farouche le jour où, vainqueurs, ils accéderaient à leur tour au pouvoir ; à ces moments, il se montre capable même d'intolérance.

On trouvera dans **Les maîtres de la Plume** (1er novembre) cinq aspects d'Anatole France décrits par MM. Paul Brulat, G. Reuillard, G. Sauvebois, G. des Hons et Léo Paillet.

Dans **Montparnasse**, M. Florent Fels écrit :

Français de trente ans, nous lui devons moins qu'à Bergson et Nietzsche. Aux hommes de ma génération il n'a donné que des leçons de français. Mais de quelle pureté, et combien notre langue semble classique et proche des grecques et latines lorsque sa plume y convient.

Anatole France ne fut ni un grand écrivain, ni un grand penseur. Ce fut un sage.

Et M. Fels de déclarer, un peu plus loin :

Ce qui nous a enchanté, tout d'abord et plus que les affabulations ingénieuses de *La Rôtisserie de la Reine Pédauque*, *Thaïs*, *La Révolte des Anges* ou *Le Lys rouge*, c'est de retrouver un style, le plus beau après celui de Villon qui, en réalité n'en a point, qui écrit comme le paysan bêche la terre, le style mouvant, soyeux et souple du XVIIIe siècle.

Enfin, signalons une feuille de quatre pages : **Un cadavre**, qui vise au scandale par l'excès dans l'injure. Ils sont là une demi-douzaine à clabauder contre France et ils annoncent : « A la prochaine occasion il y aura un nouveau cadavre ». L'un d'eux intitule sa fielleuse boulette : « Avez-vous déjà giflé un mort ? »

Mémento. — *Les Œuvres libres* (novembre) : « L'homme et le poison », étude sociale par M. Léon Daudet. — La belle pièce de M. H.-R. Lenormand : « L'homme et ses fantômes. »

Le Correspondant (25 octobre) : « Un primitif de France : M. Henri Ghéon », par M. A. Praviel.

La Vie des Lettres et des Arts (nº XVII) : « Classicisme et Poésie », par M. Jean Royère. — M. W. Speth : « La Vertu, le Vice et la Littérature. » — M. Jean Caves : « La crise de l'esprit européen. »

Le Monde nouveau (15 octobre) : « Anatole France », par Mme Christiane Fournier et M. Claude Hariel-Hoche. — M. Legrand-Chabrier : « Sentiments sur l'œuvre de Gilbert de Voisins » et « Six odelettes », de M. G. de Voisins. — « Olivier-Hourcade », par M. Gaston Picard.

Nos Poètes (15 octobre) : « Jean Richepin », par M. Tancrède Martel. — « André Lemoyne », par M. Camille Vergniol.

La Vie (1er novembre) : « Hermando de Bengocche », par MM. Marius-Ary Leblond. — « Les dessous de *l'Œuvre* de Zola », « les marchands de tableaux », notes inédites.

CHARLES-HENRY HIRSCH.

LES JOURNAUX

Le culte du « soldat inconnu » (*Le Journal des Débats*). — Le culte du « Prix Goncourt » (*Le Journal*, 10 novembre). — Pistes et Plateaux (*La Presse*, 2 novembre).

Les cultes religieux sont en perpétuelle et vivante évolution. Tandisque les prêtres du culte catholique continuent leurs cérémonies autour de vieux mythes comme celui de sainte Geneviève, un culte nouveau, et qui n'a pas d'incroyants, s'est créé, qu'ils n'ont pas su incorporer à leur bréviaire et à leur rituel : le culte du soldat inconnu. Le soldat inconnu est la seule tombe sur laquelle la foule, sans distinction de rites ou de sectes, vienne prier avec ferveur et piété. Comme dans le sépulcre des saints de jadis qui faisaient des miracles, il y a ici le corps véritable, les reliques sacrées, d'un héros dont personne ne sait le nom. Il symbolise seulement tous les morts, tous les deuils et toutes les

souffrances de la guerre. Son culte est comme une réparation des injustices de la mort, de la vanité des sacrifices. Son tombeau placé à l'endroit le plus glorieux, sous l'arche de l'Arc de Triomphe, est le seul sanctuaire honoré de tous ; une flamme perpétuelle, indice d'une présence et d'une pensée perpétuelles, y est entretenue, qu'hier, le général Gouraud, gouverneur militaire de Paris, est venu solennellement raviver. Et si les gardiens de cette flamme, si les officiers français ou belges, montant la garde d'honneur devant la lumière du sanctuaire, venaient à la laisser s'éteindre, le peuple punirait peut-être ce sacrilège.

Je lis à ce propos, dans **Le Journal des Débats**, ce compte rendu de la manifestation des mutilés et des victimes de la guerre, pèlerins du nouveau culte, et en vérité du seul culte religieux vivant :

Ce fut une émouvante manifestation, que celle des mutilés, ascendants, veuves et orphelins des morts de la guerre, déployant au grand jour leurs communes misères.

A partir de 2 heures de l'après-midi, ils arrivent isolément ou en famille au rond-point des Champs-Elysées, qui leur avait été fixé pour le rassemblement. Sous la direction du comité d'entente des groupements nationaux, ils se réunissent par catégories dans les divers endroits indiqués. Leur nombre grossit de minute en minute. Ils sont bientôt des milliers, qui forment une masse énorme répandue sur l'avenue ; mais tout s'organise bien tranquillement et dans l'ordre le plus parfait, grâce aux préparatifs des chefs et à la bonne volonté de tous.

En tête s'avance le Comité d'entente...

Viennent ensuite les grands mutilés dans leurs petites voitures ; puis les « gueules cassées » qui constituent un groupe impressionnant.

Voici maintenant les aveugles de guerre, dont la plupart ont les yeux couverts de bandeaux ou de lunettes noires ; ils marchent accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants, qui dirigent leurs pas...

Le défilé continue pendant plus d'une heure le long de l'avenue, puis autour de la place de la Concorde, au milieu d'une foule de curieux qui regardent avec respect passer le flot ininterrompu des victimes de la guerre.

Auprès de ce héros inconnu, symbolisant toutes les misères de l'héroïsme, que devient un pauvre curé d'Ars que demain on va canoniser; ou une petite Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus. Le catholicisme se rétrécit en des cultes puérils, et il est pénible de

voir les évêques de France réduits à ce rôle de faire le panégyrique de pauvres saints qui ne sont que de pauvres êtres.

Dans le culte nouveau du soldat inconnu, il y a une idée religieuse très belle, sous laquelle d'ailleurs se cachent, honteux, les remords des vivants. Ils viennent humblement prier devant la pierre anonyme pour se faire pardonner d'avoir été des lâches, et d'être vivants, et clament, avec des larmes dans la voix, l'héroïsme du mort symbolique, fantôme sacré de tous les morts de la guerre.

§

Un autre culte, un culte littéraire : le Prix Goncourt. Il est convenu que le livre, le roman couronné par le conclave est le meilleur roman de l'année ; cela, le public le croit avec une foi aveugle : il lit ce livre et n'en veut pas lire d'autres.

Aussi, est-ce avec une sorte de stupeur que je lis, dans **le Journal**, une lettre à Gustave Geffroy où Lucien Descaves prononçe des paroles un peu blasphématoires et avoue, prêtre sacrilège, que devant l'impossibilité de lire les quelques centaines de romans qui se présentent à la sacrée consécration, le Prix Goncourt ne s'engage à signaler au public qu'*un* des meilleurs romans parus dans l'année.

Alors, cela n'a plus d'intérêt ; car, ils sont cent, les bons romans que je reçois et qui tous et chacun pourraient recevoir le prix sacré. Mais peut-être en est-il un qu'il faudrait découvrir et qui serait le chef-d'œuvre à révéler.

Après avoir cité toute une colonne de noms et de titres, au moins cent, M. Lucien Descaves écrit :

Ils sont au nombre de CENT, et c'est la récolte de quinze jours ! Que dis-tu de ce grain, mon petit pigeon ? Régale-toi. N'en laisse pas. Avale tout. Rassure ta conscience, si ce n'est ta capacité d'engloutir. Car il n'y a aucune raison, pas vrai ? pour ouvrir un livre plutôt que l'autre. Ils doivent nous solliciter tous également. Ou bien, alors, oublions que Goncourt a voulu que le Prix fût décerné « *au meilleur roman, au meilleur recueil de nouvelles, au meilleur volume d'impressions, au meilleur volume d'imagination en prose et exclusivement en prose, publié dans l'année* ».

Aussi bien, il n'y a pas que nos deux nouveaux collègues, à qui le temps manquera pour tout absorber. Comment nous-même, devant l'abondance des matières, pourrions-nous jurer que nous avons tout lu ? Cessons cette plaisanterie. Disons honnêtement, loyalement :

« Tel roman que j'ai lu avec attention me paraît digne du Prix Goncourt. D'autres le méritent aussi, probablement, mais je ne les connais pas... parce que les journées n'ont que vingt-quatre heures et que les exigences de la vie ne permettent pas à l'écrivain vivant de sa plume, avec quelle peine ! de consacrer tout son temps à la lecture de trois ou quatre cents romans. A l'impossible nul n'est tenu. Mille regrets. »

Voilà le langage de la sincérité.

... Je voudrais rassurer les malheureux académiciens qui vont peut-être se croire obligés de tout lire, « à partir d'aujourd'hui sans perdre une minute et sous la menace d'en crever ». Si vraiment un nouveau chef-d'œuvre paraissait, signé du nom le plus obscur, cela se saurait tout de suite, et, pour le prix Goncourt il n'y a vraiment à choisir qu'entre quatre ou cinq romans que les critiques connaissent déjà. C'est une entreprise bien hasardeuse de vouloir découvrir un chef-d'œuvre inconnu, aiguille d'or perdue dans une botte de foin littéraire.

§

Désormais chaque jour les lecteurs de **la Presse** trouveront, sous ce titre : *Pistes et Plateaux*, une rubrique spéciale d'information et de discussion, de critique et d'anecdote sur les choses du cirque et du music-hall.

Pour la première fois, dans un grand quotidien général, écrit Legrand-Chabrier, on accordera sous cette forme une place régulière à ces questions. Il s'agit, bien entendu, d'une chronique absolument indépendante, rédigée en toute sincérité par un écrivain dont je crois pouvoir dire, sans fatuité égoïste encore que ce soit moi-même, qu'il a pour le cirque et le music-hall une passion qu'il estime justifiée, et dont il aime à exprimer les multiples raisons de sensibilité et d'intelligence.

J'ai pensé, par expérience personnelle, qu'il serait attrayant et neuf à bien des points de vue, pour le gros du public comme pour les amateurs et les techniciens de ce genre de spectacle, de connaître et d'étudier au jour le jour les faits et gestes de la vie du cirque et du music-hall à Paris et en France. J'en ai convaincu la Direction de *la Presse*. C'est une initiative à laquelle nous allons tenter de donner tout le développement dont elle est susceptible et qui, à mon avis est bien plus important et divers qu'on ne se l'imaginerait au premier abord.

Il faut nous aider, vous, lecteurs, en prêtant quelque attention à l'effort répété, patient et joyeux, de ces notes et notules de chaque soir.

Vous serez surpris, je vous le prédis sans trop craindre votre désillusion, des petites découvertes que nous ferons dans cette sorte d'enquête perpétuelle, ouverte selon le gré de l'actualité et au hasard des numéros présentés dans nos établissements parisiens. Entre ce monde pittoresque et émouvant et vous qui venez le regarder en piste ou sur scène, je veux être l'agent de liaison d'une sympathie consciente et avertie.

Legrand Chabrier ajoute : « Nous demeurerons spectateur parmi les spectateurs ».

Mais, amateur et critique, nous voudrions être le levain de la pâte du grand public en faveur d'un spectacle qui n'est pas plus un vain divertissement à la vogue éphémère qu'un vieux divertissement réservé aux enfants, mais une image expressive, intense et complexe de notre époque sportive, scientifique, cosmopolite.

Il faut féliciter Legrand-Chabrier de son initiative, que justifie d'ailleurs, ainsi qu'il me l'écrit lui-même, « le goût public général et ma foi personnelle ».

Le Cirque ! Merveilleux spectacle pour les grands enfants que nous sommes et pour les philosophes que nous voudrions devenir. Le Cirque ! Consolation des esprits et des yeux fatigués des vaines aventures théâtrales et de la médiocrité de décors d'un réalisme prétentieux. Il y a plus d'art shakespearien dans une farce des Fratellini que dans tout le théâtre de Bataille ou de Brieux.

R. DE BURY.

MUSIQUE

Gabriel Fauré. — Ch.-M. Widor : *Initiation musicale*. — Opéra-National : *Nerto*, opéra de M. Maurice Léna, d'après Mistral, musique de M. Ch.-M. Widor.

Gabriel Fauré. — C'est une harmonieuse et noble figure d'artiste qui disparaît avec Gabriel Fauré. Il s'est éteint paisiblement, le 4 novembre dans la nuit, sans souffrances, et nous quitta discrètement, sans bruit, sans vains bulletins à la presse. On ignorait que, depuis son retour de vacances, sa santé s'était altérée, et la brusque nouvelle éclata soudain pour un retentissement mondial. Cette mort sereine est à l'image de sa vie et de sa carrière. Nul plus que Gabriel Fauré ne fut un pur artiste. Insoucieux, bien plutôt même que dédaigneux de réclame, tant la pensée en était étrangère à son indolente fierté d'âme, il créa son œuvre simple-

ment, sans tapage, la confiant pour la plus grande part à un éditeur peu diligent, et la gloire lui vint toute seule, s'imposant peu à peu, universelle, et non sans l'étonner lui-même. Car ce grand artiste était étrangement modeste. Il confiait récemment à M. Henry Malherbe : « Ce qui m'a sauvé, c'est la conviction que j'avais de mon peu de mérite. J'ai toujours pensé qu'une œuvre que j'achevais était de beaucoup inférieure à ce que je voulais faire. Je ne croyais pas que ce que j'écrivais avait une importance, une valeur quelconque. » Quelle leçon que cette inconscience du génie jamais satisfait de soi-même ! Et, pareillement, nulle carrière ne fut plus dénuée d'arrivisme. A l'instar du normalien Taine, c'est en province qu'il fait d'obscurs débuts à vingt ans, en 1865, exilé quatre années à Rennes où il tient l'orgue de Saint-Sauveur. La guerre de 1870 le trouve à Paris, accompagnateur à Notre-Dame-de-Clignancourt, et il s'engage. Il passe ensuite aux orgues de Saint-Honoré-d'Eylau, puis de Saint-Sulpice qu'il délaissa pour remplacer, à la Madeleine, Saint-Saëns que ses tournées de virtuose appelaient souvent pour des mois hors de France. Après la démission de celui-ci, il semble trouver tout naturel que Théodore Dubois lui en souffle la succession en lui cédant l'office subalterne de maître de chapelle. Il y resta neuf ans avant de devenir organiste titulaire, et c'est encore sous l'autorité du même Théodore Dubois qu'il occupa, au Conservatoire, la chaire de composition abandonnée par Massenet en 1896. Cette nomination fit scandale à l'époque, Fauré étant sorti de l'Ecole Niedermeyer et n'ayant jamais appartenu à l'établissement officiel. Ce fut bien pis lorsque sa renommée grandissante le porta au poste suprême de Directeur de notre Conservatoire national, après le départ volontaire de toujours le même Théodore Dubois. Et n'est-il point quelque amère ironie dans le spectacle de cet artiste de génie suivant en ses divers emplois pas à pas, quasiment en serre-file, l'honnête fonctionnaire Dubois durant un quart de siècle ? De ce moment, les dignités et distinctions de l'Institut et de la Légion d'Honneur s'amoncelèrent sur lui sans entamer sa mansuétude. Il planait, en effet, bien au-dessus de tout cela.

Il n'est guère de grand musicien dont l'art défie plus singulièrement, sinon plus malicieusement l'analyse. En cherchant quels acquêts ont pu contribuer à sa formation, on ne saurait

omettre l'éducation que reçut Gabriel Fauré dès son enfance à l'Ecole Niedermeyer. Il y a insisté lui-même dans le fascicule que *la Revue musicale* lui réserva en 1921. En cet endroit, dit-il, « le programme des études comportait, avec les clavecinistes, Bach, Haydn, Mozart, Beethoven, Weber, Mendelssohn ; pour l'orgue, avec les organistes français du XVIIIe, Bach, Haendel, Boëly, Mendelssohn. On dira que ce sont les programme de toutes les écoles ? Actuellement, oui ; en 1853, non. A cette époque, les chefs-d'œuvre de Jean-Sébastien Bach, qui constituaient notre pain quotidien, n'avaient pas encore pénétré dans la classe d'orgue du Conservatoire ; dans les classes de piano du même Conservatoire, on s'appliquait à l'exécution des Concertos de Henri Herz, tandis qu'Adolphe Adam répandait l'éclat de ses lumières sur les élèves de sa classe de composition ». L'enseignement de l'Ecole Niedermeyer comprenait aussi la connaissance du plain-chant, et, réunissant des élèves de tout âge, elle avait pu organiser des chœurs « dont les exercices étaient strictement consacrés à l'exécution des œuvres de Palestrina, de Vittoria, d'Orlando Lasso, etc..., ou de Bach et de Haendel ». Bref, en cette sorte de Sorbonne musicale, un jeune musicien « faisait ses humanités » et acquérait de son art une culture à laquelle on est loin, bien loin d'atteindre encore aujourd'hui dans notre Conservatoire officiel. Et Fauré ajoutait : « Peut-être étonnerais-je si je disais combien peut s'enrichir une nature musicale au contact fréquent des maîtres des XVIe et XVIIe siècles, et quelles ressources peuvent naître de l'étude et de la pratique du chant grégorien. » Il l'a prouvé par son exemple.

On ne saurait méconnaître, en effet, qu'un des éléments qui confèrent une saveur toute particulière à l'art de Gabriel Fauré fut un délicat amalgame de la « modalité » ecclésiastique à la « tonalité » de l'harmonie moderne. Mais d'autres que lui, tels Claude Terrasse et M. Messager, sucèrent au même lieu la « substantifique mouelle » pour de fort différents résultats. C'est le mystère du génie que la personnalité d'un artiste. A l'heure où il vécut, celle de Gabriel Fauré stupéfie par une originalité presque miraculeuse. Il apparaît comme isolé dans la mêlée des disciples et des épigones, comme en marge d'une évolution qui lui doit cependant d'insoupçonnés apports. Ainsi que je le remarquais ici naguère, cette originalité native était si franche et si

robuste que, seul des musiciens français de sa génération, il échappa aux influences beethovénienne et wagnérienne, autant qu'à la debussyste depuis; si fortement caractérisée que, dans quelques compositions pour le piano, il put subir impunément, et d'ailleurs tout incidemment, celles de Chopin et de Schumann. Elle devint insensiblement, on peut dire, intégrale avec le radieux *Requiem*, dès 1887 ; puis de plus en plus dominatrice avec *la bonne Chanson* (1892) et *Prométhée* (1900). L'analyse en semble déceler certains facteurs : d'abord cette exploitation instinctive des anciens modes ecclésiastiques, l'absence fréquente de « sensible » entraînée par une prédilection pour un mineur hypodorien, une enharmonie impalpable qui semble butiner dans tous les tons comme une capricieuse abeille, l'abondance et les renversements délicieux de l'accord de septième majeure et celle aussi des mouvements ascendants ou descendants de seconde ou de tierce et les modulations qui s'ensuivent. Mais ce ne sont que des « moyens » asservis à la sensibilité la plus exquise et la plus incisivement personnelle, et d'où découle un art aussi solidement enraciné dans le passé que moderne jusqu'au néologisme et d'une homogénéité suprême. C'est presque au soir de sa carrière, à l'âge où, dans sa glorieuse, mais à l'excès visible lassitude, Wagner achevait *Parsifal*, que Gabriel Fauré a créé son chef-d'œuvre. En présence de cette si tardive *Pénélope*, on est émerveillé de la magistrale sécurité de facture qu'on y découvre, imperturbable jusqu'à l'accord final, sans que jamais cet art avorte à la virtuosité stérile ; de cette polyphonie si sévèrement traditionnelle en ses lois et, à la fois, si spontanée en son souple entrelacs, si neuve en ses enchaînements et conséquences. Sans éclats, sans pathos, le musicien atteint à l'émotion poignante et, rien que par des gradations nuancées, à une irrésistible puissance. A mesure qu'on connaît davantage et qu'on pénètre ce chef-d'œuvre, on ne peut s'arrêter d'admirer toujours plus. Une grâce souveraine, un invincible charme envoûtent la réceptivité ravie; une indéfectible pureté de lignes vous enveloppe comme d'un réseau de beauté apollinienne. Tout l'art de Gabriel Fauré se résume épanoui dans *Pénélope*, et on songe au Racine de *Phèdre* et au Gœthe d'*Iphigénie*. Cette grécité infuse, cette perfection de la forme enrobant la pensée limpide en ses chatoiements enchanteurs, apparentent certes Gabriel Fauré à Anatole France,

ainsi qu'on l'a noté. Il y a chez tous deux des reflets d'*Antigone* et de l'*Anthologie* mêlés à d'ancestraux vestiges autochtones. Leur œuvre semble un acte de foi et d'amour pour l'héritage de beauté que nous ont légué tous les siècles, unique humus fécond d'où peut naître une beauté nouvelle. En ce temps confus de bâclage, d'esbroufe et de primarisme, le nom seul de Gabriel Fauré est un talisman protecteur pour notre art national. « Puisse son souvenir nous aider un jour, lorsqu'il faudra sur les autels bouleversés redresser les divinités mutilées... », s'écrie M. Georges Auric. Et c'est une joie de voir les meilleurs des plus jeunes, que ne fit qu'effleurer la guerre abrutissante et corruptrice, invoquer un tel patronage. Nul hommage n'eût été plus doux au cœur de Gabriel Fauré ; nuls lauriers entassés sur sa tombe ne réjouiront son ombre à l'égal de ce pieux élan de la jeunesse recueillant de ses mains glacées la flamme purificatrice, sauvegarde des avenirs.

§

La librairie Hachette a entrepris une *Collection des Initiations* qui doit remonter assez loin, puisque la « littéraire » et la « philosophique » en sont signées d'Emile Faguet. Le format imposé ne concédant à chaque auteur que cent-soixante pages de texte, y compris table des matières, de telles publications ne peuvent donc que résumer l'essentiel des vastes sujets proposés, et c'est ce qu'a fort bien compris et indiqué M. Widor en déclarant dès la première ligne : « Ce petit livre contient le programme de ce qu'il faut savoir en musique. » Organiste de Saint-Sulpice, professeur de composition en notre Conservatoire, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, M. Charles-Marie Widor semblait à priori assez évidemment indiqué pour rédiger cette **Initiation musicale** et, en recevant le volume, on se réjouit non moins à priori de l'intérêt qu'on ne pourra manquer de prendre à la lecture de ce « programme », sommaire peut-être, mais indubitablement substantiel, dû à la plume alerte et aux réflexions éclairées d'une personnalité aussi autorisée par ses fonctions et dignités que réputée pour la verve de sa conversation, la liberté de ses jugements et l'habituelle causticité de son esprit. On ne peut pas dire que cet espoir soit déçu. Le livre de M. Widor est très intéressant, excessivement intéressant, mais pas toujours et, même, assez rarement dans le sens où le sou-

haitait sans aucun doute son auteur. Il commence, au surplus, fort bien. Dès sa préface, M. Widor proclame :

Il n'est pas sans intérêt de confronter la pratique avec la théorie,... le présent avec le passé, et de comparer le résultat de l'enquête à la réalité des faits, à la vérité harmonique, laquelle est LOI DE NATURE.

Et c'est M. Widor qui souligne en capitales. Plus tard (p. 15), il insistera :

La musique et les harmoniques. Les harmoniques sont notre « matière » musicale, telle la terre dont use le sculpteur pour modeler sa statue. Rien de solide sans eux... En résumé, chaque son est une fondamentale de laquelle se dégagent les mêmes résonances secondaires, toujours dans le même ordre et toujours s'en allant vers l'infini.

C'est clair et net. On ne saurait s'appuyer plus formellement sur des bases plus sûres. Conformément à ces prémisses, M. Widor nous montre « la composition d'un son quelconque » et, à cet effet, inscrit sur une portée les harmoniques jusqu'au son 16 d'un *Do* grave fondamental, soit : *Do* (1) — *Do* (2) — — *Sol* (3) — *Do* (4) — *mi* (5) — *Sol* (6) — **Si** ♭ (7) — *Do* (8) — *Ré* (9) — *mi* (10) — FA ♯ (11) — *Sol* (12) — La ♭ (13) — **Si** ♭ (14) — *si* (15) — *Do* (16). Et M. Widor ajoute : « Impossible de noter la cinquième octave où nous aurions à enregistrer des *seizièmes* de ton ; à plus forte raison la sixième qui donnerait des *trente-deuxièmes*, puis les autres..., nos claviers ne se prêtant qu'à des *douzièmes*. » On ne voit guère nos claviers tempérés se prêter à des « douzièmes *de ton* ». M. Widor a probablement voulu dire « des douzièmes, seizièmes et trente-deuxièmes *d'octave* ». Mais on se demande ce qui l'empêchait de continuer pour « la cinquième octave ». Il aurait rencontré et noté sans difficulté un Ré ♭ (17) presque identique à celui de nos claviers tempérés, un *Ré* (18), octave du *Ré* (9) précédent, un Mi ♭ (19), pareillement presque identique au *mi* ♭ tempéré, un *mi* (20), un **Fa** (21), septième naturelle du *Sol* (3) et quinte du **Si** ♭ (14), un FA ♯ (22), octave du son 11, un Sol ♭ (23) à peine plus élevé (1 vibration o/o) qu'un *sol* ♭, tierce inférieure de *Si* ♭, un *Sol* (24), un *Sol* ♯ (25), tierce naturelle du *mi* (20), un La ♭ (26), octave du son 13 précédent, un *La* (27), quinte du *Ré* (18), un **Si** ♭ (28), octave du son 14, un Si ♭ (29) un un peu trop haut, un *si* (30), un Si ♯ (31) ne différant du *si* ♯, tierce naturelle de *Sol* ♯ que d'une vibration sur 125, enfin un

Do (32). Il n'était donc nullement « impossible » de « noter cette cinquième octave » aussi bien que la quatrième, et le faire eût présenté l'avantage de dévoiler la complexité constitutive du phénomène sonore objectif, grossièrement escamotée par notre notation et notre terminologie simplificatrices. M. Widor ne pourrait guère objecter que certains de ces sons ne coïncident pas exactement avec les notes de nos claviers tempérés, car c'est le cas de tous les harmoniques qu'il a notés précédemment et d'ailleurs quelconques, en dehors des octaves du son fondamental, puisque, sauf celui d'octave, *tous* les intervalles sans exception sont intentionnement altérés sur nos instruments à clavier, pour la raison que nous n'avons que dix doigts avec lesquels il nous serait matériellement « impossible » de nous débrouiller sur un instrument comportant une touche distincte pour chacun de tous les harmoniques naturels. Ceci n'infirme, d'ailleurs, en aucune façon la proposition initiale de l'auteur. Les *harmoniques* n'en demeurent pas moins notre « matière musicale ». Le tempérament n'est qu'un expédient pratique exigé par les instruments à clavier. Avant d'en arriver au « tempérament égal », on en essaya beaucoup d'autres. Le premier et le plus ancien fut le « tempérament par quintes », qui engendra la gamme dite « pythagoricienne » et que M. Widor attribue abusivement à Pythagore, tandis qu'elle n'est le fait que de ses disciples lointains qu'on appelait « les pythagoriciens ». Dans l'art monodique des époques primitive et classique, il n'était nullement besoin d'un tempérament. On n'en eût même pas eu l'idée, la beauté intellectuelle de cet art, qui passionnait des esprits tels que Pythagore, Platon, Périclès et Aristote, résidant au contraire dans les rapports strictement exacts des longueurs de corde ou des nombres de vibrations correspondant aux sons employés. Ce n'est que bien plus tard, peut-être déjà durant la période de virtuosité empirique que déplorait Aristoxène, mais sûrement avec la vulgarisation de l'orgue, que la nécessité d'un tempérament s'imposa. C'est par le tempérament « pythagoricien » que furent accordées les premières orgues et celles du moyen âge. Au point de vue de l'intonation, le « tempérament égal », auquel on ne parvint, après de longues discussions et recherches, que vers le début du XVIIIe siècle, est supérieur au « tempérament par quintes » en ce que ses sons tempérés se rapprochent plus des naturels que les

sons pythagoriciens. Mais le plus curieux est que ce « tempérament égal » n'existe pas et n'a jamais existé réellement dans l'exactitude absolue qui est pourtant son principe essentiel, impliquant la division de l'octave en douze parties rigoureusement *égales*. Mathématiquement même, il semble irréalisable, puisque devant être produit par la douzième racine de 2, qui ne donne que des longueurs de cordes et des nombres de vibrations incommensurables. Dans la pratique, exécuté d'après l'oreille sur des instruments à cordes tendues, tels que le piano ou la harpe, sa justesse est invraisemblable et, non seulement là, mais même à l'orgue, où les battements permettent une détermination plus précise, en admettant qu'un accordeur ait accompli une approximation idéale, la moindre variation dans la température ambiante anéantirait immédiatement ce rarissime résultat. A l'orchestre, les cuivres fournissent des harmoniques naturels ; les bois, grâce à leur perce et à leurs harmoniques, des sons tempérés et naturels. Les instruments à cordes, accordés par quintes ou quartes, aboutissent volontiers à des sons pythagoriciens. Au fond, toute la musique que nous entendons est toujours plus ou moins fausse. Dans le meilleur cas, la justesse n'y peut être qu'approximative. L'entendement se joint à la tolérance de l'oreille pour interpréter cette approximation dans le sens de sons justes et, comme le prouve l'évolution polyphonique et harmonique depuis dix siècles, dans le sens des sons *naturels*. Ni M. Widor ni aucun musicien n'écrirait indifféremment l'un pour l'autre les sons et intervalles *si* ♭ — *do* ♯, *la* ♯ — *do* ♯, *si* ♭ — *ré* ♭, ou *si* — *mi* ♯, *si* — *fa*, *do* ♭ — *fa*, *do* ♭ — *sol* ♭♭. Il s'ensuit que, rien qu'au regard de notre terminologie conventionnelle, chacune des notes de nos claviers *approximativement* tempérés peut représenter plusieurs sons, en tenant compte des dièzes, bémols, doubles dièzes et doubles bémols. Elles s'attestent donc tout aussi légitimement qualifiées pour représenter les sons naturels, c'est-à-dire les harmoniques qui constituent notre « matière musicale ». C'est ce qu'il importe de ne pas oublier, ainsi que le font tous les traités ou manuels de Conservatoires qui, après avoir, en première page, indiqué « les sons fournis par la nature », c'est-à-dire les harmoniques d'un son fondamental jusqu'au son 5, n'en parlent plus dès la deuxième et légifèrent tranquillement sur les sons tempérés et les divers « degrés » de

la « gamme » de nos claviers, pour en élaborer une théorie dogmatique qui s'avère, à l'égard de l'art musical depuis deux siècles, à peu près l'équivalent de la physique des quatre éléments, « l'air, le feu, la terre et l'eau », au regard de la science actuelle. Il semble, malgré son exorde, que M. Widor soit tombé dans le même panneau simpliste, et que les chiffres, dont il accompagne les harmoniques naturels qu'il cite, ne soient pour lui que des numéros d'ordre, tandis qu'ils ne représentent rien autre chose que le nombre de vibrations de ces harmoniques pendant le même temps qu'une vibration du son fondamental, d'où résultent les rapports de vibrations constitutifs du phénomène sonore objectif, lequel est « pour la musique », selon M. Widor lui-même, « une *loi de nature* ». Il consacre, en effet, un chapitre à la *gamme*, dernier vestige et résidu caduc de la modalité ecclésiastique, et, dans un paragraphe intitulé *Tonique et Dominante*, il constate que, « dans notre système, cette dominante est toujours au cinquième degré » de la gamme. Et il ajoute : « Or, c'est précisément une dominante que nous donne la nature », en faisant suivre cette observation de l'accord noté *Sol* (4) — *si* (5) — *Ré* (6) — **Fa** (7). Et il poursuit :

Mais, quand de cette dominante nous descendons au point terminus, c'est encore le chiffre 7 que nous allons trouver dans les harmoniques de cette tonique fondamentale. Cette tonique est-elle donc, elle aussi, une dominante ?

Au premier abord, on saisit mal ce que veut dire M. Widor. Tout son quelconque est dominante de sa quinte inférieure et sous-dominante de sa quinte supérieure et, si ces deux quintes (ou quartes par renversement) ont reçu ces dénominations soulignant la prédominance de leurs fonctions tonales, c'est tout uniment parce que, les mouvements de quinte $\frac{3}{2}$ et de quarte $\frac{4}{3}$ étant les plus simples de tous après celui d'octave $\frac{2}{1}$, ces mouvements apparurent employés les premiers comme repos ou conclusion sur la tonique lorsque, sous la poussée de l'instinct, la « tonalité » harmonique a remplacé la « modalité » des tons de l'Eglise. Mais M. Widor se figurerait-il que la septième soit indispensable pour une cadence parfaite de dominante ou sous-dominante à tonique ? Certainement non. Seulement la « gamme tempérée »

de nos claviers le fourvoie dans l'équivoque. Dans l'accord de septième de dominante *Sol* (4) — *si* (5) — *Ré* (6) — **Fa** (7), il s'imagine que le **Fa** (7) est le « quatrième degré » *Fa* de la « gamme » de *Do*, et en conclut qu'il « est en *Do* ». Pareillement, en « descendant à cette tonique initiale », il rencontre l'accord *Do* (4) — *mi* (5) — *Sol* (6) — **Si ♭** (7), et en conclut qu'il « est en *Fa* » parce qu'il croit que le **Si ♭** (7) est le « quatrième degré » *Si♭* de la gamme de *Fa*. M. Widor n'était pas obligé de parler des harmoniques et d'en faire état, car, en sa qualité de professeur au Conservatoire, il aurait eu le droit, en somme, de considérer son *Initiation musicale* comme une initiation à la théorie dogmatique enseignée dans l'établissement où il professe. Mais, puisqu'il faisait état de ces harmoniques (et nommément du son 7 que les traités d'école laissent prudemment de côté), jusqu'au point de les proclamer « notre matière musicale », il lui était interdit de les travestir par une assimilation sophistique aux sons de nos claviers tempérés. Dans les différentes « résonances, qui se dégagent toujours les mêmes, toujours dans le même ordre et toujours s'en allant vers l'infini », — selon les propres mots de M. Widor, — le **Fa** (7) appartient à la résonance de *Sol* ; le **Si ♭** (7), à la résonance de *Do*. Si M. Widor avait pris comme tonique la résonance de *Sol*, dont il cite l'accord de septième, avec la résonance de *Do* pour sous-dominante et la résonance de *Ré* pour dominante, il aurait vu que, dans l'accord de septième *Ré* (36) — *fa ♯* (45) — *La* (54) — **Do** (63), le **Do** septième de dominante fait 63 vibrations, tandis que le *Do* fondamental sous-dominante en ferait 64 à la même hauteur absolue, et il en aurait discerné que, quoique ces deux **Do** (63) et *Do* (64) correspondent sur « nos claviers tempérés » au « quatrième degré » de la gamme de *Sol*, ils n'en sont pas moins des sons aussi distincts qu'un *Si ♭* et un *La ♯*, un *Do ♯* et un *Ré ♭* représentés également dans nos gammes tempérées par une « note » unique. M. Widor, d'ailleurs, encore que tenant les harmoniques pour notre « matière musicale », ne semble pas très ferré sur les rapports de ces sons naturels. Il ne craint pas d'écrire et d'affirmer :

Quand on monte la spirale des quintes accordées *mathématiquement,* on constate à leur sommet un écart de près d'un ton avec nos claviers. L'art de l'accordeur consiste à diminuer chacune de ces quintes d'un *comma.*

Or, si, du *Do* fondamental de 32, 3 vibrations de notre « diapason normal », on monte *mathématiquement* de la série de douze quintes, on obtient un *Si* ♯ de 4.192 vib. 73, alors que, à la même hauteur absolue, le *Do* en fait 4.138, ce qui donne une différence de 54 vib. 73, c'est-à-dire 1 vib. 1/3 o/o ou à peu près un neuvième de ton. M. Widor est généreux. Heureusement que les « accordeurs » le sont moins que lui. Et M. Widor continue :

> Le *comma* est la différence entre *ut* ♯ et *ré* ♭, par exemple, le *neuvième* d'un ton. Glissant sur le *ré*, le doigt du violoniste exhausse d'un comma son *ut* ♯. Il abaisse d'autant le *ré* ♭ quand il descend sur *ut*.

M. Widor n'était pas obligé de parler des commas s'il ne savait pas ce que c'est. Il n'y a pas qu'un *comma*. Il y a le « comma pythagoricien » $\frac{531441}{524288}$, qui est la différence entre douze quintes et sept octaves, *Do* — *Si* ♯, et dans lequel le *Si* ♯ est plus élevé que le *Do*. Il y a le « comma syntonique » $\frac{81}{80}$, qui est la différence entre quatre quintes et trois octaves plus une tierce, soit, pour un *Do* (16) fondamental, *Do* (16) — *Sol* (24) — *Ré* (36) — *La* (54) — *Mi* (81), où le *Mi* produit par quintes fait 81 vibrations, et *Do* (16) — *Do* (32) — *Do* (64) — *mi* (80), où le *mi* tierce de *Do* fait 80 vibrations. La différence entre *ut* ♯ et *ré* ♭ n'est généralement pas appelée « comma ». On la dénomme le « diésis mineur », mais cela n'a pas grande importance. Le rapport de vibrations de cette différence est $\frac{128}{125}$, où le *dièze* est plus grave que le *bémol*. En effet, si on prend la tierce $\frac{5}{4}$ d'un *mi* de 20 vibrations, on obtient un *Sol* ♯ de 25 vibrations et, en prenant la tierce inférieure d'un *Do* de 32 vibrations, on obtient un *la* ♭ de 25 vib. 6, d'où la différence $\frac{256}{250}$ ou $\frac{128}{125}$. Le *la* ♭ (25,6) est donc plus élevé de 0,6 vib. que le *Sol* ♯ (25). M. Widor veut que ce soit le contraire, en s'appuyant sur la pratique arbitraire à quoi maints violonistes sont aisément entraînés par l'accord pythagoricien de leur instrument. C'est le piège des instruments monodiques, où le son est déterminé par l'exécutant d'après l'oreille. Il est évident que, dans un solo de violon sans

accompagnement, cet exécutant peut se permettre sans inconvénient toutes les intonations qu'il lui plaît, et le préjugé de « l'attraction » l'induit presque fatalement à « exhausser » le dièze et à « abaisser » le bémol. Mais, dès qu'il s'agit d'intervalles ou d'accords, le résultat est tout bonnement *faux*. C'est ainsi que Tartini découvrit, d'après l'oreille, les *sons résultants* dont M. Widor, organiste, ne parle pas, quoiqu'ils soient précisément de la plus grande intensité sur l'orgue. Tartini, doué d'une oreille très fine et s'évertuant à la plus parfaite justesse, remarqua que, lorsque, jouant en double corde, il prenait le *Mi* (81), produit par quintes, de sa chanterelle pour tierce du *Do* (64), produisant ainsi une « tierce pythagoricienne » $\frac{81}{64}$, il entendait en même temps un *Ré* ♭ grave de 17 vibrations, « son résultant » correspondant à la différence entre les nombres de vibrations des sons de l'intervalle et dissonant avec ceux-ci. Au contraire, s'il prenait la tierce naturelle $\frac{5}{4}$ de ce *Do* (64), c'est-à-dire un *mi* de 80 vibrations, il entendait comme « son résultant » un *Do* de 16 vibrations consonnant avec les sons de l'intervalle. C'est au premier de ces deux résultats qu'aboutit le procédé préconisé par M. Widor, et que pratiquent malheureusement beaucoup d'exécutants. Certains pourtant s'en rendent compte. Il me souvient d'avoir ouï un violoniste, membre d'un quatuor à cordes, avouer sans fard : « Quand on joue seul, on joue toujours un peu faux ; à deux, on joue deux fois plus faux ; à trois, trois fois plus et à quatre, quatre fois plus. » La justesse d'intonation, en effet, n'est point une faculté subjectivement arbitraire ; elle est conditionnée, comme l'exemple de Tartini le prouve, par la complexité du phénomène objectif. M. Widor s'en serait assurément convaincu, s'il n'avait, en l'occurrence, oublié que « les harmoniques sont notre matière musicale », ainsi qu'on l'en peut soupçonner mieux encore en le voyant clore ce chapitre de « la gamme » par la louange de « l'accord tempéré, qui, dit-il, a été imposé au monde, vers 1730 ou 1735, par une œuvre immortelle, *le Clavecin bien tempéré* ». M. Widor n'était pas forcé de donner des dates s'il ne les connaissait pas. La première partie du *Clavecin bien tempéré* fut terminée en 1722 ; la seconde en 1744. Cette seconde partie, qu'on réunit à la première après la mort de Bach,

était une œuvre indépendante intitulée *24 neue Praeludien und Fugen*. En songeant que M. Widor a publié en Amérique, chez l'éditeur Schirmer, une édition « chronologique » des œuvres complètes de Bach, on ne peut vraiment se soustraire à quelque inquiétude au sujet de la réputation de notre musicologie française à l'étranger. C'est toujours par l'oubli de son point de départ, — la résonance naturelle, « notre matière musicale », — ou par l'incapacité de la considérer intégralement, que M. Widor s'égare et en arrive à patauger dans la théorie conventionnelle perpétuée par les Conservatoires. A propos des « Accords dissonants » (p. 76), il semble pourtant témoigner quelque pressentiment de l'évolution harmonique. Il remarque judicieusement :

Il a fallu quarante siècles pour que notre oreille s'affinât jusqu'à percevoir (ou plutôt deviner) les sons 7 et 9. Historiquement, la *septième de dominante* n'a droit de cité que depuis 1600 ; la *septième de sensible*, depuis 1800 ; la *neuvième*, qui les synthétise, n'a pas cent ans.

C'est d'après les traités des théoriciens que M. Widor date l'apparition de ces divers accords, méconnaissant que les théories consécutives n'ont jamais été, de tout temps, que la codification plus ou moins tardive des combinaisons sonores réalisées d'instinct par les artistes créateurs. Si, conformément à sa recommandation liminaire, M. Widor avait « confronté la pratique avec la théorie, le présent avec le passé, et comparé les résultats de l'enquête à la vérité harmonique », c'est-à-dire au phénomène objectif de la résonance, qui « est *loi de nature* », il aurait constaté que les premiers intervalles considérés comme *consonances* furent l'*octave* $\left(\frac{2}{1}\right)$, la *quinte* $\left(\frac{3}{2}\right)$ et la *quarte* $\left(\frac{4}{3}\right)$; que les *tierces* majeure $\left(\frac{5}{4}\right)$ et mineure $\left(\frac{6}{5}\right)$ ne furent admises qu'au XIIIe siècle au rang de *consonances imparfaites*. Il aurait rencontré ensuite, vers 1600, en effet, l'accord de *septième* naturelle *Sol* (4) — *si* (5) — *Ré* (6) — **Fa** (7) employé sans préparation en fonction de septième de dominante, et l'accord de *septième de sensible*, qui n'est qu'un accord de neuvième sans fondamentale, dès le XVIIIe siècle. Enfin, cet accord de *neuvième* *Sol* (4) — *si* (5) — *Ré* (6) — **Fa** (7) — *La* (9), qui est le fond de l'harmonie de Weber et de Schubert et sonne radieusement

dans *le Freischutz* l'éclatante fanfare du romantisme, il l'aurait trouvé déjà chez Mozart, qui mourut en 1791, et de plus en plus fréquent jusqu'à la fin, dans tous ses quatuors dédiés à Haydn ou au roi de Prusse, dans ses grandes symphonies et dans tous ses derniers ouvrages. J'ai noté jusqu'à présent ces accords dans leur fonction de *dominante* pour suivre M. Widor. Si celui-ci eût inscrit à la file les nombres de vibrations des sons qui les composent en partant d'un *Do* (1) fondamental, il aurait obtenu: *Do* (1) — *Do* (2) — *Sol* (3) — *Do* (4) — *mi* (5) — *Sol* (6) — **Si** ♭ (7) — *Ré* (9), c'est-à-dire la série régulière (en négligeant les redoublements d'octave) des *harmoniques* d'un son fondamental, et peut-être eût-il remarqué que cette évolution harmonique paraît déterminée jusqu'ici par le phénomène sonore objectif, qui semble ainsi déchiffré peu à peu par la sensibilité sensorielle des artistes créateurs. Mais pourquoi s'arrêter là, comme les théoriciens du XIIIe siècle s'arrêtaient aux tierces? Si M. Widor avait continué à « confronter » les œuvres avec le phénomène objectif « qui est *notre matière musicale* », il aurait découvert dès 1817, chez Schubert, dans le lied *Gruppe aus dem Tartarus*, une progression géniale à ce moment de quintes augmentées, accord qui envahit la musique avec Liszt et d'où dériva la « gamme par tons ». Or, cet accord de *quinte augmentée* est précisément celui que forme l'harmonique suivant, le son 11, avec les deux précédents : **Si** ♭ (7) — *Ré* (9) — FA ♯ (11). Et, de même que l'accord de septième de sensible amorça celui de neuvième, de même, à cet accord de quinte augmentée, on voit succéder presque aussitôt l'accord de *onzième naturelle*, qui, d'abord sous l'aspect *Do* (4) — *mi* (5) — **Si** ♭ (7) — FA ♯ (11), se présente presque à chaque page de *Tristan* et, sous sa forme intégrale *Do* (4) — *mi* (5) — *Sol* (6) — **Si** ♭ (7) — *Ré* (9) — FA ♯ (1), est aujourd'hui courant dans l'art musical. Enfin, avec les harmoniques suivants La♭1), Ré ♭ (17) et Mi♭ (19), superposés aux autres, M. Widor se serait peut-être expliqué maints accords qui le déconcertent dans la musique nouvelle, et il se fût sans doute épargné le ridicule de railler assez lourdement celle-ci en opinant à son propos : « Quand on ne sait comment finir, mieux vaut ne pas commencer ». M. Widor ne sut pas finir au delà de l'harmonique 9, et certes eût-il mieux valu pour lui qu'il ne commençât point, plutôt que d'amonceler tant d'erreurs ou

bévues en si peu de pages. Rédigée d'un ton cavalier, cette *Initiation musicale* étale avec une assurance souvent comique les à peu près d'une érudition de quinzième main puisée dans des ouvrages de vulgarisation primaire. M. Widor en acquit l'idée vague que les anciens n'ignoraient point ce que, depuis Sauveur, qui créa le vocable, on dénomme *acoustique*, et il écrit : « Pythagore amusait ses amis en tendant une corde sous laquelle il déplaçait un chevalet. » C'est ainsi que M. Widor expédie par dessous la jambe l'usage et les enseignements du *monocorde*, fondements de la prime théorie musicale des vieux Hellènes, et les travaux de Pythagore sur les cordes tendues grâce à quoi il découvrit les lois de vibration des cordes, dont il donna pour les profanes une explication exotérique dans sa fameuse «Expérience des Marteaux ». Par ce qu'il dit du moyen âge, on éprouve que M. Widor n'a jamais mis le nez dans le *Manuscrit de Bamberg*, ni lu une mesure de l'extraordinaire Guillaume de Machaut, des géniaux Dufay et Ockeghem, ni peut-être même de Josquin, desquels il ne souffle mot, alors qu'il cite le pédant, empêtré et barbant Dunstaple, probablement d'après les dictionnaires, et Pierluigi Palestrina dont l'art impersonnel et glacé incarne justement la décadence de l'art modal après l'apogée josquinien. M. Widor prétend qu'il y a huit demi-tons dans la *quinte* qui, comme chacun sait, est constituée mélodiquement de huit sons chromatiques. Il barre les petites notes des appogiatures de la *Marche turque* de Mozart. Parmi les « maîtres disparus », s'il nomme entre autres, Meyerbeer, Delibes, Massenet et aussi Rimsky-Korsakoff, il passe Debussy sous silence. L'ouvrage se termine par de courtes notices sur quelques musiciens célèbres. Celle qui concerne Weber est consacrée, tout entière et sans plus, au voyage du maître à Paris, en 1826, à ses visites à des confrères et aux déceptions du jeune Berlioz qui, désirant passionnément « voir de près ou de loin » l'auteur du *Freischutz*, arrivait partout cinq minutes après le départ de celui-ci. Si les lecteurs s'estiment insuffisamment « initiés» ainsi à l'art de Weber, c'est qu'ils seront bien difficiles. Certes ce petit livre est fort intéressant, extrêmement intéressant, en ce qu'il montre à quel inconscient primarisme est capable d'atteindre un Membre de l'Institut, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, en traitant de la matière qu'il professe en notre Conservatoire. C'est à cause de cet inté-

rêt que j'ai choisi d'en parler longuement aujourd'hui de préférence au nouvel opéra de M. Widor.

Car M. Widor a fait aussi un opéra, **Nerto**, où M. Maurice Léna tripatrouilla en vers de mirliton pour une affabulation grotesque un charmant poème de Mistral ; où Mlle Fanny Heldy chanta opiniâtrément faux ; où des évolutions puériles et des décors pompiers ou saugrenus encadraient une action sans queue ni tête. Quant à la musique de M. Widor, l'impuissance ayant ses degrés, elle classe son auteur entre M. Bruneau, à cet égard inaccessible, et le morne M. Bachelet. Si, dans son *Initiation musicale*, M. Widor a rassemblé un tas de choses « qu'il *ne* faut *pas* savoir en musique », parce qu'elles sont erronées, il a amassé, dans *Nerto*, tout ce qu'il n'y faut pas faire. Maintenant que M. Rouché est enfin, lui aussi, de l'Institut, où ses débuts récents furent, d'ailleurs, très spirituels, espérons qu'il ne jouera plus d'ouvrages de ses confrères à l'Opéra. La corvée désormais est surérogatoire et on en bénira son élection.

JEAN MARNOLD.

ARCHÉOLOGIE

Nouvelles acquisitions du Musée du Louvre. — Les fouilles en Syrie et en Mésopotamie.

Orientalisme. — Durant ces derniers mois, les collections d'art oriental du **Musée du Louvre** se sont enrichies d'œuvres importantes ; tout d'abord un petit bison de pierre dure, d'un beau noir verdâtre, qui paraît provenir de la région persane. L'animal est représenté ruminant, la tête basse, le corps d'un modelé admirable, la crinière traitée par larges ondes avec beaucoup de vérité et de simplicité. Les pattes sont malheureusement brisées aux jarrets ; malgré cela, la statuette, de type archaïque, est une incontestable œuvre d'art. Son intérêt s'accroît de ce que l'espèce qu'elle représente est un peu différente de celle à laquelle appartient le bison d'Amérique. Jusqu'ici, le bison n'était vraiment attesté en Asie Occidentale que par la paléontologie ou par quelques représentations assez conventionnelles.

Ensuite, une tête sumérienne archaïque coiffée du voile maintenu par un bourrelet en couronne, comme les indigènes en

Syrie en portent encore aujourd'hui. On y retrouve tous les caractères de la sculpture de Sumer : sourcils arqués se rejoignant, yeux incrustés, menton un peu carré, volontaire, pommettes saillantes, mais avec une expression et une vie auxquelles les autres œuvres de Sumer ne nous ont point habitués. Le Louvre acquérait en même temps la partie supérieure d'une statuette, de même école, mais moins vigoureuse. Ces deux œuvres sont à rattacher sans doute à la fin de la dynastie d'Agadé (xxviie siècle avant notre ère).

D'époque tout à fait archaïque (à peu près 3.000 av. J.-C.), la statuette en pierre calcaire d'un dynaste de ville sumérienne. Il est représenté debout, simplement drapé dans un châle à longues mèches laineuses, épaule et bras découverts, nu-tête, dans l'attitude de la prière. Cette statuette, fort bien conservée, trouve un répondant dans une petite statue de femme que possédait déjà le Louvre, mais dont la conservation était moins parfaite. Dans les deux cas, l'artiste a suivi le canon habituel aux Sumériens, qui reproduisaient un type, court, trapu, presque sans cou, la tête enfoncée dans les épaules ; le profil du personnage reste exagérément aquilin, comme il est de règle dans l'art archaïque.

Fouilles. — Deux missions ont exploré l'été dernier le territoire soumis au mandat français. L'une, composée de M. Ingholt et de M. Dunand, a exécuté des sondages à Palmyre. Le site est d'une prodigieuse richesse, mais aussi d'une étendue considérable. Un véritable travail d'ensemble ne pourra être entrepris qu'avec une main-d'œuvre considérable. La mission de MM. Ingholt et Dunand a été très fructueuse, si l'on tient compte des faibles ressources qu'ils avaient à leur disposition : une centaine d'inscriptions inédites, dont une ayant trait à la famille de la reine Zénobie, déblaiement du théâtre, repérage de monuments signalés par les voyageurs et qui avaient disparu depuis leur passage.

A Kafer ed Djarra, près de Sidon, où j'avais commencé l'exploration d'une nécropole en 1914 et 1920, M. Virolleaud, directeur du Service des Antiquités, a fait reprendre les travaux. Douze nouvelles tombes intactes y ont été découvertes. Elles datent du second millénaire, du xixe au xive siècle environ avant notre ère. Ce sont des tombes en four de boulanger, où les corps étaient déposés à même le sol, sans sarcophages. Le mobilier funéraire

(vaisselle, armes, bijoux) qui les accompagnait peut être réparti, d'après le style des différents objets, sur les cinq siècles que nous indiquons plus haut. A côté de produits locaux, il en est d'importés ; les uns accusent l'influence de l'Egypte, les autres celle de la civilisation égéenne. Ces découvertes, quoique de moindre importance, sont à rapprocher cependant de celles de Byblos (*Mercure de France*, 1-III-1924). Elles s'accordent à nous montrer que l'évolution de la civilisation phénicienne au deuxième millénaire est dominée par l'influence étrangère.

En Mésopotamie, nous avons à signaler deux importantes campagnes anglaises : celle de M. Langdon à El-Oheymir (l'ancienne ville de Kish), près de Hilleh. Sur ce site exploré déjà avant la guerre par la mission française de M. de Genouillac, M. Langdon a fait une riche moisson de tablettes écrites en caractères presque hiéroglyphiques, de documents composant la bibliothèque d'un temple (grammaires, dictionnaires, commentaires sur le Babylonien et Sumérien). Il résulte de ses découvertes, dont les résultats seront publiés incessamment, que la ville de Kish, qui a été de bonne heure un rempart des Sémites en Mésopotamie, est de formation purement sumérienne. L'autre mission a été conduite par MM. Hall et Woolley à Ur, plus au Sud vers le Golfe Persique, et à Tell-el-Obéid près d'Ur. Là, on a retrouvé de la poterie faite à la main et au tour, des ustensiles de cuivre, fabriqués au marteau ou fondus ; dans des tombes, quelques crânes et un squelette mensurables, les plus anciens qu'on ait recueillis jusqu'ici dans cette région. Les vestiges d'un temple archaïque ont livré des bas-reliefs représentant des bœufs couchés faits de cuivre travaillé au marteau, avec tête fondue et rapportée ; une frise de calcaire blanc se détachant sur fond noir bitumineux, représentant des épisodes domestiques : traite des vaches, etc. Toutes ces scènes, qui glorifient la vie pastorale et la croissance des troupeaux, se rapportent évidemment au caractère de déesse de fécondité, de procréation, qui était l'apanage de Ninharsag à qui le temple était dédié. Ninharsag fut assimilé à l'Isthar babylonienne.

Par ces fouilles, nous touchons à une époque très reculée. M. Wolley, d'après l'inscription du fondateur du temple : Annipadda, fils de Mesannipadda, date ce temple de 4.600 env., attendu que Mesannipadda nous est connu comme souverain de

la Première dynastie d'Ur, qui devait vraisemblablement régner à cette époque. Sans doute une étude plus approfondie remettra-t-elle les choses en place ; quant à présent, sur le vu des caractères de l'inscription et d'après le style des bas-reliefs, il me paraît impossible de faire remonter les objets découverts plus haut, à cent ou deux cents ans près, que 3.000 ans avant notre ère, c'est-à-dire au début de la période historique sumérienne, dont tant de monuments conservés au Louvre peuvent nous servir de points de comparaison.

G. CONTENAU.

NOTES ET DOCUMENTS LITTÉRAIRES

La véritable histoire de « Colombine ». — C'est le 12 janvier 1863 que, sous la signature de son propriétaire, H. de V (illemessant) — en réalité : Jean-Hippolyte-Auguste Delaunay de Villemessant, sa mère, Mlle de Villemessant, n'étant pas mariée avec le colonel Cartier, son père, — le *Figaro*, alors bi-hebdomadaire, publiait la note suivante :

Voici un ravissant programme. Il est écrit évidemment par une main féminine ; si notre future collaboratrice tient la moitié de ses promesses, c'est une excellente fortune pour nous et pour nos lecteurs. Nous recommandons le portrait de la chroniqueuse ; s'il est fidèle, elle a été prudente en n'apportant pas la copie elle-même : jamais *Figaro* ne l'aurait laissée partir.

L'article ainsi annoncé suivait, signé: *Junia*. Pour comprendre ce pseudonyme, il faut se souvenir de ce qu'a dit, ici même, — numéro du 1er octobre 1924, p. 241 — M. Léon Roux, au sujet du *Junius* de 1854, dans ce même *Figaro*, et ajouter que ces lettres d'A. Duchesne et A. Delvau, si elles eurent un succès de curiosité dans le journal, passèrent, réunies en volume, à peu près inaperçues et, enfin, que, dès avant 1848, dans l'*Illustration*, Edmond Texier avait déjà emprunté à la « perfide Albion » ce pseudonyme, en l'allongeant un peu : *Junius Redivivus*. Mais la signature : *Junia* n'eut pas de succès. Dès le deuxième article de la soi-disant collaboratrice, elle est remplacée — numéro du 23 janvier 1863 — par celle de *Camille Maupin*. Celle-ci rappelait sans doute une héroïne balzacienne, mais Scribe avait fait les *Trois Maupin* et, surtout, Théophile Gautier commis sa *Mademoiselle de Maupin*.

En conséquence, dès son troisième article, l'inconnue se revêt d'un manteau d'Arlequin et signe du nom du personnage de la comédie italienne, fille de Cassandre. Ce pseudonyme de *Colombine* apparaît pour la première fois dans le *Figaro* du 2 février 1863. En repassant la collection du *Figaro*, nous y avons trouvé la vraie raison de l'abandon du pseudonyme de *Junia*. C'est qu'il y avait déjà été employé — dernier numéro de novembre 1862 — par un autre masque, qui s'y était appelé aussi, semble-t-il, *Marceline*.

Les *Lettres de Colombine* méritaient-elles tout le bruit qu'on fit, à l'époque, autour d'elles ? Nous les avons relues dans le volume de 1863, — il porte la date : 1864, mais la *Bibliographie de la France* les enregistre dans son numéro du 19 décembre 1863, sous le chiffre : 11.753 — et n'y avons trouvé qu'une honnête moyenne de goût et d'esprit, très bourgeoise. A. de Boissieu, dont la famille possède toujours le château de Beire, en Côte-d'Or, d'où il data, le 12 novembre 1868, la *préface* — en vers, et il avait obtenu, en 1854, un accessit au concours de l'Académie Française pour une composition sur *l'Acropole d'Athènes*, qu'il a publiée dans la *Revue Contemporaine* du 28 février 1855 — de la *IIe série* de ses *Lettres d'un Passant*, était le fils d'un magistrat de la Restauration, légitimiste furibond, ami du comte de Chambord, qui mourut en 1870 simple Conseiller de Cour, parce qu'ayant boudé à l'Empire. Ce jeune homme avait tous les préjugés de sa caste, dont témoignent ses *Lettres*. En vérité, leur succès au *Figaro* tint en grande partie au mystère dont les entoura l'habile Villemessant, qui, les dérobant à la malignité publique avec un art infini, piqua la curiosité des littérateurs et permit qu'elles fussent attribuées à divers écrivains connus, qui — il faut bien l'avouer, — même illustres et illustrissimes, ne se défendirent que fort mollement de les avoir écrites. La première est, comme on l'a dit, du 12 janvier 1862, la dernière du 23 juillet 1863, et le volume en question est un in-12 de 366 pages paru chez Dentu, au prix de 3 fr. 50. Après l'apparition du volume, il en parut encore un peu plus d'une demi-douzaine dans le *Figaro*. Elles y sont restées enfouies : 2 en décembre 1863, 5 du 31 janvier au 29 mai 1864 et 2 en 1865 (numéros des 5 janvier et 9 février).

On sait — et M. Léon Roux eût pu le dire, puisqu'il y a puisé l'essentiel de sa documentation — que c'est en 1865 que Charles Joliet publia dans la *Petite Revue* du libraire René Pincebourde

une série d'articles sur les *Anonymes et Pseudonymes*, qu'il réimprima — sur la demande de G. Bourdin — dans le *Figaro* avant de les réunir en un volume, dédié à Jules Claretie : *Les Pseudonymes du Jour* (Paris, 1867), qu'il publia de nouveau, enrichi d'une nouvelle série parue dans l'*Illustration*, en septembre et octobre 1882, l'année 1883 avec le titre de 1867. Or ç'avait été dans la *Petite Revue* du samedi 18 mars 1865, page 57, que Joliet avait ainsi posé le problème *Colombine* :

Certes, on n'accusera pas M. de Villemessant de ne pas savoir garder, etc.

On nous dispensera de citer au long, puisque ce passage est déjà dans le *Mercure* du 1er octobre dernier, page 242, comme s'y trouve aussi celui du samedi 8 avril, où Joliet donne l'attribution des *Lettres* à Mlle Peyrat. Il eût, cependant, fallu observer que, dans l'intervalle de ces deux communications, Claretie ayant cherché noise à Joliet, dans le *Figaro*, où il rédigeait un *Courrier de Paris*, celui-ci lui avait répondu, dans le numéro du 1er avril, page 89, que, si *Olivier de Jallin* — un des pseudonymes d'alors de ce même Claretie — l'attendait à *Colombine*, il allait le servir à souhait en révélant ses propres masques, à lui Claretie, à l'*Illustration* et au *Figaro* même. D'autre part, M. Roux n'a cité que tronqué ce second passage du samedi 8 avril 1865. Le voici reconstitué :

... Et nous savons de bonne source que Mlle Peyrat a dit à Jules Janin qu'elle ôterait son masque et révélerait, elle-même, ce secret si bien gardé dans le prochain *Courrier de Paris*, qu'elle doit signer à l'*Avenir National*...

Nous nous sommes donné la peine de dépouiller la collection de l'*Avenir National*, fondé, cette même année 1865, par le père de Mlle Peyrat, ex-abbé dont les destins devaient être si brillants. Il ne s'y trouve rien qui puisse permettre la supposition que la fille du futur sénateur de la République eût écrit un quelconque *Courrier de Paris* dans cette feuille d'opposition à l'Empire. D'ailleurs, si M. Roux se fût donné la peine de continuer, dans la *Petite Revue*, le dépouillement des articles de Joliet, il en eût trouvé un, dans le numéro du samedi 29 avril 1865, page 153, où est rapporté le démenti de Claretie dans le *Figaro* :

Le *Figaro*, par la plume de M. Jules Claretie, prétend que les lettres

de Colombine ne sont pas de Mlle Peyrat. Il ne suffit pas de dire : *Vous vous trompez !* Il faut le prouver. Nous maintenons...

Mais, le samedi 27 mai 1865, Joliet n'est plus si affirmatif, page 19 :

Colombine devient en littérature une question aussi embrouillée et aussi controversée que la question d'Orient dans l'ancienne politique. Il paraît établi que Mlle Peyrat a écrit des *Lettres de Colombine,* mais son nom doit s'éclipser en partie aujourd'hui devant une autre personnalité. Nous sommes sur la piste. Dans ces matières, il faut parler sur pièces et le dossier à la main. En attendant, disons encore que les *Lettres de Colombine* ont été revues et corrigées. C'est la bouteille à l'encre, mais l'encre se distille et s'analyse.

Dans son petit volume de 1867, l'énigme de *Colombine* est partiellement résolue par Joliet, qui se bornera, en 1883, à réimprimer une note vieille de presque vingt ans. Il admet que « les *Lettres de Colombine* ont été recopiées par la même main », mais qu'il « est probable qu'elles remontent à plusieurs sources ». Il ajoute :

Dans une question aussi délicate, je dois m'arrêter sur les limites de l'affirmation. On les attribue pour la meilleure part à M. Arthur de Boissieu, rédacteur à la *Gazette de France*...

Cette affirmation timide cachait mal le dépit d'avoir, si longtemps, pronostiqué à faux. Que Joliet n'ait pas hésité, en 1883, à ajouter à son texte de 1867 : « Nous n'avons rien à changer à cette page de la 1re édition », voilà qui montre l'évidence de notre assertion. En effet, outre que le livre publié par Arthur de Boissieu en 1863 ne permettait plus le moindre doute, un autre spécialiste en matière de pseudonymes, le chef de bureau à la Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur, E. Poinsot — qui signait Georges d'Heilly, puis d'Heylli,— n'avait-il pas, dans son *Dictionnaire des Pseudonymes* — 1re édition, octobre 1867 ; 2e refondue et augmentée, 1869 ; 3e, mise au point et augmentée, 1887 : toutes les trois dédiées à Jules Claretie, — levé définitivement le loup de *Colombine* ? « Le secret de Colombine, concluait-il, est aujourd'hui et depuis longtemps déjà le secret de Polichinelle. » Il serait de mauvais goût d'insister à tant d'années de distance. Si Arthur de Boissieu ne fût pas mort à 38 ans — à Paris, le 29 mars 1873 — il n'est pas impossible d'admettre que ce chroniqueur légitimiste, dont les articles de la *Gazette de France*

remplissent 5 volumes in-18, qui s'échelonnent de 1868 à 1875, nous eût édifiés sur la farce par lui jouée au public de l'Empire. Evidemment, l'idée que ces articles verveux émanaient d'une femme de l'aristocratie en fit à l'époque le principal succès. Dans le *Grand Journal* du 15 mai 1864, Albéric Second rendait assez bien l'opinion universelle à ce sujet par ces lignes :

La plume mystérieuse qui a illustré le pseudonyme de *Colombine* a bien voulu griffonner à notre intention une demi douzaine de feuillets roses, que nous publierons dans notre prochain numéro. C'est pour le *Grand Journal* un honneur et une joie que d'ouvrir ses colonnes à une des femmes les plus spirituelles de ce temps-ci — et de tous les temps. Qui donc se cache sous ce masque bien attaché ? M. de Villemessant est impénétrable sur ce chapitre. Lui seul la connaît et il garde son secret avec une obstination farouche. Où demeure *Colombine* ? Dans un hôtel du Faubourg Saint Germain ? Dans le calice d'une rose ? Dans un rayon de soleil ? Je suis réduit à confesser que je ne sais pas le premier mot de ce mystère.....

L'histoire de *Colombine* a eu des suites, qu'il ne nous appartient pas de conter ici. Notons seulement qu'Henry Fouquier se servit de ce pseudonyme, à partir de 1882 et jusqu'en novembre 1888, dans le *Gil Blas* et que ce fut la cause d'un très curieux procès, concernant la propriété des surnoms littéraires — procès qu'a oublié de signaler le professeur de Droit de Montpellier à la Ve Partie : *Du Pseudonyme et du Surnom*, de son ouvrage de 1910 (1), — le journal et son rédacteur revendiquant chacun de son côté des droits sur le pseudonyme en litige. Le Tribunal Civil de Paris, par décision du 23 janvier 1889, en attribua la propriété au *Gil Blas*, où d'autres rédacteurs avaient été appelés à s'en servir. Voilà une histoire qui n'arrivera pas à la *Colombine* espagnole, Mme Carmen de Burgos Segui, une almérienne de 1879 qui, professeur à Madrid, a rendu ce pseudonyme notoire *tras los montes* et a même eu — croyons-nous — ses *Cuentos de Colombine* de 1908 traduits en français et en italien. Mais quel dommage que M. Gustave Lanson, qui connut si bien cette opulente personne, ne songe pas à écrire avec l'acribie dont il est coutumier, — celui qui l'eût pu faire naguère,

(1) E.-H. Perreau : *Le Droit au Nom en Matière Civile* (Paris, *Recueil Sirey*, 1910). On trouvera les attendus du jugement dans le *Gil Blas* du samedi 29 janvier 1889. Fouquier prit alors le pseudonyme de *Colomba*, que n'ont pas oublié les lecteurs de ses articles « féminins » de l'*Echo de Paris*.

Jean Duramin, s'étant, par amour pour elle, changé en ermite, dans une Trappe ! — la vie authentique de Mlle Peyrat, devenue, sous le nom de Marquise Arconati-Visconti, la bienfaitrice de nos Musées et de la Sorbonne, l'Egérie de l'*Alma Mater* !

CAMILLE PITOLLET.

NOTES ET DOCUMENTS ÉSOTÉRIQUES

Le Roi du Monde et les Mystères de l'Agarthi. — Les chapitres les plus étranges du fameux livre de M. Ossendowski : *Bêtes, Hommes et Dieux* (Plon, éditeur), dont toute la presse a parlé lors de son apparition comme étant l'ouvrage le plus sensationnel paru depuis longtemps, sont certes ceux où il raconte les extraordinaires croyances mongoles et thibétaines relatives à l'existence d'un peuple souterrain de plusieurs millions d'habitants, ayant acquis le plus haut savoir et sur lequel régnerait un mystérieux pontife : le « Roi du Monde ».

Ce royaume : l'Agarthi, s'étend, disent les lamas, à travers tous les passages souterrains de la terre. Là, de savants pandits écrivent sur des tablettes de pierre les plus profonds secrets de la science universelle.

Le Roi du Monde dispose, disent-ils, des pouvoirs visibles et invisibles les plus étendus. Parfois il se rend dans la caverne où repose le corps de son prédécesseur dans un cercueil de pierre noire. Là lui apparaissent, écrits en traits de feu sur les parois, les signes hiéroglyphiques de l'alphabet *Vatannan*, lui faisant connaître les désirs et les ordres de Dieu en réponse à ses interrogations.

A ce moment, il est en rapport avec les pensées de tous ceux qui dirigent la destinée de l'humanité : rois, tzars, grands prêtres, savants. Si leurs idées plaisent à Dieu, le Roi du Monde les favorisera d'une aide invisible ; si elles déplaisent à Dieu, le roi provoquera leur échec.

On raconta à M. Ossendowski que, pendant les fêtes de l'ancien boudhisme au Siam et aux Indes, le Roi du Monde se serait montré plusieurs fois. Monté sur un char magnifique traîné par des éléphants blancs, orné d'or et de pierres précieuses, vêtu d'un manteau blanc et portant sur la tête une tiare rouge d'où pendaient des rivières de diamants qui lui masquaient le visage,

il bénissait le peuple *avec une pomme d'or surmontée d'un agneau*.

Si l'existence, parmi les peuples d'Orient, de ces curieuses croyances est peu connue de la plupart des Occidentaux, il en est cependant parmi eux qui retrouveront ici avec étonnement ce qu'avait écrit, il y a environ quarante ans, Saint-Yves d'Alveydre, dans son étrange livre : *La mission de l'Inde*, publié seulement après sa mort (en 1910) et qui est dédié :

Au souverain pontife qui porte la tiare aux sept couronnes
au Brahatman actuel
de l'antique Paradesa métropolitaine du cycle
De l'Agneau et du Bélier.

Dans cet ouvrage (1) Saint Yves d'Alveydre déclare qu'il existe un sanctuaire inconnu : l'Agarttha, mot sanscrit voulant dire « l'insaisissable à la violence ». Il se trouverait en Asie, dans l'Himalaya, tant à la surface *que dans les entrailles de la terre*. Il fut fondé par Ram, notre ancêtre celtique.

D'immenses archives, *une immense bibliothèque gravée sur pierre* et contenant les plus hautes connaissances s'étend, dit-il, sur des milliers de kilomètres dans les entrailles du sol.

Une vaste coupole centrale sert de lieu de réunion aux plus hauts dignitaires de l'Agarttha, et, aux heures de prière, pendant la célébration des mystères cosmiques, bien que les hiérogrammes sacrés ne soient que murmurés à voix basse dans l'immense coupole souterraine, éclairée par toutes les couleurs du prisme, il s'accomplit à la surface de la terre et dans les cieux un phénomène acoustique étrange : les voyageurs et les caravanes s'arrêtent anxieux, écoutant. Il leur semble que la terre elle-même ouvre des lèvres pour chanter. Une immense harmonie sans cause visible flotte dans l'espace et monte s'engloutir dans les cieux. (M. Ossendowski rapporte les mêmes faits.)

Dans l'Agarttha, de nombreux savants penchent leur tête sur les caractères mystérieux de l'alphabet *Vattan* qui est la langue universelle des cycles primitifs.

Les hauts initiés de l'Agarttha ont visité les entrailles du globe où des peuples étranges aménagent les sous-sols, les fleuves souterrains de métaux, les volcans, endiguent les courants cycliques « des fluides interpolaires et intertropicaux ».

(1) Dorbon, éditeur.

Le sanctuaire du Brahatman est infranchissable sans sa volonté.

Excepté les plus hauts initiés, personne n'a jamais vu face à face le Souverain Pontife de l'Agarttha, dit Saint-Yves d'Alveydre. Pourtant, dans certaines cérémonies bien connues, à Jaggrenat par exemple, il apparaît aux yeux de tous dans ses splendides vêtements.

Monté sur *son éléphant blanc*, il ruisselle, depuis sa tiare jusqu'à ses pieds, d'une lumière éblouissante qui aveugle tout regard. Mais il est impossible de distinguer ses traits, *car une frange de diamants, réfléchissant tous les feux du soleil, voile son visage d'un flamboiement.*

Ses vêtements jusqu'à la ceinture portent des groupes de lettres magiques. Sur sa poitrine le rational flamboie de tous les feux de pierres symboliques consacrées aux intelligences zodiacales ; sa tiare aux sept couronnes est surmontée de hiéroglyphes et le pontife peut à volonté renouveler le prodige d'allumer spontanément la flamme sacrée sur l'autel comme Aaron.

Le Brahatman dont parlait Saint-Yves était monté sur le trône en 1848. C'était, dit-il, un vieillard issu de la race éthiopienne, qui tint jadis le sceptre du gouvernement général de la terre et tailla dans toutes les montagnes ces édifices prodigieux que l'on retrouve partout.

Dans la crypte sacrée où reposent ses prédécesseurs et où il se livre à certaines pratiques magiques, se trouvent des objets symboliques ; l'un est une *pomme de grenade en or*, emblème du judéo-christianisme, l'autre un croissant d'argent, symbole de l'islamisme, car dans l'Agarttha la prière unit tous les cultes.

A mesure que l'invocation se poursuit, les Puissances se manifestent, *des signes sacrés dessinent dans l'air les réponses* à *ses questions*, une musique céleste se fait entendre, et du corps embaumé de son prédécesseur monte une sorte de lave parfumée, poussant d'innombrables filaments demi fluidiques...

Parmi les sciences, celle de la prophétie est couramment pratiquée dans l'Agarttha, dit Saint-Yves ; M. Ossendowski nous en donne un exemple dans son ouvrage.

Le bruit court, écrit-il, que le Roi du Monde aurait, en 1890, prédit les plus grands cataclysmes. Les hommes, aurait-il déclaré, oubliant leurs âmes et s'occupant uniquement de leurs corps, Dieu se détournera de la terre. Il y aura une guerre terrible entre tous les peuples, les couronnes des rois tomberont, des royaumes seront morcelés, il y aura la famine, la maladie ; les routes seront couvertes de foules allant d'un endroit à l'autre ; les plus belles cités périront. Alors le Roi du Monde

enverra son peuple, qui engagera la bataille contre les forces du mal et fondera une nouvelle ère sur la terre.

Nous avons déjà vu une partie de tout cela.

Depuis un siècle, fait observer de son côté Saint-Yves d'Alveydre, le progrès des sciences physiques a noyé les plus hautes facultés de l'esprit et le fil de communication entre l'Agarttha et l'Occident est rompu. Saint-Yves implore les gouvernements de renouer l'alliance avec l'Asie, sinon, dit-il, avant un siècle la civilisation judéo-chrétienne sera pour toujours éclipsée, sa suprématie brutale matée par une renaissance incroyable de l'Asie tout entière debout, croyante, savante, armée de pied en cap. Lorsque vous aurez fini d'instruire militairement près d'un milliard d'asiatiques, dit-il encore, ils vous feront tôt ou tard connaître leur poids. Le remède n'est d'ailleurs pas diplomatique, car l'Asie, instruite des ruses des diplomates et de nos jalousies mutuelles, nous y fera passer un jour et nous broiera entre elle et les deux Amériques.

Sans une entente d'intelligence et de conscience avec elle, viendra le moment des cataclysmes se déchaînant sur l'Europe.

Vers 1886, après qu'il eut publié sa *Mission des Juifs*, Saint-Yves vit venir vers lui un brahme, un gourou du nom de Hardjij Scharipf qui l'initia à la connaissance du sanscrit. Peut-être est-ce lui qui lui fit part en même temps de ces extraordinaires croyances.

Si M. Ossendowski n'a pas emprunté lui-même à Saint-Yves d'Alveydre ce qu'il nous raconte, il faut convenir alors que la singulière concordance des deux récits est bien faite pour nous donner à réfléchir. En effet, parmi les problèmes complexes du proche avenir, on se demande quel sera le rôle qu'y jouera l'Orient. Ce rôle est encore indéterminable, mais on pressent qu'il aura une grande importance et ceci n'échappe pas à nos sociologues avertis, dont certains ont interwiewé M. Ossendowski lors de son passage à Paris. La dernière question que se pose M. Ossendowski dans *Bêtes, Hommes et Dieux* est d'ailleurs celle-ci : « Y aura t-il une nouvelle invasion des Mongols conduits par le Roi du Monde, l'Asie avec ses foules innombrables ne va-t-elle pas se ruer sur l'Europe ? »

Qui sait si ce n'est pas précisément dans les croyances dont nous venons de parler, et encore si ignorées des Occidentaux, que les Peuples d'Orient trouveront la galvanisation fanatique capable de lancer de nouveau sur une Europe déséquilibrée, affaiblie par

ses luttes intestines, les hordes d'Attila, dont il semble que l'on entende déjà au loin le galop.

Curieux signe des temps, d'une lettre écrite par un ex-normalien auquel fut attribué le prix d'une grande fondation scientifique en vue d'un travail spécial, et qui possède la mentalité de la jeune génération des intellectuels contemporains, nous détachons ces lignes qui reflètent les mêmes pensées :

Le sol fléchit partout et l'océan soviétique, l'océan asiatique s'apprête à y jeter ses vagues humaines ; le flot mongol a déferlé avec Attila et il a montré sa puissance de destruction — la force terrible est en train de s'assembler, les éléments mystérieux et insaisissables se rapprochent et se coagulent de la Volga au Pacifique...

Et chose émouvante, ce jeune savant à l'esprit cultivé, en présence de la laideur et de l'incohérence des temps dans lesquels nous vivons, souhaite cette invasion avec le geste découragé de ceux qui n'attendent la guérison d'un malade que d'une énergique et rude opération chirurgicale, afin de permettre à de nouvelles civilisations de refleurir ensuite, car l'esprit humain ne peut rester enfoui, submergé dans la matière, et puise au contraire dans toute compression une force d'expansion nouvelle.

PAUL LE COUR.

NOTES ET DOCUMENTS SCIENTIFIQUES

La théorie de la Relativité en cinquante lignes — D'abord, qu'est-ce que la relativité ? La relativité de quoi ? Non pas comme plusieurs le croient, la relativité de nos connaissances, ni celle du mouvement ; ces choses bien connues, Einstein n'avait plus à les découvrir. Il s'agit de la relativité *du temps et de l'espace. Chaque corps ou chaque système en mouvement* A UN TEMPS ET UN ESPACE QUI LUI SONT PROPRES, qui sont attachés à lui comme une propriété, de même que chaque corps a une température, un volume, une vitesse, une masse, une énergie, qui lui sont particulières. Donc, PAS D'ESPACE ET DE TEMPS UNIVERSELS, valables pour tous les systèmes qui se déplacent les uns par rapport aux autres. Jugé par un observateur fixé à un système S_1, le temps que marquera, au moment d'un certain événement, un autre système S_2, en mouvement par rapport au premier, dépend non seulement de la vitesse de S_2 mais différera d'autant plus de celui

marqué par S_1 que l'objet-événement est à une plus grande distance des deux systèmes (en supposant que les temps marqués par chacun d'eux aient été les mêmes quand ces systèmes coïncidaient) (1).

Si l'espace et le temps n'ont pas une valeur universelle, en revanche le complexe *espace-temps* a une valeur universelle, une réalité intrinsèque. C'est l'UNIVERS d'Einstein. Mais chaque observateur lié à un système *opère une décomposition propre* de cette grandeur universelle *en espace et en temps particuliers*. Et, pour lui, la lumière a toujours la même vitesse, quels que soient le système auquel il appartient et le mouvement uniforme dont il est animé.

Le temps, l'espace, la vitesse, la masse, l'énergie (sous toutes ses formes) d'un système sont intimement liés ensemble par des relations que l'on a pu établir.

La *gravitation*, enfin, n'est pas une force réelle de la nature. Elle traduit une propriété de l'espace autour des corps naturels. C'est une force *fictive*. L'espace, en effet, n'est pas *euclidien*, autrement dit il n'est pas plan, il n'a pas une courbure totale nulle (comme l'impliquerait la géométrie d'Euclide). En outre, *il n'est pas homogène*. Au voisinage de toute masse matérielle, la courbure de l'espace devient de plus en plus force. Elle croît en raison inverse du carré de la distance ; elle croît aussi proportionnellement à la masse. *C'est cette courbure de l'espace autour des corps*, ou, plus exactement, *sa variation*, que traduit la loi de gravitation. L'attraction est une force *fictive*, ce que les mathématiciens appellent une *force d'inertie*. Elle indique qu'un corps a un mouvement accéléré par rapport à un autre, autrement dit que *la ligne d'univers* suivie par le mobile *est courbe* (a une courbure non nulle).

Voilà tout l'essentiel de la Théorie de la Relativité. Tout le reste s'en déduit par calcul.

Le reste : c'est la contraction des longueurs et la dilatation du

(1) Cela résulte des formules de Lorentz. On tire, en effet, de ces formules, pour la différence des temps t_1 et t_2 : $t_1 - t_2 = \frac{1 - \alpha}{V}(x_1 + x_2)$, x_1 et x_2 désignant les distances de l'objet-événement aux systèmes S_1 et S_2, et α le radical de Lorentz. On peut dire encore que les temps marqués différeront d'autant plus que le système S_2 se sera plus éloigné du système S_1 depuis qu'ils ont coïncidé dans le temps et dans l'espace.

temps — la contraction, pour un observateur placé sur un système S_1 et qui les mesure à distance, des longueurs liées à un système S_2 en mouvement par rapport au premier; la dilatation, pour le même observateur, de la durée des phénomènes de S_2 — ; la variation de la masse d'un corps avec sa vitesse (la masse croît avec la vitesse et tend à devenir infinie quand sa vitesse tend vers celle de la lumière) ; la liaison de la masse et de l'énergie : la masse représente de l'énergie condensée, l'énergie est pesante et la lumière, c'est-à-dire les rayons lumineux, subissent une incurvation au voisinage des corps matériels.

GEORGES MATISSE.

CHRONIQUE DES MŒURS

Boni de Castellane : *Comment j'ai découvert l'Amérique*, Crès.

Comment j'ai découvert Boni de Castellane. — Il faut assister à un dîner de gala présidé par le plus intelligent de nos ministres (je ne le nomme pas afin de laisser planer le doute sur tous les autres !) pour savoir jusqu'où l'ennui peut aller en profondeur. La duchesse de R... dans une petite phrase d'une délicieuse bonhomie, s'apparentant, cependant, aux fortes paroles d'un évangile, a résumé, certain soir, toutes mes impressions sur le sujet : « On ne peut pas leur en vouloir ; ils manquent d'habitude. » En effet, à peine apparaissent, au banquet politique, ces infortunés convives, qu'ils sont précipités de l'autre côté de la table, ou dessous ! Ils sont inquiets, dès le potage. Ils manquent d'aisance, de cette insouciance vraiment mondaine qui permet le commerce de l'esprit et ventile, de temps en temps, la lourde atmosphère des brouets sociaux. Durant qu'ils font leurs discours, le café de la France, dont l'arôme sent le gland grillé malgré que le prix de revient s'en accroisse, fiche de plus en plus le camp. Actuellement, les discours, même littéraires, sont tous hérissés de vocables en *isme* faisant figure de pelons de châtaignes dont on ne saurait saisir le sens autrement qu'avec des gants de caoutchouc, sinon des pincettes : *socialisme, communisne, soviétisme*, etc., etc... Ce n'est pas que cela puisse être aussi malpropre qu'un vain peuple de gens de lettres se l'imagine, mais cela tient une place énorme, justement la place publique, et diminue d'autant celle occupée par la confiance privée.

Chaque député cache dans sa serviette le couteau qu'il ne porte plus aux dents, la fourche à fumier rural avec laquelle il transpercera l'hydre de la vie chère, et il en demeure tellement embarrassé qu'il a toujours la terreur enfantine de s'essuyer avec ou de s'asseoir dessus.

On est donc grave, autour d'eux, parce qu'ils sont graves, très inquiets pour la suite du service.

Or, jadis, on était souvent très inquiet, mais point aussi sérieux, parce qu'on avait remarqué que cela ne menait à rien. Il faut avoir beaucoup vécu pour être assuré qu'une humeur atrabilaire ne fortifie pas les actes. La France était, jadis (je parle de très avant la guerre), normalement équilibrée dans le mal comme dans le bien. Elle a toujours fait la même quantité de bêtises, *de glissades*, pour employer un terme aimé de Gyp, seulement elle souriait et réparait avec la même égalité d'humeur. Sourires sceptiques, indulgents ou cruels lui procuraient un spécial état d'âme qui la rendait le plus beau paysage du monde entier. Je n'ai aucune opinion politique et, en appréciant comme il convient la sombre humeur du régime actuel, je ne regrette donc pas celui d'hier; pourtant je ne peux pas souffrir les gens ennuyeux, parce que je crois que ce sont des gens malsains.

La gaîté qui est le propre de l'homme est aussi sa santé... et ces gens-là : « On les appelle des *doctrinaires*, disait la comtesse Jean de Montebello, parlant d'Orléanistes-républicains, *fidèles à toute absence de principes*, parce qu'ils n'ont pas de doctrines, comme on nomme poitrinaires des gens qui n'ont pas de poitrine. »

Les directeurs du régime moderne seraient-ils malades n'ayant plus ni Dieu, ni maître, ni doctrine, c'est-à-dire perdant le sens de la terreur, si salutaire, du gendarme ?

Je viens de découvrir, dans le livre où j'ai trouvé la perle sertie plus haut, un Français de l'ancienne France qui, jeune encore, a gardé le sourire. Il a l'air bien portant parce qu'il reçut, quand il était petit, de la part de son grand-père, le marquis de Juigné, un coup de pied au bas des reins pour avoir fredonné la *Marseillaise*. Il scandalise, étonne, détonne, étant tout seul de son espèce, et, le plus beau, naturellement.

Celui-là, je vous en réponds, *ne manque pas d'habitude* et sait créer de belles atmosphères. Je l'ai rencontré, une nuit, sur

une terrasse qui rappelle en plein Paris celle de la villa d'Este. C'était chez la duchesse de C. T... Boni de Castellane paraissait radieux parmi les visages fermés, figés des rastas ou des nouveaux riches : « C'est joli, n'est-ce pas, cette harmonie du vert et du blanc, me dit-il, répondant à mes félicitations ? Les ballons d'émeraude ce sont les fruits pas encore murs dans les arbres, les ballons couleur d'opale, les fruits bons à cueillir, et ces cordons de veilleuses dans les pelouses au bas des escaliers représentent des ruisseaux où joue la lune. Je me suis bien amusé à dessiner ça ! » Il était content d'avoir rehaussé, de son crayon de lumière, la merveille de ce jardin du vieux temps et d'en avoir révélé toutes les valeurs.

Or, j'en suis convaincu, il n'y avait que deux invités qui s'amusaient cette nuit-là. Les autres demeuraient graves... préoccupés. Ils pensaient à la prochaine révolution et tiraient la question sociale derrière eux. Moi, quand je fais une pleine eau dans le monde, je me dépouille complètement de toutes les questions encombrantes. Je n'ai pas du tout l'envie d'aller au fond ! Lui, l'enchanteur, a vu se volatiliser (ce sont ses propres termes) soixante millions dans le feu d'artifice que fut son existence et il ne regrette rien ! Il s'est confessé publiquement et il attend la mort d'un cœur paisible. L'ordre ? Le désordre ? Ça regarde les domestiques. Il y a des races qui ne se mettent jamais en devoir de balayer ou d'éplucher ! A chacun son métier. Que les gouvernements gouvernent...

Je ne peux pas m'empêcher de rire en songeant à M. de Castellane, allant, avec le prince de Sagan, demander le bois de Boulogne à des conseillers municipaux pour y préparer une fête : « Dans quel but ? En l'honneur de qui ou de quoi ? » « Pour le plaisir ! » leur fut-il répondu. Comme aujourd'hui on ne danse, officiellement, qu'au profit des inondés du quai de Bercy (bal annuel), je vous laisse à deviner la stupeur de nos édiles, braves bourgeois au service de l'utilitarisme universel.

Cependant, quand l'auteur des mémoires de Boni de Castellane veut s'en donner la peine, il réussit mieux que quiconque une fête de charité et apporte, du bout de ses impeccables gants blancs, quarante-cinq mille francs, bénéfice net, à l'œuvre du *village de Sarah Bernhardt*. Témoin cette extraordinaire soirée, à la foire de Neuilly, où il présenta, en toute la liberté d'une courte tuni-

que d'or, la baronne Deslandes aux lions mis en appétit par la gracilité de la dame dont les pieds sont si menus qu'elle avoue elle-même ne pouvoir s'en servir.

Ce fut un régal du plus intense piment. Face à ce simulacre de festin, la malice du maître des cérémonies avait dressé l'autre cage, la ménagerie mondaine. Des perruches, copieusement érupées, caquetaient parmi les grands singes de la finance, et de royales tigresses, quelque peu modistes, y représentaient tout l'armorial de notre époque.

C'était, si je ne m'abuse, le « *vivre dangereusement* », espoir esthétique de ces braves snobs qui pratiquent volontiers ce sport quand il est mis à la portée de tous sous les espèces d'un seul.

Le danger n'était pas à l'intérieur mais plutôt dehors. Le peuple murmurait. On lui volait sa baraque à cent francs la place, on lui confisquait ses animaux favoris, il sifflait les automobiles timbrées de chiffres connus, faisait des plaisanteries inconvenantes et cela sentait, au dehors comme au dedans, le pétrole, les parfums d'Arys, l'espadrille mouillée en même temps que l'incongruité de chacal, c'est-à-dire l'émeute.

M. Boni de Castellane, adossé aux barreaux de la cage où les lions avalaient, rugissant de fureur, les vers académiques de Jean Richepin, conservait le sourire du maître de la maison, très semblable au portrait de Driant, les gants blancs de la tradition sur la hanche... (et au nombre de plusieurs paires dans ses poches, car il faut tout prévoir !).

Clément Vautel, rude jovial, qui n'aime pas les sombres *élites*, pas plus que les Baudelairiens qui ont fini par lui gâter Baudelaire, prétend qu'il faudrait à la France toute une armée de ces hommes-là pour aller redécouvrir l'Amérique. Il est certain qu'ils sont plus irrésistibles que les discours sur la Société des Nations !

...Ah ! ce portrait de Driant ! Voilà peut-être le véritable scandale de ces mémoires. Ce masque trop régulier, ce sourire à la fois naïf et insolent soulignant la mauvaise habitude qu'on a pris de vivre tout haut, de s'en ficher... Mais quelle puissante belle humeur dans l'homme et quelle folle dépense d'esprit dans le livre ! C'est cela qui vaut soixante millions, c'est cela qui est joliment français et qui me console, personnellement, des galas ennuyeux où l'on parle un langage déplorablement *en krassinant !*

R.

CHRONIQUE DU MIDI

Emé d'arange un cargamen (Avec un chargement d'oranges), poèmes, par Marius André, Paris, Editions du Cadran.

Rompant enfin le silence qu'il gardait depuis *la Glori d'Esclarmoundo* et *Plou e soulèio*, M. Marius André vient d'ajouter un admirable recueil poétique à ces deux premiers. Il faut souhaiter qu'il nous en donne d'autres, au cours des ans qui vont venir. Mais il lui sera difficile, dans ses livres futurs, de dépasser, pour la perfection de la forme, la plénitude du sentiment, la maîtrise du rythme et la nouveauté de l'inspiration, **Emé d'arange un cargamen.**

Qui disait que les thèmes provençaux étaient épuisés depuis Mistral ? Des poètes comme Valère Bernard, Folco de Baroncelli, Joseph d'Arbaud et Marius André prouvent que la langue provençale se prête à l'expression de tout ce qui vit autour de nous et en nous, paysages et idées, aussi bien que la langue française. En outre, elle a sur cette dernière la supériorité d'être plus musicale et de s'insinuer plus avant dans les cœurs.

Ce bâtiment qui nous arrive avec un chargement d'oranges n'a pas touché seulement à Majorque. Il a visité l'Archipel et navigué sous les Tropiques. Ce n'est pas le Bateau Ivre d'Arthur Rimbaud qui s'en allait à la dérive. C'est une solide tartane dont les voiles latines sont gonflées comme des seins et dont les mâts portent des guirlandes de roses. A la proue, deux amants sont enlacés, pendant que, derrière eux, les mariniers chantent et que des sirènes jouent dans le sillage.

Marius André a réussi, tout au moins dans les deux premières parties ou « corbeilles » de son livre, à exprimer ce qui, par essence, paraît inexprimable autrement qu'avec de la musique pure : l'ivresse des cœurs amoureux parmi la joie de la nature.

Il y a là une belle suite de poèmes brefs, magnifiquement résonnants, cantiques d'extase, hymnes de lumière, qui n'ont pas d'équivalents dans la littérature française.

Pour le poète, réellement, le « printemps ne finit jamais » et, tel un oiseau, il chante éperdûment le soleil, les fleurs, la joie de vivre et d'aimer. Le voyage est une perpétuelle allégresse et il va, délicieusement ravi, des orangers d'Andalousie aux palmiers de la mer des Indes.

On peut se lamenter dans les brumes du Nord ou sur les vagues grises des lacs romantiques. Quand on vogue dans la splendeur, on ne peut que proférer des chants d'émerveillement :

Sur les eaux de l'Archipel que parent nos voiles latines, la volupté douce et cruelle des hommes et des dieux se lève au matin.

Mille et mille flûtes ailées volent vers elle qui rayonne; leur chanson la salue, leurs ailes lui font des couronnes.

Mais, dédaignant la fête exquise de la déesse, un Triton se cabre et suit notre sillage, car il t'a vue debout à la poupe de la barque.

§

O nuits, nuits de la mer des Indes, combien vous étiez claires, nuits suaves ! Mon amie semblait plus jolie et plus bleus paraissaient ses yeux.

De troublants conseils de caresses s'éparpillaient dans la lumière. Les femmes, comme des prêtresses païennes, élevaient leurs bras nus

Vers les étoiles voluptueuses. O nuits sur le grand navire paresseux, quand une amoureuse est toute vôtre entre l'eau et le ciel !

Sur l'ampleur de la mer l'aube blanchit, ses rayons y font courir de petits tremblements ; de sa fraîcheur tiède naît un délice qui enveloppe les choses et les hommes.

La fleur de l'eau monte et s'évapore ; de l'horizon une immense caresse jaillit. Cette heure est, plus que la nuitée, ensorceleuse et grave de mystère.

Allons, réveille-toi, et viens à la proue avec moi au-devant de l'aube ; viens ! sinon j'ai peur qu'une sirène dressant ses seins m'attire aux profondeurs bleues.

On conçoit que le poète qui voit ainsi la réalité, pour lui aussi belle que le rêve, ne songe pas à s'évader du monde. Il célèbre celui-ci avec reconnaissance et n'envisage le Paradis que comme un simple reflet de la terre :

Mon Dieu, après la sixième journée, vous contemplâtes l'œuvre de votre sagesse, et la trouvant tout entière si bonne, avec dilectation vous vous reposâtes.

Telle est la perfection de notre terre et telle est l'harmonie des étoiles que l'homme, lorsqu'il s'exalte éperdument ou qu'il rêve, ne voit rien qui les égale.

Merci, mon Dieu, gloire à vous, maintenant et toujours ! car c'est pour nous que vous avez fait le monde, c'est pour le charme de notre vie et les délices de tous nos sens.

Si on me disait : « Un jour, cette terre avec ses arbres, ses fleurs,

ses collines, ces astres, l'air, les parfums et l'azur retomberont dans le néant » ;

Si on me disait : « Les tombes s'ouvriront, ainsi qu'aux enterrements les prêtres le chantent, et Dieu mouvant le grand crible de justice emparadisera les âmes pures » ;

Je répondrais : « Quand Dieu me réveillera, s'il me récompense de la lumière céleste, oh ! puisse son paradis être l'image et le miroir fidèle de ce monde ! »

Revenu des pays lointains, le poète, sur la troisième « corbeille », amoncelle les louanges de sa Provence qu'il n'a jamais oubliée. Ses *variations sur de vieux thèmes provençaux* contiennent plusieurs merveilles de rythme et de sentiment. Les Anthologies ne manqueront pas de recueillir, entre autres, ces odelettes délicieuses :

Quand j'allume ma cigarette, il m'arrive souvent de penser à cette brave Jeannette qui voulait un bureau de tabac.

Elle était la fée et la mignonne des petits Savoyards noirauds qui, en faisant sauter leurs marmottes, parcouraient la plaine provençale :

— Jeannette, veux-tu te louer, dis ? — Non, je veux me marier. O marmotte, ô Jeannette amie, dans la fumée je vous vois danser.

J'ai rencontré le train des Rois Mages. Il y avait un chameau chargé d'une profusion de jouets et de parures : des images, des soldats de plomb, des poupées,

Des hautbois, des sabres, une robe faite à la mode nouvelle de Paris, un casaquin de soie, une tunique de laine comme en avaient les impératrices.

Des chevaux de bois, des fusils, des billes, des almanachs, et une grande croix d'argent pour guerdonner Jésus et Marie dans l'étable de Bethléem.

Ma marraine papaline m'a conduit chez un juif : « Enseignez-lui votre doctrine, lui a-t-elle dit, pour gagner de l'argent. »

Je m'échappai de l'antre du juif au nez crochu ; ma marraine alors, furieuse, m'a conduit chez l'âne bleu.

C'était un âne qui avait des ailes. Aussitôt, je l'ai enfourché et, de la cité papale, jusqu'aux astres nous avons volé.

Emé d'arange un cargamen renferme encore deux « corbeilles » où se trouvent des poèmes de plus longue haleine et, notamment : *A ma dona Esclarmounda*, un des plus beaux cris d'orgueil et d'amour qu'un poète ait poussés :

Une fois la tâche achevée, que m'importe que la fatalité des astres m'ait séparé de toi ? Mes strophes t'ont sacrée reine de la jeunesse et

petite-fille d'Esclarmonde. Sur ta tête resplendit la plus pure des couronnes, faite de fleurs et de feuilles que rien ne flétrit jamais : c'est moi qui l'y ai posée, ce sont mes mains qui l'ont tressée ! Jeune sorcière des monts sauvages, il y avait un dieu dans la geôle de ton âme ; je lui ai ouvert les portes de l'amplitude et, avec moi, tu es partie, ailée, éperdument vers la gloire.

Mais c'est dans les trois premières parties que Marius André a mis son âme, et c'est là qu'il est l'égal des plus grands poètes de l'amour, d'un Pétrarque et d'un Aubanel.

En faveur de l'enchantement où il nous plonge, on lui pardonnera la singulière innovation graphique qui s'étale dans tout son livre et dont les citations faites plus haut, si j'avais eu la place d'y joindre le texte provençal, auraient suffit à montrer l'inutilité.

Marius André a voulu reprendre pour les désinences muettes féminines l'A des troubadours, sous prétexte que cet A est encore employé de nos jours, au lieu de l'O, par les Limousins, les Niçois et la majorité des Languedociens.

Marius André déclare, dans sa préface, que si Mistral avait pu prévoir l'épanouissement du félibrige, il se serait sûrement appliqué à unifier les dialectes en faisant disparaître les différences les plus marquantes et, notamment, la désinence féminine muette provençale O.

Un fait est certain : Mistral n'a pas accompli et ne pouvait pas accomplir cette réforme. Ses chefs-d'œuvre sont là et il est regrettable qu'un mistralien tel que Marius André n'ait pas respecté une tradition que personne ne songe à discuter.

Les Provençaux et même les Limousins, les Niçois et les Languedociens, fort heureusement, rétabliront, en lisant *Emé d'arange un cargamen*, les finales en O qui, seules, s'adaptent au vocabulaire essentiellement rhodanien, et d'ailleurs d'une richesse et d'une beauté prestigieuses, employé par Marius André.

Les Editions du Cadran ont réalisé, avec ce livre, un véritable monument typographique. Les bois, dessinés et gravés par Robert Joel, sont dignes de l'œuvre, et c'est tout dire. Les heureux possesseurs de ce trésor le garderont jalousement. Les autres devront attendre qu'une édition populaire leur permette de boire à leur tour le sang des savoureuses oranges que Marius André est allé cueillir aux Hespérides.

PAUL SOUCHON.

CHRONIQUE DE BELGIQUE

Iwan Gilkin. — L'Exposition du peintre Jean Delville au Cercle artistique. — Concerts et Théâtres. — Mémento.

Dans le groupe de la *Jeune Belgique*, **Iwan Gilkin** représentait, avec ses amis Albert Giraud et Valère Gille, l'esprit traditionnel du lyrisme français et, bien que son œuvre n'ait pas, comme celle d'Émile Verhaeren, conquis le suffrage des foules, elle n'en demeure pas moins, par l'ampleur de ses rythmes et la noblesse de ses thèmes, l'éloquent témoignage d'une noble intelligence et d'une rare sensibilité.

Mieux qu'aucun autre écrivain de sa génération, Iwan Gilkin incarna en effet le symbole de l'homme partagé entre un intransigeant amour de la beauté et une perpétuelle inquiétude. Alors que ses compagnons de lutte s'extériorisaient en menus chants et en pompeux discours, il s'astreignit d'emblee à une introspection d'autant plus implacable qu'ayant précocement fait le tour des idées, il ne découvrait en lui que des ruines.

Dès ses premiers essais, il aborde les hauts problèmes de la destinée, et parce que, sur les décombres qui l'environnent, survit la miraculeuse fleur de l'art, il s'efforce d'enfermer, dans un étincelant édifice d'images, les innombrables fantômes dont le poursuivent les cris désespérés.

L'adolescent qu'il est alors ne se leurre à aucune des illusions de l'amour et renonce aux joies faciles de la vie.

Sitôt que l'assiège une des chimères familières aux jeunes hommes, il la vise et l'abat.

Penché sur le grand livre de la mort, il en étudie les décrets, les vérifie sur lui-même et, conquis à leur rigueur, les proclame à la face du monde.

Chaque poème de son livre **La Nuit** apparaît ainsi comme un tragique reposoir où, sous le contrôle d'une conscience de moins en moins indulgente, il recense les défaillances et les victoires de son esprit.

Brûlé de curiosité, il affronte toutes les tentations, non sans courber le front sous la damnation qu'elles entraînent.

Son œil de voyant dépiste le mensonge des âmes vierges et les turpitudes de ses propres émois. Féroce à qui l'approche, il est sans pitié pour lui-même. Il se palpe, s'ausculte et se dissèque

sur un amoncellement de cadavres, moins soucieux des puanteurs qui le suffoquent que des soubresauts de son âme violentée.

Les régions obscures où fermentent les passions n'ont pas d'observateur plus attentif. Jardinier pervers, il y sème de vénéneuses graines, d'où germeront de nouvelles fleurs du mal.

De leurs sucs et de leurs parfums, il compose des philtres qu'épuiseront d'innocentes lèvres, et de son ténébreux observatoire il suit dans l'âme de ses victimes les ravages du poison. Mais loin de s'en réjouir, il se lamente sur la faiblesse des hommes, dénonce les complots tramés autour d'eux par un destin dont ils ne sont que l'aveugle instrument et, serviteur passionné de Dieu, ce zélateur du Diable prépare, à qui pourra déjouer ses embûches, les routes de la grâce et de la rédemption.

Dans l'esprit d'Iwan Gilkin, *La Nuit* devait former la première partie d'une composition dont les divisions suivantes auraient été intitulées *L'Aube* et *La Lumière*, et pour téméraire que pût paraître sa tentative, il s'était proposé de recommencer le pèlerinage du Dante.

Tout l'y conviait : sa lucidité et son intelligence lui avaient ouvert tous les domaines. Mal satisfaites des doctrines traditionnelles, elles l'avaient même entraîné jusqu'aux portes des sanctuaires interdits où mages, alchimistes et nécromants, penchés sur leurs grimoires, encerclent l'univers d'une ceinture de maléfices. A divers endroits, son œuvre arbore en effet le signe du haut savoir.

Il abandonna son vaste projet et, de la trilogie annoncée, ne parut que *La Nuit*, à laquelle firent suite un poème dramatique assez inégal, *Prométhée*, un recueil d'odelettes dans le goût d'Horace, *Le Cerisier fleuri*, un volume d'anticipations, *Jonas*, et trois pièces de théâtre : *Savonarole*, *Étudiants russes* et *Le Roi Cophetua*.

C'est dans les poèmes de *La Nuit* que Gilkin donne le mieux sa mesure. Très influencé par Baudelaire, il y adapte à de nouveaux décors la plupart des thèmes des *Fleurs du Mal*. Dans les pièces où il se libère du joug de son maître, il parvient, grâce à sa parfaite connaissance de la peinture et de la musique, à une splendeur formelle, rarement atteinte avant lui.

Les dieux de Gustave Moreau, les héros de Burne Jones, les larves d'Odilon Redon et les filles luxurieuses des Félicien

Rops y illustrent une pensée en mal d'éclore, et les accords de Richard Wagner ne sont pas étrangers au pathétisme de leurs échos.

Ce poète satanique était le meilleur des hommes. Dans ses écrits critiques il fit preuve d'autant d'éclectisme que d'indulgence, et l'art n'eut pas de plus fervent défenseur. Sa disparition prive l'ancien groupe de la *Jeune Belgique* d'un chef incontesté, et les jeunes écrivains d'un compréhensif ami. A l'heure où la tombe se fermait sur lui, un peintre, **M. Jean Delville**, qui participa, lui aussi, aux luttes de *La Jeune Belgique*, conviait le public à une exposition de son œuvre.

Par plus d'un point, l'esprit de M. Jean Delville se rapproche de celui d'Iwan Gilkin, et la plupart de ses toiles gardent l'empreinte des temps magnifiques où la jeunesse artistique belge, conquise à la lutte des idées, s'élançait sur la trace de quelques prophètes, à la poursuite d'un idéal nouveau. Si Gilkin courtisait la magie et le proclamait, Jean Delville, plus fougueux, épousait aveuglément les doctrines rose-cruciennes qu'il s'efforçait de traduire dans des poèmes d'une coupe incertaine et des toiles d'un dessin précis. Contrairement à Gilkin, qui ne tarda pas à renier ses admirations anciennes, M. Jean Delville leur est resté fidèle et ses œuvres récentes attestent la persistance de ses préoccupations métaphysiques. Il est un de nos derniers idéalistes, et par lui se perpétue le souvenir de ces salons fameux où le Sâr, au nom de Léonard de Vinci, prétendait assujettir les Arts à ses intransigeantes visées.

En dépit de son faste un peu théâtral, si l'esthétique de M. Delville a de quoi satisfaire ceux qui cherchent dans la peinture un commentaire plutôt qu'un mode d'expression, elle a peu de chances, dans le pays de Rubens et de Jordaens, d'éveiller de nombreuses correspondances, et il n'y a pas lieu de s'étonner de ce que nos peintres, rebelles aux seuls attraits du symbole, reprochent, à l'œuvre de leur confrère, une pauvreté de couleur qui, pour être volontaire, n'est pas sans nuire à la beauté que M. Delville prétend servir

A vouloir se rapprocher de l'Idée qui le hante, l'esprit de M. Delville s'est dépouillé peu à peu de tout ce qui le rattache à la matière, et c'est ce drame aussi pathétique que décevant que trahit mainte toile de ce noble artiste.

Il y a cependant, dans *Les Trésors de Sathan* et dans l'*Homme-Dieu*, deux de ses toiles capitales, des morceaux dignes des plus grands maîtres, dans le moindre de ses croquis une science sans égale du dessin, et sa grande fresque *Les Forces*, où l'on voit les cohortes angéliques, dominées par la haute figure du Christ, repousser d'un geste la ruée de sauvages guerriers, requiert, par son eurythmie et son majestueux symbole, le respect de tous.

L'intellectualisme d'un Gilkin et d'un Delville a de quoi surprendre les poètes et les peintres d'aujourd'hui qui, aux joies disciplinées de l'esprit, préfèrent les menus jeux de leurs instincts. Victimes de la mode, un livre comme *La Nuit* et une œuvre comme celle de Delville ne déterminent, chez les zélateurs de plus en plus nombreux de la sainte ignorance, qu'une sourde confusion vite traduite en sarcasmes.

Au nom de la vie, on fait fi de ses lois et qui les observe apparaît comme un ennemi.

Fort heureusement, les vieux aigles finissent toujours par en imposer aux jeunes oisons, et il n'est pas rare de voir les uns, confits d'indulgence, et les autres, refroidis par les années, se réconcilier sur le seuil d'une Académie.

Mais ce sont là des anticipations subordonnées à la sagesse de moins en moins certaine des hommes.

Faut-il pourtant saluer, comme une victoire de cette sagesse, la réapparition de *Lohengrin* sur la scène de la Monnaie? Depuis plus de dix ans, pour des raisons étrangères à l'art, les œuvres de Richard Wagner avaient disparu de nos concerts et de nos théâtres, et il fallut un referendum parmi les abonnés des *Concerts populaires* pour faire réadmettre parmi nous le Dieu de Bayreuth.

Aux noms réputés ou discutés d'aujourd'hui, le Maître mort ajoute désormais le sien, et rien ne fait mieux comprendre les soubresauts de la sensibilité moderne que les auditions composites auxquelles nous convient les chefs d'orchestre et les virtuoses.

Certains se flattent encore d'un souci d'unité, et les concerts du *Quatuor Zimmer* par exemple, consacrés à l'exécution de l'œuvre d'un Albéric Magnard ou d'un Caplet, tranchent avec l'éclectisme un peu décousu des *Concerts Populaires*, où des cimes aériennes du *Concerto en mi-bémol* de Mozart, après un arrêt

devant *La Mer* de Debussy et une pause parmi les joies salubres des *Maîtres Chanteurs*, on bondit sur la locomotive *Pacific* de Honneger, qui vous emporte « en pleine nuit à 120 à l'heure »... Un public nombreux et sympathique assiste à ces curieuses expériences, non sans garder son esprit critique et toujours prêt à se diviser en clans rivaux autour d'une formule discutée.

Nos théâtres de comédie n'ont pas cette audace. Prudemment, à l'occasion du centenaire d'Alexandre Dumas, *Le Parc* a tiré de l'ombre *La Femme de Claude*, *Les Idées de Madame Aubray* et *Monsieur Alphonse*, qui n'ont pas retrouvé leur succès d'antan.

Les Galeries, après quelques anciennes pièces de MM. de Flers et de Caillavet, jouent *Le Chant du Cygne* et *Le Secret de Polichinelle*, qui ne sont pas précisément des révélations, et *L'Oiseau bleu* avec Mme Cora Laparcerie.

Le Marais, qui garde l'intrépidité de la jeunesse, s'est ouvert avec *Chacun sa vérité*, de Pirandello. La troupe de M. Delacre, enrichie d'éléments nouveaux, y trouva l'occasion d'un nouveau succès. Sur la même scène paraîtront bientôt, après une reprise du triomphal *Knock*, *La Nouvelle Cendrillon*, de J.-M. Barrie, *L'indésirable*, de Claude Roger-Marx, *Le Bourgeois gentilhomme* avec la partition de Lulli, les chants et les danses et *Les Indifférents* ou *On s'amuse comme on peut*, qui sera le début au théâtre d'un de nos jeunes écrivains les plus intéressants, M. O.-J. Périer.

Mémento. — L'Académie de langue et de littérature française a organisé le 25 octobre une cérémonie en l'honneur de Ronsard.

La Bataille Littéraire continue la publication de ses spirituelles interviews de nos grands hommes.

Dans *La Nervie* et *Le Thyrse*, M. Léon Chenoy signe d'excellentes pages de critique.

Dans *Le Thyrse* du 15 octobre, Mme Jeanne Plateau publie quelques délicieux poèmes, parmi lesquels celui-ci semble un des mieux venus :

CERCLES

Il pleut sur l'eau.

A mon oreille tu murmures
Un mot... un autre mot...
Ecarte ces longues verdures
Et regarde pleuvoir sur l'eau :

Où tombe la graine de pluie
Germe aussitôt
Une bague enchantée, un anneau de magie
Qui vibre et vit et va poussant
Autour de sa courbe élargie
Un bracelet plus grand ;

Le bracelet engendre une couronne,
La couronne, un cerceau d'argent.

Mon intime silence est un lac : ta parole
Avec douceur y pleut ;
J'écoute... en chaque point touché d'une parole
Naissent les concentriques jeux ;

L'onde propulse l'onde
Et que de lieux dormants tressaillent réveillés
Par la caresse ronde !

Ouvre ces feuillages mouillés :
Déjà les cercles dilatés
Avec l'horizon se confondent,
Je ne peux plus,... je ne peux plus les suivre... le dernier,
Ceinture de Saturne, outrepasse le monde.

GEORGES MARLOW.

LETTRES ESPAGNOLES

Eugenio d'Ors, écrivain castillan. — Blasco Ibañez à Paris. — Rapport de M. Jules Laborde sur le mouvement littéraire en Espagne. — Mémento.

Eugenio d'Ors, écrivain catalan, a été jusqu'ici l'homme représentatif de la Catalogne et de ses revendications intellectuelles ; mais aujourd'hui, séparé de Barcelone, il s'éloigne, selon un processus familier à son esprit, de l'anecdote pour se rapprocher de la catégorie et tendre à une attitude d'ordre plus général. Les œuvres qu'il a publiées en langue castillane et leurs caractéristiques complètent de traits imprévus la physionomie de cette Espagne contemporaine que, malgré les truismes auxquels notre paresse s'attachait, il nous faut bien découvrir si complexe et si vivante.

Eugenio d'Ors a, durant de longues années, publié, sous le pseudonyme de *Xenius*, dans la *Veu de Catalunya*, des *gloses* dont les plus significatives, une fois réunies, ont formé une vé-

ritable philosophie du génie catalan. C'est surtout dans le recueil intitulé *la Ben Plantada*, et traduit en castillan par le poète Marquina, que cet homme méditerranéen a le plus heureusement condensé son idéal de clarté et d'harmonie. Ce symbole d'une belle fille, aux proportions si parfaites, à la voix si émouvante, et dont toute la stature s'accorde si bien avec le sol, le ciel et la mer catalane, l'auteur a su le faire vivre à nos yeux en un petit roman idéologique d'une langue singulièrement belle et d'un sens profondément touchant. Ce livre mérite d'être traduit en français : il nous apportera la voix de tout un peuple qu'il ne nous est pas permis d'ignorer et la révélation d'une pensée et d'un art indiscutablement originaux. Il fortifiera certains arguments que nous connaissons pour la défense et l'illustration du génie méditerranéen et enrichira ainsi ces luttes et ces combinaisons spirituelles qui constituent notre culture occidentale.

Des derniers ouvrages d'Eugenio d'Ors je veux citer sa *Grandeur et Servitude de l'Intelligence*, *Grandeza y Servidumbre de la Inteligencia* (Residencia de Estudiantes), bref discours hautain, serein et lucide et sa *Vallée de Josaphat* (*El Valle de Josafat*, Atenea). Ce dernier livre est une suite de médaillons de grands hommes, épigrammes écrites, comme nous le disait récemment leur auteur, dans un moment de parfait bonheur, c'est-à-dire dans une de ces stations où l'esprit n'aspire plus qu'à juger, comparer et classer. Le médaillon consacré à Léonard, qui est peut-être le plus réussi, donnera une idée de l'accent et du style de l'ouvrage :

On peut être, en un même temps, un grand homme et un raté. La figure de Léonard nous en est un glorieux témoignage. Nous le pourrions considérer comme un homme excessif si nous ne nous voyions obligés à l'estimer plutôt un cas de déroute dans la tentative de fabriquer un ange.

L'homme trop pur sera éternellement soupçonné d'impureté. Le talent et la vertu ne nous plaisent pas assurés et libres de souci ; nous les voulons rudes et militants. Le front sourcilleux de Buonarotti nous convainc plus facilement et nous tranquillise plus vite que l'œil limpide de Léonard.

Et si nous rencontrons sur notre route un clair regard, nous exigeons en outre qu'il soit innocent. L'accouplement de la sérénité et de la sagesse nous inquiète. « Celui-ci connaît le mal, pensons-nous d'instinct, et le mal ne le préoccupe point. Son âme est un feu où toute misère

se consume. Dans son regard aussi se consumera immédiatement notre image, et notre orgueil... » Cette seule réflexion obscure suffit à glacer la moindre sympathie.

La gloire de Léonard vit ainsi, dans cette atmosphère de gel.

A présent, Ors se consacre à des études de critique picturale. Génie plastique, c'est sous l'aspect spatial qu'elles peuvent revêtir que les idées le touchent le plus. Ce problème d'une surface plane dans laquelle doivent s'inscrire des lignes, des couleurs et des formes, c'est à travers les diverses solutions que lui ont données Ingres ou Picasso qu'Eugenio d'Ors poursuit et développe les variations de sa propre pensée. Des visites dans les musées d'Europe et les expositions, et la fréquentation des meilleurs peintres de notre temps ont fait lever en lui toute une série de réflexions esthétiques, dont la connaissance pourrait nous être utile. Il se divertit à ranger dans de petits volumes intitulés : *Mon Salon d'Automne*, une dizaine de peintres de son choix et qui forment un musée idéal. Ces peintres, pour la plupart basques, andalous, castillans et catalans, témoignent de l'activité de cette école espagnole moderne dont on ne connaît en France que quelques représentants, mais dont la révélation d'un Solana par exemple suffirait à rehausser l'éclat auprès de notre public.

§

Le fameux romancier Blasco Ibañez vient de faire le tour du monde, c'est-à-dire de rendre visite aux Etats où il règne, ainsi que le prouve l'étourdissante liste des ouvrages traduits en toutes les langues qui figure en tête de son nouveau livre : *La Vuelta al Mundo de un Novelista* (Prometeo). La gloire de Blasco Ibañez s'explique aisément quand on considère la puissance de sympathie de cet homme, sa vitalité, l'audace de ses entreprises, la nécessité où elles sont d'aboutir à un retentissant succès. Il n'y a aucune raison pour que le goût de la réussite, quand il se manifeste d'une façon si franche, si joyeuse et si alerte, ne constitue pas un excitant moral aussi louable que certains fameux désastres. En ce moment Blasco se trouve à Paris où il a rencontré Miguel de Unamuno. Il se pourrait que ces deux hommes, diversement représentatifs, devinssent les pivots de la prochaine révolution espagnole. En tout cas, Blasco Ibañez, qui nous occupe aujourd'hui, semble prêt à jouer un

grand rôle dans les événements actuellement en préparation. Tout vibrant encore de sa course, cet infatigable homme d'action vient de lancer un *Alphonse XIII démasqué*, qui paraît simultanément en espagnol, en français et en anglais, et sur lequel je reviendrai. Un des journalistes espagnols les plus aigus et les plus curieux d'aujourd'hui, Francisco de Cossio, comparait récemment Blasco à un spectacle cinématographique dont il faut voir l'ensemble, le décor, la vitesse pour le comprendre. Blasco Ibañez, placé dans les paysages qu'il a traversés, considéré par rapport aux aventures qu'il a suscitées sur son passage, ne peut laisser personne indifférent; au contraire il force l'enthousiasme, exalte l'imagination et fournit des motifs de ne douter d'aucune entreprise. La vie, prise par ce Méditerranéen comme matière à roman, se pare d'un relief extraordinaire. On a admiré le drame somptueux que d'Annunzio avait su faire de son existence. L'existence de Blasco est déjà d'un exemple aussi puissant, sinon plus, et l'on pressent que le chapitre qu'il va y ajouter ne sera pas le moins palpitant.

Nous allons voir un romancier s'attaquant à un roi, scène qui eût enchanté un romantique, et Blasco, admirateur de Victor Hugo et de Zola, ne se défend pas d'être un romantique. Ce côté *Guernesey* du républicanisme espagnol, en dépit des plaisanteries qu'il peut inspirer à certains polémistes, est très attachant, et ne saurait manquer de nous toucher, un peu comme une romance ou comme une curiosité de musée, si tant est que nous soyons vraiment revenus de tant de révolutions. En tous cas, la tragédie espagnole parvient en ce moment à son point critique, et il semble que l'apathie dans laquelle ce peuple est étrangement plongé, malgré les efforts de quelques hommes isolés et résolus, ne puisse se prolonger guère plus longtemps. La tentative passionnée d'un Blasco Ibañez est donc capable de représenter quelque chose de plus qu'un spectacle ou qu'un divertissement : c'est aux destinées de tout un peuple, un des plus nécessaires à la civilisation européenne, qu'il nous faut nous intéresser.

§

La série d'articles publiée par M. Jules Laborde à *Comœdia* sur le **Mouvement littéraire en Espagne** pour la Société des Gens de Lettres sont assez curieux à étudier. Certes M. Laborde connaît beaucoup de livres espagnols, mais on pour-

rait se demander quelle impression d'ensemble cette nomenclature désordonnée laissera à un lecteur n'ayant aucune idée de la littérature espagnole actuelle. M. Laborde semble incapable d'imaginer qu'on puisse chercher à introduire dans un tableau littéraire une hiérarchie quelconque, ni que les mouvements littéraires d'un pays puissent naître, se développer et se transformer, et ceci à l'image des mouvements littéraires d'un autre pays. Aucune idée générale ne se dégage de cet étrange rapport, ni aucune notion de ce qu'il peut y avoir de spécifique dans l'esprit et dans la cúlture espagnole. Enfin certaines formules de M. Laborde sont d'une candeur savoureuse. Celle-ci par exemple : « ... Dans des genres tout opposés (M. Laborde vient de parler de divers « bons ouvriers du vers »), M. Gerardo Diego, l'auteur de *Imagen*, se montre exagérément impressionniste. » De même M. Laborde paraît s'étonner de cette opinion d'Azorin : « Baudelaire est le plus grand poète contemporain. » Antonio Machado n'est pour M. Laborde que le frère de Manuel Machado ; et Unamuno est cité légèrement à la fin de quelques paragraphes. Néanmoins M. Laborde a lu beaucoup d'écrivains espagnols, et ses études sur Perez Galdos et Blasco Ibañez sont assez fouillées. On en pourrait dire autant de l'article sur Pio Baroja, malgré de nombreuses propositions discutables.

Mémento. — Diverses revues de province semblent vouloir remédier à la disparition d'*España* et de la *Pluma*. Entre toutes, j'aime à citer *Tableros*, *Ronsel* et surtout la revue *Alfar*, de la Corogne. Sa présentation est parfaite et sa composition littéraire et artistique est toujours du choix le plus heureux. A signaler des articles sur les grands artistes Vazquez Diaz, V. Macho et le sculpteur animalier Mateo Hernandez, bien connu à Paris, et qui est un des artistes les plus puissants et les plus fiers qu'ait produits l'Espagne. — L'excellent critique Eduardo Gomez de Baquero (Andrenio) vient de publier au *Mundo Latino* un bel ouvrage sur la *renaissance du roman au XIX*^e^ *siècle*, qui va des écrivains de mœurs et de Fernan Caballero à Ramon Perez de Ayala. — Après les travaux de Coster, voici une étude de l'abbé Lugan sur Fray Luis de Leon : *El gran Poeta del Siglo de Oro español* (Instituto de las Españas de los Estados Unidos). En même temps qu'une étude historique et critique, c'est une excellente édition des poésies de Fray Luis.

JEAN CASSOU.

LETTRES ANGLO-AMÉRICAINES

New-York d'un peu plus près. — Deux articles de M. Vincent O'Sullivan. — Une pièce nouvelle d'Eugène O'Neill. — Bruce Weirick : *From Whitman to Sandburg in American poetry*, Macmillan, 1924. — Mémento.

New-York a un visage calme. Son agitation ordonnée ressemble à l'immobilité. Ses foules se croisent perpendiculairement. Elles ne produisent ni plus ni moins l'impression de grouillement que les traînées de fourmis que l'on observe parfois sur le sol. Les flèches et les tours gothiques disparaissent sous l'ascension massive des gratte-ciels. Ceux-ci ne cherchent point la grâce ; c'est pourquoi ils la rencontrent, quelquefois. Leur groupement fait, à distance, un immense autel, assez semblable à ceux que l'on reconstitue dans l'histoire des Chaldéens.

Le culte du dollar ne s'y célèbre point exclusivement. L'esprit y cherche aussi ses droits et ses extases.

Nous assistons en ce moment à un renouveau de la Querelle des Anciens et des Modernes. L'Amérique ne veut plus être une nation jeune. Elle a ses traditions. Certains estiment qu'elles valent mieux que le chaos. D'autres préfèrent le chaos a une tradition qu'ils stigmatisent du nom de « puritaine ». La querelle est intéressante. On la voit dans la rue, dans l'Université, dans les livres.

Dans la rue : de vieilles maisons, sans style très particulier, mais revêtues d'une douce dignité, font place à de lourdes constructions dont la laideur cache une admirable utilisation de l'espace. La petite maison d'Edgard Poe semble plus isolée aujourd'hui, au milieu des maisons géantes, qu'elle ne le fut autrefois dans la forêt. Le corbeau ne viendrait plus s'y réfugier. Les bruits des trains aériens et des autos perpétuelles le mettraient en fuite.

Dans l'Université : à peine si les écrivains de la période « transcendentale » (1840-1848) y sont étudiés. Pourtant, c'est un professeur (Emory Nollowaz) qui est le mieux renseigné sur Walt Whitman.

En général celui-ci est honni, pour des raisons assez incompréhensibles. C'est aussi un professeur (Sherman) qui prêche le retour à la belle période des Etats-Unis d'Amérique, le XVIIIe siècle. Tout un mouvement anti-romantique, par conséquent anti-moderne, parti de l'Université, travaille la jeune génération.

Dans les livres : ici je n'ai qu'à renvoyer mes lecteurs à mes chroniques précédentes. Je signale le gros succès de librairie obtenu par le Journal de Mencken, *The American Mercury*. L'objet de Mencken, s'il a vraiment un objet, est de secouer ses compatriotes de leur torpeur intellectuelle, c'est de leur ouvrir les yeux sur leur propre pays et ses immenses possibilités. Il se moque de leur goût pour les choses du vieux monde. Il se rit du passé puritain qui a jusqu'ici empêché l'Amérique de vivre largement, librement, magnifiquement, comme l'y autorisent ses ressources.

La Querelle des Anciens et des Modernes est un peu la Querelle de Chicago et de New-York. Chicago représente le présent, dédaigneux de toute attache avec le passé. « Le passé est un baquet de cendres », s'écrie Carl Sandburg, qui a célébré Chicago, la ville forte et cruelle, en de beaux vers. New-York représente non point, certes, le passé lointain, mais une culture déjà plus raffinée, une vie moins autochtone. Les écrivains de Chicago ont plus de verdeur ; ceux de New-York moins d'originalité.

Comme toujours, la vérité n'est ni d'un côté, ni d'un autre. Masters nous a prouvé que tout n'est pas optimisme dans la civilisation du Centre-Ouest.

Tout n'y est pas effort libre et heureux. L'ardeur d'agir ne va pas sans lassitude. Et si nous consultons les romanciers de cette région, nous ne serons pas peu étonnés de voir que l'Instinct réprimé fait des victimes. Par contre, New-York ne possède pas que mièvrerie et grâce.

La tradition de la nouvelle Angleterre, qui se poursuit, n'a pas souvent un air de fantaisie. L'austérité de Robinson, l'inquiétude de Robert Frost, les recherches psychologiques des grandes Universités, indiquent que la leçon des Emerson, Thoreau, Hawthorne, Whitman n'a pas été perdue. Et New-York n'est-elle pas un peu la capitale de l'Est ?

Il est bon qu'il en soit ainsi. La Querelle des Anciens et des Modernes prouve que l'Amérique ne s'unifie pas rapidement, ce qui est un bien, car trop de hâte risquerait de laisser inutilisés des éléments qui peut-être doivent compter pour beaucoup dans la synthèse finale de la nation et dans son idéal intellectuel. Il est bon que l'Amérique ne se sente pas en possession d'une tradition

sûre. Cette inquiétude lui donne une profondeur et une foi qu'elle n'aurait peut-être pas, sans elle.

C'est elle, aussi, qui lui fait accueillir toutes les formes d'art de la vieille Europe; elle qui a poussé ses artistes et ses poètes vers l'Extrême-Orient, vers les Indes, d'où lui semblaient venir des exemples de sagesse et de transposition artistique.

Cette vue d'ensemble laisse intact le courant profond de la vie intellectuelle, comme un regard promené sur la foule de Broadway laisse intacte son âme.

L'objet de ces chroniques est justement d'arriver à mieux comprendre une nation qui déconcerte de prime abord, dans laquelle un Français, s'il veut sauvegarder l'intégrité de sa conscience, reste à la fois un isolé et un spectateur très sympathique.

§

Je crois que la France est généralement comprise et aimée aux Etats Unis. Il n'en est que plus surprenant de rencontrer sous la plume d'un homme comme M. **Vincent O'Sullivan** des mots où se dissimulent mal la rancœur et l'injustice. Dans *The Literary Review* du 30 août, cet ancien hôte du pays de France écrit que « le goût littéraire moyen du lecteur français est Georges Ohnet ». Dans le même article, voulant (ce qui est son droit) défendre son opinion que Paul Bourget et peut être Proust ont subi l'influence de James, il s'écrie : « Un homme appelé Edmond Jaloux — qu'on me dit être un romancier — contredit purement et simplement mon avis ... » Suit un plaidoyer *pro domo* où M. Vincent O'Sullivan (qu'on me dit être un critique) se plaint qu'on n'ait pas assez « donné de crédit » à ses articles, destinés à faire connaître au monde et surtout aux professeurs d'Université les chefs-d'œuvre américains.

Le second article aurait plus d'importance, s'il venait de quelqu'un qui eût vu autre chose entre les mains du lecteur français que Georges Ohnet. Je regrette de dire qu'il s'abrite dans les colonnes de *The American Mercury*, le magazine de Mencken, qui ne devrait pas accepter de convoyer de petits faits divers et des commentaires adéquats. Dans le numéro d'octobre 1924, donc, M. Vincent O'Sullivan commente les incidents du match de foot-ball qui mit aux prises, il y a quelques mois, à Paris, l'équipe française et l'équipe américaine. On sait qu'il y eut des

cris, et une fâcheuse animosité contre nos hôtes. Notre critique en tire une leçon, confirmée d'ailleurs par des incidents d'autobus, à savoir que « nul étranger n'est vraiment aimé par les Français. Quant aux Américains et aux Anglais, ils sont haïs par eux... » Même lorsqu'il essaie de faire un peu de psychologie internationale, M. O'Sullivan ne cache pas un hautain mépris pour la France, qui lui a certainement fait quelque chose.

La notice biographique que donne *The American Mercury* de ce critique acariâtre indique qu'il fut « professeur à l'Université de Rennes ».

§

Ma dernière chronique contenait l'analyse du livre de Waldo Franck célébrant l'amour impossible d'un nègre et d'une blanche. — Je fus voir dans un petit théâtre de New-York (Provincetoun Playhouse) un drame sur ce même sujet, d'**Eugène O'Neill** ; on se souvient que l'Odéon joua l'an passé une adaptation de son *Emperor Jones*. Sa nouvelle pièce s'appelle : *All God's children got wings*, tous les enfants de Dieu ont des ailes. On y voit le mariage d'un noir et d'une blanche. Comment celle-ci a été amenée à cet acte de désespoir est l'exposé des premières scènes. Comment elle lutte contre le dégoût, qui l'envahit, de sa vie nouvelle, comment elle côtoie la folie, comment elle obtient une guérison provisoire, est le sujet du reste de la pièce.

Celle-ci est mal jouée. Sauf peut-être le nègre authentique qui joue Jim Harris (M. Paul Robeson), les acteurs de ce drame réalisent sur scène le mouvement perpétuel. Or le drame de O'Neill, tout intérieur, ne devrait se traduire que par un minimum de gestes. Une sorte de fatalité devrait peser sur les personnages, les immobilisant presque dans la terreur d'événements inouis. Là réside l'intérêt de l'œuvre audacieuse de O'Neill.

Il y a plus d'artifice, à vrai dire, dans ce drame que dans les précédents. Mais il y a aussi plus de concentration. Quand il aura renoncé à l'influence desséchante de l'expressionisme allemand, O'Neill retrouvera sa verve dramatique et le lyrisme passionné de ses œuvres premières.

Je dois signaler que le début de ce drame, où l'on voit Jim et Ella (la blanche) encore enfants se rencontrer au coin d'une rue et se prendre l'un pour l'autre d'une innocente camaraderie, n'est

pas joué, mais lu, la police, inquiète par ailleurs de la présence d'un noir sur la scène, ayant défendu l'emploi d'enfants dans les théâtres.

§

De Whitman à Sandburg dans la poésie américaine est un livre qui réédite sur Whitman les affirmations de ce style : « La production de ces cosmiques personnalités telles que Homère, Christ, Bouddha, Socrate, Platon, Dante, Cervantès, Shakespeare, Whitman, est un événement rare (chapitre II). » Au chapitre V nous lisons : « l'Imagisme, le vers libre, la prose polyphonique et le symbolisme ont un air d'étrangeté et de folie qui est jusqu'ici loin d'être vraiment américain. »

Enfin le grand reproche que fait M. Bruce Weirick à la poésie moderne, c'est « de n'avoir aucun rapport avec la conduite et la morale ». Sans commentaire.

En fin de compte, notre auteur, qui est habitant de l'Illinois, nous laisse entendre où vont ses préférences : « C'est une chose encourageante de sentir que le Middle West est devenu en quelques années un volcan de poésie ». — Fort bien. Carl Sandburg sera content. Mais que diront Amy Lowell, John Gould Fletcher, Robert Frost ?

Mémento. — Edgar Lee Masters a publié une suite à sa fameuse *Anthologie de Spoon River*. La presse accueille cette œuvre avec assez de faveur. Nous en reparlerons. Une Vie d'Emile Dickinson et une édition de ses *Poèmes* viennent de paraître. Ceux-ci me semblent tellement remarquables que je me propose d'en donner une longue étude. Une Exposition Molière est en projet, à l'Université Columbia (New-York). Le Professeur Nitze et le Professeur Van Rooesbroeck y liront des dissertations. M. Henry Seidel Canby a fondé un Journal de Littérature, *The saturday Review*, qui promet d'être au rang des plus intéressants. M. Canby se propose de tenir ses lecteurs au courant des œuvres françaises.

JEAN CATEL.

LETTRES PERSANES

Un poète persan contemporain : Lahouti. — Lahouti est un des meilleurs poètes de la Perse contemporaine. Il est en même temps un militaire célèbre par des exploits de toutes sortes. Peut-être même est-il plus connu comme tel que comme écri-

vain. C'est un aventurier, dans le sens complet de ce mot, comme l'ont été et le sont encore beaucoup d'hommes qui ont joué un rôle politique en Perse.

Tour à tour gendarme, directeur d'école, journaliste, libraire, marmiton, officier rebelle, volontaire bolchéviste et professeur de persan, il a parcouru la Perse, la Mésopotamie, Constantinople, l'Anatolie, le Caucase, la Russie.... Il n'a pas quarante ans.

Né à Kermanchah, en 1885, d'un père Ispahani et d'une mère Kurde, c'est dans cette ville qu'il commence ses études primaires et qu'il acquiert le goût de la poésie. A sept ans déjà il s'essaie à composer des vers. Ses études sont poursuivies à Téhéran. La révolution de 1908 trouve en lui un partisan convaincu. La défaite momentanée des révolutionnaires le force à s'enfuir à Recht où il fonde une école qu'il dirige lui-même. La victoire définitive des constitutionnels le ramène dans la capitale. Il s'engage dans la gendarmerie, dirigée par des officiers suédois. Il a fait des progrès très rapides : bientôt il est nommé capitaine, puis major. C'est le premier major persan de la gendarmerie nouvelle. On le charge de pacifier la route de Téhéran à Koum, infestée par les brigands, tâche dont il s'acquitte avec beaucoup d'énergie. Il devient très populaire, mais il se crée en même temps de nombreux ennemis. Il ne s'entend pas avec les Scandinaves. Dans une querelle, il menace un des officiers suédois. Quelques jours après, on trouve ce dernier assassiné. Lahouti est accusé de son meurtre. On va l'arrêter. Il s'enfuit. Il est condamné à mort par défaut.

La guerre de 1914 éclate. Lahouti est sollicité par les irréguliers à venir combattre à leurs côtés contre les Russes et les Anglais. Il accepte. La guerre terminée, il se réfugie à Constantinople, avec la plupart de ses compagnons d'armes. Son séjour à Constantinople dure environ trois ans. D'abord entretenu par le gouvernement ottoman, ainsi que ses compagnons, la suppression des subsides turcs le met dans une situation difficile. Il essaie du commerce pour vivre. Avec un petit fonds qu'il réussit à se procurer, il ouvre une modeste librairie. Mais les affaires ne marchent pas. Il fait faillite. C'est la misère. Il s'engage comme marmiton chez un restaurateur populaire. Le nouveau gérant du consulat de Perse, Hadji Mehdi Khan Moghaddam, le découvre là, le reconnaît et lui confie la direction de l'école persane de Stam-

boul. C'est à cette époque que je fais la connaissance de Lahouti. Nous fondons ensemble la *Revue Littéraire Persane* (*Pârse*), dont il dirige la partie persane et moi la partie française.

En octobre 1921, on retrouve Lahouti en Perse. Après un long voyage à travers l'Anatolie Kémaliste et le Kurdistan, il s'est réfugié auprès du gouverneur de Tauris. Cependant le Chah lui accorde sa grâce, et il est réintégré dans la gendarmerie avec son ancien grade de major. Il combat quelque temps le rebelle Kurde Smitko, puis un beau jour se rebelle lui-même contre le gouvernement, s'empare avec ses gendarmes, de la ville de Tauris, et enferme le gouverneur. Mais il est battu par les troupes gouvernementales, et s'enfuit au Caucase. Les Bolcheviks l'emprisonnent, mais refusent de le livrer au gouvernement persan. Relâché au bout de quelques semaines, il erre dans le Caucase, tantôt à Bakou, tantôt à Nakhtchévan, tantôt à Tiflis. Il finit par s'engager dans l'armée rouge. Et j'ai appris que, sollicité depuis quelque temps par le gouvernement des Soviets d'occuper la chaire de langue persane à l'université de Moscou, il s'est rendu dans la capitale bolchevique où il a pris possession de ses nouvelles fonctions.

§

L'œuvre de Lahouti n'a pas encore été publiée en entier. La plus grande partie en a paru à Constantinople dans trois plaquettes : L'*Iran Nameh*, poèmes historiques illustrés, le *Tchékameh de Lahouti* et les *Leali* (perles) de *Lahouti*, ces deux derniers presque entièrement composés de « ghazals » (odes). Divers journaux et revues (entre autres le *Bissoutoun*, qu'il avait fondé à Kermanchah) ont publié également de ses poèmes. Mais beaucoup de ses vers, composés en exil ou pendant la chaleur des combats, ont été perdus dans ses fuites précipitées.

Lahouti est un poète moderne par le fond et classique par la forme. Bien que de culture exclusivement orientale, il n'en est pas moins un grand partisan de la civilisation occidentale. Quand il quitte le rossignol et la rose, c'est pour chanter la liberté de la femme, la nécessité de l'instruction, et maudire le cheikh hypocrite qui veut empêcher l'avènement du progrès. Patriote, il pleure sur le sort du pauvre oiseau, aux faibles pattes duquel le chasseur impitoyable et féroce (c'est-à-dire l'Anglais) veut mettre

des fers. La principale originalité de Lahouti est d'avoir mêlé avec beaucoup d'art, dans ses vers, les allusions politiques aux thèmes ordinaires de la poésie persane.

§

Nous donnons ci-après, à titre d'exemple, la traduction d'un ghazal extrait des *Perles de Lahouti.*

AIE PITIÉ, O CHASSEUR

(GHAZAL)

Aie pitié, ô Chasseur,
Ce demi-souffle de vie qui me reste,
Ne l'éteins pas.
Arrache mes plumes et mes ailes,
Mais ne brûle pas mon nid.
Si c'est ma capture que tu désirais,
Regarde, me voici dans tes rets.
Mais sors du jardin. Ne cause pas
La ruine de ma demeure.

Tu as attaché une chaîne
A ma patte, une peine
A mon cœur,
O Chasseur.
Sois clément : n'ajoute pas une chaîne à ma langue.

Aux alentours du rosier
Tant d'épines ont ensanglanté mes pieds
Que rouge est le gazon
Aux empreintes de mes pas.

Dans le coin de cette cage, loin de mon jardin,
Je me consume, je m'éteins.
De mon pitoyable état avertis, ô Zéphir,
Le Gardien
De mon jardin.

Dans cette solitude mon cœur est saignant.
Donne-moi, mon Dieu, un confident

A mes souffrances.
A mes amis qui me regrettent
Qu'il fasse connaître mon impatience.

Ce jour-là je fus certain de ma perte
Où je surpris une alliance
Entre le loup et le berger.
La main du Destin,
Voulant me livrer aux griffes de l'Etranger,
D'abord prit soin
De plonger mon Gardien
Dans le sommeil de l'insouciance.

Ainsi que Lahouti
A jamais je resterai soumis
A qui me rendra la constance
De mon inconstante amie.

ALI NO-ROUZE.

VARIÉTÉS

Nietzsche et Mussolini. — Nous avons reçu la lettre suivante :

6 novembre 1924.

Monsieur le Directeur,

Sous le titre : « Nietzsche et Mussolini », le *Mercure* du 1er novembre reproduit d'importants extraits d'un article paru dans le *New-York Times*, intitulé la base spirituelle du fascisme, dû au Dr Oscar Lévy, qui rend compte d'une interview prise par ce dernier à Mussolini.

Entre autres choses on y lit ceci :

Dans la lettre que vous m'avez écrite, me dit Mussolini au cours de l'audience, vous avez fait allusion à la couleur nietzschéenne de mes discours et de mes écrits. Vous avez tout à fait raison en supposant que j'ai été influencé par Nietzsche. Voici quinze ans, quand j'étais un jeune homme expulsé d'un canton suisse à l'autre, je vins à lire ses livres. Je les ai lus sans exception. Ils firent sur moi l'impression la plus profonde. Ils m'ont guéri de mon socialisme. Ils ont ouvert mes yeux sur le jargon hypocrite des hommes d'Etat qui parlent du « consentement des gouvernés » et sur la valeur intrinsèque de choses telles que le Parlement et le Suffrage Universel...

Votre collaborateur, M. Louis Mandin, ajoute en commentaire à l'article du Dr Lévy :

Ce qui lui donne une valeur particulière, c'est que l'interview qu'il relate et les commentaires dont celle-ci est accompagnée ont reçu l'approbation de Mussolini lui-même par l'intermédiaire de l'Ambassade d'Italie.

L'intérêt en est encore plus grand que votre collaborateur ne le suppose, car, dans ce qu'il contient d'essentiel, il n'y a pas un mot de vrai, ainsi que je vais le démontrer en dehors de toute considération polémique et par un simple exposé de faits notoires et vérifiables par n'importe qui.

Que Mussolini jeune homme ait dû se refugier en Suisse, c'est certain, qu'il y ait lu tout Nietzsche, c'est une hypothèse possible, mais qu'il ait été guéri de son socialisme par ses lectures, c'est ce que nous allons voir.

Mussolini, il y a quinze ans environ, rentre en Italie, soi-disant guéri de son socialisme ; son premier geste est d'adhérer au Parti socialiste italien ; mais ce sont les réformistes qui détiennent la majorité.

Mussolini leur reproche de n'être ni assez marxistes, ni assez révolutionnaires. Il prend la tête de l'opposition de gauche et renverse la majorité réformiste à laquelle il enlève la direction du Parti et la direction du quotidien socialiste *L'Avanti*.

En 1914, lorsque la guerre éclate, c'est là que nous le trouvons et c'est de ce poste de directeur du journal socialiste qu'il démissionne pour protester contre le neutralisme du Parti socialiste italien. Ce n'est pas au nom de Nietzsche qu'il réclame l'entrée en guerre de l'Italie aux côtés des Alliés, c'est au nom de *l'intérêt supérieur du socialisme et de l'Humanité*. Ce sont ses propres paroles, ce sera le sens de son action et de tous ses articles dans le *Popolo d'Italia* qu'il fonde peu après. Lorsque survient l'anniversaire de la mort de Jaurès, c'est un numéro entier de son journal qu'il consacre au grand tribun socialiste et c'est à des socialistes de la plus pure orthodoxie qu'il demande leur concours à cette occasion et vous pourrez retrouver entre autres une lettre-article d'Edouard Vaillant.

Mais il y a mieux encore. Le *Popolo d'Italia* porte un sous-titre et il le portera pendant *toute* la guerre, ce qui nous ramène assez loin de l'exil suisse de Mussolini et ce sous-titre c'est *Quotidiano socialista*.

Que par la suite Mussolini ait changé d'opinions, c'est l'évidence, mais Nietzsche n'a pas accompli ce miracle en Suisse il y a quinze ans. C'est peut-être là de l'Histoire à l'usage de l'exportation en Amérique, ce n'est pas de l'Histoire tout court.

Veuillez agréer, etc.

CHARLES DUMAS.

Nous avons communiqué la lettre ci-dessus à notre collaborateur M. Louis Mandin, qui nous répond :

Je me suis borné à traduire pour le *Mercure* les principaux passages

de l'interview publiée par le docteur Oscar Lévy dans le *New York Times*. Je n'avais accompagné cette traduction d'aucun commentaire. Le fascisme est une affaire spécifiquement italienne, que je ne veux considérer que du dehors, en spectateur. Mais il est évident que M. Charles Dumas, malgré son désir d'impartialité, a lu les déclarations du dictateur avec les yeux d'un homme de parti, et sa lettre appelle quelques observations.

Cette lettre se réduit à ceci : Mussolini ayant dit à M. Lévy que Nietzsche l'avait guéri de son socialisme, M. Dumas crie à l'imposture. Il affirme : « Vous voyez bien que Nietzsche n'a pas accompli ce miracle (*sic*), puisque, plusieurs années après l'avoir lu, Mussolini était socialiste et, qui plus est, extrémiste. Donc, Mussolini est un menteur. »

Mais Mussolini n'a pas parlé de miracle; il n'a pas dit que les œuvres de Nietzsche avaient changé sa politique et sa pensée du jour au lendemain.

Relisez les paroles du dictateur, celles que relève M. Dumas. Il dit que Nietzsche lui a causé « l'impression la plus profonde », mais cela ne veut pas nécessairement dire le coup de foudre de Roméo et Juliette. Mussolini ajoute (et ceci a une grande importance) que Nietzsche lui apprit à mépriser la phraséologie des libéraux, des parlementaires, enfin le Parlement lui-même.

Ce mépris poussait Mussolini au coup de force, à l'avant-garde de son parti, loin des socialistes modérés. Qu'il les ait combattus, ces modérés, ces réformistes, cela était dans la logique de sa nature, et c'était parfaitement nietzschéen.

Réfléchissez et dites lequel, de M. Thiers ou de Lénine, est le plus près de Nietzsche ! Il n'y a pas de doute. L'opposé de Nietzsche, c'est l'avocat libéral, l'orateur du juste milieu.

Lénine, qui fut bien plus tsar que le pauvre Nicolas, fut terriblement nietzschéen à sa manière. La volonté de puissance qui le conduisit à prendre plus de cent millions d'êtres dans une immense main de fer, pour y modeler, selon une règle inflexible, toutes ces âmes, toutes ces consciences, toutes ces destinées, — cette volonté inspira le dictateur russe avec plus de fanatisme et de fureur que le dictateur italien.

Contre les mesquines *combinazioni* de parlementaires sans pouvoir et sans grandeur, le parti socialiste intransigeant était le seul qui, en Italie, se proposât pour réaliser un idéal de domination, un rêve de transformation humaine et sociale. Il était naturel que Mussolini voulût être le chef de ce parti : il le fut.

Mais la guerre brisa le charme. Le parti socialiste italien se jeta dans un *neutralisme* systématique. Mussolini, il faut le dire, eut le coup d'œil d'un grand homme d'Etat. Il comprit que l'Italie ne pouvait

rester neutre, que c'était pour elle une question de vie ou de mort, et que la vie, c'était la guerre contre l'Autriche et l'Allemagne. Vainqueurs, les Empires centraux auraient fait chèrement payer à l'alliée défaillante cette neutralité qu'ils lui eussent imputée à trahison. L'Italie, humiliée, probablement rognée, n'eût plus été qu'une proie ou une esclave, sous la griffe du despotisme étranger, du kaisérisme qui aurait dominé le monde.

Contre cette victoire, Mussolini avait raison d'appeler aux armes, dans « l'intérêt supérieur du socialisme et de l'humanité ». Ce n'est pas sa faute si le socialisme italien ne voulut rien comprendre. Conclusion : la rupture entre ces neutralistes et l'homme qui, par nature, n'a rien de neutre. Cette conclusion encore est logique, et tous les événements qui l'ont suivie en découlent.

Reprocher à Mussolini d'avoir honoré Jaurès, c'est pure méconnaissance. Jaurès mort a été revendiqué par les socialistes patriotes, comme il l'est aujourd'hui par les communistes ; et pendant toute la guerre, M. Gustave Hervé a invoqué Jaurès au nom du patriotisme et de la résistance à outrance. Ce qu'aurait dit et fait Jaurès est le secret de la tombe ; mais Mussolini ne se trompait pas en insérant dans son journal une lettre article d'Edouard Vaillant, car on sait que celui-ci resta inébranlablement patriote, au milieu des ravages progressifs qu'exerçait le défaitisme parmi les socialistes français.

Quant à l'influence de Nietzsche sur Mussolini, je crois qu'on aurait tort de l'exagérer, mais puisque le dictateur la confesse, pourquoi ne pas le croire ? Nietzsche n'est ni un citoyen américain ni un saint italien, et justement dans le numéro du *Mercure* où nous avons reproduit l'interview qui nous vaut la lettre de M. Dumas, M. Raoul de Nolva nous conte (p. 665) que des fascites ont solennellement brûlé en autodafé « des livres et brochures de Marx et de Stirner, de Schopenhauer et de Nietzsche, de Lénine et de Trotzky, enlevés aux bibliothèques municipales ». Exécution bien mélangée, peu raisonnée sans doute, mais qui ne nous aide pas à comprendre quel intérêt Mussolini aurait eu à mentir, dans l'entrevue rapportée par M. Oscar Lévy.

Je me borne à ces quelques réflexions, qui s'imposent, me semble-t-il, à l'observateur impartial, « au-dessus de la mêlée ».

LOUIS MANDIN.

PUBLICATIONS RÉCENTES

[Les ouvrages doivent être adressés impersonnellement à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages personnels et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction, et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.

Art

Pierre Viguié : *L'essor pathétique de Bourdelle*. Avec de nombr. docum. inédits. Chiberre. 10 »

Cinématographie

Louis Augé et H. Rumpf : *Le cinématographe au service des affaires* : La pratique commerciale, la Garenne (Seine). 2 50

Education

Jean Haesaert : *Didactique mineure* ; Union des Impr. Bruxelles. 15 »

Histoire

Ch. Cockenptot : *Le traité Desmichels* ; Leroux. » »

Abbé Joseph le Dieu : *Histoire politique des protestants français 1715-1794* : Lecoffre, 2 vol. 25 »

G. Lenôtre : *Monsieur de Charette, le roi de Vendée* ; Hachette. 15 »

Emile Rabasa : *L'évolution historique du Mexique*, traduction de Carlos Docteur. Préface de M. Ernest Martinenche ; Alcan. 12 »

Felix Rocquain : *La France et Rome pendant les guerres de religion* ; Champion. 35 »

Littérature

Anthologie des écrivains morts à la guerre, 1914-1918. Tome II ; Malfère, Amiens. 25 »

Octave Aubry : *Le roi perdu* (*Louis XVII retrouvé*), mémoire inédit du Comte de Vantois, 1786-1873 ; Fayard. 7 50

Charles Baudelaire : *Variétés critiques*. Tome I : *La peinture romantique*. Tome II : *Modernité et surnaturalisme. Esthétique spiritualiste* ; Crès, 2 vol. avec portraits. 16 »

Jean-Jacques Brousson : *Anatole France en pantoufles* ; Crès. 7 50

Boni de Castellane : *Comment j'ai découvert l'Amérique*, mémoires ; Crès. 18 »

Caumont et Destouches : *Polichinelle comte de Paonfier*, parodie inédite du *Glorieux* de Destouches, suivie des *Champs-Elysées*, publiés par Gustave Van Roosbroeck et Antony Constant ; Champion. » »

Marc Citoleux : *Alfred de Vigny, persistances classiques et affinités étrangères* ; Champion. » »

Benjamin Crémieux : *XXe Siècle*, 1re série ; Nouv. Revue franç. 7 50

Auguste Dupouy : *Rome et les lettres latines* ; Colin. 6 »

Hilaire Enjoubert : *Gens et choses d'autrefois dans un coin de Provence*. Préface de M. Henri Robert. Avec bois originaux en couleurs de Jules Germain ; Boivin. 7 »

Emile Faguet : *Histoire de la poésie française de la Renaissance au Romantisme*. II : *De Malherbe à Boileau* ; Boivin. 9 »

Jean Florence : *Le litre et l'amphore* ; Messein. 7 »

Félix Gaiffe : *L'envers du grand siècle* étude historique et anecdotique ; Albin Michel. 7 50

Georges Gillard : *Le livre de la femme et de l'amour*, aphorismes et réflexions des plus notoires écrivains contemporains ; Flammarion. 7 50

Sybil Goulding : *Swift en France*. Avec 4 planches ; Champion. 15 »

Albert Hermant : *Le bourgeois* (Les caractère de ce temps) ; Hachette. 6 »

A. Jeanroy : *La geste de Guillaume Fièrebrau et de Rainouart au Tinel*, d'après les poèmes des XIIe et XIIIe siècles ; Boccard. 5 »

Marquis de La Fare : *Poésies inédites, 1644-1712*, publiées par Gustave Van Roosbrock ; Champion. » »

M. Lahy-Hollebecque : *Anatole France et la Femme* ; Baudinière. 10 »

Ch. V. Langlois : *La vie en France au moyen âge de la fin du XIIe au milieu du XIVe siècle d'après les romans mondains du temps* ; Avec des illust. ; Hachette. 25 »

David Glass Larg : *Madame de Staël, la vie dans l'œuvre, 1766-1800*, essai de biographie morale et intellectuelle ; Champion. 15 »

Pierre Martino : *Verlaine* ; Boivin. 7 »

Octave Mirbeau : *Gens de théâtre* ; Flammarion. 7 50

Henri de Noussanne : *Porteurs de flambeau* ; Peyronnet. 3 50

Serge Persky : *La vie et l'œuvre de Dostoïevsky* ; Payot. 12 »

Georges Polti : *Les trente-six situations dramatiques*, nouvelle édition mise au courant et augmentée de trois index bibliographiques des œuvres et des auteurs cités dans cet ouvrage ; Mercure de France. 15 »

Pierre Ronzy : *Bibliographie critique des œuvres imprimées et manuscrites*

de *Papire Masson, 1544-1611* ; Champion. » »
Pierre Ronzy : *Un humaniste italianisant : Papire Masson, 1544-1611*; Champion. » »
Jean Rostand : *Les familiotes et autres essais de mystique bourgeoise* ; Fasquelle. 7 50
Arthur Lytton Sells : *Les sources françaises de Goldsmith* ; Champion. 15 »
Somadeva : *L'histoire romanesque d'Udyana*, roi de Vatsa, traduit pour la première fois du sanscrit en français, avec une introduction et des notes par Félix Lacote ; Bossard. 21 »

Musique

A. E. M. Gretry : *Mémoires ou essais sur la musique*, tome II ; Lamberty, Bruxelles. » »

Ouvrages sur la guerre de 1914-1918

Amiral Scheer : *Mémoires*. Préface de M. André Coignet. Avec croquis, cartes et phototypies ; Payot. 20 »

Philosophie

Harald Höffding : *La relativité philosophique*, traduit du danois par Jacques de Coussange ; Alcan. 15 »
Régis Michaud : *Autour d'Emerson* ; Bossard. 15 »
Firmin Nicolardot : *A propos de Bergson*, remarques critiques et esquisse d'un symbolisme de l'essai ; chez l'auteur, 3, rue Bruller, Paris. 15 »

Poésie

W. A. Baker : *Les aubes sur les cimes* ; Guimer, Montréal. » »
Jacques Brindejont-Offenbach : *L'ombre sur la mer*. Préface de Mme de Noailles ; Flammarion. 7 50
Lucien Farnoux-Reynaud : *Le jongleur triste* ; Povolozky. » »
Marc Adolphe Guégan : *Trois petits tours et puis s'en vont* ; Messein. 7 »
Charles Henneboïs : *Poèmes de gloire et d'amour* ; Jouve. 8 »
Olivier Hourcade : *Chansons du pays de Gascogne et de Béarn*. Avec un portrait de l'auteur ; le Divan. 10 »
Rudyard Kipling : *Les sept mers*, traduit de l'anglais par Maud Kendall et Daniel Roté. Portrait gravé par Joseph Sima ; Stock. » »
G. de Lanauve : *Les demoiselles de Canté-Coucou* ; Messein. 5 »
Hugues Lapaire : *Les chansons berriaudes* ; Figuière. 7 50
Louis Le Cardonnel : *De l'une à l'autre aurore* ; Mercure de France. 7 50
Jean-Joseph Rabearivelo : *La coupe de cendres* ; Imp. Pitot, Tananarive. » »

Politique

Gandhi : *La jeune Inde*, traduction d'Hélène Hart. Préface de Romain Rolland ; Stock. 8 50
Samuel Gompers : *Ligue des Nations ou Ligue de Financiers*. Introduction par Yves Le Trocquer ; Payot. 5 »
Henry Joly : *Les crises sociales de l'Italie* ; Perrin. 7 50
J. Kessel et G. Suarez : *Au camp des vaincus ou la critique du onze mai*. Avec des dessins de H. P. Gassier ; Nouv. Revue franç. 7 50

Questions juridiques

Louis André : *La mystérieuse Baronne de Feuchères* ; Perrin. 7 50

Questions médicales

Dr Ed. Retterer : *Eléments d'histologie* ; Payot. 20 »

Questions militaires et maritimes

Joannès Tramond et André Reussner : *Eléments d'histoire maritime et coloniale contemporaine* ; Challamel. 25 »

Roman

Paul Adam : *Le culte d'Icare* ; Flammarion. 7 50
Marcel Arland : *Etienne* ; Nouv. Revue franç. 7 50
Lucy Augé : *Comment elle paya* ; France-Edition. 7 »
Léon Bocquet : *Le fardeau des jours* ; Albin Michel. 7 50
Léon Bopp : *Jean Darien* ; Nouv. Revue franç. 7 50
Henri Bosco : *Pierre Lampédouze* ; Crès. » »
René Boylesve : *Les nouvelles leçons d'amour dans un parc*. Dessin de Pierre Brissaud ; le Livre. 7 50
Emmanuel Buenzod : *Ainsi sa vie*, suivi d'*Histoires immobiles* ; Ed. Spès, Lausanne. » »
Paul Emile Cadilhac : *La pastorale* : Férenczi. 7 50
Jean Caument et Camille Cé : *Largue l'amarre* ; Grasset. 7 50
M. Constantin-Meyer : *Manitoba* ; Rieder. 5 50
Joseph Delteil : *Les cinq sens* ; Grasset. 7 50
Germaine Delzolliès : *Ce que ma mère aimait à écouter* ; Perrin. 7 »
Paul Duplessis de Pouzilhac : *La poignante agonie* ; Imp. Montane, Montpellier. » »
H. Dupuy-Mazuel : *Le miracle des loups* ; Albin Michel. » »
Charles Foley : *Le cygne au collier d'or* ; Flammarion. 7 50
Jean Francis-Bœuf : *La soudanaise et son amant* ; Albin Michel ; 7 50
Marion Gilbert : *Celui qui reste* ; Férenczi. 7 50
Drasta Heuel : *Cruautés et tendresses*, vieilles mœurs coloniales françaises ; Payot. 7 50
Panait Istrati : *Oncle Anghel* ; Rieder. 6 75
Jacques-Charles : *Katiouchka, danseuse de music-hall* ; Fasquelle. 7 50
J. Jolinon : *La tête brûlée* ; Rieder. 7 »
Drieu La Rochelle : *Plainte contre inconnu* ; Nouv. Revue franç. 7 50
Louis-Léon Martin : *Angèle, dame de coquetterie* ; Fayard. 7 50
Dr Charles-Edouard Lévy : *Les médecins qui tuent* ; L'Œuvre littéraire. 5 »
André Lichtenberger : *Gorri le forban* ; Nelson. 4 50
Henri Mariol : *Les souliers du mort* ; Férenczi. 6 75
Gabriel Maurière : *A la gloire de la terre* ; Edit. de la Vraie France. 7 50
Georges Meredith : *L'Egoïste*, traduit de l'anglais par Yvonne Canque ; Nouv. Revue franç., 2 vol., chacun. 6 »
Edmond Michel : *L'enfant de minuit ou Comment ils nous prennent* ; La Pensée française. 6 75
Pierre Mille et André Demaison : *La femme et l'homme tout nu* ; Edit. de France. 7 50
André Obey : *L'Orgue du stade* ; Nouv. Revue franç. 7 50
Charles Oulmont : *La femme a ses raisons...* ; Crès. 7 50
Léon Pierre-Quint : *Déchéances aimables* ; Kra. 10 »
Eugène Poueydebat : *La révolte d'Absalon* ; Baudinière. 6 50
Thomas Raucat : *L'honorable partie de campagne* ; Nouv. Revue franç. 7 50
J.-H. Rosny aîné : *La terre noire* ; Nouv. Revue critique. 6 »
Charles de Rouvre ; *La mésaventure de l'apprenti en lettres* ; La Pensée française. 7 »
Thierry Sandre : *Le Chèvrefeuille* ; Nouv. Revue franç. 7 50
Nicole Stiebel : *Jacqueline ou le Paradis deux fois perdu* ; Grasset. 7 50
Jean Varlot : *L'homme qui avait un remords* ; Nouv. Revue franç. 7 50
Guy Velleroy : *Le feu grégeois* ; Nouv. Revue franç. 7 50
Pierre Villetard : *Ma cousine Edna* ; Fayard. 7 50
Henriette Waltz : *Madame Coude* ; Albin Michel. 7 50

Sciences

René Audebert : *Cours d'électrochimie* ; Eyrolles. » »
René de Saussure : *La Structure de la réalité*. Avec 14 figures ; Edit. Fischbacher. 6 »

Sociologie

Hubert Bourgin : *L'industrie et le marché*, essai sur les lois du développement industriel ; Alcan. 8 »
Lucien Deslinières ; *Principes d'économie socialiste* ; France-Edition. 10 »

Théâtre

Alexandre Parodi : *Théâtre, III. La Juive de Grenade. Les Rivales. Le Pape* ; Fayard. 7 50

Varia

Fernand Divoire : *Découvertes sur la danse*. Avec dessins de Bourdelle, de Rego Monteiro et A. Domin ; Crès. » »

Dr Angélique G. Panayotatou : *L'hygiène chez les anciens grecs* ; Vigot frères. 35 »

Théodore Reinach : *Histoire sommaire de l'Affaire Dreyfus* : Ligue des Droits de l'homme. 6 »

Voyages

Henriette Célarié : *Un mois en Algérie et en Tunisie*. Nomb. illustr.; Hachette. 15 »

Charles Fegdal : *Coins curieux de Paris*. Avec des bois originaux de Emile Alder ; Stock. 15 »

Gilles Normand : *Au pays de l'or*, récit d'un voyage chez les Indiens inconnus de la Guyane française ; Perrin. 7 50

Louis Proust : *Visions d'Afrique*.. Préface de M. le Gouv. Général Roume. Illust. de Jean Maurice Bouillot ; Quillet. » »

Jean Rodes : *L'heure du bédouin* ; La Vie. 7 »

Léandre Vaillat : *Le collier de jasmin : Tunisie* ; Flammarion. 10 »

MERCVRE

ÉCHOS

Election de M. Pol Neveux à 'Académie Goncourt. — Le Prix Nobel. — Prix littéraires. — Grammaire-Club. — Anatole France jugé par Hugues Rebell.—L'art de naviguer.— S. H. l'Aga Khan III, « propriétaire du Temps » et de... Nicéas. — A propos d'Otto Grautoff. — Les affaires c'est l'argent des autres. — La « morra » chinoise. — A propos du « God save the King ». — L'accent indésirable. — La lecture des papiers brûlés. — Colombine. — La maligne influence des femmes en période menstruelle. — Du mot « poule » et de ses variations. — Du mot « poule »... et d'un ancien usage qu'en fit Shakespeare. — Les belles citations. —Publications du « Mercure de France ».

Election de M. Pol Neveux à l'Académie Goncourt. — Nous parlions, à propos de l'élection de Raoul Ponchon, des numéros d'ordre qui pourraient être attribués aux dix sièges de l'Académie Goncourt, en se reportant aux huit désignations initiales du testament d'Edmond de Goncourt et aux élections qui complétèrent le Cénacle, en avril 1900.

C'est ainsi que le siège qui, le mercredi 19 novembre dernier, a été offert à M. Pol Neveux, porterait le nom de « deuxième fauteuil ». J.-K. Huysmans figurant second (après Alphonse Daudet), sur la liste originale. Ce « deuxième fauteuil » fut occupé, après la mort d'Huysmans, par Jules Renard, puis par Mme Judith Gautier et, enfin, par Henry Céard décédé le 16 août 1924.

Le vote fut très rapide. Un premier tour de scrutin donna 3 voix à M. Camille Mauclair, 2 à M. Pol Neveux, une à M. Gaston Chérau, une à Mme Colette, une à M. Georges Duhamel, une à M. Marius Leblond ; un second tour donna 3 voix à M. Camille Mauclair, 3 à M. Gaston Chérau, 2 à M. Pol Neveux et une à M. Georges Duhamel.

Au troisième tour, M. Pol Neveux fut élu par 5 voix contre 3 à M. Camille Mauclair et une à M. Georges Duhamel.

M. Pol Neveux est âgé de 59 ans (il est né à Reims, le 25 août 1865). Il est actuellement Inspecteur général des bibliothèques, Membre des Commissions des Monuments historiques et du Conseil supérieur des Beaux-Arts. Précédemment, il a occupé les postes de sous-bibliothécaire à la bibliothèque des Beaux-Arts, chef de cabinet du ministre de l'Instruction publique (M. Leygues) et commissaire des Beaux-Arts à l'exposition universelle de Liége.

Après avoir accueilli le fantaisiste Ponchon, homme qui n'est même pas décoré, voici que l'Académie Goncourt se complète avec un haut fonctionnaire, commandeur de la Légion d'honneur et lauréat de l'Académie française (*Prix Vitet*).

Les débuts littéraires de M. Pol Neveux sont du 15 août 1897, date de la publication, dans la *Revue de Paris*, du premier chapitre de *Golo*, roman de mœurs paysannes, œuvre d'inspiration sobre et réaliste ; le style en est visiblement influencé par Gustave Flaubert dont il rappelle parfois la manière jusqu'à confiner au pastiche volontaire.

Le second roman de M. Pol Neveux : *La douce enfance de Thierry Seneuse*, se passe, comme le premier, en Champagne ; il est en partie autobiographique et, quoique de pensée moins pessimiste que *Golo*, n'en laisse pas moins une puissante impression de désenchantement où se reconnaît la marque flaubertiste.

On doit encore à M. Pol Neveux une remarquable étude sur Guy de Maupassant pour l'édition Conard, un rapport qui fut très remarqué sur la « Section des Arts décoratifs de l'exposition de 1900 » et (ce qui est moins connu) quelques curieuses pièces de vers et des chansons écrites jadis en collaboration avec ses amis Henry Céard et Gabriel Thyébaut. — L. DX.

§

Prix Nobel. — Le prix Nobel de littérature pour 1924 a été décerné à l'écrivain polonais Ladislas Reymont, pour son roman *Les Paysans*.

Ladislas Reymont, qui est âgé de 56 ans, est né à Kobiale Wielkie (province de Piotrkow).

Il est l'auteur de nombreux romans historiques ou sociologiques (*La Terre de Chalm*, *Les Ferments*, *La Terre promise*, etc.), qui n'ont pas encore été traduits en français.

§

Prix littéraires. — Le prix Sully-Prudhomme, d'une valeur de 3.000 francs, a été décerné à M. Jean Dars, pour son volume de poèmes *Fièvres*.

§

Le Grammaire-Club.

9 novembre 1924.

Monsieur le Directeur,

Voulez-vous me permettre d'ajouter quelques mots au compte rendu que M. Jean de Gourmont a fait des *Soirées du Grammaire-Club* dans le *Mercure* du 1er novembre ?

M. Jean de Gourmont semble penser que le livre a pour objet de déplorer qu'on n'écrive plus dans le français de naguère, le « français mort », comme il l'appelle très bien. Et assurément certains des interlocuteurs des *Soirées* s'expriment en « français mort » et le préconisent : le Président du Club, notamment. Mais c'est à dessein qu'on s'est amusé (surtout dans la première partie du livre) à pasticher dans ses discours et ceux de Denis le langage de tels auteurs connus, ou, à d'autres endroits, la solennité académique. M. Jean de Gourmont lui-même cite une réponse de Théodore à Christophe qui commence ainsi : « *Bien peu de gens accorderont à Christophe que le plus pur français de notre temps soit aussi bon que le français du dix-huitième siècle, et nul, sans doute, qu'il soit meilleur...* » Cela justement indique assez quelle est l'opinion de Christophe, et qu'il vient de développer assez longuement. A d'autres pages du livre, M. Jean de Gourmont a dû trouver certaines vues sur la grandeur du XIXe siècle qui s'accorderaient assez bien avec les siennes ; des considérations sur l'orthographe que Remy de Gourmont aurait approuvées en grande partie, je crois ; et jusqu'à un essai de réfutation en règle de la thèse qu'a défendue mon collaborateur et ami André Thérive dans le *Français langue morte*. En revanche, on déplore le jargon parlementaire, diplomatique, administratif, les termes anglomaniaques, et le grec hérissé qui tendent à s'introduire de plus en plus dans notre langage, et l'on regrette l'influence des philologues de la Sorbonne qui, par une pédanterie à l'envers, poussent tant qu'ils peuvent à l'enlaidissement du français et refusent de reconnaître qu'il y a, aujourd'hui comme en tout temps, un « bon usage » courant et un mauvais (celui de M. Renan et celui de sa cuisinière). Mais cela ne veut pas dire que la majorité des membres du Grammaire-Club estiment qu'il ne faut pas écrire dans le français d'aujourd'hui.

M. Jean de Gourmont aime qu'un romancier s'applique à « filtrer la langue parlée et à en créer la langue littéraire du moment » ; on ne saurait trouver de meilleure formule et je la signerais des deux mains (ce qui ferait d'ailleurs un affreux gribouillis). « Filtrée à travers le génie d'une Colette, ajoute M. de Gourmont, la langue parlée devient la langue d'un grand écrivain. » C'est exactement ce que je pense, et je serais bien surpris si ce n'était pas là aussi l'avis d'André Thérive.

Cela ne m'empêche pas d'admirer beaucoup Abel Hermant, auteur

des *Transatlantiques*, de la *Confession d'un enfant d'hier*, des *Confidence d'une biche*, etc., ou de nouvelles comme *Davy Pipe*, *Miss Chalgreen*, ou l'*Autre aventure du joyeux garçon*. Hermant a souvent raconté dans le langage à dessein le plus noble et le plus « posé » du début du XVIIIe siècle les scènes les plus modernes et les plus troubles : ce contraste est pour moi d'une extrême saveur. Le parti-pris d'Hermant est très marqué ; son style n'est pas précisément transparent, comme celui de Colette ou, par exemple, de Jules Lemaître ; mais si Voltaire écrit dans un style « invisible », est-ce qu'au contraire Chateaubriand n'écrivait pas dans un style très voyant ? Et Flaubert, est-ce que son style est transparent comme celui de Colette ? Vous pensez bien que je sens les différences d'un Chateaubriand, d'un Flaubert et d'Hermant, je ne les rapproche que pour indiquer qu'un style fort apparent n'empêche pas la beauté d'un récit. Encore une fois, le contraste voulu entre les scènes que rapporte Hermant et le langage dont il use pour les rapporter est à tous moments senti : avec son « français mort », il fait un style vivant.

Sans doute, on ne conseillerait à personne d'imiter le parti-pris d'Abel Hermant ; mais non plus les procédés de Barrès, de France, de Proust, de Huysmans. Colette ou Jules Lemaître seraient de meilleurs modèles à imiter, s'il y avait des modèles à imiter (il n'y en a pas). Et en tout cas nous ne devons jamais penser, en appréciant un artiste, à l'influence esthétique (ou autre) qu'il pourrait exercer : il ne faut pas faire de procès de tendance.

Veuillez agréer, etc. JACQUES BOULENGER.

§

Anatole France jugé par Hugues Rebell. — Hugues Rebell, type curieux et grand écrivain, dissertant dans l'*Ermitage* des livres nouveaux, a exprimé en quelques lignes, à propos de *l'Etui de Nacre*, tout ce qu'un homme de goût peut penser d'Anatole France :

Au contraire de Stendhal qui aima tant agir, M. Anatole France se réfugie volontiers dans les bibliothèques, mais c'est l'étrangeté de son attitude de ne vouloir être qu'un curieux et de passer dans l'histoire avec un perpétuel sourire. Qu'on se figure un Don Juan qui n'aimerait pas les femmes et qu'on verrait toujours avec elles. M. France est un érudit et un artiste et il a la plus profonde indifférence pour les érudits et les artistes. « Méprise les autres comme toi-même », pourrait-il écrire. De fait il est absent de son œuvre et pourtant tous les personnages imaginaires ou réels qui occupent son esprit lui paraissent également risibles ; on dirait qu'il s'est dédoublé pour diviniser seulement son esprit. En effet un plaisir d'orgueil est le seul motif plausible de ses fréquentes ironies. Parfois, cependant, il imite l'enfant qui s'amuse des marionnettes qu'il vient d'habiller. Tout à coup, à force de les regarder, elles lui semblent vivantes, et s'il arrive à l'une d'elles de tomber sous la

table et de se disloquer, il ne pourra retenir une larme, mais bientôt il se défendra par un rire discret d'avoir pleuré.

Ce jeu continuel entre les choses et l'écrivain, ces petits drames où l'auteur tantôt s'échappe, tantôt se laisse prendre à la séduction du récit donnent à ses livres un grand intérêt, le charme des physionomies changeantes, des êtres ambigus.

... Doué d'une rare compréhension pour les idées, il ne sent pas la vie, cette vie grotesque quand on ne considère que l'individu, mais si belle dans son ensemble ! Croirait-on que l'époque révolutionnaire vue à travers ses nouvelles nous semble plus divertissante que terrible ? C'est que l'auteur tient à se préserver de tout sentiment violent. « Imaginons une révolution divine, semble-t-il s'être dit, plutôt que de retracer des scènes qui nous inspireraient de la haine ou de l'enthousiasme. » M. France suit un traitement contre l'émotion Qu'on lui pardonne !

§

L'art de naviguer.

Mon cher Directeur,

Les quelques lignes mises en nota de mon article « L'art de naviguer » (*Mercure de France*, 1er septembre 1924, p. 382), relatives à l'échouage du *Newhaven* et l'emploi du câble guide, m'ont valu d'un certain nombre de lecteurs des observations qui me conduisent à vous adresser les précisions suivantes que je n'avais pu faire figurer tout d'abord dans le cadre restreint de mon étude.

La radiogoniométrie a fait ces dernières années de tels progrès qu'on peut affirmer qu'avec des appareils bien réglés elle peut assurer au navigateur un relèvement exact au degré près.

L'emploi d'un réseau côtier de radiophares, généralisé à l'étranger et à l'étude en France, permet non seulement la navigation au large, mais encore les atterrissages et l'accès des ports, quelles que soient les conditions de visibilité.

Aussi notre service des phares et balises prévoit-il des phares de grand atterrissage (portée 200 milles) des phares de brume (portée 30 milles) et des phares d'entrée de ports (portée de 15 à 20 milles), ainsi que je l'ai précisé dans le nota 2 de la page 381.

Les indications données par les radiophares sont à ce point susceptibles de permettre l'entrée d'un port que les Américains ont jalonné l'entrée de New-York avec les 4 postes émetteurs de Nantucket Shoals, Fire Island, Ambrose, définissant le chenal d'entrée, et de Sea Girt, plus Sud, donnant des recoupements situant le navire.

On peut lire dans le rapport en date du 21 octobre 1923 du commandant Maurras au Department of Commerce Light house service Staten Island New York, comment le transatlantique *Paris*, en utilisant ces radiophares, put accéder par brume à l'entrée même du chenal d'Ambrose.

De pareilles constatations pourraient être relevées dans les rapports de mer des bâtiments de guerre français munis de radiocompas.

Le bateau arrivé à l'entrée d'un chenal, deux cas peuvent se présenter :

1° Le chenal est sinueux (Goulet de Brest, New-York) et alors le câble guide, utilisé pendant la guerre par les sous-marins allemands pour franchir les champs de mines, étudié par les Anglais (voir *Engeneering* du 12 sept. 1919, p. 354, 3e colonne) et mis au point en France par M. Loth avec l'aide de la Marine Nationale, le câble guide est, nous l'avons dit, la solution la plus sûre pour conduire un navire au port malgré la brume : solution qui a l'inconvénient d'être dispendieuse, nous le répétons, n'en déplaise à M. Loth qui, en affirmant que son emploi est moins coûteux que les pertes qu'occasionne un échouage, use d'un argument dont pourraient se prévaloir au même titre les partisans de tout autre système.

2° Le port que par ses radiophares le navigateur aura pu reconnaître ne comporte pas de chenal particulièrement sinueux ; c'est le cas de Dieppe. Grâce à son radiocompas et aux phares hertziens de la côte, le bâtiment pourra y accéder, malgré la brume, sans qu'il soit besoin d'un câble guide.

La concentration de l'émission hertzienne en un faisceau dirigé, rendue possible par l'emploi des ondes courtes, complète encore la similitude des phares hertziens avec les phares lumineux et permet de fonder sur leur emploi les plus grands espoirs. Que nous sommes loin des seules possibilités de repérage au large que M. Loth daigne reconnaître à la radiogoniométrie !

Mais une question se pose tout naturellement à l'esprit du lecteur.

Pourquoi M. Loth, si averti des possibilités de la science, a-t-il passé sous silence les particularités que nous venons d'énumérer ? Veuillez noter qu'il n'y a rien dans tout ce que j'avance qui n'ait été puisé à bonne source. Me tromperais-je ? C'est fort possible... Mais alors, avec moi aussi, les autorités américaines qui ont balisé New-York, les autorités françaises qui mettent sur pied le programme dont j'ai parlé... et combien d'autres ?

N'est-ce pas plutôt que M. Loth, en ne voulant suivre que son câble guide, pour une fois s'est égaré ?

A tel point d'ailleurs qu'il semble bien qu'il n'ait pas discerné l'idée directrice de mon étude.

Il sait mieux que personne, lui qui a fréquenté nombre de marins, que tous ils ont foi en la science, qu'ils en suivent de près l'évolution, qu'ils en savent les possibilités, mais aussi les limites.

Il n'a pas voulu comprendre que, pour grands que soient les progrès que ses confrères et lui ont et vont apporter à la navigation scientifique,

il n'y aura jamais que le sens marin pour parer à coup sûr à toute éventualité de mer, en cas de défaillance des procédés techniques.

C'est parce que cette vérité première est en passe d'être méconnue qu'il y aurait un grand danger à ne point la rappeler inlassablement.

Puisse le Commandant du premier bateau qui, suivant un câble guide à travers une épaisse brume, se trouvera en perdition par suite d'une avarie électrique, puisse ce Commandant, seul responsable, se souvenir qu'avec une bonne ligne de sonde et pas mal de jugeotte, il reste encore à l'artiste que doit être le marin quelques chances de triompher de la mer !

Veuillez trouver ici, etc. PAUL RUGIÈRE.

§

S. H. l'Aga Khan III, « Propriétaire du Temps » et de... Nicéas. — Dans son étude sur les *Vieux de la Montagne*, M. J. Bruna a fait mention, en passant, de l'Aga Khan, « grand maître » des Ismaéliens (*Mercure* du 15-x.-1924, p. 378-9). S. H. a déjà été présentée aux lecteurs du *Mercure* (numéro du 1-IV-1924, pp. 79-90). C'est, à certains égards, une figure « bien parisienne » et tous ceux qui fréquentent les champs de courses connaissent tout au moins son nom, le nom de ses chevaux (*Nicéas* est le plus fameux) et celui de ses jockeys. Le personnage est certainement curieux. Il se complaît dans le mystère, et il n'est malheureusement pas possible de démêler avec précision la part qu'il prend dans la politique orientale de l'Angleterre. S. H. est le troisième représentant d'une énigmatique dynastie, plus spirituelle que temporelle, dont la fondation remonte à la première moitié du XIXe siècle. L'aventureux Richard F. Burton nous a transmis des renseignements assez complets sur les sujets des Aga Khan dans l'île de Zanzibar (1) :

Les musulmans indiens établis sur l'île et la côte étaient, en 1844, au nombre de 6 à 700. Outre quelques Borahs et Mehmans, Zanzibar contient environ 100 Khodjas qui passent pour être « une engeance de vipères et même du propre sang de Satan ». A Zanzibar, comme à Bombay, on les appelle Ismaïliéhs, Shias hétérodoxes qui tirent leur nom de leur septième Imam Ismaïl, fils de Ja'afar al Sadik, tandis que les Shias orthodoxes professent qu'un autre fils de Ja'afar al Sadik, Moussa al Kazim, fut le septième Imam révélé et le fondateur de la dynastie Soufi (Safaoui) au xe siècle de l'Héjire (1501 de l'ère chrétienne (2). Ils ont recueilli certains dogmes mystiques et subversifs des Batinis et des Karmatis, et ils se rattachent historiquement à Hassan Sabbah (ou Sayyah, le Derviche voyageur), notre *Vetulus de Montanis* ou vieux (cheikh, signifie chef) de la montagne, et à la Franc-Maçonnerie moderne, laquelle commença à apparaître quand les Croisés se furent installés en Syrie et Palestine, ces demeures

(1) *Zanzibar ; City, Island and Coast*, Londres, 1872, pp. 336-9. Burton voyageait en 1857.

(2) Cfr. le *Mercure* du 1-IV-1924, p. 84, note 2.

de l'hérésie ; de là, la tradition qui veut que la première Grande Loge fut transférée au lac de Tibériade, après la destruction de Jérusalem. Ils pratiquent les habituels Takiyyeh (secret des dogmes), s'appellent Sounis ou Shias, selon que l'occasion l'exige et prennent des noms hindous aussi bien que musulmans. L'imam à qui ils paient maintenant un tribut annuel est un certain Agha Khan Mahallati, rebelle persan, ci-devant gouverneur de Kerman (1), et plus tard devenu notoire sur les champs de course de Bombay. L'incarnation de la divinité n'est point chargée des secrets de la Secte (2). Les khodjas ont à Matrah, près de Mascat, une maison fermée, que les Arabes appellent *Beit-el-Louti*. Ils assurent que les deux sexes s'y rencontrent, et que quand, à une certaine occasion, la porte du lieu fut enfoncée, on vit qu'un grand veau d'argent doré formait l'objet du culte. On rapporte sur la secte d'autres récits incroyables qui nous rappellent les légendes du Liban, lesquelles représentent les Druses, autre branche des Batinis selon toute apparence, adorant *el ijl* (le veau) quand l'idole est placée dans leurs *Khilwaks* ou loges, en mémoire du détesté Nishtakin Daraz ; et en opposition à El Akl, Hamzeh, leur plus grand « Prophète ». Il n'existe point de pareil établissement à Zanzibar : le chef de la secte hérétique est un certain Heymah qui, toutefois, ne jouit que de peu d'autorité et commande encore moins de respect. Les Khodjahs, à de certains jours, se rendent en une mosquée croulante sur le rivage, au sud de la ville, dans le quartier dit Mnazi Moyya.

Loin de manquer d'intelligence, les Khodjas, quoique dépourvus de scrupules et n'obéissant qu'à la seule pensée du lucre, sont les principaux marchands de Zanzibar. La rumeur publique les accuse d'user de faux poids et mesures ; ils se sont opposés à l'introduction de la monnaie de métal, et ils ont toujours été, avec le Prince de Zanzibar, les défenseurs d'un retour à la vieille tradition de barbarie. Beaucoup parmi eux se sont adonnés au trafic des esclaves et récemment l'un d'eux fut expulsé pour avoir vendu du poison aux nègres ; ils pratiquent également le recel et, par leur empressement à acheter tout ce qu'on leur offre, ils encouragent les instincts pillards des esclaves. Ils voyagent au loin, et plusieurs d'entre eux ont visité les régions des Lacs...

Parcourant la Perse, le major Percy Molesworth Sykes rencontra à Sehdeh, à mi-chemin entre Kain et Birjand, toute une colonie d'Ismaïliehs, adeptes de l'Aga-Khan. Leur chef était un jeune homme du nom de Morad Mirza. La colonie se composait de mille familles qui payaient régulièrement leurs taxes à S. H. (3). — AURIANT.

§

A propos d'Otto Grautoff. — Dans leur article II sur *Montparnasse* MM. Fuss-Amoré et des Ombiaux mentionnent — *Mercure* du 15 novembre, p. 89 et 90 — à deux reprises Otto Grautoff. Ils affirment que ses intentions, ou « tentatives de reparaître à la *Closerie des*

(1) Cfr. le *Mercure* du 1-IV-1924, pp. 83-84.

(2) L'Agha Khan actuel suit donc la tradition de son ancêtre, en faisant courir.

(3) *Ten thousands miles in Persia or 8 years in Iran.* Londres, John Murray, 1901, p. 409.

Lilas, ou à l'*Académie Colarossi* échouèrent » et qu'en conséquence « il repartit précipitamment en Allemagne devant les menaces de Paul Fort de lui casser la figure ». Il suffit de lire les *Lettres* que l'ex *Litterarisches Echo* publie régulièrement, datées de Paris, et les articles qu'insère la *Vossische Zeitung*, datés du même lieu, pour se convaincre que Grautoff continue à opérer de Lutèce comme si de rien n'était. Il voyage même dans le Midi tout à fait impunément et la *Vossische* du 17 juin dernier contient le récit de ses impressions de la province française, en particulier de Carcassonne, où notre Boche dit avoir eu « une preuve de l'excellence de l'enseignement de l'allemand en France », sous forme d'un jeune homme de 16 ans qu'il utilisa comme guide et qui avait une prononciation extrêmement bonne » du boche, ce qui s'expliquerait... — nous signalons cette publication à notre ami Félix Piquet, directeur de la *Revue Germanique* — « par le fait que, dans cette région, les nasales se prononcent à peine : on y parle un très mauvais français et l'on n'a pas, en conséquence, de difficulté à prononcer l'allemand ». *Et voilà justement comme on écrit l'Histoire.* Mais *Charlot ou la Comtesse de Civry* ont été laissés loin en arrière par Otto Grautoff, auteur de *Die Maske und das Gesicht Frankreichs*, volume paru en 1923 à Stuttgart et Gotha chez A. Perthes. L'auteur y prétend vaniteusement que sa « francophilie » est excessive. C'est qu'il ne la voit qu'à travers les élucubrations de la presse nationaliste de son pays. Un Français, s'il voit bien le *masque* de la France dans ce livre, n'en découvre pas le *visage*, le *Gesicht*, à moins qu'on ne prenne ce vocable au pluriel, où il signifie *grimaces*, comme on sait.

Voici un exemple de la façon dont s'exprime, en effet, la « francophilie » grautoffienne dans *Die Maske und das Gesicht Frankreichs* : « En France, les penseurs ont la foi et l'habileté politique : les industriels sont des fanatiques ; les dirigeants sont des possédés de traditionalisme, ou de toute autre idée qui les illumine... ». — C. P.

§

« **Les affaires, c'est l'argent des autres** ». — Le mot est connu ; assez joli, il semble bien porter la marque de ce qui constitua l'esprit de Dumas fils et figure dans *la Question d'argent* (1857) où il est à sa place (acte II, scène VII) :

RENÉ.

Qu'est-ce donc que les affaires, Monsieur Giraud ?

GIRAUD.

Les affaires ? c'est bien simple : c'est l'argent des autres.

C'était aussi l'esprit des autres, car ce mot figurait dans le roman de Mme de Girardin, *Marguerite ou Deux amours*, publié chez Michel Lévy en 1863. Alexandre Dumas fils l'y avait recueilli, se bornant à substituer un point d'interrogation à une virgule :

— Les affaires, reprit Montrond, eh! si vraiment, je sais très bien ce que c'est que les affaires : les affaires, c'est l'argent des autres.

Le mot n'appartenait peut-être pas davantage au comte de Montrond à qui le prêtait Mme de Girardin — on pouvait lui beaucoup prêter, à condition de ne pas tenir à être remboursé — qu'au second des Dumas. Une contemporaine, la comtesse Dash (la vicomtesse de Poilow de Saint-Mars), dans ses *Portraits contemporains*, publiés sous la signature de Jacques Reynaud (Paris, Amyot, 1864 ; in-12), l'attribuait au docteur Cabarrus. Celui-ci aurait eu l'

étrange habitude... de mettre lui-même ces mots et ces aperçus en circulation sous le nom d'un autre. D'abord ce fut M. de Montrond, puis plus tard le prince Calimaki, ce qui faisait dire à la grande Delphine : — Je connais quelqu'un qui a plus d'esprit que Cabarrus, c'est le prince Calimaki. Elle a cité beaucoup le Dr Cabarrus, entre autres, dans son roman de Marguerite, la fameuse définition des affaires : C'est l'argent des autres.

M. de Talleyrand, l'ami et le protecteur de Montrond, n'aurait pas été lui-même, suivant un collaborateur de l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux* (IX, c. 57), totalement étranger à ce mot, disant dans l'intimité à M. de Rothschild :

— Les affaires, monsieur le Baron, c'est votre argent.

Ce à quoi le banquier aurait riposté :

— C'est *notre* argent.

Ce qui tend à démontrer que Montrond, Talleyrand et Cabarrus n'étaient pas sans lecture, car la définition se retrouve presque textuellement dans le chapitre XXXIV, intitulé « Généalogie », du *Moyen de parvenir* :

PÉTRARQUE. — Mais de quoy sont composées les affaires du monde ?
QUELQU'UN. — Du bien d'autruy...

Au fond, Béroalde avait-il dans cette réplique inventé quelque chose ? On peut en douter. Il y a comme cela des vérités qui courent le monde A bien chercher, on retrouverait, dans Cicéron je crois, un *aes alienum* qui paraît de la famille de « l'argent des autres » et le *De Ira* de Sénèque fournit un fragment de phrase : *Nulli nisi ex alterius damno quæstus est...*, lequel ne déparerait pas la parentèle.

Fort heureusement, Alexandre Dumas fils, en s'appropriant le mot, s'était gardé de toute référence, car les attributions qu'il prêtait à ses citations manquaient souvent, non de précision, mais d'exactitude. Ainsi, dans son discours de réception à l'Académie française, n'attribuait-il point à Boileau ce vers de l'abbé Delille, auquel il infligeait d'ailleurs une variante de sa façon :

Un coup d'œil de Louis enfantoit les Corneilles.

Une autre fois, dans *Francillon* (acte I, scène III), il fit don à La

Fontaine d'un alexandrin de Destouches, plus communément mis au compte de ce même Boileau :

Chassez le naturel, il revient au galop.

Un journaliste ayant, après la première, signalé ce béjaune, disparu au surplus de la pièce imprimée, Dumas, dans une lettre reproduite dans la *Revue Bleue* du 5 mars 1887, le prit de haut et ce fut lui qui se fâcha. Il avait donc tort. — PIERRE DUFAY.

§

La « morra » chinoise.

Biarritz, ce 16-11-24.

Monsieur le Directeur,

Je lisais le très curieux roman de M. George Soulié de Morant qui paraît dans le *Mercure de France* lorsque, dans votre numéro du 15 novembre, le dernier, un passage m'a vivement intéressé. M. Georges Soulié de Morant y décrit le jeu favori des commerçants de Shanghaï, le jeu des poings :

Ils préféraient se réunir dans les restaurants étincelants de lumière, et s'attarder à « deviner les poings », *tchaé tsiuann*, sorte de *morra* où l'on cherche à prévoir le nombre total des doigts allongés ou fermés de la main droite, que les deux joueurs lancent en même temps, chacun criant ce qu'il pense être le chiffre de ses doigts, ajoutés à ceux de son antagoniste.

Il est assez curieux de constater que ce jeu est également très en honneur parmi les paysans italiens, ceux surtout proches des frontières françaises.

J'y ai moi-même fréquemment joué à Pompeiana et Santo Stefano al Mare, village proche de San Remo, et je puis vous assurer que la manière de jouer est absolument identique.

Veuillez agréer, etc... HENRY MERCADIER.

§

A propos du « God save the King ». — Dans une de ses chroniques historiques du *Temps* (1er septembre 1924), M. Georges Lenôtre reproduit pour la centième fois, depuis la marquise de Créqui et Castil-Blaze, la légende de l'hymne, composé par Lully après la convalescence de Louis XIV, chanté par les demoiselles de Saint-Cyr, et noté par un « Anglais de passage », qui le remporta dans son pays où il fut si goûté que l'Angleterre l'adopta comme hymne national après l'avoir pourvu de paroles *ad hoc*.

M. Lenôtre, en se faisant, dans un journal de l'importance du *Temps*, l'écho des racontars de la marquise de Créqui, ne risque rien de moins que de nous attirer une fois de plus le reproche d'impérialisme, qui ne peut jamais, — comme on sait, — être adressé à nos amis d'outre-Manche. Aussi, pour mettre les choses au point et ne froisser les sen-

timents patriotiques de personne, croyons-nous bon de rappeler à M. Lenôtre, — qui certainement l'avait oublié au moment où il écrivait sa chronique, — que le *Gode save the King*, s'il ne remonte pas au delà de 1740, en tant qu'hymne national britannique, se trouve déjà, à peu près textuellement, dans un *ayre* du Dr Jan Bull (on ne peut avoir un nom plus anglais), daté de 1619, c'est-à-dire de treize ans avant la naissance de Lully à Florence. Un chant écossais, plus ancien encore, de 1611, en donne le rythme. Quant aux premières paroles, une ballade de 1606, *God save the king James*, les a déjà à son refrain.

Au surplus, la question est depuis longtemps résolue et l'œuvre de Lully, avec ou sans *Au clair de la Lune*, est assez considérable pour qu'on n'ait pas besoin de lui ajouter par surcroît le *national anthem* de nos amis britanniques (devenu d'ailleurs l'un des hymnes nationaux de nos voisins allemands). — J.-C. P.

§

L'accent indésirable. — Un accent, ça n'a l'air de rien. Il n'en faut pas plus, cependant, pour modifier la physionomie d'un nom, car n'est-ce pas changer sa prononciation ?

En 1867, lorqu'il publia la seconde édition de la *Génération des éléments anatomiques* (Paris, Germer-Baillière, in-8), le Dr G. Clémenceau, « ex-interne des hôpitaux de Nantes, ex-interne provisoire des hôpitaux de Paris », signait encore Clémenceau et l'accent n'avait pas disparu de son patronyme quand il fut, en 1870-1871, maire de Montmartre.

Cet *é* (fermé) le suivit à l'Assemblée nationale (8 février 1871), où il ne parut point, au Conseil municipal (23 juillet 1871) et à la Chambre des députés (20 février 1876). M. G. Hanotaux le lui conserva dans le tome III de son *Histoire de la France contemporaine* (1906).

C'était là se conformer à une habitude à laquelle M. Clemenceau avait déjà renoncé. En effet, à la biographie de Georges Clemenceau, par Camille Pelletan (*Célébrités contemporaines*, 1883), est joint, en fac-similé, un extrait d'une profession de foi où M. Clemenceau a supprimé l'*é* fermé de sa signature, et une lettre autographe que j'ai sous les yeux, datée de 1885, porte la signature de G. Clemenceau avec trois *e* muets. Le graphisme de cette lettre, le soin avec lequel les *t* sont barrés, les *i* surmontés de leur point, les *é* et les *è* accentués comme il convient, excluent toute idée d'une inadvertance. La suppression de l'*é* fermé est volontaire, et la *Revue Encyclopédique* qui, en 1893, suivait encore l ancienne orthographe, de se conformer l'année suivante, comme plus tard le *Larousse illustré*, à cette règle nouvelle.

Le journal *La Justice*, dont M. Clemenceau était directeur, porta en manchette son nom accentué, puis l'accent disparut et, à l'*Aurore*, le « Tigre » le pourchassa sans répit lorsqu'il tenta de reparaître. Affaire

Dreyfus, *Mêlée sociale*, *Grand Pan*, présidence du Conseil, l'*é* fermé était disparu du nom de M. Clemenceau, sans que rien ne nous ait révélé le motif de cette suppression. — P. D.

§

La lecture des papiers brûlés. — Dans un livre récemment publié par M. Edmond Loccard, directeur du Laboratoire de police judiciaire de Lyon, sur les Policiers de roman et de laboratoire, l'auteur affirme qu'un papier manuscrit ou imprimé n'est pas toujours perdu quand le feu l'a réduit en cendres. « Manié avec adresse, il se lit comme une grosse de notaire... »

La comparaison paraît excessive, d'autant plus que M. Loccard n'indique aucun moyen pratique de lire le papier carbonisé.

Mais voici qu'un savant de Washington, M. R. Dawis, précise cette affirmation et y joint une recette — laquelle n'est bonne, a-t-il soin d'ajouter, que pour les papiers non réduits tout à fait en cendres.

S'il est encore maniable, le papier carbonisé doit être placé entre deux plaques photographiques et laissé quinze jours environ dans l'obscurité. A ce moment, l'encre ou l'imprimé apparaissent en noir sur la plaque qui n'a plus qu'à être fixée. L'impression ainsi obtenue est, paraît-il, très nette.

D'où il ressort que, si l'on veut faire disparaître des textes compromettants, il convient de ne pas se fier entièrement à la flamme. Il existe d'ailleurs un moyen de destruction plus sûr. On le trouve exposé au chapitre XXI des *Trois Mousquetaires*. Ceux-ci ayant décidé de détruire une lettre que vient de recevoir Aramis songent tout d'abord à la brûler. Mais ils soupçonnent le cardinal de Richelieu de posséder « un secret pour interroger les cendres ». Le sage Athos fait alors manger à son valet Grimaud la lettre qui pourrait les faire jeter à la Bastille. — L. DX.

§

Colombine

Nîmes, 2 nov. 1924.

Monsieur le directeur,

A propos de « Colombine », M. Tiret-Bognet dit que Gill publia dans *l'Eclipse* la charge de Louis Veuillot sous la forme d'un melon. Il me semble qu'il y a là une erreur, qu'il a représenté Louis Veuillot, dans *l'Eclipse*, sous l'aspect d'un boxeur, vêtu d'un caleçon, et les deux poings en garde, avec des ailes d'ange dans le dos.

Cette interprétation de la personnalité de l'illustre polémiste catholique concorde assez bien avec la définition donnée par Emile Augier, dans *le Fils de Giboyer*, pour le même personnage mis en scène sous le nom de Déodat : « ... Sa manière consiste à tirer la canne et le bâton devant l'arche. »

LOUIS CONSTANT.

§

La maligne influence des femmes en période menstruelle. — Comme suite à la note de M. H. Lorent, je crois devoir rappeler que l'accès des champignonnières de la région parisienne était naguère, et reste peut-être encore, pour certaines, interdit aux cataméniées — employées ou visiteuses.

Quant à l'abstention de certains travaux ménagers, en période menstruelle, la coutume en persiste dans la plupart de nos provinces.

Un de mes confrères du Lauraguais me la signalait dans son terroir, vis-à-vis de la mayonnaise et des crèmes qui tourneraient — se brousseraient, suivant l'expression consacrée. [Ce verbe non admis par Littré dérive de brousse, sorte de fromage.] Le cordon bleu dudit confrère eut la curiosité et le courage de braver l'interdit. La ménotoxine n'eut point de fâcheuse influence sur ses préparations. — Dr E. B.

§

Du mot « poule » et de ses variations. — Notre confrère Georges Montorgueil nous rappelle que dans les œuvres de Sidonius Apollinaire, évêque de Clermont, se trouve une note de Savaron, historien et juriste du XVIe siècle, éditeur et commentateur de Sidonius, qui fournit une explication à l'emploi du mot « poule » pour désigner une courtisane.

Dans le sixième chapitre du neuvième livre, on lit cette expression : « la prodigalité d'une Charybe domestique » que Savaron traduit par « la courtisane la plus misérable ». Puis, il cite une scholie, de Donatus, sur l'*Eunuque*, de Térence, dans laquelle le commentateur rappelle que Plaute appelle les courtisanes « gallinæ » (poules), parce que, ajoute Savaron, *quia gallinæ spagunt et perdunt omnia* — « parce que, comme les poules, elles dispersent et détruisent toutes choses ». Il fait allusion à l'habitude que les poules, en grattant le fumier pour y chercher du grain, ont coutume de rejeter avec leurs pattes ce qu'elles ne mangent pas.

C'est ce qui ressort évidemment du texte de Fulgence, grammairien latin, au livre des Syrènes : *Inde gallinacœos pedes quia libidinis affectus omnia quœ habet spargit*, — « on dit qu'elles ont des pattes de poules, parce que le propre de l'esprit de débauche est de disperser tout ce qu'elle possède ».

Ainsi, conclut M. Montorgueil, la courtisane est appelée « poule » par Plaute, et poule s'est dit aussi naguère chez nous cocotte. Quand nous disons d'une courtisane qu'elle est une poule, nous parlons comme Plaute, comme Fulgence et comme Sidoine Apollinaire.

§

Du mot « poule »... et d'un ancien usage qu'en fit Shakespeare.

Saint Etienne, 11.11-24.

Monsieur le Directeur,

Permettez-moi de vous signaler une erreur qui m'apparaît s'être glissée dans la « Revue de la Quinzaine » du dernier *Mercure*.

Il s'agit de la note intitulée : *Du mot Poule, de ses variations et d'un ancien usage qu'en fit Shakespeare*. L'auteur de cet intéressant petit article cite cette phrase mise dans la bouche de Iago (Othello I.3.339) : *Ere I would say, I would drown myself for the love of a guinea-hen*... Et il traduit *guinea-hen* par : *poule d'une guinée.*

Guinea-hen (littéralement : poule d'une guinée) est ici une expression d'argot qui désigne une femme qui se vend. Ainsi notre xxe siècle a rejoint celui du grand Will, *grâce aux poules.*

Eh bien ! non, cher confrère inconnu, notre siècle ne rejoint pas celui de Shakespeare *par les poules* ! Car, si je ne m'abuse, vous avez fait un léger contre-sens en traduisant « Guinea hen » par *poule d'une guinée*. C'est *poule de Guinée*, ou mieux *pintade*, qu'il faut écrire, et voici un nouveau « nom emprunté au vocabulaire de la zoologie » à joindre à votre liste, en bonne place entre *grue* et *cocotte*. Comme références, je vous indiquerai le dictionnaire Elwall et la traduction excellente de Shakespeare par M. Georges Duval (vol. 6, p. 27, note 1) :

... of guinea-hen. Mot à mot : d'une poule de Guinée. C'est ainsi qu'en termes d'argot on désignait autrefois une prostituée.

Les Romains appelaient la pintade *poule de Numidie*, et au Moyen Age *poule de Turquie* ou *poule d'Inde*, tandis que les faisans étaient nommés *coqs de Limoges*. Ajouterai-je, pour étaler toute mon érudition de « rat de bibliothèque », que *Guinea pig* c'est le *cochon d'Inde*, appelé ici *rat de mer*, et généralement *porc marin*, — la victime ordinaire de nos laboratoires, l'innocent et prolifique *cobaye* ?

Que ne trouverait-on pas d'ailleurs dans Shakespeare ! Voulez-vous feuilleter *Othello* un peu plus avant ? Voyez acte II, scène 1. Cette canaille de Jago excite Roderigo contre Desdémone. Je copie la traduction Duval, même volume p. 38 :

Iago. — N'as tu pas remarqué comme elle jouait avec ta main ? Tu n'as pas remarqué cela ?

Roderigo. — Si. Mais ce n'était que de la politesse.

Iago. — Du libertinage ! J'en lèverais la main. *C'est l'index, l'obscur prologue de toute une série de pensées libidineuses*...

N'est-ce point déjà tout le système du Dr Freud ?

Veuillez excuser ce bavardage, Monsieur le Directeur, et agréer, etc.

EDOUARD BORIE.

Londres, 12, XI, 24.

Monsieur,

Il est vrai que le mot « Guinea-hen » dans la citation de Shakespeare : *Ere I would... drown myself for the love of a guinea-hen, I would change my humanity with a baboon* (*Othello*, I, 3) signifiait dans l'argot du temps une courtisane.

Mais le mot « guinea-hen » (= pintade) ne voulait pas dire « poule d'une guinée », femme qui se vend pour une guinée. Ce n'est qu'en 1663, sous Charles II, que la pièce de monnaie anglaise « guinea », c'est-à-dire vingt et un shillings, fut frappée avec de l'or provenant de la côte de Guinée (Afrique Occidentale), d'où le nom. C'est un Français, Blondeau, qui le premier fabriqua avec un nouvel appareil des pièces de cinq guinées, de deux guinées, d'une guinée et d'une demi-guinée.

La guinée anglaise cessa d'être frappée en 1813. Mais on compte toujours par guinées, quoique la pièce n'existe plus. Le compte se fait en ajoutant à la livre sterling un shilling pour chaque guinée.

Les honoraires de nos avocats et de nos médecins consultants et spécialistes se paient en guinées.

La pintade (pintado), originaire de l'Afrique, a reçu en anglais le nom de Guinea-fowl, « Guinea-hen », par rapport à la côte de Guinée.

Docteur G. P.

§

Les belles citations. — D'une étude nécrologique de M. Fernand Vandérem sur Anatole France :

Si, après tant et tant de bouquins, il faut maintenant en lire encore, en analyser encore, en caractériser encore !

Amis, la chair est triste et j'ai lu tous les livres,

disait mélancoliquement Mallarmé. Pour France, nous le verrons, la chair ne sera jamais triste.

§

Publications du « Mercure de France ».

DE L'UNE A L'AUTRE AURORE, poésies, par Louis Le Cardonnel. Vol. in-18, 7 fr. 50. La première édition a été tirée à 550 exemplaires sur vergé pur fil Lafuma, numérotés de 198 à 747, à 20 francs. Il a été tiré : 17 ex. sur vieux japon épais à la forme, marqués à la presse de A à Q à 100 francs ; 16 ex. sur chine, numérotés à la presse de 1 à 16, à 60 francs ; 181 ex. sur hollande van Gelder, numérotés à la presse de 17 à 197, à 40 francs.

LES TRENTE-SIX SITUATIONS DRAMATIQUES, par Georges Polti, *nouvelle édition mise au courant et augmentée de trois index bibliographiques des œuvres et des auteurs cités dans cet ouvrage*. Vol. in-8 écu : 15 francs.

Le Gérant : A. VALLETTE.

Poitiers. — Imp. du Mercure de France, Marc Texier.

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, Boulevard Saint-Michel, PARIS

Étrennes 1925

COLLECTION D'ALBUMS : ARTISTES CONTEMPORAINS

Nouveauté :

PEINTURES ET AQUARELLES
DE LUCIEN SIMON

PRÉFACE de LOUIS-F. AUBERT

n Album grand in-4° raisin (25×32), de **63 planches** en taille-douce rotative à feuilles, avec **une planche en couleur**, broché . . . . **35 fr.**

n portefeuille (planches séparées, double face) . . . . **50 fr.**

(Cette dernière disposition permet de faire circuler les planches ou de les encadrer)

Demander le prospectus illustré

PEINTURES ET PASTELS
DE RENÉ MÉNARD

PRÉFACE de ANDRÉ MICHEL, Membre de l'Institut

n Album grand in-4° raisin (25×32) de **65 planches** en taille-douce rotative à feuilles, avec **une planche en couleur**, broché . . . . **30 fr.**

n portefeuille (planches séparées, double face) . . . . **45 fr.**

" *COLLECTION IVOIRE* "

Chaque volume in-16 de 14,5×19,5, tiré sur beau papier, broché avec une élégante reliure, ou dos toile ivoirine, plats papier maître relieur

A. RODIN

ES CATHÉDRALES DE FRANCE

n volume in-16, relié **16** fr. ; broché . . **12 fr.**

Emile RIPERT

OVIDE

Poète de l'Amour, des Dieux et de l'Exil

n volume in-16, relié **16** fr. ; broché . . **12 fr.**

S. ROCHEBLAVE

'ART ET LE GOUT EN FRANCE (1600-1900)

n volume in-16, relié **19** fr. ; broché . . **15 fr.**

Gabriel SÉAILLES

EUGÈNE CARRIÈRE

n volume in-16, relié **19** fr. ; broché . . **15 fr.**

E. MALE

L'ART ALLEMAND ET L'ART FRANÇAIS

Un volume in-16, relié **19** fr. ; broché . . **15 fr.**

A. MORET

MYSTÈRES ÉGYPTIENS

57 gravures — 16 planches hors texte

Un volume in-16, relié **22** fr. ; broché . . **18 fr.**

ROIS ET DIEUX D'ÉGYPTE

20 gravures — 16 planches hors texte

Un volume in-16, relié **22** fr. ; broché . . **18 fr.**

AU TEMPS DES PHARAONS

16 planches et 1 carte hors texte

Un volume in-16, relié **22** fr. ; broché . . **18 fr.**

Demander le prospectus

JEAN VARIOT

L'HOMME QUI AVAIT UN REMORDS

Un vol. in-16 double-couronne.................................... **7.50**

Sous les apparences d'un roman à péripéties, *L'HOMME QUI AVAIT UN REMORDS* est d'un intérêt psychologique inattendu : Chez un meurtrier que nul ne peut soupçonner et qui est sûr de l'impunité, le remords qu'il ressentira n'aura rien de commun avec la contrition, aux approches de la mort, du criminel condamné au dernier supplice. Mais ce sera un remords spontané, châtiment plus sévère que celui de la justice des hommes. Le Comte d'Eguisheim, haut seigneur du Rhin, apprend d'une prophétesse qu'il devra plus tard s'incliner devant la toute puissance de son propre fils. Pris d'une folie craintive, le Comte fait tuer son enfant, et sa carrière se fait prodigieuse : partageant sa pourpre avec l'empereur Conrad le Salique, roi d'Arles, vainqueur des Sarrazins et des Normands, chef parmi les chefs d'Europe... Mais plus il gagne en renommée, plus la voix du remords se fait cruelle à ses oreilles, jusqu'à la nuit où il rencontre, sur la route de Baux, la femme de qui la prédiction le conduisit au crime : et la tragédie soudain s'engage vers une issue qu'on ne soupçonnait pas... Le Comte reste seigneur, mais à présent celui des grands chemins, et gueux parmi les gueux parce que son crime est le plus inexpiable. Son remords, avec une sorte de logique irrésistible, après de longues années de misères, le conduit vers Rome où le drame se dénoue dans la sérénité.

La plupart des critiques ont fait remarquer que M. JEAN VARIOT montre une prédilection marquée pour les sujets légendaires. Mais, au cours d'une récente enquête, il a répondu qu'il ne croit pas qu'il existe des sujets légendaires ou non légendaires. Admirateur passionné de Walter Scott, mais aussi de Paul Claudel, il croit qu'il y a de beaux sujets. Il a pensé que l'histoire du Comte d'Eguisheim en était un, et il a voulu, s'il faut risquer cet essai de classification qu'il souhaiterait voir adoptée, traiter ce sujet comme une *action dramatique*.

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE POUR LES « AMIS DE L'ÉDITION ORIGINALE » UNE ÉDITION SUR PAPIER VÉLIN PUR FIL A 750 EXEMPLAIRES ET 100 EXEMPLAIRES IN-4° TELLIÈRE SUR PAPIER VERGÉ DE PUR FIL LAFUMA POUR LES « BIBLIOPHILES DE LA NOUVELLE REVUE FRANÇAISE ». TOUS CES EXEMPLAIRES SONT ENTIÈREMENT SOUSCRITS.

DU MÊME AUTEUR :

THÉATRE DU RHIN, I (Le Chevalier sans nom, La Rose de Rosheim, L'Aventurier) **6.75**

NOTICE BIO BIBLIOGRAPHIQUE

M. Jean Variot est né en 1881. Après avoir mené une vie libre de voyages et d'études, il a débuté dans les lettres assez tard, en 1913, avec **Les Hasards de la Guerre**, *livre prophétique qui attira sur lui l'attention de l'élite et du public.*

Après la guerre, il a donné **Le Sang des Autres**, **L'Arbitre du Monde**, *et cette* **Effigie de César** *que le regretté Marcel Azaïs plaçait au tout premier rang des livres modernes. Au théâtre, il a donné* **Le Chevalier sans nom**, **La Rose de Rosheim**, **La Belle de Haguenau**, *cependant qu'il publiait le folk-lore de l'Alsace, son pays, et des ouvrages politiques parmi lesquels* **La Lettre à l'Anglais** *est justement célèbre.*



Achetez chez votre Libraire

ÉDITIONS DE LA NOUVELLE REVUE FRANÇAISE — nrf — R. C. Seine : 35.306 — 3, RUE DE GRENELLE PARIS VI[e] — TÉL. : FLEURUS 12-27

THOMAS RAUCAT

L'HONORABLE PARTIE DE CAMPAGNE

ROMAN. — UN VOLUME IN-16 double couronne.................... **7.50**

Ce livre est le récit pittoresque d'une journée de plaisir au Japon, toute remplie de péripéties. L'acteur principal est un Européen d'esprit cosmopolite, et préoccupé surtout d'aventures féminines. Autour de lui évolue un groupe de Japonais, de milieux et de tempéraments très variés, et qui sont caricaturés avec truculence, comme des personnages de comédie. A tour de rôle chacun d'eux monte sur les tréteaux pour nous raconter une portion des événements, et nous pénétrons ainsi dans son intimité qui nous livre d'originales découvertes.

Dépouillé de toutes ses arabesques, voici le sujet du récit. De notables bourgeois de Tokio reçoivent un Européen, et ils l'ont invité à un banquet dans une hôtellerie du bord de la mer. Malgré leurs efforts, ils y voient aussi arriver une naïve jeune fille du peuple, que l'étranger avait projeté de séduire. Afin d'empêcher ce manquement aux convenances, les hôtes substituent à cette jeune fille une charmante danseuse, qui nous racontera en détail ses impressions. La nuit se termine romanesquement par le suicide imprévu de la jeune fille.

L'ouvrage se compose d'une suite de scènes hautes en couleur, qui par endroits touchent à la bouffonnerie et d'autres à la satire ; il se termine par quinze pages d'une poésie mélancolique. Sous un tour fantaisiste et parfois très libre, l'on doit en reconnaître le dessin philosophique ; c'est une étude des mœurs d'un peuple oriental. Nous retrouvons là-bas nos sentiments transposés et changés de valeur, et l'amour au Japon n'est pas le sujet le moins curieux, ni le moins minutieusement étudié par THOMAS RAUCAT. Nous avons ri ; mais les Orientaux ne rient-ils pas également de nos incohérences. Qui des deux a raison ? La finale du livre laisse deviner la préférence de l'auteur.

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE POUR LES « AMIS DE L'ÉDITION ORIGINALE » UNE ÉDITION SUR PAPIER VÉLIN PUR FIL A 750 EXEMPLAIRES ET 100 EXEMPLAIRES IN-4° TELLIÈRE SUR PAPIER VERGÉ DE PUR FIL LAFUMA POUR LES « BIBLIOPHILES DE LA NOUVELLE REVUE FRANÇAISE ». TOUS CES EXEMPLAIRES SONT ENTIÈREMENT SOUSCRITS.

BIOGRAPHIE

Ingénieur. — Né à Paris en 1894. — A beaucoup voyagé en Europe et autour du monde. — N'avait encore rien publié en littérature.



Achetez chez votre Libraire

OFFICIERS MINISTÉRIELS

Ces annonces sont exclusivement reçues par M. CLAUDE, 6, rue Vivienne.

Vente au Palais, le 3 DÉCEMBRE 1924, à 2 heures.

IMMEUBLE A COLOMBES (SEINE), 1, r. des Renouillers, cont^ce 2.00 mq. **LIBRE DE LOCATION. M. à pr. : 60.000 fr.** S'adr. Me REGNAULT, avoué, 359, rue Saint-Martin, Mes Prunier, Cartault et Aron, avoués.

MAISON D'ANGLE RUE BROCHANT 19, ET RUE NOLLET, 99. Rev. br. 25.883 fr. M. à pr. : 240,000 fr. A adj. Ch. Not. Paris, 16 déc. S'ad Me DUFOUR, not. 15, boul. Poissonnière.

M^SON D'ANGLE A PARIS 9e arr^t R. CONDORCET N° 45 ET R. RODIER, N° 43. C^ce 213^m. Rev. br. 36.478 fr. M. à pr. : 350 000 fr. Adj. Ch. Not. 23 déc. S'adr aux Not. Mes P. Girardin et Me LAVERNE, 20 r. de la Tour des Dames, dép. ench.

BULLETIN FINANCIER

L'allure assez terne de notre marché, constatée dans notre précédent bulletin, a per-sté au cours des douze premiers jours de cette quinzaine, qui termine dans une am-ance incontestablement meilleure. Cette raréfaction des ordres, au reste, était peu plicable, en un moment où l'emprunt français en cours et qui s'annonce comme un ccès contribuera à résoudre la crise de défiance qui paralyse depuis trop longtemps s transactions. L'assurance que nous avons de notre relèvement financier est partagée r des étrangers, et les souscriptions à notre emprunt pour compte américain sont jà fort importantes.

C'est au cours de la séance du 5 novembre que nos rentes enregistrèrent les cours les us bas ; la dépréciation fut telle qu'elle provoqua aussitôt des rachats qui relevèrent 3 o/o Perpétuel de 48 à 50,90 ; le 5 o/o 1915 - 16 de 58.25 à 60.75 ; le 6 o/o 1920, 72.20 à 75. Les 4 o/o 1917 et 1918 passèrent respectivement de 49.20 et 48.75 à .20 et 50.55, pendant que le 5 o/o amortissable se relevait de 72.20 à 75. En fonds rangers, les Russes témoignent de peu d'activité, l'Egypte Unifiée clôture à 264.50 ; s fonds Japonais ne s'éloignent guère de leurs niveaux ; les mexicains sont irréguliers.

Dans le groupe bancaire, l'action de la Banque de France se relève vivement à 7.800 celle du Crédit Foncier à 1.418, le dividende devant vraisemblablement être porté 60 à 70 francs. Le Comptoir d'Escompte reste à 970 ; le Crédit Lyonnais fléchit à 541 ; la Société Générale se maintient à 776. Raffermissement du Sous-Comptoir des ntrepreneurs à 480, dont on escompte un relèvement de dividende.

Les actions de nos grands réseaux ont connu des cours fort bas, mais finalement ont gagné la plus grande partie du terrain perdu, en sympathie avec le redressement des rentes ançaises : Est 710 ; Lyon 890 ; Nord 1.050 ; Orléans 815 ; Midi 723. Aux valeurs des ansports en commun, le Métropolitain est faible à 495 ; le Nord-Sud, qui n'est plus coté 'au marché du comptant, s'effrite à 185. Peu de changement sur les Transports en mmun de la région parisienne qui restent à 550. Les valeurs de navigation sont ujours fort indécises, il en est de même des valeurs métallurgiques, tout en cons-tant que ce sont les sidérurgiques qui manifestent la plus grande résistance : Miche-lle 590 ; Aciéries de la Marine 635.

Le cuivre fait preuve d'une grande fermeté à 63 liv. st. 15/16, mais les mines cupri-res n'en sont pas pour cela beaucoup plus brillantes. Le Rio ex-coupon de 10 shil-gs finit à 3.015, le Boléo fléchit à 600 ; Montecatini se maintient à 210 ; Tharsis est me à 329. Excellente tendance des mines de plomb et de zinc. Charbonnages calmes, ais un peu lourds ; dans le groupe du Nord et du Pas-de-Calais, Lens est stable à 414, urrières mieux à 670, bien influencé par l'élévation du montant de l'acompte porté de 8 à francs. Transactions peu nombreuses en valeurs d'eau et gaz, qui finalement offrent u de variations ; même constatation en ce qui concerne les affaires d'électricité. Prises ns leur ensemble, les valeurs de produits chimiques ne font pas mauvaise contenan- ; Saint-Gobain se tient aux environs de 5.300, les Usines du Rhône se redressent à 5, Bozel-Lamotte est sans changement à 320.

Au marché en Banque, on traite les affaires de caoutchouc à des cours un peu plus s que précédemment, mais la facilité avec laquelle s'effectuent les transactions fait oire que ce léger tassement n'aura qu'une durée éphémère. Tenue satisfaisante des ines Sud-Africaines et particulièrement de valeurs territoriales : Transwaal Lend 108 ; artered 51,50 ; Mozambique 42,25.

LE MASQUE D'OR.

MERCVRE DE FRANCE

26, RVE DE CONDÉ, PARIS (6e)

R. C. SEINE 80.493

Littérature, Poésie, Théâtre, Beaux-Arts, Philosophie
Histoire, Sociologie, Sciences, Critique, Voyages, Bibliophilie
Littératures étrangères, Revue de la Quinzaine

Le *Mercure de France* paraît le 1er et le 15 de chaque mois et forme tous les ans huit volumes d'un maniement aisé, avec une Table des Sommaires, une Table par Noms d'Auteurs et une Table des Rubriques de la Revue de la Quinzaine.

Complété de tables générales méthodiques et claires, le *Mercure de France*, par l'abondance et l'universalité des documents recueillis, est un instrument de recherches incomparable.

Il n'est peut-être pas inutile de signaler qu'il est celui des grands périodiques français qui coûte le moins cher.

ABONNEMENT

Les abonnements partent du premier numéro du mois

FRANCE		ÉTRANGER	
UN AN	60 fr.	UN AN	75 fr.
SIX MOIS	32 »	SIX MOIS	40 »
TROIS MOIS	17 »	TROIS MOIS	21 »

Depuis juillet 1920, le prix du numéro est de 3 fr. 50 : tous les numéros antérieurs se vendent 2 fr. 50, quels que soient les prix marqués.

Poitiers. — Imp. du Mercvre de France, Marc Texier.